HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

ETUDES

SUR LES ORIGINES, L'ÉTYMOLOGIE,

LA GRAMMAIRE, LES DIALECTES, LA VERSIFICATION

ET LES LETTRES AU MOYEN AGE

PAR

É. LITTRÉ

DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

TOME PREMIER

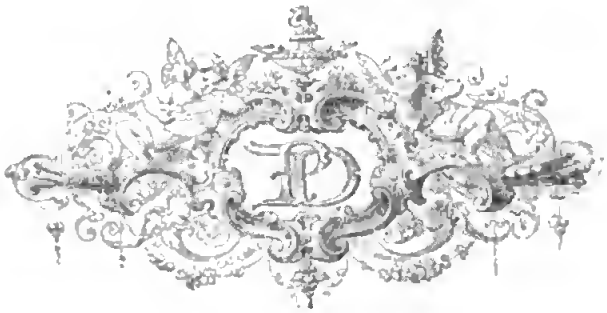

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

I

Digitized by Google

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ARTOIS, 1.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDES

SUR LES ORIGINES, L'ÉTYMOLOGIE,
LA GRAMMAIRE, LES DIALECTES, LA VERSIFICATION,
ET LES LETTRES AU MOYEN AGE,

PAR

É. LITTRÉ
DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

TOME PREMIER

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1863

Tous droits réservés.

Digitized by Google

11-5-281 ~~122~~

INTRODUCTION

I. — *Qu'est-ce que l'histoire d'une langue?*

Ceci est un recueil d'articles écrits à des temps différents, insérés dans des publications diverses, le *Journal des Savants*, la *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des Débats;* on y trouvera pourtant ce qui fait un livre, c'est-à-dire une idée première à laquelle on arrive et de laquelle on déduit. Voici en effet ce qui est advenu : Le sujet traité dans ce recueil, à savoir l'étude de la vieille langue française ou langue d'oïl, est un; tout s'y rapporte et rien ne s'en écarte beaucoup; cette unité du sujet a nécessairement pénétré toutes les pensées, ramenant l'esprit du lecteur sur les points fondamentaux. Ces articles ont pour origine

des textes anciens inédits qu'on publie, des éditions qu'on renouvelle, des grammaires et des glossaires; et, en suivant l'auteur que j'ai en main, je ne quitte pas le fil de la recherche. Puis ce n'est pas sans fruit que, se familiarisant avec l'œuvre d'autrui, on s'efforce de rendre à cette œuvre justice dans l'exposition, dans l'approbation, dans la critique : alors des aperçus généraux s'élèvent, réagissant à leur tour sur l'élaboration subséquente et par là tendant à augmenter sensiblement l'homogénéité d'un travail qui, paraissant d'abord tout dispersif, finit par prendre cohésion et consistance. C'est de cette façon qu'il a été possible de donner à un recueil d'articles le titre d'*Histoire* de la langue française.

Ce titre reste sans doute encore ambitieux. Aussi, pour en diminuer l'excès, a-t-il paru nécessaire de mettre en tête de ce recueil de morceaux détachés une introduction qui suppléât, jusqu'à un certain point, ce qui manque en enchaînement. Ce n'est pas en effet que, dans ce recueil, les idées principales, celles qui ont droit de présider à une histoire de la langue française, fassent défaut. Mais, produites chaque fois à propos d'auteurs différents, elles ne viennent pas à leur place naturelle et n'empruntent pas à une juste déduction la force démonstrative qui devait leur appartenir. Je vais donc ici les rap-

procher et les grouper. Pour le lecteur qui parcourra ces pages, elles feront ce qu'elles ont fait pour celui qui les a écrites; elles me guidaient, elles le guideront; elles m'empêchaient de m'égarer hors de la connexion systématique des faits, elles lui mettront sous les yeux cette connexion. Et vraiment un livre existe quand le lecteur peut prendre à son tour en main le fil par lequel l'auteur a été conduit.

Pour le latin, ne connaissant pas sa naissance, nous connaissons sa fin, puisqu'il mourut vers le sixième ou septième siècle de notre ère; au contraire, pour la langue française et en général pour les langues romanes, nous connaissons l'origine, puisqu'elles succèdent sans interruption ni lacune au latin, mais nous ignorons quelle fin les attend, car elles sont encore dans la plénitude de la vie. Ainsi à l'histoire des langues romanes appartient le fait d'origine, le mode de développement, c'est-à-dire comment, par quel procédé elles sont issues du latin. Mais que doit-on précisément entendre par histoire d'une langue? Ce terme d'histoire, qui, dans son acception propre, a pour objet les annales des peuples, l'évolution des sociétés et la vie collective de l'humanité, quelle modification subit-il pour s'appliquer à la destinée des langues considérées dans le temps? L'histoire est l'étude de la loi du changement, c'est-à-dire de

l'enchaînement régulier suivant lequel les choses humaines changent et se transforment; seulement, au lieu que, dans les annales politiques, il s'agit d'événements et d'institutions, c'est, dans les annales des langues, de mots, de formes et de constructions qu'il s'agit. On ne considère plus la langue dans son lexique ni dans sa syntaxe; on ne déduit pas les règles de sa grammaire, on ne montre pas quel est le sens des mots propres ou figurés; on n'enseigne pas comment il faut parler ou écrire; on ne recherche pas l'orthographe ou la prononciation; en un mot on ne résout pas en ses parties cet organisme compliqué, on ne l'analyse pas, on ne le démonte pas, si je puis ainsi parler, pour en faire la démonstration. Tout cela est l'office du grammairien proprement dit. Un autre point de vue préoccupe l'historien d'une langue. Je ne dirai point qu'il n'est pas grammairien et lexicographe, mais je dirai que pour lui la grammaire et le lexique constituent le fond d'où il part pour établir son ordre de considérations. Si l'on veut me permettre cette comparaison avec un être organisé et vivant, on étudie dans la grammaire le corps même qui a ses fonctions et son mécanisme, et dans l'histoire les mutations suivant les âges de ce corps; de telle sorte qu'aussi bien l'expérience du procédé des études philologiques que la méthode philosophique témoigne de la gradation et

de la subordination qui existent entre la grammaire d'une langue et son histoire. En définitive, l'histoire, appliquée aux idiomes, est la recherche de leur origine quand cette origine est accessible, de leurs modifications, de leur durée, et des conditions régulières qui président à ces modifications.

C'est là, au fond, la notion de toute histoire. Voyez l'histoire politique dans ce même domaine où se sont formées les langues romanes : l'empire romain, avec ses institutions civiles et religieuses (il était devenu chrétien), reçoit les barbares qui viennent d'outre-Rhin avec leurs coutumes; tel est l'ensemble de conditions données d'avance sur lequel les opinions et les mœurs des conquérants et des conquis ont à travailler; il en sort l'établissement mérovingien en France, ostrogoth ou lombard en Italie, visigoth en Espagne; puis cet établissement aboutit, par modification, à l'établissement carlovingien, qui, se modifiant à son tour, produit l'organisation féodale. Dans cet enchaînement, long mais étroitement serré, aucune place considérable n'est laissée aux accidents; l'accidentel ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire; il n'a pas la vertu de changer la teneur de l'évolution; nulle part il n'apparait pour couper, comme dans une brusque péripétie, le nœud des choses, et faire que le présent ne soit pas déduction du passé; et, comme dit Kant dans son ad-

mirable *Idée d'une histoire universelle*, la rationalité, qui n'est pas dans les volontés individuelles des hommes entraînés chacun par la passion et par son objet, reparaît dans la génération nécessaire des conséquents par les antécédents, des effets par leurs causes. Il n'en est pas autrement dans l'histoire des langues. Le latin et le germain, issus l'un et l'autre de lointaines origines, sont aux prises; il en sortira quelque chose d'innové sans doute, mais non quelque chose d'hétérogène : le mot roman succède au mot latin ou germanique, la règle à la règle, la syntaxe à la syntaxe, la conjugaison à la conjugaison ; et, au bout du temps qu'exige une telle transformation, à la suite d'un travail intestin que deux agents, le fond primordial et la localité, déterminent rigoureusement, apparaissent dans le monde des choses et des idées ces belles créations qu'on nomme l'espagnol, le français, l'italien et le provençal, héritières du grand nom latin et soutenant glorieusement l'héritage.

Les langues sont assujetties, comme le reste, *à la loi du changement*, forte et juste expression de Bossuet qu'il est permis d'appliquer ici. Tout le prouve, l'expérience et la raison. Le genre humain a maintenant des annales assez longues pour savoir que les langues changent et se transforment ; et, sans sortir du domaine français ni rechercher les exemples disséminés

sur la face de la terre et dans le cours de l'histoire, il est bien évident que déjà nous ne parlons plus comme au dix-septième siècle; la différence est encore plus notable avec le seizième siècle, et ainsi de suite en remontant jusqu'aux origines. Voilà ce que dit l'expérience. Le raisonnement ne dit pas autre chose. Il est impossible, toute chose changeant par l'histoire, que, par cette même histoire, les langues ne changent pas aussi. Une usure inévitable en frappe certaines parties, une production non moins inévitable s'exerce à côté de ce qui s'en va. On verra dans ce livre, t. II, p. 95 et suiv., que, à l'époque où les langues se forment, un de leurs facteurs est la localité qui leur donne une patrie; cela apparaît manifestement dans la formation des langues romanes, formation où un même mot latin devient si différent selon que la patrie est l'Italie, l'Espagne, la Provence ou la Gaule du nord. A ce facteur il faut ajouter un autre, ce sont les siècles, qu'on peut, pour en faire mieux saisir l'influence, comparer à des climats et à des différences géographiques. Et en effet les siècles, les époques, ne sont-ce pas des milieux sociaux qui, comme le milieu physique, ont leur part d'influence?

Il ne reste plus qu'à considérer si le changement, qui ne peut pas ne pas se faire, se fait selon un assujettissement à des conditions régulières. Ce qui vient

d'être dit, montrant que la langue se conforme à l'influence des époques sociales, montre aussi qu'il n'y a rien de fortuit et d'accidentel dans ses modifications. Là est la cause et la règle du changement : il faut à la fois que la langue s'accommode aux extensions de la pensée commune et qu'elle satisfasse au besoin de grammaire et de syntaxe qu'une société éclairée ne laisse pas s'annuler. Faire le tableau et la théorie des mutations des langues humaines en général est sans doute aujourd'hui une tâche impossible, même aux plus érudits, vu qu'on n'en possède suffisamment ni l'ensemble ni l'histoire; mais, si l'on se borne à considérer le rameau aryen, on peut du moins signaler un fait digne d'être noté. On nomme langues aryennes des langues dont la fraternité se reconnaît à la communauté d'une multitude de radicaux et à l'identité de la grammaire, et qui comprennent, en allant de l'orient à l'occident, le sanscrit, le persan, le slave, le grec, l'allemand, le latin et le celtique. L'étendue des pays occupés par ce rameau est grande; plus grande encore l'influence des peuples qui y résident, puisque depuis longtemps ils tiennent la tête de la civilisation. La langue française est une langue aryenne, en sa qualité de fille du latin. Les langues aryennes primitives ont entre autres caractères celui d'exprimer les rapports des noms par des cas, c'est-à-dire qu'elles in-

corporent la signification de ce rapport dans le mot à l'aide d'une finale ou suffixe déterminé. Les langues aryennes secondaires ont porté une grave atteinte à ce caractère, presque toutes même l'ont effacé; et le rapport, d'implicite qu'il était, est devenu explicite, se notant par quelque petit mot ou combinaison de mots dont telle est la fonction. C'est une des faces de ce qu'on nomme le caractère analytique des langues modernes.

Du temps de J. du Bellay, au seizième siècle, certains prétendaient que « la philosophie est un faix « d'autres espaules que de celles de nostre langue. » (*Illustrations de la langue française*, ch. x.) Alors on estimait que la latine ou la grecque étaient seules assez mûres et fortes pour traiter les hautes questions, et qu'à la nôtre n'était dévolu que le champ du gai savoir et de la poésie. Ce dire, que du Bellay repousse et qui, pour les hautes questions, n'était plus vrai dès le seizième siècle, cesse tout à fait de l'être au siècle suivant, où, à côté d'une belle efflorescence de poésie, la langue se rendit capable de traiter les sujets les plus abstraits et de faire plein honneur à la pensée successivement agrandie.

L'histoire d'une langue est intimement liée à l'histoire littéraire du peuple qui la parle, et, de la sorte, à son histoire sociale. Là est le principe de ses chan-

gements. Une langue pourrait être supposée immobile au milieu d'une société qui ne changerait pas ; mais, au milieu d'une société qui change, elle ne peut être que mobile. Cette mobilité est limitée d'un côté par le fond primordial qui vient des aïeux et de la tradition et dont l'origine, se perdant dans la nuit des temps, se perd aussi dans l'obscurité de toutes les origines, et d'un autre côté par le sens de grammaire, de régularité et de goût qui, connexe du développement général de la société, est soutenu par les bons livres et les grands écrivains.

Ayant fait la part de l'influence sociale sur la langue, il faut faire la part de la tradition. C'est en effet du conflit de ces deux forces qu'à chaque moment considéré résulte l'état réel. Le fond primordial et traditionnel est l'œuvre des anciennes et fondamentales aptitudes de l'humanité, et c'est un des legs les plus précieux que nous tenions de nos aïeux. Cet héritage, pauvre d'abord, ou, si l'on veut, conforme aux âges primitifs, doit successivement être mis en rapport avec les idées changeantes et croissantes, sans toutefois perdre l'analogie intime qui en fait la nature propre. Moins cette analogie recevra de blessures, plus le développement sera régulier et plus l'esprit qui use insciemment de la langue aura aisance et satisfaction. Mais, sans vouloir généraliser ces remarques et en se

renfermant dans le domaine latin et roman, une grande rupture se fait voir, c'est la chute des cas désormais remplacés par des prépositions. Il faudra donc que les langues romanes, et en particulier le français, qui sont originairement des langues exprimant les rapports des mots par des flexions ou désinences, s'arrangent au moins mal qu'il sera possible entre une syntaxe qui veut des flexions et une syntaxe qui n'en veut pas.

La déclinaison française (car on ne peut pas ne pas nommer ainsi ce faible débris) n'a plus de marque que dans la distinction du singulier et du pluriel, dans cette *s* qui n'a rien d'arbitraire en soi et qui découle des anciens procédés de flexion usités dans la langue d'oïl, qui eux-mêmes remontent au loin. Il suffit de se représenter ce qui se passa lors de la destruction des cas pour concevoir qu'elle aurait pu sans peine aller jusqu'à effacer la distinction entre le singulier et le pluriel, laquelle n'aurait plus été indiquée que par un petit mot chargé de cette fonction, l'article par exemple. La même observation s'applique à ces pluriels en *aux* (le *cheval*, les *chevaux*), flexion qui n'a d'explication que dans les faits antécédents de la langue, et que l'analogie de la langue moderne tend toujours à effacer dans la bouche des enfants (le *cheval*, les *chevals*). Mais tandis que, dans les noms, les flexions significatives se perdaient pour faire place aux mots qui notent

les rapports, il n'en était pas de même des verbes et de leur conjugaison. Là le système des flexions conservait tout son empire, non-seulement pour exprimer les personnes, mais aussi pour caractériser les modes et les temps. Sur ce dernier point, la conjugaison latine a été entamée à peine dans le plus-que-parfait et le futur passé de l'indicatif, dans le parfait et le plus-que-parfait de subjonctif, dans le participe futur de l'actif et du passif, tous remplacés par des temps composés (*amaveram*, j'avais aimé ; *amavero*, j'aurai aimé ; *amaverim*, que j'aie aimé ; *amavissem*, que j'eusse aimé ; *amaturus*, devant aimer ; *amandus*, devant être aimé). Mais la puissance de la grammaire à flexions était si forte au moment où les langues romanes se formèrent, que, sur le type désinentiel, elles créèrent un mode qui manquait à la conjugaison latine, je veux dire le conditionnel : *j'aimerais*.

En résumé, toute langue étant constituée par un fond traditionnel qui est d'origine et que chaque nation peut modifier, non changer, l'histoire de cette langue étudie comment ce fond traditionnel se comporte à l'égard du développement social qui est la cause essentielle des modifications et à l'égard des événements politiques qui en sont la cause accidentelle (par exemple l'immixtion des Germains dans les populations romanes). L'idéal d'une telle histoire, d'un tel

développement, serait que, tout en satisfaisant aux exigences de l'esprit incessamment renouvelé, cette langue restât toujours conséquente et fidèle aux principes de grammaire et de construction qui, donnés par sa constitution même, lui sont inhérents. Le développement réel est que cette conséquence et cette fidélité reçoivent de graves atteintes dans le cours du temps. Il faut donc s'attendre à deux choses dans une langue qui dure, l'accomplissement de la condition qui l'oblige à suivre le mouvement ascendant de la pensée collective, et l'infraction à l'analogie fondamentale qui lui inflige des blessures et lui laisse des cicatrices. On retrouve là l'oscillation entre la régularité et la perturbation qui est propre à toute évolution humaine. Telle est l'idée totale de l'histoire d'une langue.

2. — *Formation des langues romanes.*

Je nomme langues romanes ou novo-latines les idiomes qui sont issus du latin après la chute de l'empire romain et l'invasion des barbares. Le domaine en est divisé en trois grands compartiments : l'Italie, l'Espagne et la Gaule; elles ne sont pas réparties exactement suivant ces compartiments; du moins la Gaule compte deux de ces langues, la langue d'oïl

et la langue d'oc; pourtant, comme il sera dit, la langue d'oc et la langue d'oïl ont des caractères qui les rapprochent l'une de l'autre et les séparent de l'espagnol et de l'italien. Il y a donc quatre grandes langues novo-latines : l'italien, l'espagnol, le provençal ou langue d'oc, qui est éteinte comme langue politique et littéraire, et la langue d'oïl. Je ne compte pas ici le valaque, qui s'est trouvé de très-bonne heure séparé des communications avec l'ensemble latin. Quant au portugais et au catalan, ils sont compris dans le domaine espagnol et ne font pas une catégorie à part.

Peut-être plusieurs s'imagineront que la formation des langues est un champ où le hasard, c'est-à-dire d'une part les volontés particulières, de l'autre les accidents, ont une large part; et que, par exemple, les langues issues du latin, naissant l'une en Italie, l'autre en Espagne et les deux autres en Gaule, à de si grandes distances, sur une si vaste étendue de pays et parmi des peuples d'origine si diverse, Italiens, Ibères et Gaulois, y compris même les Germains de l'invasion, doivent offrir les disparates les plus grandes. C'est le contraire qu'il faut penser; le fait est que, parmi les choses historiques, je ne sais vraiment laquelle on pourrait trouver plus rigoureusement assujettie à des conditions déterminées et à la constance de la régula-

rité. Les mêmes lois de langage prévalent dans des circonstances toutes diverses; des milieux qui ne se ressemblent par rien autre se ressemblent par cela. La suprématie que Rome a perdue dans l'ordre des faits politiques se perpétue dans l'ordre du langage; les populations qu'elle a régies et assimilées pendant plusieurs siècles, non-seulement ne se laissent aller, de ce côté, à aucune défection, mais encore, comme si l'ancienne autorité qui avait été si fortement ressentie se réfugiait tout entière dans les mots et la syntaxe, les Italiens, les Espagnols et les Gaulois conservent cette sorte d'entente spontanée et de concert général pour obéir au latin. Ils en faisaient une refonte sans doute; mais cette refonte était régularisée par un esprit commun qui prolongea le règne de Rome dans un domaine aussi grand et aussi important, et qui fit que dans l'Occident il resta un groupe décidément latin. Remarquez que ce groupe est purement de formation politique et sociale; les Espagnols, les Italiens et les Gaulois n'avaient rien qui, de nature, les destinât à une pareille incorporation. Les liens que Rome avait créés se rompirent par l'invasion germanique; mais d'autres liens effectifs prirent la place de ce qui périssait, et la langue demeura la marque d'une communauté sinon d'origine, au moins d'histoire, d'expression et de pensée.

Voilà pourquoi il importe d'embrasser les quatre langues dans un coup d'œil d'ensemble. La première grande communauté est le fond latin. A l'origine le latin n'occupait qu'une petite partie de l'Italie, mais peu à peu il expulsa le grec au midi, l'étrusque au centre, le gaulois au nord, et il devint la langue unique. Ce qu'il avait fait pour le pays où il était indigène, il le fit non moins radicalement pour ceux où il était exotique, et il effaça du domaine de l'histoire l'ibère dans l'Espagne, le celtique dans les Gaules. Quand les barbares vinrent, cette assimilation était assez complète pour qu'ils n'aient trouvé devant eux, dans les vastes contrées où ils substituaient leurs chefs aux chefs latins, qu'une seule langue. Ils en apportaient une nouvelle, à savoir les différents dialectes de l'idiome germanique; et, avant toute décision historique, on aurait pu douter si, au sortir de la crise, ce serait de l'allemand modifié ou du latin modifié que l'on parlerait dans les anciennes terres de l'empire. Chez les Bretons de la Grande-Bretagne l'élément germanique triompha, expulsant le latin, qui n'y avait fait qu'une apparition, et le celtique, qui y était indigène; sur le continent ce fut le latin qui triompha, le germanisme, sauf empreinte laissée, disparut; l'étrusque, l'ibère, le celtique ne reparurent pas; et le domaine romain, demeuré, quant à la politique, en proie aux

mains barbares, demeura, quant à la langue, la propriété de la latinité.

Ce triomphe de la latinité, dont, avant l'épreuve, on aurait pu justement douter, est connexe d'un autre fait qu'avant toute épreuve encore on aurait sans doute bien moins conçu, c'est l'unité de vie, d'esprit, d'impulsion, qui prévalut dans ce vaste groupe. Les populations, liées par le latin mourant qu'elles recevaient en héritage, le furent aussi par le caractère des modifications qu'elles lui imprimaient, au point de vue tant de la corruption que de la rénovation. De là naît et se déroule le spectacle vraiment grandiose d'une uniformité qui, domptant des éléments incoercibles en apparence, étend son sceptre incontesté sur l'occident de l'Europe. Il aurait pu arriver, du moins on se l'imaginerait en considérant la formation ou réformation des langues en dehors des conditions immanentes qui régissent les sociétés, il aurait pu, dis-je, arriver que, tout en conservant les mots latins, les quatre langues novo-latines eussent un mode tout différent de les traiter, et que la syntaxe, la déclinaison, la conjugaison, divergeassent chacune de leur côté d'après des types dépourvus de toute unité, et surtout que les innovations inévitables qui allaient survenir dans ce remaniement du latin obéissent, dans les quatre compartiments, à quatre tendances distinctes. Il n'en est

rien, la régularité, plus forte que la divergence, ne laissa à celle-ci que le pouvoir de marquer les caractères individuels sans effacer les caractères d'espèce.

On nomme bas-latin l'ensemble des mots et des formes apparaissant dans les temps de confusion d'une part et d'origine d'autre part, que, pour abréger, j'appellerai avant-moyen-âge ou pré-moyen-âge. Ils sont étrangers à la latinité, il est vrai, mais ils en ont d'ailleurs un caractère essentiel, c'est de se conformer à l'accent latin et d'exercer toute l'influence qui appartient à cet accent dans la formation des vocables novolatins ; ainsi *baro*, *baronis*, qui est du bas-latin, donne, dans la langue d'oïl, *ber* et *baron*, tout comme le latin *latro*, *latronis* donne *lerre* et *larron*. Ce bas latin existe dans diverses pièces qui nous sont parvenues, actes, lois, inscriptions; on le trouve aussi dans les langues romanes d'où on le tire rétrospectivement en ramenant par des règles connues à sa forme primitive un mot donné. Ce bas-latin n'est pas une langue et n'en a jamais été une, c'est seulement un indice de la décomposition progressive qui atteint le latin. Pourtant il est bien clair que, si, par hypothèse, on supposait toute la latinité classique hors de portée, si on écartait les lettres et les ecclésiastiques, qui, quand ils écrivaient, s'efforçaient de s'y conformer, le bas-latin, seul instrument de langage qui restât, se fût rendu maître de

toutes les positions et aurait passé du langage vulgaire dans les livres; mais, à chaque fois, la latinité classique le refoulait, et il demeurait enfoncé dans la barbarie, faisant une sorte d'illusion aux gens d'alors, comme si, entre lui et le latin classique, il n'y avait d'autre différence que le mal parler et le bien parler, et comme si les lettrés gardaient constamment le pouvoir de faire prévaloir le bien parler sur le mal parler. Peu à peu, le latin restant toujours classique dans les livres, et le langage vulgaire faisant incessamment des progrès vers les attributs qui devaient le constituer, le moment vint où il n'y eut plus de méprise possible : on ne parlait plus latin, on parlait roman, c'est-à-dire italien, espagnol, provençal et français, et bientôt on écrivit roman. A ce moment se marque une grande phase dans la rénovation des choses : le latin était mort, les langues modernes étaient nées.

Un certain nombre de points essentiels caractérisent les langues romanes par rapport au latin; ces points sont communs entre elles, et c'est la communauté de ces points que j'appelle l'uniformité de création qui prévalut d'un bout à l'autre dans ce domaine aussi bien autour de Rome et au fond de l'Italie que sur les bords du Tage et sur ceux du Rhône, de la Loire et de la Seine. Les voici sommairement énoncés. D'abord se présente la perte des cas, la destruction de la

déclinaison latine; les langues romanes ne distinguent plus par la flexion que le singulier et le pluriel, sauf une exception très-importante qui ne fut que temporaire et que je signalerai. Toutes les quatre introduisent dans leur système un élément considérable du discours et qui faisait défaut à la latinité, je veux dire l'article, tant défini qu'indéfini, et elles s'accordent pour assigner ce rôle à *unus* et à *ille*, qui, de l'état d'adjectif et de pronom, passèrent à l'état d'article; création singulièrement utile à la précision du langage. Toutes, dans les verbes, opérèrent les mêmes mutations; elles enrichirent la conjugaison dans les temps passés par la constitution des temps composés, elles l'enrichirent aussi d'un mode nouveau, le conditionnel; et, comme le futur latin, avec la terminaison en *abo*, *ebo* et *am*, ne se prêta pas à donner quelque chose de significatif dans le nouveau parler, elles imaginèrent de le rendre par une combinaison qui satisfit à la fois le sens et l'oreille, et arrivèrent à leur but par une fusion organique du verbe *avoir* et de l'infinitif (*aimerai*, c'est-à-dire *aimer-ai* : j'ai à aimer). Toutes abandonnèrent le passif latin dont la fonction fut remplie par l'auxiliaire *être* et le participe passé. Toutes délaissèrent le neutre, ne conservant que les deux genres fondamentaux, le masculin et le féminin. L'adverbe, par sa spécialité même, prouve combien

les influences qui agissaient sur le parler étaient simultanément uniformes en Italie, en Espagne et en Gaule : les terminaisons latines qui étaient affectées à cette partie du discours n'offraient rien qui pût, dans les langues romanes, se transformer en quelque chose de significatif; les suffixes en *ter* ou en *e* (*fideliter*, fidèlement; *sane*, sainement) se seraient confondus, du moment que les langues romanes les auraient accommodés à leur euphonie, avec les suffixes appartenant aux noms et aux adjectifs ; et il n'y aurait pas eu une classe de mots portant grammaticalement le signe de l'adverbe ; à cette difficulté, à cet inconvénient, les quatre langues romanes pourvurent par un artifice uniforme et simultané; elles donnèrent au mot latin *mens*, le sens de *façon*, *manière*, l'accolèrent à l'adjectif, et, comme *mens* est du féminin, ne manquèrent jamais d'accorder cet adjectif avec ce nom : français *saine-ment*, provençal *sana-ment*, italien et espagnol *sana-mente*. Un autre côté, justement parce qu'il est restreint et particulier, témoigne combien fut forte l'analogie romane dans tout le domaine latin ; je veux parler du néologisme qui y introduisit un certain nombre de mots germaniques ; le gros de ces mots est le même dans les quatre langues ; le français, plus voisin géographiquement de la Germanie, n'en est pas plus voisin philologiquement; il n'en a guère plus que

des mots, un système d'intonation tout différent, système dans lequel l'accent, au lieu de porter sur la pénultième ou l'antépénultième, porte sur la dernière syllabe ou sur la pénultième : *fragile* est moderne, et du temps où nous ne savions plus prononcer le latin ; *frêle* est du temps où *fragilis* se prononçait avec l'accent sur *fra*. Il n'y a donc eu aucune rupture dans la transmission du latin aux langues romanes, aucun moment où les livres et les souvenirs lettrés soient intervenus pour faire une langue ; tout a été l'œuvre des peuples romans, de leur faculté créatrice et de leurs besoins intellectuels et euphoniques ; car, dans ces époques de formation, les deux agents principaux sont l'intelligence et l'oreille.

Si la poésie, en tant qu'exprimant par les vers la faculté du beau, n'était pas inhérente à la nature humaine, elle devait, dans la grande catastrophe de la latinité, périr et s'effacer de l'imagination romane. En effet, son instrument, le vers, qui lui donne une forme palpable, avait cessé d'exister; la quantité sur laquelle repose la métrique classique n'était plus rien pour l'oreille romane; et, vu la contemporanéité signalée plus haut entre le mot latin qui finit et le mot roman qui commence, on peut dire que la latinité même, sur sa fin, avait perdu le sentiment des longues et des brèves considérées comme éléments constitutifs du vers, et

que les productions qui se faisaient encore en ce système n'étaient plus que des réminiscences, des exercices de la gent lettrée, assez semblables à ceux de nos colléges. Il fallait donc quelque chose où s'incorporât la beauté poétique. Le don de mélodie et d'idéal ne fut pas refusé aux populations romanes, et, dès qu'elles sortirent du bégayement et que le reste de latinité qui les enveloppait fut dissipé, le vers nouveau naquit sur leurs lèvres, vers fondé non plus sur la quantité, mais sur l'intonation, c'est-à-dire sur un certain nombre d'accents harmonieusement placés dans un nombre réglé de syllabes; le grand vers, le vers héroïque, le vers de dix syllabes, fut le même partout, si bien que là aussi l'œuvre a été commune. Il n'y a, dans les monuments, aucune raison d'attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre la création du vers qui devait charmer tant de générations. Un Orphée en est l'auteur, donnant aux hommes émerveillés le vers à intonation, comme l'Orphée de la Thrace avait donné aux Hellènes le vers à quantité; cet Orphée, c'est le sentiment de chant et de mélodie, qui, sans rien perdre de son étendue et de sa force, prenait une voix nouvelle pour se faire entendre à des peuples nouveaux; et, s'il ne se morcelait pas, s'il ne subissait pas dans chacune des parties du domaine roman une combinaison propre, c'est que la particu-

larité et l'arbitraire étaient éliminés par la présence du vers saphique latin, qui se prêtait si bien à devenir vers à intonation, et qui, usité beaucoup dans les chants religieux, avait accoutumé toutes les oreilles à sa pleine et suave harmonie. Les anciens hommes de la Grèce, quand ils entendirent ce vers hexamètre qui revêt d'une telle beauté l'*Iliade* et l'*Odyssée*, le conçurent aussitôt, selon l'esprit de la mythologie, comme l'inspiration d'un chantre aimé des dieux; l'esprit moderne n'a pas pu donner ainsi une forme divine et extérieure à ses propres conceptions, mais il peut du moins tourner une juste admiration vers les aptitudes innées qui, à un moment de crise, font sortir les belles choses du fonds intarissable de l'humanité.

La régularité de formation entre les quatre langues romanes se manifeste par un autre caractère qui y met le sceau tout en faisant qu'elles soient différentes l'une de l'autre: c'est la distribution géographique des diversités qui leur sont propres. L'identité générale et littéraire du latin dans l'Occident conduisait à l'identité des idiomes romans; mais les particularités de races, de climats et de sols s'inscrivirent dans cette identité et la découpèrent en fragments : la pensée et la bouche de l'Italie, de l'Espagne, de la Gaule du midi et de la Gaule du nord, eurent leurs nuances; bien plus, cette nuance générale qui donna l'italien,

l'espagnol, le provençal et le français se fractionna de nouveau, suivant les variétés des lieux, en morceaux plus petits qui furent les dialectes, devenus plus tard les patois. Cette empreinte du lieu et de son aspect, on la suit sans interruption des bords du Tibre à ceux du Guadalquivir et de la Meuse; les degrés se succèdent, les nuances s'enchaînent et nulle part ne vient s'intercaler quelque grosse anomalie témoignant qu'une autre influence ait agi. Une telle constance dans la succession graduelle des formes du langage roman élimine toute idée de chaos, de hasard, de répartition arbitraire suivant des caprices d'hommes ou de groupes d'hommes; la répartition est, quoi qu'ils veuillent ou projettent, dominée par une condition générale qui les assujettit. Elle élimine aussi l'intervention germanique, que d'après l'histoire on aurait pu croire bien plus grande; en fait de langue l'élément germanique est purement néologique; et, si je puis ici transporter les termes de la physiologie, il est de juxtaposition, non d'intussusception; il apporte un certain nombre de mots, il n'apporte pas des actions organiques qui dérangent la majestueuse régularité de la formation romane. Les Germains, sous différents noms, ont occupé l'Italie, l'Espagne et la Gaule; eh bien, aucune de ces occupations ne se révèle dans le langage par quelque disparate qui, d'une limite à l'au-

tre du domaine roman, interrompe la série des modifications graduelles et y place un terme non exactement intermédiaire entre les deux voisins de gauche et de droite. Il en est de même en Italie de l'étrusque, en Espagne de l'ibére, en Gaule du celtique; ces idiomes indigénes n'ont pas plus altéré la transformation régulière de la latinité que l'idiome importé de la Germanie. Rien mieux que ces exemples ne montre la force qu'eut le principe d'uniformité romane.

Les temps qui suivent immédiatement la chute de l'empire et l'intronisation des chefs barbares ont toujours paru stériles, et l'annaliste n'a jamais triomphé de l'ennui qu'ils inspirent quand il faut suivre les ambitions et les cupidités des Clotaire, des Chilpéric et des Caribert, les partages du domaine public comme un domaine privé, les guerres et les assassinats réciproques. L'œil et l'intérêt se perdent dans ce chaos, et il semble qu'on assiste au spectacle de forces brutes qui sont sans frein, de passions individuelles qui sont sans but, et que la cohésion sociale qui imprime à la marche des choses une régularité générale et dompte les caprices individuels ait perdu son empire. Non, cette cohésion, qui est le fondement de l'histoire, n'avait rien perdu; seulement, disparaissant de la surface, elle s'était retirée dans les profondeurs. Enfoncez et voyez ce qui se passe au-dessous de la chétive

histoire racontée par les annalistes. Les peuples romans, à ce moment où la latinité expirante les abandonne aussi bien dans les institutions que dans le langage, vont ou se transformer en Germains ou assurer, par des créations à eux propres, leur indépendance et leur filiation. Je ne parlerai pas ici des institutions et de l'ordre féodal où, suivant moi, la part, non pas nulle mais petite, prise par les Germains dans la formation de la langue, prouve que cette part fut petite aussi, non pas nulle, dans la formation des institutions; je parlerai seulement des idiomes. Là, malgré le tumulte et l'anarchie de la période mérovingienne en France, malgré le renversement des Ostrogoths par les Lombards en Italie, malgré l'invasion et l'établissement des Maures en Espagne, la vitalité latine survécut, et organisa. Ce furent des temps non pas de stérilité, mais de travail spontané et latent. L'époque qui suit, en porte témoignage. Alors le fruit de l'élaboration commune apparut, et nous voyons que cette intelligence collective qui résulte du degré de civilisation et de la somme d'hérédité n'avait été ni désoccupée ni inhabile. Elle refaisait ses instruments. Si, au sortir de la crise, elle n'avait pu préparer qu'un pauvre jargon indigne de ses ancêtres, il y aurait lieu, historiquement, d'accuser la défaillance de l'esprit et la dureté des circonstances extérieures; mais, bien loin que cette dé-

chéance et ce malheur se produisissent, l'âge suivant mit au service de l'Occident renouvelé les puissants instruments de connaissance, de lumière et de beauté, qu'on nomme l'italien, l'espagnol et le français. C'est ainsi que, sur un autre terrain et plus tard, le celtique ayant péri en Angleterre par l'effort des Germains et l'idiome germanique ayant été à son tour relégué dans une sorte d'infériorité par la conquête française de Guillaume de Normandie, la vitalité civilisatrice inhérente à la nation vivifia ces éléments disjoints et confondus et engendra, à partir du quatorzième siècle, une nouvelle langue littéraire, l'anglais, qui devait tenir parmi les autres un rang si élevé. Dans le jugement qu'on fait des peuples on ne peut pas ne pas compter les langues qu'ils ont produites, et dans le jugement de ces langues les œuvres dont elles ont été les organes : et, à ce double titre, l'opération qui, au milieu de la dislocation de l'empire, au milieu de l'invasion des Germains et autres peuplades errantes, au milieu de l'intronisation générale des chefs barbares, aboutit à la création des idiomes romans, doit être contemplée comme un grand fait historique qui atteste le mieux la puissance de l'héritage romain, la force organique de la situation et de l'époque, et les aptitudes inhérentes à de puissantes nationalités.

Digitized by Google

3. — *De la situation de la langue d'oc et de la langue d'oïl entre les idiomes romans.*

Du groupe général des idiomes romans il faut maintenant passer au groupe particulier des deux langues qui s'établirent dans la Gaule. Ce groupement n'est aucunement artificiel, il est naturel; on ne pourrait qu'à des points de vue secondaires grouper ensemble le provençal ou le français avec l'italien ou l'espagnol. Provençal et italien, ou provençal et espagnol, français et italien, ou français et espagnol, n'ont que les caractères romans de commun, ils n'ont rien de spécial qui les rattache l'un à l'autre, de sorte que, comme on va voir, il y a vraiment, dans les langues romanes, à distinguer deux faisceaux, l'un italo-hispanique, l'autre franco-provençal. Et ce n'est pas la géographie qui fait cela; la géographie seule ne donnerait que les nuances et passages graduels que l'on constate en effet dans la transformation de la latinité en allant du centre romain aux extrémités; le provençal, étant géographiquement intermédiaire entre l'italien et l'espagnol d'une part, et le français de l'autre, a aussi un corps de langue intermédiaire; et, ainsi considéré, il ne formerait pas moins un groupe avec l'italien ou l'espagnol qu'avec le français. C'est donc considéré autrement, c'est-à-dire phi-

lologiquement et dans sa grammaire, que les affinités se montrent plus grandes avec son voisin d'au delà la Loire qu'avec son voisin d'au delà des Alpes ou des Pyrénées; affinités imputables non plus à la condition géographique mais dépendantes d'une autre cause.

Ce caractère qui, commun à la langue d'oc et à la langue d'oïl, les sépare de l'italien et de l'espagnol, est d'avoir des cas; c'est un fait grammatical qui était resté enseveli et ignoré dans tout notre passé de langue et de lettres. A Raynouard revient la bonne fortune et l'honneur d'en avoir fait le fondement de l'étude du provençal, et, par suite, du vieux français; non pas qu'il l'ait, à proprement parler, découvert, tirant de l'examen des textes la démonstration de l'existence de cas; cette preuve, il la trouva dans des grammaires provençales qui appartiennent au treizième siècle et qui enseignent cette règle de leur idiome. Raynouard en sentit l'importance et l'exhuma. Depuis ce moment, elle est devenue la lumière des textes; car quels devaient paraître des textes qui sont écrits en une langue à cas et où l'on ne soupçonnait pas qu'il y eût des cas! C'était là la condition de ceux que leur curiosité portait à ouvrir quelqu'un des poudreux manuscrits : tout ce qui était réellement régularité et correction était pour eux irrégularité et barbarie. Que dirait-on du latin si on le lisait sans savoir

que les flexions sont des cas et que ce n'est point l'arbitraire de l'écrivain ou du copiste qui, en chaque construction, emploie une désinence plutôt qu'une autre?

C'est, il est vrai, d'une déclinaison moins riche que la déclinaison latine qu'il s'agit. La langue d'oc et la langue d'oïl n'avaient que deux cas, une forme pour le nominatif et une forme pour le régime. Les choses, on le voit, ont déchu, mais elles n'ont pas péri entièrement; le sentiment des cas a diminué, mais il n'est pas effacé; et nécessairement les deux idiomes possèdent une teinte d'antiquité qui fait défaut à l'italien, à l'espagnol et au français moderne. Si on prend le type classique pour mesure, le groupe franco-provençal est à un moindre degré de synthèse philologique que le latin, puisque des six rapports exprimés par la déclinaison latine il n'a gardé que deux; mais il est à un plus haut degré que l'espagnol et l'italien, puisqu'il a deux rapports exprimés par des cas, tandis que tout rapport de ce genre manque au groupe hispano-italique. Il y a donc là une position intermédiaire : le groupe franco-provençal a atténué la déclinaison latine, l'autre groupe n'en a rien gardé. Le premier est devenu moins latin quant aux déclinaisons, l'autre a cessé de l'être; le premier est tourné vers le régime antique dont il a gardé un visible chai-

non; le second est tourné vers le régime moderne, dont il a tout le caractère analytique. On a, en fait, la preuve qu'entre la complexité synthétique du latin et la simplicité analytique des langues romanes modernes il y avait une station où l'on pouvait s'arrêter : le travail qui a dépouillé la latinité de ses cas n'a pas été fait en une seule fois; il a eu des phases et une durée; à une certaine époque il en était venu à supprimer trois cas, le génitif, le datif et l'ablatif, et à en avoir deux, le nominatif et le régime. C'est à ce point que la langue d'oïl et la langue d'oc se sont fixées; quand le mouvement littéraire s'y est fait sentir, quand la production y a commencé, rien n'avait encore ébranlé parmi les populations le sentiment d'une telle syntaxe, et les écrivains, s'y conformant, nous en ont laissé, dans d'innombrables documents, la preuve vivante. Mais il faut bien admettre qu'une littérature romane qui écrit en une langue à cas a dû débuter de bonne heure et appartenir aux hauts temps du moyen âge, de même qu'une langue à cas nous reporte aux plus hauts temps de la décomposition latine et de la recomposition romane.

Cette locution, *sentiment des cas*, dont je me sers quelquefois, si elle a quelque chose d'insolite dans l'expression, est précise dans la signification. Aujourd'hui, en parlant notre langue, nous avons, par cer-

taines finales, un sentiment impérieux des nombres, c'est-à-dire que rien ne peut nous contraindre à transporter l'emploi de ces finales et à donner le sens du pluriel à celles qui sont du singulier, et réciproquement. Cela est visible dans l'article *le* et *les*, qui est le grand signe du singulier et du pluriel. Quant aux noms, la distinction des deux nombres a souvent disparu, tantôt pour l'oreille seulement, comme dans *mère* et *mères*, tantôt pour l'oreille et l'œil, comme dans *bras*. Pourtant quelques noms ont conservé un pluriel désinentiel, tel est *cheval*, *chevaux;* et, quand nous disons *chevaux*, il nous est impossible de l'accoler avec un verbe au singulier; notre sentiment de la langue se révolterait. De même pour les cas, dans les langues à cas; avec *imperator*, *imperatoris*, *imperatori*, *imperatorem*, *imperatore*, le Latin le plus illettré éprouvait une répugnance à donner à *imperator* un autre rôle que celui de sujet, et, dans les autres formes qui étaient des compléments, son sentiment inné l'avertissait des nuances et des emplois. Ce sentiment devint plus faible dans le passage du latin, je ne dirai pas aux langues romanes en bloc, car il a cessé complétement dans l'espagnol et l'italien, mais dans le passage à la langue d'oc et à la langue d'oïl; là, il se fixe à deux cas; le provençal et le français, firent, pour me servir du même thème, des cinq formes désinentielles

deux formes seulement : le premier, *emperaire*, *emperador;* le second, *emperere*, *empereor;* mais ces deux nouvelles désinences furent à leur tour obligatoires comme l'avaient été les cinq anciennes, et il se créa le sentiment des deux cas, successeur atténué du sentiment des cinq cas.

A en juger par l'évènement, qui est ici le meilleur analyste, l'aboutissement général des langues romanes était de parvenir à un état où les cas fussent abolis. En effet le français ne tarda pas à perdre les siens et à devenir semblable en cela à l'italien et à l'espagnol. Ce changement fut complètement terminé dans le quinzième siècle. Comparant donc le français du quinzième avec l'italien et l'espagnol, qui dès le treizième et le douzième sont dépouillés de ces désinences, on trouve qu'il est moins ancien que ces deux idiomes; ils existaient déjà dans un temps où il n'existait pas encore. Mais, passant au treizième et au douzième siècle, époques où, comme il vient d'être dit, l'espagnol et l'italien sont sans cas, on trouve que le français et le provençal en ont deux; à cette date, en ne considérant que l'espagnol et l'italien, on voit qu'ils priment le français moderne, puisqu'ils sont langues sans cas avant lui, et qu'ils sont primés par la langue d'oc et la langue d'oïl puisqu'elles ont une déclinaison. Les échantillons de bas latin qui nous sont parve-

nus des premiers temps barbares semblent montrer que l'état de la latinité où l'on ne connut plus que le nominatif et le complément fut universel dans tout le domaine roman. Mais d'une part il s'incorpora dans le provençal et le français, d'autre part il s'effaça dans l'espagnol et l'italien, qui continuèrent d'une manière latente leur marche vers l'abolition des cas. Cette condition distincte se révéla au onzième siècle quand on commença d'écrire; le groupe hispano-italique usait d'un idiome pleinement moderne; le groupe franco-provençal, d'un idiome intermédiaire.

Au premier abord, on peut se demander si, au moment où ces événements de langue se passaient, et en considérant l'aboutissement universel du roman à l'abolition des cas, ce n'est pas le premier groupe qui est en avance et le second en arrière, c'est à dire, si le premier ne s'adapte pas plus tôt que le second à la nouvelle civilisation et ne témoigne pas d'un développement plus hâtif. Des faits connexes non-seulement ne permettent pas une telle conclusion, mais encore en suggèrent une tout opposée. Si, dès le onzième siècle, la langue italienne, transposant ses destinées, produisait Dante et sa *Divine comédie*, Pétrarque et ses poésies, Boccace et sa prose, il serait clair qu'à elle appartiendrait l'antériorité d'évolution, et, qu'en franchissant l'intermédiaire des deux cas, elle s'est mise,

avant ses sœurs latines, dans la grande œuvre de production romane. Mais il n'en fut rien; Dante, Pétrarque, Boccace sont encore dans un lointain avenir; c'est le quatorzième siècle qui les verra apparaître, et nous ne sommes encore qu'au onzième. Un vaste intervalle reste inoccupé; ce désert est rempli par la langue d'oc et la langue d'oïl; c'est à elles deux qu'appartiennent les anciennes créations poétiques, non pas seulement quelques effusions isolées, mais tout un cycle longtemps inépuisable qui, enfanté par les gens de Provence ou de France, n'en devint pas moins un charme pour les esprits au delà des Alpes, des Pyrénées, du Rhin et de la Manche. En fait et au point de vue historique, la bonne condition, la condition féconde, la condition vraiment accommodée aux circonstances sociales, fut celle des langues à deux cas ou langues intermédiaires. Je ne veux pas dire qu'elles eurent l'avance parce qu'elles étaient langues à deux cas, je veux dire au contraire qu'elles furent langues à deux cas parce qu'elles eurent l'avance. Cette organisation d'une demi-latinité, tandis qu'ailleurs la latinité continuait à se désorganiser, est le témoignage d'un état social qui prend les devants sur le reste de l'Occident; témoignage en plein accord avec l'établissement du régime féodal qui a toutes ses racines dans la Gaule devenue France et qui fut la vraie et grande

reconstitution de la société après la chute de l'Empire.

Avoir signalé ainsi entre les langues romanes une différence qui, portant sur un point fondamental de la grammaire, indique qu'elles s'écartent inégalement de la latinité, c'est avoir introduit dans cette étude des notions qui n'y étaient pas. Il en résulte que la formation des langues romanes n'a pas été tellement simultanée qu'on ne puisse y apercevoir deux échelons au moins. Ce grand phénomène a eu ses degrés; et la latinité, se retirant comme un fleuve qui décroît, a laissé la trace de deux étiages reconnaissables; de sorte que, outre l'histoire de leur origine dans le sein de la latinité, il y avait à considérer l'histoire d'un développement intrinsèque qui les divisât en groupes naturels. Dans ce développement, c'est la langue d'oc et la langue d'oïl, qui ont l'antécédence, contre l'opinion vulgaire qui attribuait l'antécédence à l'italien. Puis, cela établi et la perte des cas apparaissant en fait comme un terme auquel les langues romanes aboutissent, l'antécédence passe à l'italien et à l'espagnol, qui sont langues sans cas avant le français; et celui-ci, à son tour (il n'est plus question du provençal qui meurt avant d'atteindre les temps modernes), n'acquiert ce caractère que longtemps après l'italien et l'espagnol. Le diagramme de

développement du groupe roman tout entier se présente donc ainsi : la latinité qui est le type; le travail interne qui, la décomposant, donne naissance au latin moderne ou roman; la conservation de cas dans un premier sous-groupe; la perte complète des cas dans le second sous-groupe; et finalement la perte des cas dans le premier, qui de cette façon se réunit au second et devient semblable à lui. Si on réfléchit à ces faits et aux connexions qui prévalent avec tant de force dans les choses historiques, on verra qu'ils ne sont pas sans importance pour la connaissance de l'histoire littéraire des peuples romans et même de leur histoire politique, et qu'ils sont un des éléments d'une conception positive et étendue de l'histoire romane.

4. — *Du français en particulier.*

Après le groupe total des quatre langues romanes, après le groupe restreint des deux langues à cas, l'ordre de généralité décroissante conduit à considérer le français en lui-même et son histoire.

Cette histoire remonte fort haut. Nous avons des textes du dixième siècle qui prouvent dès lors l'existence du français; et un trouvère du douzième siècle, Benoît, nous apprend qu'à la fin du neuvième les Français firent en leur langue des vers satiriques à l'adresse

d'un comte de Poitiers qui s'était mal conduit dans une bataille contre les Normands. Ce sont là des preuves directes; une preuve indirecte d'une grande force, et qu'il ne faut pas oublier de signaler, est fournie par les évènements qui se passèrent en Normandie. Si, au moment où les hommes du Nord s'emparèrent de la Neustrie et s'y établirent, on avait parlé dans la Gaule du Nord un latin tel quel et non le français, la fusion des Scandinaves dans la population neustrienne créait, là, un accident particulier; et le français, se faisant dans le reste de la Gaule du Nord d'une certaine façon, se serait fait d'une autre façon en Neustrie, s'il avait eu encore à s'y faire. Or le parler neustrien est en tout point aussi français que les autres parlers provinciaux; il faut donc admettre que l'occupation scandinave trouva le français tout formé, et dès lors la supériorité de nombre du côté des Neustriens absorba les envahisseurs sans qu'il en restât à peine d'autre trace dans la langue que quelques dénominations locales.

Le neuvième siècle, et même, malgré deux courts échantillons, le dixième, sont des époques toutes dépourvues; mais ce n'en sont pas moins des époques de préparation et de dégrossissement. La preuve s'en voit dès le onzième, bien que la langue se montre encore rude, peu sûre d'elle-même et inhabile; elle s'en voit surtout au douzième où s'épanouit la fleur de la

grammaire. Alors le français a tous les caractères syntactiques qui lui sont propres, et il en fait un plein usage. Comme nous n'avons de ces hauts temps aucun livre grammatical où les règles soient systématisées et prescrites, il est probable qu'il n'y eut rien de semblable, et que dans ce cas aussi la langue se fixa d'elle-même grâce à ceux qui l'écrivirent. Voltaire dit qu'une langue est fixée quand elle a par devers elle l'usage de bons écrivains. Cette définition, en tous points, est applicable à la langue du douzième siècle. Les bons écrivains affluèrent, et il en résulta des règles ou, si l'on veut, des habitudes d'écrire auxquelles se conforma tout ce qui recevait éducation. Les hommes d'alors, qui n'eurent point la conscience réfléchie des mérites de leur langue, en eurent du moins le sentiment, par l'emploi qu'ils en tirent. Cette demi-latinité, qui avait conservé deux cas et les facilités inhérentes aux cas, se prêtait avec grâce et ampleur aux mouvements de leur esprit. Une demi-latinité n'est point une petite recommandation. On trouve dans le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*, au mot *langue*, les préjugés contradictoires qu'inspiraient alors l'ignorance et le mépris de tout le moyen âge : pour lui le latin est le type, la langue d'oïl est un jargon odieux et barbare, le français un langage corrompu sans doute, mais dans lequel les maîtres de style et la politesse

du dix-septième siècle ont remédié aux vices et aux laideurs de l'origine. Mais, si le latin est le type et si s'en écarter est tomber dans le jargon, le français moderne serait plus entaché que le français ancien, la grammaire du premier étant plus latine que la grammaire du second. La vérité est qu'il n'y a jamais jargon là où florit une riche littérature; ces deux choses s'excluent. Et pour qu'on ne croie pas à quelque dire d'une érudition complaisante qui, s'éprenant rétrospectivement des choses mortes, y découvre des beautés qui ne furent jamais connues, je rappellerai le témoignage contemporain des étrangers, pour qui la langue d'oïl eut des charmes et qui, la préférant plus d'une fois à leur propre langue, y firent des compositions. Un témoignage contemporain et étranger est décisif.

Nous sommes, depuis plusieurs siècles, habitués à considérer le français comme une langue littérairement une et dans laquelle les caractères de localité n'existent pas. Les différences locales qu'on y connait, ne servant qu'à l'usage journalier, portent la qualification de patois. Autrefois c'étaient des dialectes, c'est-à-dire des idiomes non pas seulement parlés, mais encore écrits; aucun n'avait sur l'autre une primauté qui en fît par excellence la langue commune. On comprend sans peine qu'il en avait été né-

cessairement ainsi. La reconstitution sociale qui fit le moyen âge est la féodalité; elle morcela le territoire en fiefs, et, ne laissant subsister que la suzeraineté comme unité, créa toutes sortes de souverainetés comme fractions. Ce fut ce qui soutint, non pas créa les langues locales ou dialectes; la création en remonte plus haut et est contemporaine de la création même des langues romanes; quand la puissante unité du latin disparut de la face de l'Occident, la localité se fit sentir dans les grandes régions, ce qui produisit l'italien, l'espagnol, le provençal et le français, et, dans les petites régions ou provinces, ce qui produisit les dialectes de ces langues. L'empreinte locale fut ainsi partout, vaste comme une région, moindre comme une province, toute petite comme un canton. Ce fut ensuite l'affaire des centres politiques de créer des centres de langue littéraire. Ainsi fut-il pour la France. On y reconnaît quatre dialectes principaux : le bourguignon, ou langue de l'est; celle du centre; celle de l'ouest, ou normand; celle du nord, ou picard. Chacun de ces dialectes, tout en étant de langue d'oïl, qui est le type général, a sa spécificité, de même que l'italien, l'espagnol, le provençal et le français ont la leur, tout en étant du latin altéré et modifié. Dans la distribution géographique de ces dialectes, rien n'est fortuit; un système spontané, naturel, les détermine; et, quand

il est aperçu, on aperçoit en même temps que rien n'y peut être déplacé et que les dialectes tiennent, comme les idiomes dont ils sont les parties, juste la place marquée par la loi de dégradation géographique du latin. Ceci a été amplement développé dans l'article que le deuxième de ces volumes contient sur les patois.

Dans ce qui précède, je me suis servi de termes qui pourraient faire illusion et suggérer une fausse idée. Le dialecte, langue particulière, y est opposé à la langue générale présentée comme type ; et il semblerait dès lors, ou bien que ces dialectes procèdent de ce type, ou du moins que ce type leur est coexistant et les domine; or, non-seulement il n'y a point de dérivation ou succession allant d'une langue générale au dialecte, mais encore le dialecte seul existe ; c'est nous qui, rétrospectivement et avec les dialectes, faisons un type de langue auquel nous les rapportons. Les dialectes d'une contrée, la France du Nord, par exemple, se ressemblant plus entre eux qu'ils ne ressemblent au provençal, à l'italien ou à l'espagnol, nous donnons à cette ressemblance le nom de langue française, ou, pour mieux dire, cette ressemblance fut de tout temps assez frappante pour que l'abstraction que nous faisons ait été faite et que le nom de langue française se soit de très-bonne heure imposé à tout ce qui s'écrivait

soit en normand, soit en picard, soit en langage du centre. Historiquement aussi la succession est allée des dialectes à une langue commune : la centralisation progressive du gouvernement et la création d'une capitale donnèrent l'ascendant à un des dialectes, non sans de fortes et nombreuses influences de tous les autres sur celui qui triompha.

Tel était l'état du français aux douzième et treizième siècles : partage entre des dialectes égaux de naissance et égaux en droits, et littérature riche en œuvres diverses, surtout en œuvres d'imagination et de poésie, et satisfaisant pleinement au goût non-seulement de la France mais de l'Occident tout entier. Ce n'était pourtant qu'une phase qui allait passer. Je ne parlerai pas ici de la raison extrinsèque qui, donnant la prépondérence à la royauté sur la féodalité, à l'élément général sur l'élément local, effaça les dialectes ; je parlerai seulement de la raison intrinsèque. Le résultat prouve que les langues novo-latines, allant jusqu'au bout de leur transformation, devaient perdre tous les cas ; or le français en avait conservé deux, il était donc menacé dans sa constitution intime ; et il aurait fallu des circonstances bien particulièrement favorables pour que cette organisation délicate continuât de vivre et de se développer dans un milieu qui lui devenait de plus en plus inclément. Ces circonstances ne survinrent

pas; loin de là, dans le quatorzième siècle, avec la dissolution du régime féodal, avec l'insurrection des communes et les désolations des guerres étrangères, elles furent les plus propres à favoriser la crise intestine, toujours imminente, qui devait porter la langue française au même niveau grammatical que les langues ses sœurs. Aussi est-ce la dernière moitié du quatorzième siècle et le commencement du quinzième qui furent les témoins de la suppression des cas; pendant quelque temps la langue hésite entre la tradition qui la retient et le nouveau régime qui s'empare d'elle; les cas reparaissent çà et là, tantôt bien appliqués, tantôt mal appliqués; mais, évidemment, le sentiment s'en perd, et bientôt cette parenté exceptionnelle avec la latinité, ce caractère de demi-syntaxe latine s'efface entièrement. On a, dans cet événement véritablement curieux et important, une image en petit de la dissolution qui du latin fit le français et les autres idiomes romans; on peut, là, étudier de texte en texte la désuétude qui frappe peu à peu les finales significatives. Ce qui, dans le passage du latin au roman, n'est pas consigné dans les monuments écrits, puisque rien d'écrit en langue vulgaire ne remonte aussi haut, est ici, dans le passage du français ancien au français moderne, consigné dans les livres et les pièces qui émanent de la période de transformation. Cette révolution

secondaire est diminutive sans doute, mais elle est pleinement de même nature. Des deux côtés, on constate des manquements contre une grammaire qui s'oublie et des conformités à une grammaire qui commence et qui n'a encore qu'une autorité naissante ; à ce point de vue, la langue de la fin du quatorzième siècle et du quinzième, qui déplait par la confusion des formes, par l'inintelligence des finales et par les irrégularités, devient objet d'étude, à l'effet de comprendre non-seulement ce qui advint alors, mais aussi ce qui advint anciennement dans une période plus obscure, dans un changement plus radical.

Il ne faut pas borner la comparaison à la désorganisation, il faut l'étendre à la réorganisation. Si une vitalité puissante, qui de cet événement faisait une transformation, non une dissolution, n'avait pas animé le corps qui subissait dans la langue un aussi grand trouble, les ruines grammaticales se seraient amoncelées, et le vieux français, au lieu de se changer en français moderne, se serait évanoui en patois. Ceci n'est point une hypothèse ; l'exemple est à côté ; la langue d'oc, qui était, comme la langue d'oïl, à deux cas, a, elle aussi, changé de grammaire ; du moins c'est ce qu'on voit dans les patois qui lui ont succédé ; mais elle a en même temps changé sa brillante existence contre les obscures fonctions d'un parler provincial :

la vitalité fit défaut à cette société qui, durant son autonomie féodale, avait eu de si heureux destins, et dont la littérature s'était fait écouter de tout l'Occident; l'absorption politique que les circonstances amenèrent ne permit aucune transformation ultérieure, et mit fin à l'histoire de la langue d'oc. Il n'en fut pas de même du français; les circonstances lui préparaient une plus longue histoire, une histoire de durée jusqu'à présent indéfinie, et dès lors il se régularisa dans les conditions qui lui étaient faites. Entre la double finale que les deux cas assignaient à chaque mot, il choisit celle qui lui convint le mieux; il oublia la vieille syntaxe, apprit la nouvelle; et, dès le seizième siècle, il reparut dans la lice, prêt à suffire à toutes les exigences de la poésie et de l'imagination.

Le mot d'histoire appliqué à une langue n'est point une expression métaphysique et à laquelle un sens conventionnel soit attribué pour s'entendre. L'essence de l'histoire est beaucoup moins dans des événements qui se passent, que dans des mutations qui s'enchaînent. Ici, quoi de plus enchaîné, quoi de plus régulier, quoi de plus historique que les mutations qui viennent d'être signalées? D'abord c'est la phase de formation latente et de végétation; le latin, comme un grand arbre dont le tronc est frappé de mort, se dépouille peu à peu de ses feuilles et de ses rameaux;

mais l'inclémence mortelle n'en atteint pas les racines plongées dans le sol ; de ces racines il sort des rejetons vigoureux, qui, vienne le temps, seront des arbres. Ce temps arrive : et le français, pour ne parler que de lui, est en pleine séve et vigueur au douzième siècle. Vus à longue distance, les siècles ne paraissent plus que des moments ; et en effet ce moment, malgré le nombre des productions, malgré la fortune dont elles jouissent, passe rapidement ; et l'âge de la décadence succède. La décadence pour une langue, c'est la confusion de sa grammaire et l'emploi, dans un système qui commence, de formes qui appartiennent à un système finissant. Un tel spectacle de décadence se présente dans l'âge intermédiaire, entre la régularité archaïque des hauts temps et la régularité moderne des temps postérieurs. Mais le désordre s'arrête, la confusion se démêle ; ce n'est point pour ou contre le système de la vieille langue qu'on agit ; ce système, on ne le connaît plus, il a péri sans retour dans la transition : c'est contre l'anarchie d'interrègne entre la ruine de cet ancien pouvoir et l'établissement d'un nouveau pouvoir grammatical. Au quinzième siècle l'interrègne a cessé, l'anarchie est vaincue, et le français moderne entre dans sa pleine existence. Donc dans cette longue histoire est un nœud qui la partage naturellement en deux périodes ; en l'une la langue est ar-

chaïque et a deux cas; en l'autre elle est moderne et n'en a pas.

Ainsi à côté du changement qui désorganise, et qui, s'il agissait seul, ne laisserait que des débris sans rapport et sans cohésion, est un autre changement qui organise, et qui, s'emparant de ces débris, leur inspire un souffle de vie. J'insiste sur ce point; car la considération s'en étend bien au delà de la langue, elle atteint toutes les choses sociales et politiques; seulement, dans la langue, elle est apparente, et le degré de désorganisation et de réorganisation est coté par les textes et les formes qui en sont autant d'échantillons successifs. Il n'est pas besoin, comme dans les institutions, d'une interprétation qui fasse voir comment ce qui cesse d'avoir vie politique est remplacé grâce à un travail de croissance et de vivification, quand toutefois il y a vivification et croissance, car je ne veux pas dire que tous les ordres sociaux en soient susceptibles; j'irais beaucoup au delà des faits et de ma pensée; il est des sociétés en qui cette vertu de croissance, ou n'existe pas de soi ou est étouffée par les circonstances. Voyez l'empire ottoman; depuis plusieurs siècles, la croissance et la vivification n'y ont plus de part; le travail de désorganisation y est seul actif, et la réorganisation n'y est plus possible que par une influence directe ou indirecte de l'Oc-

cident. Mais, dans l'histoire désormais longue et toujours enchaînée que l'on parcourt depuis la civilisation grecque jusqu'à la nôtre, à toutes les époques favorables ou inclémentes, la vertu qui répare, et qui de l'existence antécédente tire une existence plus développée, s'exerce avec une pleine vigueur; l'ascendant s'en maintient, et quand la Grèce subjugue par les forces de l'esprit Rome victorieuse par les forces du corps, et quand Rome à son tour laisse échapper son sceptre, et quand le système féodal se dissout et quand les révolutions modernes commencent. Ce sont là de grandes choses historiques, bien complexes et de difficile analyse; mais une petite chose, petite par rapport à l'ensemble, je veux dire la langue, nous offre cette analyse toute exécutée et accomplie; et celui qui prendra la loupe philologique verra, comme dans un laboratoire de physiologiste, les expériences se faire et les phénomènes s'expliquer.

Les langues, étant des organismes, ont un principe interne qui, indépendamment des circonstances externes, en commande les modifications. Ceci me permet d'ajouter un trait à la définition qu'au début j'ai donnée de l'histoire des langues et d'en déterminer le sens plus précisément que je n'aurais pu faire alors. Employant un terme qui depuis longtemps s'est étendu du domaine médical dans la langue commune, et qui,

en raison même de son origine en ce domaine, convient particulièrement là où il s'agit d'organisme, je dirai que les langues ont des *crises*, primaires ou secondaires, grandes ou petites. J'en signale d'abord ici deux primaires ou grandes, c'est celle qui du latin a fait les langues romanes et celle qui du français ancien a fait le français moderne. Dans ces deux cas principaux, le phénomène est tellement éclatant, que la lumière s'en projette sur le cours subséquent de la langue, et fait comprendre que ce qui se passe là en grand se passe en petit dans des mutations moins profondes, mais réelles aussi et effectives. Dès lors on aperçoit deux crises secondaires, celle qui adapta la langue du seizième siècle à la pensée et à la sensibilité du dix-septième, et celle qui de nos jours, au dix-neuvième, exerce sur notre langage une influence énergiquement néologique.

Maintenant, qu'est en soi une pareille crise? Comment faut-il la concevoir? comment se fait-il qu'elle arrive et pourquoi la langue une fois fixée ne persiste-t-elle pas, satisfaisant aux hommes futurs, comme elle a satisfait aux hommes passés? Poser cette question c'est faire un pas et aller du fait tel qu'il est aux conditions qui le déterminent. Je définirai donc la crise de langue un désaccord que le temps amène entre la langue fixée par l'usage et par l'écriture en un

certain moment et l'esprit des hommes qui la parlent et dont les modes de comprendre et de sentir changent incessamment. Ainsi, au début de la période romane, quant au latin, sans parler de la langueur qui le saisit après son époque classique et qui ne fut secouée un moment que par le néologisme chrétien, il est évident qu'il se trouva dans le désaccord dont je parle; le christianisme établi, les barbares mêlés ou maîtres dans la population, et la féodalité s'organisant ne permettaient plus que cette langue se conservât dans son intégrité; l'esprit du monde étant changé, l'esprit de la langue changea; un immense néologisme prévalut; il est vrai que la gravité des circonstances sociales accrut la gravité des sacrifices, mais une part de sacrifices était inévitable, comme une part de renovation. De même au quatorzième siècle pour le français en particulier. Alors les événements étaient très-considérables, je ne parle pas des guerres ou batailles, ni des poursuites politiques, je parle des événements sociaux, de ceux qui ruinaient l'ordre féodal. Là encore un désaccord existe entre la langue fixée par le douzième siècle et l'esprit des hommes; un raccord devient nécessaire, et ce raccord est le français moderne. De la même façon se fit la langue du dix-septième siècle; les guerres de religion finies, la puissance royale accrue, la cour établie ainsi que les

cercles des beaux esprits, le mode de penser et de sentir rendit conforme à soi le mode de parler; de là ces modifications louées comme pureté, blâmées aussi comme restrictions à une liberté qui n'était pas sans mérite. Mais, quoi qu'il en soit de ces louanges et de ces regrets, l'élégance et la règle prévalaient, s'imposaient, et la langue en reçut l'empreinte. Ce fut une crise encore, c'est-à-dire un désaccord entre la pensée changeante et la langue fixée qui, de nos jours, provoquant toutes sortes d'ébullitions, a fini par modifier la tradition. Blâmé ou loué, le style de nos temps diffère de celui des classiques; bien des éléments ont été refondus, un notable déplacement de locutions et de mots s'est opéré; ce qui se disait ne se dit plus ou ne se dit guère; on dit ce qui ne se disait pas, mais aussi que de choses ont passé sur la langue! Les révolutions, les sciences, l'histoire, les fusions de peuples, les littératures étrangères, n'avaient pas laissé la pensée commune dans le point marqué par un tout autre état de société et d'esprit. Dans la langue le phénoméne n'est pas autre que dans les institutions politiques. La langue est une sorte d'institution se fixant par toutes les conditions qui fixent un état social. Mais ce qui est fixé est immobile, et ce qui fixa est mobile. De là les nécessités qui interviennent de temps à autre pour rétablir un accord qui ne peut jamais rester bien

longtemps détruit. L'auteur de l'*Art poétique* des Latins a dit que la déchéance frapperait ce qui est présentement en honneur, et que l'honneur reviendrait à ce qui est en dechéance. Il fut trompé par cette antithèse et par la vue imparfaite qu'on avait alors du cours des choses humaines. La déchéance vient à ce qui fut en honneur, sans que l'honneur revienne à ce qui fut en déchéance ; ce sont des dépouilles rejetées pour n'être plus reprises. Mais il est vrai que la tradition demeure au milieu de tous les changements, et que par elle la langue tient aux plus hautes antiquités de la race humaine, pendant que la rénovation effeuille incessamment les rameaux du tronc vénérable.

5. — *Conclusion.*

On a remarqué depuis longtemps que le développement littéraire des nations dépend étroitement de leur état social et des phases successives de leur civilisation. Il faut maintenant ajouter une dépendance de plus, celle qui appartient à la langue, celle que l'outil a nécessairement sur l'œuvre produite. De quelque façon que l'on se représente la cause des phases littéraires, il ne sera indifférent ni à leur caractère, ni à leur évolution, que la langue ait été dans tel ou tel état, embryonaire ou développée, en un moment de crise ou fixée. Une analyse attentive vérifiera ces connexions

dans le long parcours des huit ou neuf siècles de production qui font l'histoire de notre langue. On peut en résumer ainsi les points principaux :

L'origine, comme celles des autres langues romanes, en est cachée au sein des premiers siècles qui suivent l'invasion et l'établissement des barbares sur le territoire romain. La latinité, telle qu'on la voit à la fin de l'empire, marchait manifestement vers un changement profond ; l'immixtion germanique rendit cette rénovation moins régulière qu'elle n'eût été; mais moins de régularité ne change rien au fond; et, quand même la dissolution de l'empire eût été latine, non barbare, faite par les gens du sol, non par les étrangers, des langues novo-latines ne s'en fussent pas moins produites. Cela montre la connexion entre l'idiome qui s'éteignait et les idiomes qui naissaient et lie l'histoire des langues nouvelles à l'histoire de la langue ancienne.

Le français ne rejeta pas d'abord complétement les cas du latin; sur les six, il en conserva deux, le nominatif et le régime. Ce caractère, qu'il partage avec le provençal et qui n'appartient ni à l'espagnol ni à l'italien, constitue un degré très-digne d'être noté dans l'évolution qui engendra les langues modernes au sein de la latinité.

Il n'y a aucune erreur à reporter au onzième siècle

les premières compositions en langue française. Ainsi, en comptant le siècle où nous sommes, voilà neuf siècles sans interruption pendant lesquels cette langue sert à l'expression écrite de la pensée; une aussi haute antiquité est contemporaine de l'origine des choses modernes, alors que, Rome définitivement écartée, les barbares définitivement classés, l'ère féodale commence; ce qui est le vrai point de partage d'avec l'antiquité.

A cette haute époque, de même qu'il n'y a pas dans la demi-latinité une langue commune qui soit l'origine de l'italien, de l'espagnol, du provençal et du français, de même, dans le français, il n'y a pas une langue commune qui soit l'origine des différents parlers provinciaux. Tout se forme par voie de régions et de dialectes. Ce n'est point une langue centrale qui donne naissance aux dialectes; ce sont les dialectes qui donnent naissance à la langue centrale. Alors les dialectes ont tout autant d'autorité l'un que l'autre; chaque homme écrit comme il parle dans l'idiome de sa province. Cela, dans la langue, représente exactement les circonstances féodales.

Au quatorzième siècle un grand changement s'opère, le français laisse tomber les deux cas qu'il avait jusqu'alors retenus de la latinité, et se fait semblable à l'espagnol et à l'italien. On peut dire qu'alors il devient

vraiment moderne ; l'exception latine et archaïque qu'il présentait disparaît, la syntaxe se modifie ; et les constructions analytiques remplacent les constructions synthétiques qui dépendaient de l'usage des deux cas.

Le quatorzième siècle est aussi le témoin d'un grand changement, moins dans les formes grammaticales que dans l'état politique de la langue, si l'on me permet cette expression. Les dialectes perdent leur autorité et descendent au rang de patois ; sur leurs débris se forme une langue centrale et littéraire, hors de laquelle on ne peut plus écrire et s'adresser au pays tout entier.

C'est donc sans cas et sans dialectes que la langue française franchit le quinzième siècle, le seizième et arrive au dix-septième. Là, elle reçoit de la part d'une société élégante et de beaux génies quelque chose d'achevé, et pendant quelque temps on la croit fixée.

Mais une langue n'est ni ne peut être jamais fixée. La production des nouvelles choses et l'usure des anciennes ne le permettent pas, et un nécessaire néologisme de mots et de tournures qu'il faudrait seulement raccorder avec la tradition se manifeste clairement dans le dix-neuvième siècle.

Telles sont les phases de cette longue histoire de neuf siècles, tout y est enchaîné, tout s'y succède par voie de filiation. Les modifications qui surviennent sont produites par des causes organiques inhérentes à

l'esprit des hommes qui parlent la langue et à cette langue qui est parlée par eux. Les perturbations extrinsèques, qui sont effectives sans doute, n'ont qu'une action restreinte et n'empêchent pas les événements grammaticaux de se produire. Les événements grammaticaux; ce mot n'échappe pas à mon insu de ma plume, il sera la conclusion de cette introduction, car il rappelle que les langues ont des événements, que ces événements en font l'histoire, et qu'ils se lient de toutes les façons au développement social, politique, littéraire des peuples.

HISTOIRE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

I

DE L'ÉTYMOLOGIE ET DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

DE LA GRAMMAIRE ANCIENNE ET DES RÈGLES POUR CORRIGER LES VIEUX TEXTES EN LANGUE D'OÏL.

Un titre a été nécessaire pour faire saisir l'enchaînement des différentes parties du travail qui va suivre et qui, ne comprenant pas moins de douze articles, a pour texte cinq ouvrages[1]. Sans doute ces ouvrages y

[1] 1° LEXICON ETYMOLOGICUM LINGUARUM ROMANARUM, ITALICÆ, HISPANICÆ, GALLICÆ, par Friederich Diez. Bonn, A. Marcus, 1853, 1 vol. in-8.

2° LA LANGUE FRANÇAISE DANS SES RAPPORTS AVEC LE SANSCRIT ET AVEC LES AUTRES LANGUES INDO-EUROPÉENNES, par Louis Delatre. Paris, Didot, 1854, t. Ier, in-8.

3° GRAMMAIRE DE LA LANGUE D'OIL, *ou grammaire des dialectes français aux douzième et treizième siècles, suivie d'un glossaire contenant tous les mots de l'ancienne langue qui se trouvent dans l'ouvrage*, par G. F. Burguy. Berlin, F. Schneider, t. Ier, 1853; t. II, 1854.

4° GUILLAUME D'ORANGE, *Chansons de geste des onzième et douzième siècles, publiées pour la première fois et dédiées à S. M. Guillaume III, roi des Pays Bas*, par M. W. J. A. Jonkbloet, professeur à la Faculté de Groningue. La Haye, Nyhoff, 1854, 2 vol. in-8.

5° ALTFRANZŒSISCHE LIEDER, etc. (*Chansons en vieux français, corri-*

sont analysés et examinés ; mais par ces analyses et par ces examens se constitue un fond général, suffisamment indiqué et caractérisé par ce titre : à savoir l'étymologie, l'ancienne grammaire, et la correction des vieux textes en langue d'oïl. D'ailleurs, de brefs sommaires, accompagnant chaque article, noteront ce qui y est renfermé en particulier.

I

Sommaire du premier article (*Journal des Savants*) avril 1855. — Cet article est destiné à des remarques générales sur l'étude de la langue française ancienne ou langue d'oïl. La langue d'oïl, celle de la Provence ou langue d'oc, l'italien et l'espagnol sont des langues sœurs qui ont été produites parallèlement par la décomposition du latin. Cette formation a suivi, sur une aussi vaste étendue de pays, des procédés tout à fait analogues ; analogies dont l'étendue et la régularité écartent les préjugés traditionnels sur la barbarie qu'on y suppose. Importance d'étudier en un temps historique, comme on le peut ici, la formation d'une langue. Grammaire de la langue ancienne ; elle a des cas ; elle est plus régulière et plus analogue que celle du français moderne. Rôle que l'accent latin joue dans l'étude de l'étymologie. Formation des vers, non d'après le principe classique de la quantité qui est abandonné, mais d'après celui de l'accent. Ce qui éclate à cette haute période, c'est, d'une part, la force de production qui crée une langue et une poésie adaptées aux nouvelles circonstances, et, d'autre part, la généralité et la régularité de ce travail qui étend ses procédés sur l'Italie, l'Espagne et la Gaule.

Il fut un temps, notamment au dix-septième siècle, où les monuments anciens de notre idiome étaient tombés dans l'oubli le plus profond. Sous la forte impulsion de la Renaissance, et dans l'orgueil légitime

gées et expliquées, auxquelles des comparaisons avec les chansons en provençal, en vieil italien et en haut-allemand du moyen âge, et un glossaire en vieux français sont joints), par Ed. Mätzner. Berlin, Dümmler, 1853, 1 vol. in-8.

inspiré par les chefs-d'œuvre qui succédèrent, on renonça sans peine à se croire issu du moyen âge, et l'on préféra pour aïeux les admirables modèles de Rome et de la Grèce. La conscience se serait révoltée si, dans l'ordre religieux, la descendance eût été rattachée aux idolâtres, qui avaient persécuté l'Église naissante, et que l'Église triomphante avait anathématisés ; mais l'esprit ne se serait guère moins révolté si, dans l'ordre littéraire et scientifique, la filiation eût été comptée à partir du moyen âge. De la sorte, on scindait le développement total : une part en était rapportée, comme cela devait être, à la tradition non interrompue des âges intermédiaires ; l'autre part était ramenée à des origines plus lointaines, sans égard pour un passé dont on croyait n'avoir aucun compte à tenir. Toutefois, malgré ce dédain oublieux, rien ne pouvait effacer une trace ineffaçable du travail antérieur ; c'était la langue qu'alors on parlait et que nous parlons encore. Celle-là, du moins, émanait, sans aucun doute, de cette période de confusion et d'obscurité de laquelle on détournait le regard, mais où, manifestement, les choses nouvelles s'étaient préparées et commencées. Il faut bien confesser que notre idiome et celui des Provençaux, ainsi que l'italien et l'espagnol, sont une transformation, une corruption, si l'on veut, du latin. De ce côté, nous tenons étroitement à notre souche, et, pour me servir du langage du poëte,

. . . documenta damus qua simus origine nati.

Mais peut-être cette origine n'est-elle pas tant à dédaigner, et peut-être y a-t-il lieu de constater, dans ce

renouvellement, plus d'ordre et de régularité qu'on ne le suppose d'ordinaire; tout au moins, il est impossible de n'être pas singulièrement frappé de la grandeur du phénomène. Le latin, par les armes, par l'administration, par les lettres, s'était emparé de l'Italie, où il était né dans un coin, de l'Espagne et de la Gaule; au delà de ce domaine, il avait échoué, n'entamant ni la Grèce ni l'Asie, ne faisant quelques progrès en Afrique que pour en être chassé, et n'ayant pas eu le temps de s'imposer à la Bretagne. Mais, dans les deux péninsules et dans le pays entre les Alpes et le Rhin, il fut pleinement vainqueur des idiomes nationaux. Il supplanta le grec dans la Grande-Grèce, l'étrusque dans l'Étrurie, le gaulois dans la Gaule cisalpine; des trois langues que César signale dans la Gaule transalpine, il ne laissa subsister que l'armoricain, relégué en un coin sur le bord de la mer, comme il ne laissa, en Espagne, de l'ibérien que le basque, retiré sur les deux versants des Pyrénées. Ce fut une œuvre immense d'assimilation qui ne devait plus se défaire, quelque fragile qu'elle pût paraître, quelque violents que fussent les assauts qui allaient survenir. Et ils ne tardèrent pas : à peine était-elle achevée que commença la ruine prévue par Tacite, quand, s'apercevant que les destins de l'empire allaient à leur déclin, il souhaitait que, pour le salut de Rome, la discorde fût éternelle entre les peuplades germaniques. Les barbares s'épandirent sur la Gaule, sur l'Italie, sur l'Espagne, apportant tous les dialectes qui se parlaient au delà du Rhin. Et pourtant le tronc latin résista ; et, lorsqu'une influence plus favorable eut remplacé ce

hiver qui avait dispersé au loin tout l'honneur du feuillage, il se couvrit peu à peu de fleurs et de fruits. Ses racines même s'enfoncèrent plus profondément dans le sol, et, d'exotique qu'il était pour l'Espagne et pour la Gaule, il devint finalement acclimaté et indigène.

Avant toute donnée sur ce grand événement, on aurait pu facilement supposer que l'irrégularité fut extrême, et que le hasard seul se chargea de déterminer les nouvelles langues qui naissaient. Comment croire que des éléments aussi désordonnés reconnaîtraient jamais quelque ordre? C'étaient, ce semble, les atomes d'Épicure lancés dans l'espace vide, sans grande chance de se rencontrer et d'entrer en des combinaisons générales. Ici s'établissaient les Ostrogoths, là les Visigoths et les Suèves, plus loin les Bourguignons, ailleurs les Francs. Ils campaient sur des terres qui n'étaient pas plus semblables qu'eux-mêmes; la Gaule, l'Espagne, l'Italie conservaient des marques de leur individualité, ne fût-ce que par le climat, les productions naturelles et les races d'hommes. En cet état, il semblait que les tendances anarchiques, en fait de langage, ne devaient avoir aucun terme; il semblait que la langue allait se décomposer de mille manières, et que, quand enfin la crise serait passée, il y aurait autant de systèmes que de villages, que de villes, que de populations. En d'autres termes, les déclinaisons des noms, les conjugaisons des verbes, les formations des adverbes, les règles de la syntaxe étaient menacées de prendre toutes sortes de directions; et pourtant il n'en fut rien : les influences dispersives ne prévalurent

pas. Grand fait qui montre, même en une telle perturbation, que les conditions antécédentes d'une société, et surtout d'une vaste société, ont une force coercitive qui pose des limites, resserre les écarts et détermine le sens des mutations inévitables.

Au moindre coup d'œil jeté sur les quatre principales langues romanes, on en découvre les analogies intimes et profondes. Non-seulement elles firent leur fond du vocabulaire latin et de la grammaire latine ; ce qui prouve que, quant à la langue, la situation fut assez dominée pour qu'en Italie, en Espagne, en Provence et en France, ce vocabulaire et cette grammaire aient imprimé leur cachet ; mais la conformité ne s'arrête pas là, et, pénétrant plus loin, elle se marque même dans ce qui s'écarte du latin et dans les innovations auxquelles le nouveau parler est contraint. Ainsi la plupart des mots germains qui ont été incorporés ont passé simultanément dans les quatre langues. *Helm* a donné le français *haume*, le provençal *elme*, l'italien *elmo*, l'espagnol *yelmo ; brand* a donné l'ancien français *brand*, épée (d'où *brandir*), le provençal *bran*, l'italien *brando* (il manque en espagnol) ; *war* a donné *guerre*, provençal et italien *guerra*, espagnol *guerra* ou *gerra ; schmelzen* a donné *émail*, provençal *esmaut*, italien, *smalto*, espagnol *esmalte ; schnell*, rapide, a donné ancien français et provençal, *isnel*, italien *snello* (manque en espagnol) ; *hring*, cercle, a donné *harangue*, provençal *arengua*, italien *aringa*, espagnol *arenga ; herberge* a donné *auberge*, provençal *alberc*, italien *albergo*, espagnol *albergue*. Je m'arrête à ce petit nombre d'exemples, mais on n'a qu'à poursuivre cette recher-

che, et l'on verra que la plupart des mots tudesques qui ont passé le Rhin sont communs souvent aux quatre langues, ou bien à trois, ou bien à deux, et que rarement ils n'appartiennent qu'à une seule d'entre elles. Cette tendance à la conformité s'observe ailleurs que dans les emprunts faits à l'allemand. Le latin n'est pas toujours entré, si je puis ainsi parler, tout droit dans les langues romanes, et plus d'une fois c'est avec un sens détourné qu'il s'y est impatronisé. Il y avait, dans la langue de la cuisine, *ficatum* signifiant un foie d'oie engraissée avec des figues; eh bien, pour les quatre langues sœurs, ce mot, perdant ce qu'il avait de spécial et s'ennoblissant, a pris la place de *jecur*, sous la forme de *foie*, provençal *fetge*, italien *fegato*, espagnol *higado*. *Calumniari* signifiait, dans la bonne latinité, chicaner en justice, accuser à tort; dans la basse latinité primitive, qui paraît l'intermédiaire entre le latin et les langues romanes, il a pris le sens de provoquer : en vieux français, *chalenger*, perdu pour le français moderne, mais conservé dans l'anglais, qui a hérité de plus d'un de nos anciens mots, *to challenge;* en provençal, *calonjar;* en vieil italien, *calognare;* en vieil espagnol, *calonjar*. *Talentum*, qui voulait dire un poids, une certaine somme d'argent, avait déjà chez Fortunat le sens de quantité; dans les langues romanes, *talent*, *talen*, *talento*, *talante*, ont signifié désir, volonté, sens aujourd'hui modifiés dans quelques-unes. Je sais que l'étymologie de *talent* est controversée, que quelques-uns le tirent de θέλειν, à quoi répugne la forme du mot, et que d'autres le font venir du celtique *toil*, vo-

lonté. Quoi qu'il en soit, ce mot n'en est pas moins commun aux quatre langues, et cette communauté est une raison pour admettre une dérivation plutôt latine que celtique.

C'est grâce à ces tendances connexes que l'article, qui s'est introduit dans les quatre langues romanes, a été, dans toutes, tiré du pronom latin *ille*. De la même façon, dans aucune, le neutre n'a subsisté, et elles se sont réduites au masculin et au féminin. La conjugaison, en ce qu'elle a de dissemblable de la conjugaison latine, est également caractéristique; toutes quatre ont ce temps passé qui est composé du participe passif avec le verbe avoir : *j'ai aimé*, *ai amat*, *ho amato*, *he amado*. Le conditionnel, qui manque au latin, existe dans toutes les quatre : *j'aimerais*, *amaria*, *amerei*, *amara* ou *amaria*. Je termine ces exemples par une concordance véritablement frappante, c'est celle de l'adverbe. L'adverbe latin ne suggéra rien qui convînt; la terminaison en *e*, comme *male*, ou en *ter*, comme *prudenter*, ne trouva pas à se placer, sans doute parce que, le sens de ces désinences étant complètement perdu, l'oreille et l'esprit cherchèrent quelque chose de plus significatif. C'est le mot *mens* qui, dans les quatre langues, se transformant en suffixe purement grammatical, est devenu la base de l'adverbe, et comme *mens* est du féminin, toutes quatre ont observé l'accord de l'adjectif avec ce substantif ainsi employé. D'après cette règle, ont été formés : les adverbes français *chèrement*, *hardiement*, *outréement* (je cite les vieux mots, parce qu'ils sont réguliers; j'expliquerai plus bas en quoi et comment certains adverbes mo-

dernes se sont altérés); les adverbes provençaux *caramen*, *arditamen;* les adverbes italiens *caramente*, *arditamente;* les adverbes espagnols *caramente*, *friamente*. On le voit, nulle anomalie ne se présente; dans la vaste étendue où le latin se décomposait et où les langues nouvelles se faisaient, le mot *mens* s'est combiné en adverbe et a régulièrement commandé l'accord avec son adjectif.

A mon avis, on ne peut étudier trop minutieusement le travail de transformation qui s'est opéré alors. Sans parler du provençal, qui est déjà une langue morte, ou du moins une langue réduite à l'état de patois, l'italien, le français et l'espagnol comptent bien des siècles d'existence, règnent sur des populations nombreuses, et ont produit de merveilleux chefs-d'œuvre. Eh bien! tout cela est né dans une époque dont les limites sont déterminées; tout cela s'est fait d'une langue antérieure qui se défaisait; tout cela appartient à un temps pleinement historique, que ne voilent pas les ténèbres d'une longue antiquité; tout cela est dû à l'intervention de causes que j'appellerai historiques, puisqu'elles ont dépendu de l'état des nations romanes et des envahisseurs germains. C'est donc le cas le plus favorable où l'on puisse rechercher le mode de formation de ces grands instruments de la vie commune, de la pensée, de la civilisation, les langues. Plus on pénétrera ce mécanisme, quant aux idiomes romans, plus on fortifiera la chaîne des inductions, quant aux langues dont elles émanent et qui se perdent dans l'âge anté-historique. Il faut donc chasser, s'il en reste quelque trace, l'opinion qui jadis délais-

sait cette étude, comme relative à une barbarie grossière. Je crois que le mot de barbarie est impropre pour caractériser le phénomène. Je l'appellerai décomposition, ce qui concilie, en l'expliquant, le désaccord des jugements. Cette décomposition, comme tous les mouvements intestins de ce genre, a son côté repoussant; et, quand on voit ce noble et sévère latin dépouillé de ses cas, altéré dans ses formes, ruiné dans sa syntaxe, l'esprit est désagréablement affecté par le spectacle de ces éléments morts et dissociés. Mais on ne doit pas pour cela négliger l'autre phase, c'est-à-dire la recomposition qui se fait simultanément, et qui tire de ces débris une nouvelle vie et de nouveaux destins.

Ceci est comparable aux formations géologiques pour l'étendue et la régularité. Ce ne sont pas des amas çà et là disséminés par l'action turbulente et saccadée de mille courants variables; mais ce sont des dépôts produits par l'action lente et uniforme de vastes mers et de grands lacs. Étant établi que des causes constantes de décomposition et de recomposition sont intervenues, il n'y a pas plus, en général, de place pour le caprice que pour la barbarie, si barbarie est synonyme de barbarisme. Ces deux conditions sont incompatibles; qui reconnaît l'une écarte l'autre. Il est bien vrai que le latin, à cette époque de décadence, devient barbare, car il devient en désaccord avec ses propres règles et ses analogies intimes. Mais il n'est pas vrai que la nouvelle langue qui se dégage soit entachée de ce vice, car elle se fait ses règles, sa grammaire, ses analogies, tellement puissantes, que, ainsi

que je l'ai dit, elles s'étendent sur d'immenses régions; ces irrégularités, qu'elle pourra dissimuler plus tard sous l'éclat véritable d'une heureuse culture, elle les contractera quand, dans le cours du temps, elle oubliera çà et là l'esprit qui présidait à sa naissance.

Dans cette succession d'un idiome à un autre, on a un exemple instructif de la filiation qui s'applique à toute chose dans le domaine de l'histoire. De même qu'ici une portion des mots et de leurs flexions devient inutile et meurt, tandis que le reste se prolonge et fructifie, de même, dans l'ensemble des institutions sociales, une part se déforme et se détruit, une autre part se modifie et se transmet vivante et agissante. L'interruption n'est nulle part, la filiation est partout. Au temps qui nous occupe, ce qui ruina le latin, ce fut que la signification des cas se perdit parmi les populations; ce qui fonda les langues romanes, ce fut qu'il fallut suppléer à cette lacune. Le génie des temps nouveaux ne faillit pas à son office; et, sous l'impulsion du génie ancien dont il avait l'héritage, sous la pression des circonstances qui s'imposaient, il sut, nous pouvons le dire, nous qui lui devons ce que nous sommes, il sut :

Signatam præsente nota procudere linguam,

si l'on me permet de détourner ainsi le vers d'Horace.

D'après une opinion fort accréditée dans le dix-septième siècle, on voulait que les mots français vinssent des mots italiens correspondants, comme si sans doute l'Espagne, le pays d'Oc et le pays d'Oïl avaient été des terres barbares où le nouveau latin

eût pénétré comme avait fait l'ancien. Cette opinion est, de tout point, erronée. Il y a entre ces idiomes non pas un rapport de filiation, mais un rapport de confraternité. Toutes ces formations sont contemporaines, semblables par le fond et par les tendances, différentes par les conditions locales. A un certain point de vue, on peut considérer l'italien, l'espagnol, le provençal et le français comme quatre grands dialectes qui ont reçu leurs caractères spécifiques par l'empreinte des lieux, des circonstances et des antécédents. Puis, au-dessous de ce premier étage, viennent les dialectes secondaires, qui se comportent aussi à l'égard de chacune des quatre langues comme autant de productions simultanées, mais qui présentent leurs particularités dans un champ beaucoup plus rétréci. Il ne s'agit plus de vastes régions soumises tout entières à un régime qui, le même dans son ensemble, ne reconnaît pour limites que de hautes montagnes ou des fleuves profonds; ce sont seulement des provinces aussi bien en philologie qu'en géographie. Enfin on peut poursuivre cette division jusqu'au bout et aller aux plus petites circonscriptions où ne cessent pas de s'unir, tout en se combattant, la généralité régulatrice due au système et la diversité dialectique due aux influences locales. La langue d'Oïl (car c'est d'elle surtout que je parle) compte trois dialectes principaux, le français proprement dit, le picard et le normand. Le français, qui appartient à l'Ile-de-France et qu'on peut prendre pour type, puisque en somme c'est celui qui a prévalu malgré des immixtions non petites, se distingue par la diphthongue oi : *roi*, *roïne*, *estroit*, *espois*,

il lisoit, *que je soie*, etc. Le picard change le *ch* en *k*, *un cat*, *un kemin*, *une kose*; il confond l'article féminin avec l'article masculin, disant *le femme*, *le maison*; c'est de là que viennent, par apocope moderne, plusieurs noms propres, *Delpierre*, *Delfosse*, qui se disent en français *de la Pierre*, *de la Fosse*. Le normand, au lieu de *oi*, met *ei* : *que je seie*, *rei*, *reïne*, *estreit*, *espeis*, *il liseit*, etc.; de plus il conjugue l'imparfait de la première conjugaison autrement, disant *j'amowe*, *tu amowes*, *il amot*, au lieu de *j'amoies*, *tu amoies*, *il amoit*. On voit tout de suite combien d'emprunts le français définitif a fait aux autres dialectes. Ainsi la prononciation normande a triomphé pour les imparfaits, et non l'influence italienne, ce que prétendait H. Estienne. C'est encore la prononciation normande qui l'a emporté dans *reine*, dans *épais*, dans *créance*, à côté de *croyance*; elle a failli l'emporter dans *étroit*, témoin La Fontaine.

> Voyez-vous ces cases étraites,
> Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés?
> Je me suis proposé d'en faire vos retraites.
> (III, 8.)

Et ailleurs :

> Damoiselle belette, au corps long et fluet,
> Entra dans un grenier par un trou fort étrait.
> (III, 17.)

La langue moderne s'est servie quelquefois de ces différences dialectiques pour établir des nuances en un même mot; bien que *attaquer* ne soit que la prononciation picarde de *attacher*, pourtant deux significations ont été réparties entre eux.

liabe; mais *abbatem* avait l'accent sur *ba*, de là *l'abé; latro* avait l'accent sur *la*, de là *lerre;* mais *latronem* l'avait sur *tro*, de là *larron*. La syllabe muette en français est celle qui n'a pas l'accent en latin : c'était donc une erreur d'écrire, comme on a fait en quelques éditions, *enfès*, *abès ;* car, en prononçant ainsi, on rend impossible l'explication des formes dont il s'agit. Les noms latins en *ator*, qui, dans la langue moderne, sont en *eur*, ont, dans la langue ancienne, un cas pour le sujet et un pour le régime : *donere*, sujet, *doneor*, régime, aujourd'hui *donneur; baillere*, sujet, *bailleor*, régime, aujourd'hui *bailleur; jonglere*, sujet, *jongleor*, régime, aujourd'hui *jongleur*. On a dit qu'ici s'était fait sentir une influence celtique, et que la terminaison *ere* du vieux français pouvait être la terminaison gaélique *air*, qui répond à la terminaison latine *ator*. Non, c'est encore l'accent latin qui est en jeu : *donator*, avec l'accent sur *na*, forme *donere*, et *donatorem*, avec l'accent sur *to*, forme *doneor*. Cela se voit clairement aussi dans le dérivé français de *melior : mieudre*, au sujet, parce que, dans *melior*, l'accent est sur *me*, et *meillor* au régime, parce que, dans *meliorem*, l'accent est sur *o*.

Ces cas, tout frustes qu'ils étaient, et bien qu'ils aient ultérieurement disparu, n'en ont pas moins laissé une marque profonde dans le français moderne. Les pluriels en *aux* des noms en *al* et en *ail* sont un débris de cette formation. Pour *cheval*, par exemple, le régime pluriel était *chevaux*, qui est resté notre pluriel actuel. *Beau* et *bel*, *fou* et *fol* (un *fol* amour) *mou* et *mol*, *cou* et *col* sont encore des cas demeurés dans la

langue et employés à un autre usage; *beau*, *fou*, *mou* (non ainsi écrits, mais ainsi prononcés) étaient au sujet, *bel*, *fol*, *mol* étaient au régime; on s'en est servi pour éviter des hiatus; *cou*, sujet, a été réservé pour signifier la partie du corps qui supporte la tête, et *col*, régime, pour signifier une pièce d'habillement, et, en anatomie, la portion de certains os, *le col du fémur*. En cette *s* du sujet, on a aussi l'explication de certaines particularités de l'orthographe actuelle; l'*s* dans *fils*, *repas*, *appas*, *bras* provient de la persistance de ces mots à la forme de sujets; mais, à la forme de régime, qui est celle que le français moderne a gardée d'ordinaire, ils seraient écrits *fil*, *repast*, *appast*, *brac*.

Une telle déclinaison, on l'aura remarqué sans peine, n'est qu'un débris; elle ne s'étend pas à tous les mots, et elle n'a que des règles de seconde main; c'est-à-dire des relations avec la forme et l'accentuation latines. Elle était donc particulièrement fragile, n'ayant point de soutien et de garantie dans l'enchaînement même de la langue; et, s'il survenait de grands malheurs nationaux et des invasions étrangères qui, pendant de longues années, confondissent toutes choses, si le genre de littérature qui avait fleuri, et qui était une sorte de dépôt conservateur du langage, perdait de son attrait, ce reste de déclinaison était fort compromis et il devait disparaître; c'est ce qui arriva dans le cours des quatorzième et quinzième siècles. Cette perte est ce qui a le plus rapidement et le plus complétement vieilli la langue des douzième et treizième siècles, et établi la profonde démarcation entre les deux ères de notre idiome.

La régularité de l'ancienne grammaire ressort quand on prend pour comparaison les irrégularités survenues dans la grammaire moderne. Nous mettons maintenant une *s* à la première personne du singulier dans les verbes : *je prends*, *je reçois*, *je vois*, et aussi à l'imparfait et au conditionnel. Cette *s* est étrangère à l'ancienne langue. Toutes les fois que le verbe n'a pas une *s* au radical, il n'en a point à la première personne du présent : *je prend*, *je reçoi*, *je voi*. A l'imparfait et au conditionnel, ce n'est point une *s*, c'est un *e* qui figure à la première personne : *j'amoie*, *j'ameroie* ; ce qui s'explique très-bien : la finale latine en *am* ou *em* était non accentuée, muette, et elle a été remplacée en italien, en provençal, en espagnol, comme en français, par une syllabe sourde. Mais l'introduction de l'*s* est regrettable et irrationnelle : elle confond la première personne avec la seconde ; l'*s* est caractéristique de la deuxième personne dans le latin, dans le grec, dans le sanscrit, et ne l'est pas de la première. C'est donc un vrai méfait grammatical que d'avoir ainsi brouillé les signes primordiaux des personnes, signes que nous avait apportés la tradition de la plus haute antiquité.

Les adjectifs du vieux français suivaient le latin, c'est-à-dire que ceux qui avaient une terminaison pour le masculin et une pour le féminin, *bonus*, *bona*, avaient aussi deux terminaisons dans la langue dérivée, et que ceux qui n'en avaient qu'une pour ces deux genres n'en avaient non plus qu'une en français, témoin l'ancienne formule : *lettres royaux*. Cette règle s'est perdue, mais elle a laissé des traces dans nos adverbes, dont la com-

position est tout à fait anomale. Dans l'ancienne langue, rien de plus simple et de plus conséquent que cette composition ; l'adjectif féminin se joint avec la terminaison *ment : hardiement*, *outréement ;* mais *loyalment*, *granment*, attendu que, pour ces adjectifs, le féminin est semblable au masculin. Au contraire, l'adverbe moderne est formé tantôt avec l'adjectif masculin, *hardiment*, tantôt avec l'adjectif féminin, *bonnement*. Les adjectifs qui jadis n'avaient qu'une terminaison se partagent : les uns se mettent au féminin, *loyalement*, *grandement*, et ils seraient des barbarismes dans l'ancienne langue ; les autres se mettent au masculin, *prudemment*, *savamment*, et ils sont conformes à l'ancienne grammaire. D'autres enfin gardent un accent circonflexe, indice du féminin primitif, *résolûment*, pour *résoluement*. Cet exemple montre à découvert comment se détruisent ces belles formations grammaticales (ici la régularité est de la beauté), quand les analogies intérieures tombent dans l'oubli.

Je ne porterai pas en ligne de compte d'autres anomalies qui sont plus spéciales. Tel est l'article indûment confondu avec le mot dans *le lendemain*, *le loriot*, *le lierre*, que nos aïeux disaient, sans barbarisme, *l'endemain*, *l'oriot*, *l'ierre*. Tels sont les pronoms possessifs mis au masculin avec un nom féminin commençant par une voyelle, *mon épée*, *mon âme*, qu'on disait autrefois *m'espée*, *m'ame*, comme *l'épée*, *l'âme*. Ce sont là des accidents qui surviennent durant une longue vie. L'enfant qui naît ne porte pas ces stigmates sur son corps tout fraîchement échappé des mains de la nature ; mais l'homme adulte a des cicatrices et des

nodosités qui témoignent de sa lutte avec les éléments contraires et l'inclémence des saisons.

La première enfance écoulée, un vif essor entraîna l'imagination vers la poésie; et simultanément venait à point une versification nouvelle. A un certain moment du développement, une versification, une poésie fut un luxe dont ne put se passer même une langue qui se formait des ruines d'une autre; et, sans que les savants s'en mêlassent, qui, eux, ne connaissaient que les dactyles et les spondées, il se produisit un système qui a eu la fortune de durer, à travers le moyen âge, jusqu'aux âges modernes. Notre vers est en effet celui du moyen âge, et celui du moyen âge est directement fils de l'antiquité. Il y a dans la poésie latine un vers harmonieux connu sous le nom de saphique. Horace l'a beaucoup employé en l'assujettissant à une loi plus rigoureuse que n'avaient fait ses devanciers; il lui donna la césure penthémimère, c'est-à-dire une césure après le deuxième pied, par exemple :

Abstulit clarum | cita mors Achillem;
Longa Tithonum | minuit senectus;
Et mihi forsan, | tibi quod negarit
Porriget hora.

Horace a tellement familiarisé notre oreille avec cette césure, que les saphiques où elle manque nous semblent mal cadencés. De fait, ce fut cette cadence qui prévalut dans l'oreille des populations romanes. Ce vers hendécasyllabe est composé d'un trochée, d'un spondée, d'un dactyle et de deux trochées ; ceci est la part de la versification ancienne qui n'a pas passé dans la nouvelle ; mais, en même temps, il a un accent à la

quatrième syllabe et à la dixième, et la onzième est toujours muette. Ces caractères sont ceux du vers héroïque dans le vieux français, dans le provençal, dans l'italien, dans l'espagnol, c'est-à-dire un accent sur la dixième syllabe, avec un ou deux accents, suivant la langue, dans l'intérieur du vers, à des places déterminées. C'est notre vers de dix syllabes; il est hendécasyllabe, toutes les fois qu'il se termine par une voyelle muette, par exemple :

Per me si va nella città dolente,

ou

J'ai vu l'impie adoré sur la terre,

et si l'on veut des vers du douzième siècle :

Li nouviauz tanz et mais et violete
Et lousseignolz me semont de chanter,
Et mes fins cuers me fait d'une amorete
Si douc present que ne l'os refuser.

Pour cette dérivation du vers moderne, j'ai suivi l'opinion de M. Quicherat, si versé dans la connaissance de la versification latine et de la versification française. M. Jullien, qui s'est occupé curieusement et ingénieusement de ces questions, pense qu'il dérive de l'hexamètre, par la contraction des mots et par l'influence de la césure, qui partage souvent l'hexamètre en deux parties. Mais il me semble, outre les analogies signalées plus haut, que ce qui a dû surtout influer sur l'oreille populaire et l'harmonie qu'elle chercha, c'est un vers qui, comme le saphique, était mêlé aux chants profanes et sacrés.

Ainsi, par cette dernière évolution, se trouve pleine-

ment achevée l'œuvre de substitution des langues modernes à la langue latine. Des siècles furent nécessaires pour une aussi vaste élaboration. L'histoire n'a pas gardé le souvenir d'une tourmente pareille à celle qui assaillit le monde civilisé quand l'empire s'affaissa sous sa propre caducité et sous la pression des barbares; et, n'eût-on pas d'autres témoignages de la grandeur de la catastrophe, il suffirait de considérer ce naufrage de toute une langue en Italie, en Gaule, en Espagne. Durant l'intervalle du remaniement, tout ce qui dépendait de l'existence d'un idiome propre aux nations romanes fut frappé de stérilité; mais en ceci, comme dans le reste, les anciennes choses remplirent un office provisoire pendant que se formaient les nouvelles. La vieille langue, vénérable même dans sa décadence, entretint la tradition, ne pouvant toutefois communiquer un souffle vital qu'elle n'avait plus. Cette vie passait aux langues qui se dégageaient et qui annoncèrent tout d'abord leur existence par les chants de guerre, d'amour et d'aventure.

2

Sommaire du deuxième article. *Journal des savants*, mai 1855. — Considérations générales sur l'étymologie. Son importance dans l'histoire générale; c'est elle qui a révélé la parenté des nations qui parlent le sanscrit, le grec, le latin, le celtique, l'allemand, le slave. Étudiée dans les langues romanes, qui ont transformé le latin pour leur usage, elle permet de contempler en action la force de création qui fait les langues; car transformation est, pour une part, création. Sortie de l'époque rudimentaire où elle n'était guère qu'une sorte de divination plus ou moins heureuse, elle est désormais fondée sur des principes certains que la méthode inductive a tirés d'une comparaison très-étendue. Une grande régularité est suivie par chaque langue, dans son domaine respectif, pour la transformation des mots; cette régularité, représentant une sorte d'organisation, impose les conditions auxquelles l'étymologiste doit satisfaire. Parmi ces conditions, une des plus importantes, et que nos prédécesseurs ne connurent pas, est l'accent que portait le mot latin et qui détermine la forme du mot roman; c'est toujours la syllabe accentuée en latin qui demeure accentuée dans le mot transformé. Du bas-latin. Y a-t-il eu, comme le pensait Raynouard, une langue romane commune issue du latin et qui produisit l'italien, l'espagnol, le provençal et le français? Les langues romanes proviennent-elles du latin rustique?

Le premier point, quand on jette un coup d'œil général sur l'étude des langues romanes, c'est d'en constater l'étymologie. L'étymologie est la racine par laquelle ces langues tiennent au sol maternel et en ont reçu, dans le temps, leur séve et leur développement. Le nombre des mots créés de toutes pièces est infiniment petit; il se réduit à quelques onomatopées. D'autres sont dus à des accidents qui à certains objets ont attribué des noms sans aucun rapport essentiel avec la chose nommée : par exemple, dans le siècle dernier, *silhouette*, nom d'un financier qui fut

transporté à ce genre de dessin ; plus anciennement, le joli mot *espiègle*, né de l'allemand *Eulenspiegel*, titre d'un recueil de facéties ; et, plus anciennement encore, *renard*, qui, de nom propre d'homme, est devenu le nom d'un animal, expulsant le nom ancien et étymologique de *goulpil* ou *goulpille* (vulpecula), dont il ne reste plus de trace que dans *goupillon*. Ces sortes d'accidents ne sont pas très-rares, et, quand tout renseignement fait défaut, ils peuvent égarer bien loin les étymologistes. En tout cas, il faut voir là des significations accidentelles, mais non des mots nouveaux, et *silhouette*, *Eulenspiegel* et *Renart*, de leur côté, ont leur origine qui les rattache à des anneaux antérieurs. Il est donc vrai de dire que le fonds des langues romanes relève de l'étymologie.

Il faut soigneusement distinguer ces deux sources, l'une qui est accidentelle, et l'autre qui est véritablement historique. Dans la première, il n'y a aucun rapport avec l'idée, laquelle n'a été liée au mot que par une association fortuite ; dans la seconde, on peut toujours suivre, même dans les plus lointains détours, les transitions. Ainsi, dans les exemples cités, quand on a résolu *Eulenspiegel*, en *Eule*, chouette, et *Spiegel*, miroir, ou le nom propre *Renard* en ses éléments germaniques, il ne reste plus pour attache commune qu'un hasard, et, à partir de là, les radicaux prennent une direction qui leur est propre. Dans l'autre cas, au contraire, où tout se suit, on remonte de proche en proche sans perdre le fil ; et, en étudiant, par exemple, notre mot *copie*, on arrivera, sans erreur, au mot latin *opes*, richesse, opulence ; le bas latin a étendu *copia*,

abondance, jusqu'à signifier multiplicité, reproduction, d'où *copie*, et, cela constaté, on sait que *copia* vient de *cum* et *ops*.

Au moment où l'étymologie, et ce moment n'est pas bien loin de nous, prit véritablement son essor, les recherches se concentraient de préférence sur les rapports des langues que l'on a nommées indo-européennes, le grec, le latin, l'allemand, le slave et le sanscrit. D'abord, il est vrai de dire que c'est cette comparaison même qui a établi les principes ; puis il y avait, contre les langues romanes, un certain préjugé qui les représentait ou comme barbares ou comme faciles. Elles ne sont ni faciles ni barbares, et méritent toute l'attention que l'on commence à leur donner. M. Diez est un de ceux qui ont rendu le plus de services à cette étude, et aujourd'hui il l'enrichit d'un nouveau travail où, tantôt se rectifiant, tantôt se développant, il dépose le résultat de sa longue expérience des textes et des formes. Non pas qu'il ait entrepris un glossaire étymologique de tous les mots des langues romanes ; lui-même il déclare qu'il ne s'est senti ni assez de force ni assez de courage pour un pareil labeur. Pourtant il a voulu donner quelque chose qui fît un tout, et, de la sorte, il a tourné son attention : 1° sur les mots les plus usuels, sur ceux qui reviennent le plus souvent dans le discours et dans les écrits, exceptant toutefois ceux qui s'expliquent sans peine par le latin, et qui, dès lors, n'exigent aucune recherche ; 2° sur des mots moins usuels, mais importants étymologiquement ; tels sont des particules, des verbes simples, des adjectifs simples, en somme, bon nombre de mots plus d'une

fois traités par les linguistes et arrivés à un certain renom. De ce choix de mots il a fait deux parties : la première comprend, d'une manière assez complète, du moins pour ce qui est encore usité, le fond commun aux langues romanes, c'est-à-dire celui qui appartient à la fois aux trois domaines, l'italien, l'hispano-portugais et le franco-provençal. Dans chacun des articles, il a donné la préséance à la langue italienne, tant à cause du pays qu'elle habite qu'en raison de son affinité plus grande avec le latin ; et, là même où elle s'écarte plus que les langues sœurs de la forme primitive, l'auteur, naturellement, n'a pas dû déroger à son principe. Dans la seconde partie, il a mis trois glossaires contenant respectivement le fond propre à l'italien, à l'hispano-portugais, au franco-provençal. Il n'a donné de place particulière ni à la langue valaque, fille du latin, élevée sur une terre étrangère, ni à la langue du pays de Coire, et il s'est contenté de les citer pour la comparaison. Comprenant que les patois contenaient d'excellents matériaux qui souvent éclaircissent les rapports des lettres et le développement de l'idée, il les a partout consultés. Tel est l'ordre général suivi par M. Diez, sauf quelques infractions auxquelles, d'ailleurs, un lexique des mots expliqués sert de remède.

L'étymologie est une science accessoire de l'histoire : le but essentiel en est de discerner comment un mot dérive d'un mot, comment une langue dérive d'une langue. Les langues se transmettent comme les institutions ; il importe de connaître aussi bien la transmission des unes que des autres. De même que l'his-

torien est chargé de dire de quelle façon, l'organisation de l'empire romain venant en conflit avec l'établissement des barbares, il en sortit d'abord la période transitoire de la monarchie franque, puis enfin la société féodale, de même l'historien, devenant alors étymologiste, est chargé de dire comment du conflit des langues entre les populations diverses sont nés les mots et les idiomes qui ont finalement supplanté la latinité. Même je dirais, sans grande hésitation, que la seconde étude est une excellente préparation à la première. En effet, du premier coup d'œil, la filiation est encore mieux accusée dans les langues que dans les institutions. Le mot, le radical est quelque chose de matériel et de visible qui s'y laisse mieux voir et toucher, qui se perd moins de vue dans la transformation, et dont la trace est la plus apparente. Nul n'en connaît la naissance ; il provient d'une antiquité lointaine ; c'est un trésor traditionnel que les peuples se passent ; et, quel que soit le point de son passage où on le saisisse, on le suit, à partir de là, dans les métamorphoses à l'aide desquelles il satisfait non-seulement à la pensée nouvelle, mais même à la pensée croissante. Aucun phénomène historique plus que celui-là ne donne la conviction que l'histoire n'est qu'une constante évolution de ce qui est en ce qui sera, et ne montre la part qui revient aux deux éléments toujours en présence, le fond préexistant et la nécessité de le modifier.

L'enseignement n'est pas moindre quant à la théorie même du langage et aux facultés fondamentales de l'esprit humain. Sans doute l'étymologie ne mène pas

encore et, on peut dire, ne mènera jamais à toucher les origines et les sons primordiaux d'où les langues sont sorties par un développement régulier. Mais pourtant elle a fait du chemin dans cette voie ascendante vers le passé de notre histoire; et elle en fera certainement bien davantage à mesure que le cercle de ses comparaisons s'étendra, et que, dans chacune des grandes familles d'idiomes, elle aura réussi à distinguer, avec une précision suffisante, les éléments radicaux. D'ailleurs les espaces intermédiaires lui sont ouverts ; et le fait est que la faculté qui transforme est de même nature que la faculté qui créa ; les transformations étant, dans tous les cas, une création pour une part. Or, c'est dans l'histoire seule qu'on peut étudier et connaître cette faculté. Chez l'individu elle est tellement rudimentaire que l'observation la plus attentive ne peut en constater ni la nature ni l'étendue. L'histoire est, si je puis ainsi parler, un microscope qui grossit considérablement et rend perceptibles des phénomènes autrement incompris de nous. La courte durée d'une vie individuelle ne suffit jamais au développement qui ne trouve place que dans la longue durée de la vie collective. L'étymologie est l'instrument analytique qui permet d'observer cette grande faculté dans ses opérations, et de concevoir par quelle délicate et féconde élaboration les sons produits par le larynx humain se transforment en mots, c'est-à-dire en idées exprimées.

Les anciens ont dit que la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire, ne pouvant attribuer aucune efficacité historique à l'étymologie qui, au fond, leur était tout à fait étrangère. Mais depuis

elle a conquis sa place par de grands services. Le plus grand de tous est certainement celui qu'elle vient de rendre, pour ainsi dire sous nos yeux, quand elle a constaté les affinités fondamentales du sanscrit avec l'ancienne langue des Perses et avec la plupart des idiomes européens. Non-seulement elle gagna, par cette vaste comparaison, une consistance scientifique qui, jusque-là, lui avait fait défaut, substituant partout des règles organiques aux divinations plus ou moins heureuses dont elle se servait précédemment, mais encore elle changea la face des choses historiques en établissant des connexions qui n'avaient jamais été soupçonnées, et en portant le regard sur des périodes antérieures à l'histoire. Elle a révélé, sinon les faits réels qui sont advenus, du moins les linéaments du cadre, et, grâce à elle, l'étude a fait un progrès dans la reconstruction du passé. Il faut bien, aujourd'hui, concevoir un temps où les populations qui sont établies sur les bords du Gange et celles qui sont allées à l'ouest jusqu'aux rives du Rhin et de la Seine ont eu des relations suffisantes pour qu'un fond de vocables leur soit commun, aussi bien dans les langues qui ont péri que dans les langues qui ont continué. De sorte que, là où tous les documents, livres, inscriptions, traditions même, avaient disparu, la langue, conservée à travers tant et tant de métamorphoses, a permis de remonter pas à pas le dédale. L'étymologie a été le fil, de même que, pour rattacher les formes des animaux antédiluviens à ceux de notre époque, le fil a été l'analogie de structure et le plan général auquel est soumis le système des organismes vivants.

M. Diez appartient à cette école, dont le mérite a été de fonder l'étymologie sur des principes certains. Quand Platon, dans un de ses dialogues, essaye quelques dérivations, il est facile de voir que toute règle lui manque, obligé qu'il est, dans son ignorance des idiomes étrangers, de demander à la langue grecque qu'elle rende raison d'elle-même. Les grammairiens indiens, avec une sagacité qui leur fait certainement honneur, ont poussé bien plus loin l'analyse étymologique, ramenant tous leurs mots à un thème radical. Mais je pense que la critique européenne, quand elle revisera tout cela et tentera le départ entre les éléments nationaux et les éléments étrangers, aura des corrections à faire. On est porté à le soupçonner, par exemple, à propos du mot *dinara*, qui, évidemment, le *denarius* des Romains, importé par le commerce, est traité comme un mot sanscrit, et rattaché à une racine indigène : *dina*, pauvre, et *ri*, aller (ce qui est donné aux pauvres), ou *di*, dépenser, avec un affixe, tandis que la vraie racine est *decem*, par l'intermédiaire de *deni*. Varron compare le latin au grec, mais sans que de son travail ait pu résulter aucune théorie générale. Manifestement il n'y avait qu'une comparaison étendue entre des idiomes divers il est vrai, mais tenant les uns aux autres par des liens intimes, qui pût donner la clef de tant de problèmes. Autrefois on n'avait pour se guider que la ressemblance des mots et du sens ; mais ce procédé de recherches avait toute sorte d'inconvénients ; il laissait échapper des concordances très-réelles, car il arrive maintes fois que des mots, différents en apparence, émanent cependant

de radicaux identiques ; il exposait à confondre ensemble des mots semblables en apparence, mais dissemblables au fond ; enfin ce n'était qu'un moyen empirique de recherche qui ne fournissait pas la clef pour pénétrer dans l'intimité des vocables et en suivre les permutations régulières. Je dis régulières, car l'observation des faits a montré qu'une grande uniformité, respectivement propre à chaque langue, prévalait dans ce domaine, que les exceptions étaient rares et qu'elles étaient, elles aussi, susceptibles d'explication. Ainsi, considérant un mot commun au sanscrit, au persan, au grec, au latin, à l'allemand, ou, si l'on veut se borner au système roman, un mot commun au français, au provençal, à l'italien, à l'espagnol, il a fallu rendre compte des formes qu'il a prises, et suivre pas à pas chaque lettre qui entre dans la composition. C'est une opération analogue à l'analyse chimique. De la substance mise dans le creuset et réduite en ses éléments, le chimiste doit retrouver le poids équivalent ; ici les éléments sont les lettres, et l'analyse est incomplète et partant incertaine tant que les équivalents n'ont pas été rigoureusement retrouvés. Cette exactitude n'est possible qu'à une condition, c'est que chaque langue aura un système qu'elle suivra, et que les permutations ne seront pas indéterminées d'une langue à une autre. Cela est en effet, et l'expérience le démontre. Dans chaque idiome les lettres du radical se permutent, se développent ou se resserrent suivant des règles suffisamment constantes. Il est donc possible de tracer des paradigmes auxquels les étymologies devront satisfaire pour devenir certaines.

On se fera sans peine une idée de ces paradigmes à l'aide de quelques exemples empruntés au français. Les infinitifs latins en *ĕre* sont changés en *eindre*, *gemere*, geindre (*gémir* est une autre forme), *pingere*, peindre, *extinguere*, esteindre, *stringere*, estreindre. L'*s* suivie d'une consonne au début d'un mot n'est pas reçue dans le français ; il faut toujours qu'elle soit précédée d'un *e*; *spatha*, espée, *status*, estat, *stare*, ester, *spiritus*, esprit, *æstimare*, esmer. Dans l'intérieur d'un mot, le français supprime volontiers une consonne et rapproche les voyelles : *rotundus*, reond, aujourd'hui rond; *maturus*, meür, aujourd'hui mûr; *securus*, seür, aujourd'hui sûr; *redemptio*, raençon, aujourd'hui rançon; *sollicitare*, soulcier, aujourd'hui soucier; *augustus*, aoust. L'*l*, précédée d'un *a* ou d'un *e*, disparaît et fait place à une voyelle : *balsamum*, baume, *alter*, autre, *altar*, auter, aujourd'hui autel, *calidus*, chaud, *psalmus*, saume, aujourd'hui psaume. Ce sont encore des formations analogues que *somnium*, songe, *simius*, singe, *judicare*, juger, *calumniari*, chalenger, *prædicare*, preecher, *impedicare*, empecher, *pertica*, perche, *porticus*, porche. En étendant cette recherche à tous les mots, on aura un ensemble de formes qui seront dans un rapport certain avec l'origine latine. Maintenant, le même travail se fait pour le provençal, pour l'italien, pour l'espagnol, ce qui procure autant de filières par lesquelles l'étymologie romane doit pouvoir passer.

Les mots ne sont pas seulement composés de lettres, c'est-à-dire d'articulations, ils sont en outre affectés d'un accent dont la place est variable. *Accent*, qui, chez nous, a des significations diverses, veut dire ici

l'élèvation de la voix sur une syllabe, ce que les Grecs appelaient προσῳδία. On a longtemps dit que la langue française n'avait point d'accent; il est difficile de comprendre comment une pareille erreur a pu être commise, vu que notre vers dépend essentiellement de la place des accents. Seulement l'accent français a, dans chaque mot, une position très-uniforme, et la règle en peut être donnée en deux mots : toute terminaison masculine est accentuée; toute terminaison féminine reporte l'accent sur la syllabe pénultième. L'accentuation latine n'est pas beaucoup plus compliquée : l'accent est sur la pénultième, quand cette pénultième est longue, et sur l'antépénultième quand la pénultième est brève. Eh bien, cet accent latin a exercé la plus grande influence sur la formation de la langue française; il a constamment déterminé la conservation de la syllabe sur laquelle il portait, de sorte que les retranchements et les contractions ont agi sur les syllabes non accentuées dans le latin. Ainsi, dans les infinitifs que j'ai cités, et qui ont l'*e* non accentué, *imprimere*, *gémere*, *pingere*, l'accent en français est resté sur la syllabe accentuée en latin : *empreindre*, *geindre*, *peindre*. L'accent étant sur *per* et *por* dans *pértica* et *pórticus*, est sur les mêmes syllabes en français : *pérche* et *pórche; amábilis* a donné *aimáble;* et *fidélis* a donné *feál*, *legális*, *loyál*, *amávimus* s'est changé en *aimámes; fémina* en *fémme; primárius* en *premiér; principem* en *prince; amaritúdinem* en *amertúme; ætátem* en *aé*, ancien français, synonyme d'*âge*. Il y a quelques anomalies qu'on fait disparaître en connaissant l'historique du mot. *Manger* est dans ce cas; à l'infinitif il

est régulier, *manger* accentuant la syllabe finale comme *manducáre;* mais à l'impératif, *mange*, la régularité est détruite ; car *mandúca* a l'accent sur *dú*, et *mange* l'a sur *mán*. Remarquons que *manger* n'est pas autre chose qu'une contraction de l'ancienne forme *manjuer*, qui, à l'impératif, a l'accent où il faut, *manjue*. Voilà donc une règle de plus, c'est-à-dire la conservation de l'accent latin, à introduire dans l'examen des procédés par lesquels un mot latin devient roman.

Pourtant l'on rencontre quelques exceptions, c'est-à-dire quelques cas qui prouvent qu'au moment de la formation les populations accentuaient certains mots autrement que ne faisait la latinité. Il ne faudrait pas mettre dans cette catégorie des exceptions l'ancienne forme *prouvoire*, qui existait à côté de *prestre* et qui avait la même signification ; *prestre* vient de *présbyter*, et *prouvoire* de *presbyterem*, avec conservation exacte des accents. Mais il n'en est plus de même de *autour* et *vautour*. *Vultur* a donné correctement en espagnol *buitre;* mais en français, *vautour* suppose un *vultúrem* au lieu de *vúlturem*; semblablement *autour* suppose *astúrem*, au lieu de *ásturem*. A côté de *chanvre*, dont l'accentuation reproduit *cánnabis*, il y a un ancien mot *cavene*, qui force d'admettre un *cannábis*. Ce sont des exceptions extrêmement limitées; il n'y a donc aucune pétition de principe à remonter de l'accentuation romane à une accentuation fautive, mais antique. En effet, la règle est tellement constante qu'elle s'impose aux irrégularités mêmes, et en donne la clef.

A l'aide de ces règles appliquées avec une critique rigoureuse, on parvient à reproduire les formes d'où

émanent immédiatement les mots romans. En beaucoup de cas ils ne dérivent que médiatement du latin, et il a existé un mot qu'on peut appeler bas-latin et qui sert d'intermédiaire. M. Diez distingue avec beaucoup de raison deux sortes de bas-latin, l'un qui appartient aux premiers siècles, alors que les langues populaires étaient plus voisines de la source latine; celui-là est une mine féconde pour l'exploration, attendu qu'il donne des formes non altérées; l'autre, dû aux notaires et aux moines, alors que les langues nouvelles commençaient à s'écrire, est dénué d'importance, et souvent égarerait plutôt qu'il ne guiderait; car ces gens qui latinisaient n'avaient pas la connaissance de la formation du mot. A côté de ces deux bas-latins on peut en placer un troisième, c'est celui qui se refait à l'aide des formes romanes. *Age* dérive certainement de *ætas;* mais il n'en vient point directement: et *âge* est contracté de l'ancienne forme *eage*, *aage*, *edage*, qui, vu les lois de la permutation des lettres, mène à une forme *ætaticum*, qui a dû exister au moins virtuellement. *Hommage* vient de *homo;* là le bas-latin des notaires, *hommagium*, ne nous apprend rien; mais, en recomposant la finale *age* en *aticum*, dont elle est l'équivalent, on trouve *hominaticum*. De même *courage* vient de *cor*, mais par l'intermédiaire de la même finale, et par un mot qui a été *coraticum*. *Naître* ne tient à *nasci* que par un verbe *nascere; apparaître*, à *apparere* que par un verbe *apparescere*. *Admonester* se rattache à *admonere* par l'intermédiaire d'un mot *admonestum*, qui est d'autant plus justifié que les Romans disaient, non pas *monére*, mais *mónere*, comme on le

voit par *semondre*, de *summonere;* ce qui a permis de faire un participe *admonestus*. *Convoiter*, ancienne forme *covoiter*, revient de la même façon à *cupidus*, par l'intermédiaire d'un verbe *cupiditare*, en provençal, *cobeitar*, en italien *cubitare*.

M. Diez est pénétré de la nécessité de reconstruire les formes de bas-latin, et il n'a pas manqué d'en montrer la voie et d'y recourir en maintes circonstances. Cependant aucun travail général de ce genre n'a été fait; et, selon moi, il mériterait d'être entrepris. Un glossaire des formes de transition et qui résulterait de l'analyse des mots romans, serait un utile complément aux glossaires qui résultent du dépouillement des textes. Il faudrait y faire concourir toutes les langues romanes; il faudrait ne pas négliger les patois; il faudrait enfin noter les cas où l'accent latin a été transposé. En y réunissant les mots bas-latins qui sont donnés tous faits dans les anciens textes (à l'exclusion, bien entendu, de ceux qui doivent être rejetés, comme je l'ai dit un peu plus haut avec M. Diez), on aurait un aperçu de la décomposition que subit alors la langue latine.

Le bas-latin, ainsi conçu et complété, peut servir à juger certaines hypothèses. Celle de Raynouard était, qu'avant les langues qui sont actuellement le français, le provençal, l'italien, l'espagnol, il y avait eu une langue commune qui était fille directe du latin, et mère des langues modernes. Cette hypothèse a beaucoup perdu du crédit qu'elle devait à son auteur, car les recherches, quelque loin qu'elles se soient portées, n'ont mis nulle part en lumière cet idiome, relative-

ment primitif. La comparaison avec le bas-latin ne lui est pas non plus favorable. En effet, ce qui paraît commun, ce sont les altérations du latin qui procèdent d'une façon uniforme, mais, qui, d'une façon uniforme aussi, donnent, suivant les lieux, naissance aux formes françaises, provençales, italiennes, espagnoles. En résolvant ces formes d'après les règles établies, on remonte, non pas à un roman commun, mais à un latin modifié.

Une autre hypothèse a été de supposer que les langues romanes provenaient d'un certain latin rustique. Si par là on a voulu dire qu'au moment de la désorganisation ce fut la langue populaire qui prévalut, on a raison. Mais si l'on entend que le patois latin, qui se parlait sans doute dans les campagnes au temps d'Auguste et de ses successeurs, est plus particulièrement l'origine du roman, c'est-à-dire que les mots bas-latins, tels que *cupiditare*, *hominaticum*, *coraticum*, étaient dans les patois; je crois qu'on est dans l'erreur. En général ces formes du bas-latin sont des formes qui allongent; par cela elles indiquent que les populations qui les avaient créées, et qui s'en servaient, avaient perdu le sens des formes plus courtes et plus analogiques qui étaient propres à la latinité. Or un patois (on n'a qu'à le voir par nos propres patois) n'a pas ce caractère, et il tient plus de l'archaïsme que de toute autre chose, tandis que ces formes allongées sont néologiques, étant dictées par la nécessité d'assurer le sens des mots qui s'obscurcit. Ces conditions reportent donc le bas-latin, non à des patois où les tendances auraient été plutôt archaïques,

mais à la corruption qu'entraîna le mélange des populations. Ajoutez que c'est à ce moment que s'introduisirent bon nombre de mots germaniques, qui sont certainement d'origine récente dans le latin. Tout nous ramène donc, pour l'ensemble de la modification, à la dissolution de l'empire romain.

Quand on faisait les étymologies en n'ayant égard qu'au sens et à la forme, ou bien en créant, comme Ménage, arbitrairement des formes qui servaient à rejoindre les deux bouts, elles étaient peu sûres, mais faciles. Aujourd'hui qu'il faut se subordonner rigoureusement à la doctrine des sons et aux règles qui en découlent, elle sont plus sûres, mais difficiles. « Celui-là seul, dit M. Diez, se fraye un chemin à un jugement établi scientifiquement, qui embrasse tout le lexique des langues romanes jusque dans leurs patois. Si on ne se sent pas l'envie de pénétrer si avant, qu'on ne se plaigne pas de perdre pied bien souvent. Il n'y a pas lieu de s'étonner que plus d'un explorateur habile dans le domaine d'autres langues, commette maintes méprises dans celui des langues romanes, n'examinant qu'un fait isolé, et à un point de vue particulier, sans connaître l'histoire entière et les relations du mot dont il s'agit. L'étymologie romane n'a pas moins de parties obscures que toute autre ; même les matériaux latins ne sont pas, en plusieurs cas, plus aisés à reconnaître que les matériaux étrangers. Après avoir épuisé tous les moyens qui sont à notre disposition, il se trouve, dans chacune des langues romanes, un reste considérable de mots réfractaires à l'analyse. A la vérité, plusieurs langues où les Romans puisèrent n'ont pas en-

core été soumises à une élaboration suffisante. Et certainement des efforts judicieux parviendront encore à résoudre bien des énigmes qui, jusqu'à présent, demeurent insolubles. »

Il faut donner un plein assentiment à ces paroles de M. Diez. La base de l'étymologie est désormais placée dans l'induction historique ; et induire historiquement, c'est rassembler et conférer toutes les formes collatérales d'un même mot soit dans les différentes régions où il s'est produit, soit dans les différents temps où il a existé.

3

Sommaire du troisième article (*Journal des Savants*, août 1855.) — Quelques discussions étymologiques : *Aller*, *épée*. Prédominance étymologique, dans les langues romanes, du latin sur le celtique ou le germanique. *Blé*, *abri*, *dîner*, *danger*, *blaireau*. Époque de Jean de Garlande.

En mettant rigoureusement sur le terrain de la mutation des lettres et des formes l'étymologie des langues romanes, M. Diez a travaillé à augmenter la précision des recherches et des résultats, et plus que jamais il faudra, dans les investigations qui auront ces langues pour objet, suivre maintenant son exemple. Dans le choix des mots qu'il a réunis, il y a souvent à louer, souvent aussi à discuter, et quelquefois à reprendre. Je n'ai pas l'intention de tout passer en revue, un article de journal n'y suffirait pas. Pourtant quelques exemples me serviront à montrer et les difficultés et les mérites du sujet.

Certains mots, surtout des mots usuels ont pris des formes qui n'offrent qu'à grand'peine une issue pour remonter à l'origine, d'autant plus qu'on ignore même en quelle source il faut les chercher, soit dans le latin, soit dans l'allemand, soit dans le celtique. Tel est le verbe *aller*, italien *andare*, espagnol et portugais *andar*, provençal *anar*, pays de Vaud *annar*. Ici se présente une première question, *aller* et *andare* sont-ils un seul et même mot? M. Diez me paraît l'avoir résolue

de *reddere*. Le sens aussi est satisfaisant. Pourtant je trouve une difficulté ; c'est qu'il faut supposer que le français et le provençal *aner*, *aller*, *anar*, sont venus non pas directement du latin, mais de l'italien. Or, cela est difficile à admettre sans preuve suffisante ; et M. Diez lui-même, discutant la conjecture relative à *ambitare*, remarque que *ambitare* aurait très-bien donné l'espagnol *andar*, mais que l'introduction d'un mot tel que *andar*, d'Espagne en Italie, est tout à fait invraisemblable, la syllabe *amb* ne se transformant pas, dans l'italien, en *and*. Mon objection est que *anar*, *aner*, qui se laisseraient facilement dériver de *andare*, par la perte de la dentale, ne se laissent aucunement dériver de *aditare*, dans lequel il n'y a point d'*n*; *anar*, *aner*, ayant un *n* et point de dentale, ne peuvent venir d'un mot qui a une dentale et point d'*n*. Je ferais la même difficulté à une provenance celtique : *athu* en kymri, *eath* en irlandais, qui signifient *aller*, se prêteraient fort bien à *andare*; mais n'ayant point d'*n*, ils ne se prêtent pas à *anar* ou *aner*. Il faut donc, à moins qu'on ne découvre quelque fait qui établisse d'une manière plausible, que c'est le mot italien *andare* qui a servi de type au provençal et au français, s'adresser à un mot qui permette le second type. Or, ce mot est cité par M. Diez lui-même, mais aussitôt rejeté, c'est *adnare* que Papias traduit justement par *venire*, et qui prend ce sens général, comme *adripare* a pris celui d'*arriver*; là nous avons ce qu'il nous faut, *adnare*, fournissant sans peine *anar* et *aner*.

Le problème étymologique en est là : *anar* et *aner*

se laissent dériver de *adnare; andare* et *andar* se laissent dériver de *aditare*. Mais ni *aditare* ne peut donner directement *anar* ou *aner*, ni *adnare* ne peut donner directement *andar* ou *andare*. Il faut donc admettre ou qu'il y a eu deux formations provenant de deux radicaux différents : l'une, dans le domaine hispano-italien; l'autre, dans le domaine franco-provençal (ce qui, jusqu'à preuve du contraire, répugne, les formations étant d'ordinaire simultanées dans les deux domaines); ou que *andare* a fourni aux franco-provençaux *anar*, *aner*, ou que *anar*, *aner* a fourni aux hispano-italiens *andare*, *andar* (ce qui répugne aussi, en l'absence de toute preuve positive). Le problème reste posé, non résolu.

A l'occasion d'*espée*, italien *spada*, espagnol *espada*, qui vient de *spatha*, M. Diez dit qu'en ancien espagnol et en ancien français ce mot est souvent masculin, et il cite : *Deste espada*. (*Poëme du Cid*, 3676, etc.)

> Il n'ont espée, ne soit bien acéré
> (Raoul de Cambrai, p. 21.)

Je n'ai rien à dire sur l'exemple espagnol ; mais je suis parfaitement sûr que l'exemple français ne peut valoir. Il est impossible qu'une forme *ée* soit du masculin, et le vers est très-certainement altéré : il faut lire ou :

> Il n'ont espée, ne soit bien acérée,

ou, plutôt :

> Il n'ont espié, ne soit bien acéré.

L'*espié* était la lance dont étaient armés les chevaliers. Les personnes qui s'occupent de l'étude des langues romanes sont impliquées dans une difficulté dont on ne sortira qu'à la longue. Beaucoup de textes sont inédits ; ceux qui sont publiés ne reproduisent guère que les manuscrits. Mais les manuscrits, quoique source et point de départ de tout travail ultérieur, ont besoin d'être soumis à la révision de la critique, à mesure que la critique elle-même connaît mieux le sens des mots, leur forme correcte, leur orthographe et les règles de la versification. En un mot, il faut bien se persuader maintenant que ces textes, longtemps dédaignés, doivent être traités comme l'ont été les livres venus de l'antiquité. De combien de taches ceux-ci n'étaient-ils pas souillés, quand ils sont sortis pour la première fois des manuscrits qui les avaient transmis? Et combien de ces taches une étude persévérante n'a-t-elle pas fait disparaître? En attendant que les éditions des textes romans aient été améliorées sur ce modèle, on est souvent obligé de les discuter ou de les corriger avant d'en faire usage.

Les idiomes romans dérivant pour la plus grande partie du latin, pour une petite partie de l'allemand et pour une plus petite partie encore du celtique, et ces trois langues, le latin, l'allemand et le celtique, ayant fréquemment des radicaux communs, on peut quelquefois être embarrassé sur une dérivation, non pas quant au latin, dont la prédominance est si grande, mais quant à l'allemand et au celtique. *Roi* vient certainement de *rex;* pourtant il y avait, dans le celtique, un mot *righ* de même acception et de même radical. Sans

doute le mot *righ* ne peut entrer en compétition avec *rex;* mais, quand on trouve l'allemand *block,* suédois *block*, etc., et le bas-breton *bloc'h*, le gaélique *bloc*, à laquelle des deux sources faut-il rapporter le mot français *bloc? Bouc* vient-il de l'allemand *bock*, ou du bas-breton *bouc'h*, gaélique *boc? Briser* doit-il être tiré de l'allemand *brechen*, anglais *to break*, ou du gaélique *bris*, irlandais *brisim?* Le mot *dune*, italien, espagnol et portugais *duna*, anglais *down*, est certainement celtique; car non-seulement il se trouve dans une foule de noms de villes celtiques, tels que *Lugdunum*, *Augustodunum*, etc.; mais encore il existe présentement dans les langues celtiques : en irlandais, *dùn*, une ville fortifiée; en gaélique *dun*, un tas, une colline; en kymri *din*, une ville fortifiée. Mais, si la provenance n'en était pas aussi certaine, on pourrait vouloir le rattacher à l'allemand *zaun*, ancien haut-allemand *zûn*, ancien anglais *tune*, anglais moderne *town*, qui sont réellement d'un même radical que le celtique, radical signifiant enclore, enfermer.

Ce dernier exemple, je l'ai emprunté à un opuscule de M. Mahn, érudit allemand qui s'occupe aussi des langues romanes et qui a commencé une grande édition du texte des troubadours. Sous le titre de : *Etymologische Untersuchungen auf dem Gebiete der romanischen Sprachen*, il vient de publier trois *Spécimens* où il s'occupe soit de chercher une étymologie à des mots pour lesquels M. Diez n'en a pas donné, soit de soumettre, là où il diffère d'avis, à un examen ultérieur les étymologies données. C'est un utile supplément, que je dirais trop court s'il n'était pas interdit de de-

mander à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu fournir.

Un de ces articles où M. Mahn a voulu apporter sa contribution est *blé*, sur lequel, de fait, les trois langues concourent, ou plutôt sur lequel les étymologistes débattent à laquelle des trois langues il faut le rapporter, le latin, l'allemand ou le celtique. *Blé*, à côté duquel on trouve aussi *blée*, italien *biada*, provençal *blat*, est tiré par M. Diez de *ablata*, sous-entendu *messis*, ou simplement *ablatum*, ce qui a été enlevé, recueilli dans les champs. Le fait est qu'on a dans le bas-latin, *ablatum*, *abladium* avec le sens de *blé;* mais ces mots ont ici moins d'importance qu'on ne le croirait au premier abord ; car ils dépendent d'un verbe *abladiare*, emblaver, qui a été formé du bas-latin *bladum* avec la préposition *ad*. Cela remarqué, la difficulté reste entière, à savoir comment il se fait qu'une aphérèse pareille ait pu s'opérer. S'il ne s'agissait que de l'italien, cette aphérèse serait tout à fait admissible ; il y en a, dans cette langue, beaucoup d'exemples. Mais, pour qu'une étymologie romane soit bonne, il faut qu'elle satisfasse à toutes les conditions et qu'elle passe par toutes les filières. Or, celle-ci ne peut guère passer par la filière française. Aussi l'étymologie s'était-elle, avant M. Diez, adressée à la langue allemande, anglo-saxon *blada* ou *blæda*, anglais actuel *blade*, tige, qui paraît tenir à l'allemand *Blatt*, feuille. Mais, comme le remarque M. Mahn, le celtique offre une dérivation plus directe ; on trouve dans le bas-breton et le gallois *blot*, *bleud*, *bled*, *blawd*, qui signifient farine. Seulement, dès que l'on dépasse l'étymologie romane, on

reconnaît l'identité fondamentale des mots celtiques et germains; les uns et les autres se rattachant au sanscrit *phull*, *phal*, fleurir, qui donnent à la fois du côté grec φύλλον du côté latin *folium* et *florere*, et du côté allemand *blühen*, anglais *to blow*.

C'est cette concordance fréquente entre l'allemand et le celtique qui a engagé un érudit allemand, M. Holtzmann, à soutenir une thèse que je crois tout à fait paradoxale et qui est que jadis, au temps de l'invasion des Romains et sous leur domination, c'était non pas une langue celtique que l'on parlait dans les Gaules, mais une langue germanique, le celtique étant borné à la contrée où il est encore usité, c'est-à-dire la Basse-Bretagne. Non-seulement une telle thèse suppose le fait singulier d'une rélégation ancienne du celtique dans un coin, rélégation dont les écrivains de l'antiquité ne nous ont rien dit; mais encore il faudrait que M. Holtzmann démontrât que les mots gaulois que ces mêmes auteurs nous ont transmis sont non pas celtiques mais allemands. Les arguments dont il s'est servi dans la discussion sont absolument insuffisants, pour renverser une opinion qui s'appuie sur les dires de l'antiquité.

Je continue à suivre M. Mahn à propos de M. Diez, cela me donnant l'occasion de parler de l'un et de l'autre à la fois. M. Diez n'avait pas trouvé que *abri*, espagnol *abrigo*, provençal *abric*, et *abrier*, aujourd'hui *abriter*, *abrigar*, *abricar*, pussent provenir du latin *apricus*, disant que ce que le soleil éclaire est et demeure non couvert. Il avait donc cherché ailleurs, et conjecturé que le mot ancien haut-allemand *birthan*,

couvrir, était peut-être la racine cherchée. On voit, du premier coup d'œil, que cette conjecture manque de tous les soutiens, l'auteur n'apportant aucun de ces intermédiaires qui rapprochent les extrêmes. M. Mahn pense, et je suis tout à fait de son avis, qu'il ne faut pas sortir du latin. Le mot roman signifie essentiellement un lieu où l'on se défend du froid, de la pluie, de toute intempérie. Le latin *apricus locus*, ou, au neutre, *apricum*, est le lieu exposé au soleil. Or, il n'a été besoin que d'une légère extension de sens, pour faire, d'un lieu exposé au soleil, un lieu où l'on est à l'abri du froid et de l'humide. Remarquez de plus, que l'accent vient en confirmation; comme dans *apricum*, l'accent est sur *i*, dans *abrigo* et dans *abri*.

Il y a un verbe d'un usage aussi commun que le verbe *aller*, et qui a toujours embarrassé les étymologistes, c'est *dîner*. Les formes sont, ancien français, *disner;* provençal, *disnar*, *dirnar*, *dinar*, *dinnar;* italien, *disinare* et *desinare*. La première difficulté, dit M. Diez est de savoir si, dans ce mot, l'*s* appartient au radical, ou si ce n'est qu'une lettre épenthétique, comme, par exemple, *e* est épenthétique dans *espée*. M. Diez ne tranche pas, à mon avis, assez nettement cette question; il ne me paraît pas douteux que l'*s* soit primitive. Sans parler des *Gloses du Vatican*, publiées par W. Grimm, qui sont du neuvième siècle, et qui ont : *Disnavi me ibi*, *disnasti te hodie*, avec l'*s*, il faudrait admettre qu'il y aurait eu épenthèse non-seulement de l'*s*, mais encore, en italien, d'un *i*. Ce qui devient tout à fait invraisemblable, tandis qu'avec l'*s* au radical la forme italienne est seulement plus allongée,

la forme française plus courte, et dans le provençal l'*s* radical s'est transformé, ce qui est commun, en *r*, ou en une double consonne. Cette condition, ainsi posée, élimine plusieurs des étymologies données : 1° δειπνεῖν, le repas de l'après-midi chez les Grecs; 2° *dignari*, à cause de *dignare Domine*, commencement d'une prière de table; 3° *decima hora*, à cause du dîner à dix heures, comme on a dit dans l'ancien français, *noner*, pour dîner à midi; 4° *decœnare*, que M. Diez propose, et pour lequel, à la vérité, on pourrait admettre un déplacement de l'accent, *décœno*, au lieu de *decœno*, *je disne;* ce qui ne parait pas une difficulté insurmontable; mais l'*s* manque, et, pour la trouver, il faudrait avoir *discœnare*, ce qui irait contre le sens, voulant dire bien plutôt cesser de manger que se mettre à manger. Pourtant, quoiqu'elle ne soit pas satisfaisante, cette étymologie parait avoir suggéré à M. Mahn celle dont il me reste à parler, et qui a quelque plausibilité. On connaît notre mot français *déjeuner*, anciennement *desjeuner*, et qui, venant de *disjejunare*, signifie proprement cesser de jeûner. C'est à ce même verbe que M. Mahn s'adresse, l'idée de cesser de jeûner étant relative et pouvant s'appliquer aussi au repas de midi ou du soir. Il y a certainement à objecter que la contraction est bien forte; car *disjejunare* a donné, outre la forme française, en italien, *sdigiunare;* et *disadjejunare* a donné, en espagnol, *desayunar*. Dans tous ces mots l'*u* est conservé, tandis qu'il faut supposer qu'il ait disparu dans *desinare*, *disner*. Cependant le sens appuie cette dérivation, l'*s* et l'*n* se retrouvent, la contraction n'est pas absolument impossible (comparez

corvée, qui dérive de *corrogata*, devenu, dès le neuvième siècle, *corvada*). Pour rendre cette étymologie plus sûre, il faudrait que le hasard fît mettre la main sur quelque forme intermédiaire entre *disjejunare* et *desinare*.

M. Diez tire *danger* de *damnum*, par l'intermédiaire d'une forme non latine *damnarium*. Sans doute la dérivation est régulière, et *damnarium* aurait pu faire *danger;* mais le sens y répugne, non pas tant le sens moderne, car, à la rigueur, on pourrait concevoir comment l'idée de péril proviendrait, par gradation, de celle de dommage, mais le sens ancien. *Dangier*, dans le vieux français, a le sens primitif et perpétuel de autorité, domination ; or, cette signification ne conduit par aucune voie à *damnum*, aussi est-ce dans un autre radical latin qu'il faut chercher. *Dangier* vient de *dominium*, par l'intermédiaire d'une forme non latine *dominiarium*. Le sens concorde parfaitement; mais, si l'on trouve que la dérivation n'est pas aussi régulière, à cause que la syllabe *on* a été changé en *an*, il sera très-facile de montrer que cette permutation est très-commune dans notre vieille langue : je citerai, par exemple, *li cuens*, de *comes*, *comte;* l'*en*, *en*, pour l'*on*, *on*, forme qui abonde dans une foule de textes, qui est restée populaire en quelques localités, et qui a failli expulser la forme par *o; ainc*, pour *onc*, de *unquam; achoison*, à côté de *ochoison*, forme régulièrement tirée de *occasio; mains*, à côté de *moins*, et *volenté*, qui est à peu près exclusivement usité dans les anciens textes. Au reste, il est bon de remarquer que le radical latin dont il s'agit, a justement subi d'une

façon très-remarquable, dans ses dérivés, la mutation de l'*o* en *a*. *Dominus* lui-même, à côté de *dom*, *don*, a donné *dam*, ou, suivant une orthographe vicieuse, *damp*, titre de certains abbés; il a aussi donné *dame*, dans la phrase *plaise dame Dieu*, *domino Deo*, et dans le mot *vidame*, *vice-dominus; domina* a fait *dame*, tandis que la forme *dome* se trouve à peine dans quelques textes; *dominicellus* a donné *damoiseau*, et, par une contraction qui se rapproche beaucoup de celle de *dangier*, l'ancien mot *dansel* ou *danzel; dominicella* a donné *damoiselle*, et, par une atténuation plus grande de la voyelle, *demoiselle*. Ces rapprochements ne laissent aucun doute; et la présence de la syllabe *an* pour la syllabe *on* ne fait pas obstacle à ce qu'on tire *dangier* de *dominiarium*.

Quand on n'a pas une dérivation directe du latin, ou quand on manque de formes intermédiaires anciennes, on rencontre maintes fois des conflits étymologiques qui causent beaucoup de perplexité. A côté de *taisson*, provençal *tais*, italien *tasso*, espagnol *texon*, qu'on tire de l'ancien haut-allemand *dahs*, et qui pourrait bien avoir aussi une racine concurrente dans le celtique, puisqu'on trouve dans Isidore *taxoninus*, sans doute altéré, mais donné comme un mot gaulois; à côté, dis-je, de *taisson*, il y a *blaireau*, qui désigne le même animal. On a, dans le bas-latin, *bladarius*, italien *biadajuolo*, qui ont le sens de marchand de blé; un diminutif serait *bladarellus*, qui donnerait sans aucune difficulté *blaireau*. M. Diez, qui fait ces rapprochements, conclut que telle est l'étymologie du mot *blaireau*, sans

pouvoir dire, il est vrai, par quelle intuition on a nommé cet animal un petit marchand de blé. Ici M. Mahn vient à son secours. « Le taisson, dit-il, a été nommé *bladarellus*, non comme petit marchand de blé, mais comme petit voleur de blé, qui dérobait aux paysans le blé et le sarrasin, ce qui lui fit donner le nom de *blaireau*. Dans l'*Histoire naturelle* de Gmelin, il est dit que cet animal vit de petits animaux, d'œufs de grenouilles, d'insectes, de miel, de racines, de pommes et de poires; et, d'après Blumenbach, il est carnivore; mais il ne dédaigne pas non plus le sarrasin (ou blé noir). Ce qui le montre, c'est que, dans le *Dictionnaire français-breton*, de Grégoire, 1834, au mot *blaireau*, on lit : le bruit des blaireaux, lorsqu'ils transportent du blé noir dans leurs tanières, *charrebroc'hed*. Pour qu'un tel mot ait pu se former, ce vol de grains doit être une chose ordinaire et caractéristique. De cette façon, le blaireau put se faire assez remarquer des paysans comme voleur de sarrasin et faiseur de provisions, pour qu'ils lui aient donné le nom de *bladarellus*. » Tout ceci est habile et ingénieux; cependant je remarque d'abord que je ne connais pas d'exemple plus ancien de blaireau qu'un exemple du quinzième siècle, dans une ballade de Villon :

> De fiel de loups, de regnards et blereaux
> Soient frittes ces langues venimeuses.

Je ne veux pas dire par là qu'il n'y en ait pas; mais, tant qu'on n'en aura pas trouvé, on est privé de la lumière qu'auraient pu fournir les formes anciennes. De

plus, *blaireau* ne se trouve ni dans le provençal, ni dans l'italien, ni dans le bas-latin; car Ducange n'a aucun mot qui puisse y être rapporté. Dans cette absence de tout document, qui montre qu'en effet, dans la langue, quelque association entre *blé* et *blaireau* a existé, il me paraît trop hasardeux de s'en rapporter à une simple dérivation, qui, dans le fond, pourrait être tout autre.

Ménage supposait que *blaireau*, c'est-à-dire *blereau*, venait de *melis*, qui est le nom latin de cet animal. Il admettait un diminutif, *melerellus*, puis un changement de l'*m* en *b*. Le mot latin a donné le provençal *melota*, le napolitain *mologna;* mais, du reste, le roman n'offre aucun vestige de *melis*. L'étymologie de Ménage est donc trop peu appuyée par les formes connues pour qu'on puisse s'y fier.

Il y a encore moins à compter sur le celtique. Le gaélique et l'irlandais nomment le taisson *broc*, le bas-breton et l'idiome de Cornouailles, *broch*, d'où l'anglais *brock*. Mais, sans intermédiaire, il est interdit de passer de ces mots à *blaireau*.

J'ai une autre conjecture à proposer. Notre mot belette est un diminutif de l'ancien français *bele*. Il me paraît possible que de *bele*, un diminutif masculin se soit formé, *belerellus*, d'où *belereau*, puis *blereau*. La contraction de *belereau* en *blereau* se justifie par des exemples tels que *bluter*, forme contracte de *beluter*. Des diminutifs, sans idée de diminution, sont fréquents dans la formation de l'ancien français, *taurellus*, un taureau, et, parfois avec changement de genre, *avicellus*, oiseau, du féminin *avis*. Enfin, les noms d'a-

nimaux passent facilement de l'un à l'autre. Maintenant d'où vient *bele?* ou bien du kymri *bele*, martre, ou du haut-allemand *bille*, ancien haut-allemand *bilih*, qui désigne une espèce de rongeurs? Remarquons, en tout cas, que le mot celtique et le mot allemand sont les mêmes.

A l'article *baron*, M. Diez invoque l'autorité du *Dictionnaire* de Jean de Garlande, autorité qui serait en effet très-grande pour la langue française, si cet auteur était du onzième siècle; à la vérité, les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de la France*, lui avaient attribué une aussi haute antiquité, et ils avaient été suivis par Géraud, qui publia, il y a moins de vingt ans, une édition de ce dictionnaire. Mais c'est une erreur, et Jean de Garlande est postérieur de deux siècles, ainsi que M. Leclerc l'a démontré, dans cette même *Histoire littéraire*, t. XXI, p. 369-371. En voici les preuves, afin de prévenir, du moins ici, ceux qui s'occupent des antiquités de notre langue. Dans son dictionnaire, aux articles 16, 34, 67, Jean de Garlande parle des écoliers de Paris comme d'étrangers que l'on trompe, et comme faisant une partie considérable de la population de la ville, ce qui est vrai, non du onzième siècle, mais du treizième. A l'article 73, il appelle *nemus regis* le bois de Vincennes, que Philippe-Auguste ne fit clore de murs qu'en 1183. A l'article 48, il raconte qu'il a vu à Toulouse plusieurs machines de guerre; entre autres, celle qui tua le fameux Simon de Montfort (en 1218), et qu'il y était fort peu de temps après la fin de la guerre contre les Albigeois, qui ne se termina qu'en 1229. Dans un poëme intitulé *de Trium-*

phis ecclesiæ, il rapporte les événements de la croisade albigeoise, et donne de longs détails sur la mort de Simon de Montfort, disant expressément qu'il était à Toulouse vers la fin de la lutte, disant aussi qu'il avait étudié la philosophie à Oxford avec Jean de Londres, dont parle Roger Bacon, qui se souvenait d'avoir entendu Jean de Garlande disserter sur le sens d'un mot latin. Un autre de ses poëmes, intitulé *de Mysteriis Ecclesiæ*, se termine par quelques vers chronologiques à la gloire du célèbre docteur Alexandre de Halès, qui venait de mourir, le 11 août 1245. Enfin, il y est aussi question de Foulques, évêque de Londres, qui siégea de 1244 à 1259.

Il n'y a donc aucun doute, Jean de Garlande est bien du milieu du treizième siècle. M. Malin dit dans un court préambule, mis en tête de ses spécimens : « Dans les langues romanes, les étymologistes nationaux n'ont produit rien que d'imparfait et d'à peine digne d'être nommé. A un Allemand, au professeur Diez, il était réservé, dans son lexique, exclusivement étymologique, de mettre au jour une œuvre éminente et véritablement admirable, et de faire plus que toutes les académies française, italienne, espagnole et portugaise. » Je ne suis aucunement enclin à contester les éloges qui sont ici donnés à M. Diez ; pour cela, j'ai accordé trop d'attention à son livre, et je m'en suis trop servi ; mais je suis disposé à reprocher aux savants allemands de ne pas tenir assez compte de ce qui se fait chez nous, de ne pas connaître suffisamment l'*Histoire littéraire de France*, ouvrage utile à tous ceux qui étudient les langues romanes, ou du moins la langue française, et

d'attendre sans doute, pour mettre Jean de Garlande à sa place chronologique, que la vraie date, trouvée il y a dix ans par M. Leclerc, soit retrouvée sur la rive droite du Rhin.

4

Sommaire du quatrième article. (*Journal des Savants*, septembre 1855). — Discussions étymologiques sur les mots *bachelier*, *air*, au sens de manière; *grimoire*, *fouteau*, *chenille*, *buste*, *frayeur*, *guivre*, *vautrer*, *bélier*, *trouver*.

Le travail de M. Diez, sur l'étymologie des langues romanes, est destiné à être beaucoup consulté, aussi j'en prolonge l'examen, me plaisant à discuter avec un auteur muni de tant d'informations sur le sujet qu'il traite, et si habile à en tirer parti.

Bachelier, bas-latin *baccalarius*, italien *baccalare*, provençal *bacalar*, ancien catalan *batxeller*, espagnol *bachiller*, portugais *bacharel*, est un mot sur lequel M. Diez n'a rien essayé. Il se contente d'écarter des étymologies anciennement données : *bas chevalier*, que ne permettent ni l'histoire du mot ni la grammaire; et *baculus*, qui, avec un mot celtique de même signification, gaélique *bachall*, irlandais *bacal*, conviendrait très-bien pour la forme, mais qu'il ne trouve appuyé, quant à la liaison logique des sens, que sur des présomptions tout à fait incertaines. Il va sans dire qu'il n'y a ici à faire aucun compte de *baccalaureus*. *Bachelier* a eu, entre autres acceptions, celle de gradué dans une faculté; et, cherchant une étymologie au mot pris ainsi, on l'a décomposé, contre toutes les lois de l'analogie, en *bacca-laureus*, comme s'il venait de *bacca lauri*, baie de laurier. Le sens primitif du bas-latin *bac-*

calarius est tout autre que étudiant doté d'une palme; et, si on l'avait connu, on n'aurait songé ni à laurier ni à baie. Le *baccalarius* était celui qui tenait une *baccalaria*, et *baccalaria*, usité, comme le fait remarquer M. Diez, dès le neuvième siècle, voulait dire une espèce de bien rural que le bachelier avait à cens. Il était donc compté parmi les gens de la campagne, quoique d'un rang plus élevé que ceux qui, tenant un manse, étaient assujettis aux œuvres serviles, et on peut le définir un vassal d'un ordre inférieur. A côté de cette signification, il a encore celle de jeune guerrier qui n'est pas encore chevalier. Puis il y eut des bacheliers d'église, qui étaient des ecclésiastiques d'un degré inférieur; il y eut, dans les corporations de métiers, des bacheliers qu'on nommait aussi *juniores*, et qui géraient les petites affaires de la corporation; enfin, et par le même mouvement d'idées, naquirent les bacheliers des facultés. De là aussi, par une autre extension, bachelier prit le sens d'homme jeune non marié et, en général, de célibataire, sens qui est resté celui du mot anglais *bachelor*. Avant d'aller plus loin, remarquons qu'il faut tâcher de découvrir, dans quelqu'une des sources des langues romanes, un mot qui ait eu une double signification, celle de vassal et celle de guerrier. *Vassal* lui-même nous offre cette double qualité; d'une part il signifie celui qui est subordonné féodalement; et, d'autre part, il veut dire courageux guerrier; *vasselage* est constamment usité pour valeur et prouesse; les chansons de geste sont pleines de l'emploi de ce mot; et on trouve dans Ducange *baccalaria* rapproché de *vasseleria*, fief.

A propos de *bachelier* et de *vassal*, il faut, par digression et parenthèse, parler d'un vocable qui semble y tenir. Nous avons un vieux mot, non encore complétement tombé en désuétude, qui doit intervenir ici; c'est *bachelette;* il est évidemment congénère de *bachelier*, et signifie jeune fille, comme l'autre signifie jeune homme. Mais, à côté de *bachelette*, on trouve une forme différente, à savoir *baisselete;* par exemple dans l'*Oustillement au Vilain*, p. 16, parlant des enfants qui vont naître dans le ménage :

> Et se ce est vallet (un garçon),
> Si lui quiere un auget;
> Et se c'est baisselete,
> Si lui quiere minete.

Et dans le poëme de Du Guesclin :

> Or avant, baisseletes, ce lor disoit Bertrand,
> La plus pauvre de vous aurez assés vaillant.

Le changement de *v* en *b* ne fait pas une très-grande difficulté, car on trouve dans Ducange *bassallus* pour *vassallus;* mais ce qui en fait bien davantage, c'est le changement des deux *s* en *c*. Cependant il paraît certain, par la comparaison de *bachelette* et *baisselete*, que les deux *s* ont pu se changer en *ch*. Quant à l'étymologie de *baisselete*, ce mot est le correspondant de *vasselet*, qui a donné *vaslet* et *varlet*, et qui signifie jeune garçon; et *baissele*, le correspondant et le féminin de *vassal*. Maintenant *bachele* et *bachelette*, qui sont le même mot que *baissele* et *baisselete*, pour le sens, le sont-ils parce que le radical est le même

(*vassal*), ou parce que l'assimilation a confondu le radical *vassal*, et le radical *bachal* ou *bachel?*

Bachele ou *baissele*, d'où le diminutif *bachelette*, ou *basselete* a été pour M. Diez l'occasion d'un rapprochement différent. Il ne parle pas de *bachelier*, soit qu'il n'y ait pas songé, soit qu'il l'ait rejeté; et il aura pu le rejeter, parce que, *bachelier* ou *bacalarius* venant directement de *bachelerie* ou *baccalaria*, sorte de fief, *bachele* ou *baissele*, qui est plus court, n'en peut venir; pourtant je pense que, dans *bachele*, on a un mot plus voisin de l'étymologie et produisant *bachelerie*, comme *vassallus* produit d'une part *vasseleria* et d'autre part *vasseletus*, d'où *vaslet*, *varlet*, *valet*, qui voulait dire, à l'origine, un jeune homme. M. Diez cherche un rapport entre *bachele* et *bagasse*. Je ne crois pas qu'il en existe un, de la manière qu'il le conçoit. Suivant lui, *bachele* conduit à *bagache*, qui est le primitif, et pour lequel il n'a que de vagues conjectures entre le kymri *bach*, petit, et deux mots arabes, l'un signifiant honteux, l'autre signifiant servante. *Bagasse* est la forme italienne ou provençale, *bagascia*, *bagassa*, reprise en français; la forme ancienne y était *baasse*, *baiasse*, ou *baesse*.

> Sire, serjant, baiasse ou dame (*La Rose*, 11,120);
> Il n'ont baasse ne sergent (*Ruteb.*, 128);
> Baasse (*ib.*, 2, 16).

Il signifie simplement servante, domestique, sans aucune acception défavorable. *Baasse* et *bagascia* sont certainement le même mot; mais l'italien ayant un *g*, qui est supprimé naturellement dans le français,

montre que la consonne n'est pas *ch*, et ne permet pas l'identification de *baasse*, *bagascia*, avec *bachele*.

En définitive, je pense qu'il y a deux séries de mots : ceux-ci commençant par *b* et ceux-là par *v*, et ayant les uns et les autres la double signification de serviteur et de jeune, et se rapportant soit à un primitif *vassallus*, *vassus*, qui est d'origine celtique, soit à un primitif *bachal*, dont le sens est inconnu. On objectera que le changement de *v* en *b* n'est pas très-commun. Mais, d'une part, les mots tirés du celtique forment une catégorie trop petite, et nous connaissons trop mal les formes anciennes de cette langue pour que nous puissions beaucoup raisonner sur les permutations de lettres; et, d'autre part, le *b* pour le *v* se trouve dans *berger* de *vervicarius*, quand bien même, ce qui est douteux, *berbex* serait dans Pétrone au lieu de *vervex*, car cela montrait déjà une tendance à substituer le *b* au *v;* il se trouve dans le provençal *berrolh* à côté de *verrolh*. Bien entendu, pour cette difficulté de changer le *v* latin en *b*, il s'agit du français et du provençal.

Tout en constatant la collatéralité de *baccal* avec *vassal*, qui y a sans doute influé, il faut s'arrêter à ce radical *bachal*, qui est donné par une étude attentive des formes. Et dès lors on est conduit au celtique : gaélique *bachall*, irlandais *bacal*, qui conviennent pour la forme, et qui, d'ailleurs, ont pénétré dans les langues romanes : en termes de marine, ancien italien : *baccalaro*, pièce de bois; ancien français, *baccalat*, même sens; espagnol, *vacalas*, *baccalas*, bâtons fichés sur la couverture des galères. Ce n'est pas une conjecture dénuée de toute vraisemblance de penser

que le mot de bâton, de pièce de bois, ait passé au détenteur d'une *bachelerie*, sorte de domaine rural.

Au mot italien *aria*, M. Diez place notre mot *débonnaire*, que Ménage tirait fautivement de la préposition *de* et de l'italien *bonario*, qui existe réellement, mais qui n'a rien à faire ici. Car, quand à côté de *débonnaire* on trouve, dans les vieux textes, *de mal aire*, *de put aire*, il faut bien reconnaitre un radical commun qui constitue la finale de tous ces adjectifs. *Air* en français, *aire* en provençal, *aria* en italien, signifient à la fois le gaz qui constitue l'atmosphère et manière. De là, d'après M. Diez, il est possible que ce soient deux mots qui sont confondus en un et qui n'ont rien de commun; et il se demande s'il ne faudrait pas rattacher *air* avec l'acception de manière à l'allemand *art*, qui a le même sens. *Aire*, dans l'ancien français, signifie demeure, famille; témoin ce vers cité dans Ducange :

Nès fu de Mazovie et norri de vostre aire.

D'où les adjectifs *debonnaire*, *deputaire*, etc. Il en est de même du provençal *aire*. *Aire*, avec l'acception de famille, genre, manière, vient, suivant moi, de *area*, qui, signifiant espace de terrain, a signifié, par suite, demeure et famille, ou à cause du genre (quoiqu'on pût facilement admettre un changement de genre, et un *areum* au lieu d'*area*), il vient du bas-latin *arum*, territoire. Maintenant, quel est le rapport entre *air* et *aire*? *Air*, comme le *spiritus* des Latins, qui signifie courage (et c'est une remarque de M. Diez), a pu prendre le sens de tenue hautaine, décidée, et de là venir

à celui de manière; mais il y a tout lieu de soupçonner une fusion entre *air* et *aire*, fusion qui a facilement introduit sous la rubrique *air* le sens manière, et qui a fait perdre à *aire* son *e* et l'a assimilé à *air*.

Suivant M. Diez, *grimoire* rappelle un mot germanique *grîma*, qui signifie masque, spectre, et qui est réellement le radical de grimace. On manque de tout texte intermédiaire qui témoigne d'une liaison entre *grima* et *grimoire*. Aussi, je me range du côté de M. Génin, qui, dans son édition du *Patelin*, regarde *grimoire* comme une forme de *grammaire*. Guillemette, en parlant d'un homme habile, dit :

> Aussi a il leu de gramaire,
> Et aprins à clerc longue piece. (*V.* 18.)

Les variantes portent *grimaire* et *grimoire*, et M. Génin ajoute : « *Grimoire* n'est autre chose, en effet, que *grammaire* défigurée. Dans Baudouin de Sebourg, poëme du quatorzième siècle, l'archevêque de Reims, envoyé par le roi pour traiter de la paix avec le redoutable Baudouin, s'informe où il pourra le trouver. Baudouin paraît tout à coup devant lui :

> Et li bastart s'escrie : vez me chi, biaus amis.
> *Lut avés de gramare;* je sui li anemis (xx, p. 242).

Il fait allusion à ces histoires, si répandues au moyen âge, de curieux qui, lisant imprudemment dans le grimoire d'un sorcier, avaient fait apparaître le malin esprit. « Vous avez lu dans la grammaire, dit Baudouin « en plaisantant, vous avez évoqué le diable : me « voilà ! » Si on trouvait quelque difficulté à cause de

la mutation d'*aire* en *oire*, on n'aurait qu'à se rappeler le mot *armoire*, qui, dans les anciens textes, est *aumaire*, de *armarium*.

Notre mot *fouteau*, hêtre, est tiré, par M. Diez, de *fustis*, bâton. Ce sont là des inadvertances que je ne relèverais pas si le livre de M. Diez ne devait pas avoir une grande autorité parmi ceux qui s'occupent des langues romanes; le lecteur n'y doit voir qu'un erratum que M. Diez a oublié de relever et que je note ici. Ménage a donné la vraie étymologie, c'est *fagus* qui a fourni l'ancien mot *fou* ou *fau*, d'où un diminutif, sans idée de diminution, *fouteau*, comme *sureau*, de l'ancien français *seu*, mot directement venu du latin *salix*.

« On pourait songer, dit M. Diez, dans l'article *Chenille*, à *catenula* (*catenicula*), à cause du corps composé d'anneaux isolés, si cette intention n'était pas trop anatomique. Aussi faut-il préférer *canicula*, vu que plusieurs têtes de chenilles ont de la ressemblance avec des têtes de chien. » Sur quoi il fait remarquer que, dans le Milanais, on appelle le ver à soie *cau* ou *cagnon*, et, dans des patois lombards, la chenille, *gatta*, *gattola*, ce qui doit signifier *chatte*. Cela n'est pas douteux; et, aujourd'hui encore, en Normandie, la chenille se dit *chattepelouse*, c'est-à-dire une chatte velue; et *chattepelouse* est devenu l'étrange nom de la chenille en anglais, *caterpillar*.

Buste, italien, *busto*, provençal, *bust*, est, dit M. Diez, un mot d'origine douteuse. On trouve dans Ducange *busta*, avec le sens de tronc d'arbre, et le tronc d'arbre peut très-bien se comparer au tronc du corps. *Bustum*, du latin, n'offre pas de prise, et de *bûcher*, mo-

nument funéraire, à tronc du corps, il y a trop loin pour que l'on passe de l'un à l'autre sans chaînon mitoyen. M. Diez écarte sans discussion l'allemand *brust*, anglais *breast*, et il se demande, après Ferrari, si l'italien *busto* (et, avec lui, les vocables des autres langues romanes) ne serait pas le même que *fusto* (par un changement de l'*f* en *b*); *fusto*, qui vient de *fustis*, bâton, est notre mot *fût*, et, à côté de ce sens primitif, il a celui de buste, de taille; mais ceci est trop peu appuyé pour qu'on insiste beaucoup; et, quant à moi, malgré la condamnation de M. Diez, je crois qu'il y a lieu de discuter l'opinion de Ménage, qui avait indiqué l'allemand *brust*. Ce qui me décide, c'est que dans le provençal il y a non-seulement la forme *bust*, mais encore les formes *bruc*, *brusc*, *brut*, où l'*r* figure. A côté, l'ancien français offre le mot *bu*, qui a exactement la même signification; ce mot se rencontre continuellement dans les chansons de geste; et les chevaliers ne font autre chose, sur le champ de bataille où ils déploient leur valeur, que, à leurs ennemis

. . . . Le chief del bu tolir.

Bu, qui fait au sujet *li buz*, ne peut être le même que l'italien ou le provençal, qui, au radical, ont une *s* et un *t*; autrement, il ferait au régime *bust*, comme *oz*, armée, fait au régime *ost*. Je le rapproche du mot du pays de Come, *bugh*, tronc du corps, cité par M. Diez à l'article *Buco*, et je le tire, avec lui, du germanique : ancien haut-allemand, *bûh*, allemand moderne, *bauch*, ventre. Cette circonstance me paraît expliquer les triples formes *bu*, *bust* et *brut*; il s'est fait,

ce qui arrive, confusion entre deux racines ayant des sens avoisinants, *bûh* et *brust*, confusion qui a importé, pour l'italien et le provençal, *st*, du germanique *brust*, dans le dérivé de l'autre mot germanique *bûh*.

Nous écrivons présentement *poids* par un *d*; c'est, comme le remarque M. Diez, une fausse orthographe fondée sur une fausse étymologie. Nos aïeux écrivaient *pois*, provençal, *pes*, *pens*, italien, *peso*. C'est qu'en effet, ainsi qu'on le voit du premier coup d'œil par ces rapprochements, il vient non de *pondus*, mais de *pensum*. On remarquera ici, à côté du substantif *poids*, le verbe *peser*, l'adjectif *pesant*. Dans l'ancienne langue parlée sur les bords de la Seine et dans ce qu'on appelait l'Ile-de-France, on disait *pois*, *poiser*, *poisant*; dans l'ancien normand, on disait *peis*, *peser*, *pesant*. Ces immixtions, qui rompent l'analogie, sont curieuses à observer.

M. Diez a la coutume, très-louable sans doute, de faire d'abord tous ses efforts pour trouver à un mot roman une racine latine; puis, ce n'est qu'après des tentatives infructueuses qu'il se met en quête dans l'allemand ou dans le celtique. Il me semble que, parfois, cette tendance l'emporte trop loin, et qu'il néglige, pour la suivre, de s'occuper de dérivations qui méritent d'entrer en ligne de compte. Pour lui, *frayeur*, *effroi*, *effrayer*, provençal, *freior*, *esfrayar*, *esfreidar*, viennent de *frigidus*. Il n'est pas douteux que la forme des mots comporte une telle étymologie. Pourtant il y a dans le provençal et dans le français, toute une série de mots qui ont gardé le sens du latin et qui diffèrent de ceux-ci. Mais surtout ce qui m'empêche d'adopter

l'opinion de M. Diez, c'est la signification, pour laquelle il faut franchir la distance considérable qui est entre *froid* et *frayeur*. Au lieu que les langues germaniques offrent un radical pleinement satisfaisant pour le sens, et satisfaisant aussi pour la forme; c'est l'anglais *to fright* et *to fray*, inspirer de la crainte. On a pu composer, avec ce radical, *frayeur*, *ef-froi*, *ef-frayer* comme avec le radical allemand *magan*, pouvoir, on a tiré *émoi*, ancien français *esmai*, *esmaier*, *esmoi*, *esmoier*. M. Diez a, pour *émoi*, très-bien résisté à la tentation de suivre Ménage et de s'en prendre avec lui au verbe *movere*. L'analogie de formation entre *esmoi*, *esmai*, *esmoier*, *esmaier*, et *ef-froi*, *ef-frai*, *ef-froier*, *ef-fraier*, est visible; cela porte, pour ces derniers mots aussi, à une origine germanique. Il est permis dès lors de penser que le germanique a fourni le sens et le gros du mot, et que le latin *frigidus* a influé pour modifier la forme et l'assimiler.

Guivre est un ancien mot français qui signifiait serpent, et qui est resté un terme de blason. Il vient incontestablement de *vipera;* mais, suivant M. Diez, il en vient non pas directement, mais par l'intermédiaire d'un mot de l'ancien haut-allemand *wipera*; de même *guêpe* a pour origine *vespa*, mais par l'intermédiaire de l'allemand. En un mot, le *gu* français suppose un *w* allemand, et ne répond pas au *v* latin. Cette interposition de l'allemand entre le français et le latin dans des mots qui proviennent si manifestement de celui-ci est-elle nécessaire? Pour soutenir cette thèse, à l'égard des autres mots où le *v* latin est, en français, changé en un *g*, on peut dire que *gué* vient non pas du latin

vadum, mais de l'allemand *waten;* c'est aussi ce que fait M. Diez. Quant à *vulpecula*, qui a donné *goupille*, ou, par transposition de genre, *goupil*, et dans lequel aucun mot allemand ne s'interpose, on peut arguer que la syllabe *vu*, à l'oreille romane, a représenté un double *w* germanique. Mais il faut absolument renoncer à cette hypothèse et reconnaître que le *v* latin a pu se changer en *g* dans le français, le provençal et l'italien. Tel est *gaîne*, italien *guaina*, qui vient de *vagina*, et *gui*, qui vient de *viscum*. Il n'y a donc aucune raison pour ne pas rattacher directement à l'interjection latine *væ* l'interjection française *gwai*, italien et espagnol *guai*, sans passer par l'ancien haut-allemand *we*. Il me paraît certain, par ces faits, que l'oreille romane a été entraînée à une certaine confusion entre le *v* latin et le double *w* germanique.

Suivant M. Diez, se *vautrer* est l'équivalent de l'italien *voltolare*, qui a la même signification, et il vient, comme lui, de *volvere*. Le mot est très-ancien dans le français; on le trouve dans un poëme du douzième siècle, *Raoul de Cambrai;* le dextrier

> Trois fois se viutre, sor les piés se dressa,
> Si fort henni que la terre sonna. (*V.* 133.)

Nulle part on ne le trouve écrit sans *r;* puis la forme *viutre* semble moins désigner un radical en *o* qu'un radical en *e*. Or ce radical me paraît être l'ancien français *vieutre*, italien, *veltro*, chien; et, dans cette opinion, *se vautrer* voudrait dire se rouler comme un chien.

Bélier est tiré, par Ménage, de *vellarius*, de *vellus*,

toison, comme étant l'animal à toison par excellence; ce changement du *v* en *b* n'est pas un obstacle absolu; mais à cette étymologie il manque des mots où, de fait, *vellus* ait été employé; et qui la soutiennent. Puis, à côté de *bélier*, nous trouvons *belin*, qui est le nom du mouton dans le roman du *Renart*; Ducange a un texte du quinzième siècle où *belin* est employé comme adjectif : *pluseurs beufs, bestes belines et porcines;* et l'article où il cite cet exemple est *baleus*, mot expliqué dans un vieux lexique par *brebis*; rien de tout cela ne peut s'accorder avec *vellarius*. Aussi j'avais pensé avec d'autres que *bélier* et *belin* venaient de *béler*. Mais M. Diez a singulièrement ébranlé ma confiance en cette dérivation. Il rappelle le mot *belière*, qui signifie l'anneau placé au dedans d'une cloche, pour tenir le battant suspendu, et qui est en bas-latin *belleria*. *Belleria* conduit à *bella*, qu'on trouve, en effet, dans un glossaire, avec le sens de cloche, et qui est l'anglais *bell*. On le voit, *belier* tient, pour la forme, de bien près à *belière*. A la vérité, on pourrait objecter que ce sont deux mots qui, bien que distincts, sont venus se confondre; c'est ainsi que *cousin*, parent, et *cousin*, insecte, quoique identiques en apparence, n'ont pourtant rien de commun; l'un vient de *consobrinus*, et l'autre de *culicinus*; de même *louer*, donner des louanges, et *louer*, donner à ferme, sont tout à fait étrangers l'un à l'autre, celui-là représentant *laudare* et celui-ci *locare*. Mais ici, dans notre cas, le sens intervient d'une manière frappante. On a l'habitude d'attacher des clochettes au cou de certains animaux; en hollandais, il y a *bel-hamel*, le mouton à la sonnette; en an-

glais, *bell-wether*, le bélier à la sonnette. Vu ces rapprochements, je suis tout disposé à suivre l'opinion de M. Diez.

Il n'en est pas de même pour *poêle*, dais et drap qu'on étend sur la tête des mariés. M. Diez rejette *pallium*, qui est l'étymologie ordinaire, et indique, pour le premier sens, *petalum*, qui, dans le bas-latin, signifiait une feuille d'or que l'on étendait sur la tête du pape; et, pour le second sens, il n'indique rien. Je crois, comme Ménage, que c'est, dans les deux cas, le même mot dérivé de *pallium*. Sans doute, *pallium* a donné *paile*, et c'est la forme que l'on trouve dans les anciens textes; mais il ne faut pas se laisser tromper par l'orthographe moderne; *poêle* n'est pas autre chose que *poile*, et *poile*, à son tour, est seulement une autre prononciation de *paile*, comme *je vois* pour *je vais*, *je fois* pour *je fais*, *raier* et *roier*, où l'*a* se trouve également dans le radical latin, et *émoi*, anciennement *esmai*, où l'*a* se trouve dans le radical germanique.

C'est une remarque du même genre que me suggère le mot *pieu*. M. Diez, se demandant s'il vient d'*espieu*, observe qu'une telle aphérèse est fort rare, et qu'il ne faut y recourir que là où la langue se refuse à une étymologie directe. Puis, supposant qu'il y a un ancien mot français *pieil*, il le rattache à une forme non latine, *piculus*, et à *piquet*, *pic*. Je ne sais s'il y a une forme *pieil*, mais j'ai rencontré très-souvent *peu*, *pau*, *pou*, qui veut dire bâton, brin. Par exemple, *à pex agus* (Roncisvals, p. 156), et : *alloient les paux jusque à la rivière* (Juvénal des Ursins, ch. vi, 1419). *Peu* ou *pou* vient du latin *palus*. Quant à *pieu*, ce n'est qu'une

forme de la prononciation, forme qu'on trouve même dans des textes anciens :

> Cest cortil fu moult très bien clos
> De piez de chesne agus et gros.
> (*Renart*, 1289.)

Baron est un des plus anciens mots dans les langues romanes. On le trouve déjà dans la loi des *Allemands* et dans celle des *Ripuaires*. Bien entendu, il n'a pas le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Il signifie homme, mari, et, par extension, guerrier courageux, et, finalement, un noble qui porte les armes; d'où vient la signification actuelle. Il fait, dans l'ancien français, au sujet *ber*, au régime *baron;* dans le provençal, au sujet *bar*, au régime *baro*. Mais quelle en est l'origine? La latinité offre *baro*, qui signifie un homme stupide, et le scoliaste de Perse dit que *baro* est un mot gaulois et a le sens de goujat, serviteur de soldat. Quoiqu'il y ait loin entre le sens du mot latin et celui du mot roman, cependant M. Diez incline à les réunir : il y a, dans l'ancien haut-allemand, un verbe, *beran*, porter, en anglais, *to bear*, qui pourrait avoir fourni le substantif *bero*, porteur, ce qui conviendrait au sens indiqué par le scoliaste; de l'acception *porteur*, *portefaix*, on serait allé à celle de garçon vigoureux, et, finalement, à celle d'homme. Mais tout cela, comme il en convient lui-même, est une hypothèse, et, j'ajouterai, une hypothèse peu satisfaisante. D'abord la dérivation ne l'est pas; l'*a* est dans les mots romans, car le *ber* du vieux français n'est qu'une atténuation de l'*a*, qui reparait au régime, et le verbe allemand d'où on vou-

drait le tirer a un *e;* dans l'incertitude générale qui plane sur ce mot, cela fait une vraie difficulté. Puis la signification n'a rien non plus qui se prête commodément à la déduction. Il y a bien loin de celle de *goujat* à celle de *vir*, de *maritus*, de *vir fortis*. Si l'on remarquait que vassal, varlet, valet, présentent quelque chose d'analogue, on répondrait que les racines celtiques, d'où ces mots proviennent, contiennent à la fois les sens de serviteur et de vaillant. Il faut ajouter que rien n'est plus incertain que la latinité de ce mot *baro*. L'orthographe n'en est pas sûre; et M. de Hildebrand, dans le *Glossaire latin* du neuvième siècle, qu'il a publié, attaque fortement la forme *baro* avec le sens de stupide, et pense qu'il faut lire *varo*, ce qui ruinerait l'étymologie allemande de *beran*, porter pour le latin *baro*, si l'on pensait que c'est de ce *baro* que vient *baron*.

M. Diez rejette absolument le gaélique *bar*, héros, et il le rejette comme ne s'accordant pas avec les règles de la flexion des langues française et provençale, attendu que les mots de ce genre, *drac*, *dragon*, *fel*, *felon*, *lerre*, *larron*, etc., dérivent seulement d'un thème, latin ou allemand, qui permettait ce déplacement de l'accent, c'est-à-dire d'un thème qui s'allongeait au cas dérivé : or les langues celtiques n'ont rien de pareil. Mais pourquoi un mot celtique n'aurait-il pas été assimilé? d'autant qu'une forme *barus*, *bari*, paraît avoir été usitée, puisqu'on trouve dans la loi des Allemands : *barum vel feminam;* et *barus* n'aurait pu donner *baron* que par assimilation et métaplasme (le fait est que ces assimilations se rencontrent ; le nom propre *Petrus* a un régime qui est *Perron*). J'avoue même que j'irais

plus loin, entraîné par la force de la signification, et que je suis disposé à regarder *ber*, *baron*, comme l'équivalent du celtique *fear*, homme, ou du gothique *vair*, ancien saxon *wer*, anglo-saxon, *ver*, *veor*, qui ont la même signification. Ces mots, tant le celtique que l'allemand, se répondent pour le sens et aussi pour la forme, émanant d'un radical commun qu'on trouve aussi dans le sanscrit *vira*, héros. La signification me paraît l'emporter sur la difficulté que fait le *b* dans le français et dans le provençal. Remarquez qu'on trouve *varones*, il est vrai, dans des textes qui proviennent des environs des Pyrénées, et *farones*, dans un très-vieil auteur. M. Burguy tire aussi *baron* du germanique *bairon*, porter, mais par une autre dérivation : anglo-saxon *bearn*, frison *bern*, un enfant, un être humain ; anglo-saxon, *beorn*, un homme, un grand. Il est probable que le celtique *bar*, ainsi que *fear*, le gothique *vair*, et le germanique *beran* ou *bairan*, porter, ont concouru pour former un nouveau et commun radical à sens déterminé.

Nous venons de voir *ber* ou *baron* passer de l'acception générale de *vir*, de *maritus*, à celle de vaillant guerrier et de noble personne; *garçon* n'offre pas de moindres variations en français. D'abord il avait simplement le sens de jeune homme, de serviteur; et, dans un texte du douzième siècle, nous trouvons : *Li garz cuilli les sajetes*, Rois, 82. Mais, dès ce temps-là, il se prenait aussi en mauvaise part, comme dans ce vers de Quesnes, de Béthune :

> Fols est et garz qui à dame se fie.
> (*Romancero*, p. 86.)

A côté, le mot *garce* signifiait simplement une jeune fille. Mais voyez la fortune des mots, *garçon* est redevenu un mot honnête, et *garce* n'est plus qu'une injure grossière. Ces exemples montrent, en même temps, qu'il y a, en français et en provençal, un sujet qui est *gars*, et un régime qui est *garçon*. Les autres langues romanes ont aussi ce mot : italien, *garzone;* espagnol, *garzon;* bas-latin, *garcio*. M. Diez en donne une étymologie toute nouvelle. Il remarque qu'il y a en italien une série de mots qui, pour la forme, s'en rapprochent extrêmement. Ce sont : lombard, *garzo*, cœur de chou; italien, *garzuolo*, même signification; milanais, *garzoéu*, bouton de la vigne; lombard, *garzon*, laiteron, sorte de plante. Tous ces mots, il les rattache, avec Muratori, au latin *carduus*, remarquant que, dans l'italien, il y a à la fois *cardatore* et *garzatore*, cardeur; de sorte que le *c* latin a pu très-bien se changer en *g*. Ceci est certain, M. Diez l'a établi; *carduus* est l'origine de cette série de mots. Mais, cette première difficulté levée, il en reste encore une grande, c'est de montrer comment de ces idées on a passé à celle de garçon. Suivant M. Diez, voici la transition : on compare sans peine un enfant, un jeune homme, à quelque chose qui n'est pas développé, à un bouton, à un trognon; c'est ainsi que les Grecs se sont servis de κόρος dans la double acception de branche et de garçon. Cette étymologie de M. Diez, qui est très-bonne quant à la forme, et possible quant au sens, gagne encore en vraisemblance par la présence simultanée, en italien, de *garzone*, garçon, et du milanais *garzon*, laiteron. *Gars*, *garçon*, italien *garzone*, supposeraient une forme non latine,

cardeo. Cependant, tant qu'on n'aura pas trouvé quelque anneau de plus, il restera des doutes; si bien que je ne puis écarter complétement les formes provençales *guarz*, *guarzon*, que M. Diez considère comme de simples erreurs d'orthographe, et qui, en effet, ne s'accommoderaient pas bien avec *cardius*. Le bas-breton *gwerc'h*, jeune fille, ne me semble pas encore devoir être complétement mis de côté; le sens le protége; quant à la forme, le *gw* bas-breton n'est pas une difficulté insurmontable; car, quand même, faisant comme M. Diez, on ne tiendrait aucun compte des formes provençales en *gua*, il n'est pas incompatible avec *ga*. On n'est pas autorisé à traiter le celtique comme l'allemand, pour qui le *gu* indique un double *w*. Et, de fait, on trouve que le *gwas* celtique a donné *vassus*, vassal, *gwern* a donné *verne*, et *gwalen* a donné *gaule*.

C'est dans le même esprit que M. Diez a traité le mot *trouver*, provençal *trobar*, italien *trovare*. La langue latine ne paraissant offrir aucune ressource, on s'est adressé à la langue germanique, et on a indiqué *treffen*, rencontrer, atteindre, qui, dans l'ancien haut-allemand, a un participe *trofan*. M. Diez objecte qu'on n'a pas d'exemple d'un verbe roman formé d'un participe allemand, et qu'il n'est pas permis d'enfreindre une règle pour lever une difficulté; et, comme il est habile à manier le latin et à en extraire les mots et les significations romanes, il s'est mis à l'œuvre. D'abord la forme était à déterminer : or, *turbare* se prête très-bien, par une transposition, qui n'est pas rare, de l'*r*, à donner *trovare* et *trouver*. Mais le sens? Comme pour

trouver il faut chercher, remuer, *turbare* a pu conduire, par cette transition, au verbe roman. Cela serait possible, mais resterait toujours hypothétique, si les lectures étendues de M. Diez ne lui avaient fourni des rapprochements qui paraissent décisifs. La forme *trovare* se rencontre, dans les langues romanes, avec le sens de troubler, et indique, de cette façon, la liaison entre le verbe roman et le verbe latin. Ce sont : l'ancien portugais, *trovar*, *turbare;* le napolitain, *struvare*, *disturbare*, et *controvare*, *conturbare*.

Dans cet article, j'ai réuni quelques mots d'origine fort douteuse, afin que le lecteur pût juger du genre de difficultés que présente l'étymologie des langues romanes. Voilà des langues qui, historiquement, proviennent du latin, de l'allemand, du celtique; et pourtant, à chaque instant, les doutes surgissent; on ne sait à quelle langue s'adresser; les formes et les significations entrent en conflit. Des intuitions et des subtilités singulières ont souvent dirigé les populations romanes, comme sans doute, toutes les autres. Pour les démêler, il faut aussi subtilité et intuition, appuyées d'une lecture étendue et d'innombrables rapprochements. Et ici je quitte M. Diez, pour considérer l'étymologie des langues romanes à un autre point de vue avec un autre auteur.

5

Sommaire du cinquième article (*Journal des Savants*, mars 1856). — Du livre de M. Delatre intitulé : *La langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues indo-européennes*. Ce qu'est la dérivation immédiate et la dérivation médiate. Danger qu'il y a à chercher des étymologies françaises dans la liste des radicaux dressée par les grammairiens indiens. Tous les radicaux germaniques, latins, grecs, ne sont pas ramenés, il s'en faut, au sanscrit. Le français ne peut servir de clef aux étymologies des langues qui l'ont précédé. Le mode de permutation des lettres entre le sanscrit et le latin est différent du mode de permutation entre le latin et le français. Place, dans l'histoire, des idiomes parents du sanscrit. Place, dans l'histoire, des idiomes romans nés du latin; caractère de civilisation qui est empreint à ceux-ci. Vraie nature de l'étymologie française, laquelle réside essentiellement dans la filiation par le latin. La méthode déductive ne convient pas à l'étymologie; c'est la méthode inductive qui y convient, laquelle procède par l'historique du mot. Exemples d'erreurs où conduit la méthode déductive : *adipeux*, *latitude*, *bonnet*, *brette*, *pis de vache*. Remarque sur *poisson*. *Le lendemain*, *la luette*, sont des barbarismes relativement modernes; la vieille langue ne les avait pas commis; en ce genre, l'antiquité est un signe de pureté.

Tandis que M. Diez, dont j'ai fini d'examiner l'ouvrage, étudie les langues romanes dans leur dérivation immédiate, M. Delatre, dont je prends maintenant le livre, étudie le français, qui est une des langues romanes, dans sa dérivation médiate. Les termes de médiat et d'immédiat, dont on se sert pour caractériser le degré des compositions chimiques, s'appliquent aussi fort bien au degré des dérivations verbales. De même que le sulfate de soude, par exemple, ne procède pas directement de l'oxygène, du soufre et du sodium, mais passe par l'intermédiaire de l'acide sulfurique et

de la soude, de même un mot roman ne procède pas directement des derniers radicaux auxquels nous puissions atteindre, mais passe par l'intermédiaire du latin, de l'allemand et du celtique. Notre verbe *joindre* n'émane pas du radical *yuj*, qui se trouve dans le sanscrit; mais il émane de *jungere*, forme qui est parallèle au grec ζευγνύειν, à l'allemand *joch*, anglais *joke*. Le vieux français, *iwe*, jument, ne se rattache pas au sanscrit *asva*, cheval; mais il faut aller d'abord au latin *equa*, *equus*, lequel tient au grec ἵκκος et ἵππος; en semble de formes qui montrent l'analogie avec l'antique racine demeurée sur les bords du Gange. En somme, dans l'état des choses, on n'est jamais autorisé à considérer un vocable roman comme frère des vocables allemands, latins, celtiques, encore moins des vocables sanscrits; et il y a toujours lieu de lui faire subir une opération et de le ramener, quand on peut, au thème intermédiaire.

Mais l'étymologie ne le peut pas toujours. Il est, dans chacune des langues romanes, un certain nombre de mots réfractaires qu'on n'a pas su réduire à une origine latine, allemande, celtique, ou pour lesquels on ne l'a fait que d'une manière incertaine. On n'a qu'à parcourir le *Glossaire* de M. Diez pour se convaincre qu'il en est ainsi. Les articles qui n'ont point de solution ou qui n'en ont qu'une douteuse, sont nombreux; et encore le philologue allemand est-il bien loin d'avoir compris dans son travail tous les mots des langues romanes. En ces cas, le chaînon pour atteindre au sanscrit est rompu. Mais l'est-il sans remède, et n'y aurait-il pas moyen de le renouer autrement? On sait

que les grammairiens indiens ont rédigé la table complète des radicaux de leur langue. C'est une liste tout ouverte d'étymologies. On n'a qu'à chercher un mot qui, pour le sens (le sens de ces radicaux est, on le conçoit, très-général) et pour la forme, réponde au mot roman examiné, et l'on aura une dérivation qu'on dira sanscrite. Mais le procédé n'est pas légitime, et la philologie ne peut y donner son assentiment. L'étymologie n'a de sûreté que quand elle possède une série de mots intermédiaires qui, pour la forme et pour le sens, comblent la lacune entre les deux extrêmes; et, ici, où la lacune est aussi grande que possible, puisqu'il s'agit de la langue la plus ancienne et de la langue la plus moderne, tout anneau manque, quand l'intermédiaire, latin ou autre, fait défaut, toute transition est coupée. On n'a aucune règle pour établir la mutation d'un mot sanscrit en un mot roman; on en a pour le passage du latin ou de l'allemand au roman; on en a aussi pour le rapport du sanscrit au grec, au latin, à l'allemand. Mais la métamorphose des lettres, qui fait le fond de toute étymologie, n'a de puissance explicative que jusqu'au deuxième degré; elle n'en a plus au troisième ni au quatrième, car quelquefois il faut aller jusque-là, du moins dans le français, où il peut exister une forme de la vieille langue, sans laquelle la dérivation serait obscure. *Eau* est dans ce cas; c'est une contraction de l'ancien français *iave* ou *eve*, qui est lui-même tiré de *aqua; aqua*, à son tour, est congénère du sanscrit *apa*, le latin ayant souvent, en place du *p* sanscrit, un *c* ou *q*. Mais si l'on ne connaissait pas tous ces termes, nulle théorie des

permutations ne permettrait de rattacher *eau* à *apa*.

Voilà déjà une première solution de continuité entre le roman et le sanscrit; il en est une seconde, même pour les mots romans que l'on a ramenés à leurs radicaux latins, germaniques ou celtiques, le fil qui conduit ces radicaux au sanscrit n'étant pas toujours trouvé. De même que le français, l'italien ou l'espagnol sont, pour la plus grande partie, constitués par le latin, de même le latin, le germanique et le celtique, ont leur fond commun avec la langue qui fut parlée sur les bords du Gange. Mais aussi, de même que, dans le français, l'italien et l'espagnol, il est des mots qui ne se rattachent pas ou ne sont pas rattachés à l'une des trois langues mères, de même, dans le latin, le germanique et le celtique, il est des mots pour lesquels on n'a pas reconnu de congénères dans le glossaire sanscrit. Il s'en faut de beaucoup que l'étymologie ait tout expliqué, tout ramené à la filiation indo-européenne; et, dans la masse de radicaux qui se trouvent en dehors de cette filiation, il en est bon nombre qui appartiennent certainement à des domaines tout différents. La difficulté va donc se compliquant; une certaine somme de mots romans ne peuvent être rapportés aux sources immédiates; et, semblablement, une certaine somme des mots de ces sources immédiates n'ont pas leur anneau, du moins connu, dans le sanscrit.

M. Delatre a donné pour épigraphe à son livre cette phrase : « La langue française, étudiée dans ses origines, peut servir de clef pour toutes les langues de la famille indienne. » Comment cela? La langue fran-

çaise, à la considérer dans les éléments qui en forment la plus grande partie, est latine, germanique, celtique; mais elle est loin de renfermer tout le latin, bien moins encore tout le germain, et surtout le celtique. Dans chacune de ces trois souches, il est une multitude de mots qui n'ont pas pénétré dans le français. De quelle façon peut-on donc entendre que le français sert de clef à ces idiomes? Ils sont plus vieux que lui, plus rapprochés des formes primitives, moins effacés dans leurs terminaisons, moins abstraits dans leurs significations. Eux sont la clef des idiomes postérieurs, et les idiomes postérieurs ne sont pas la clef de ces idiomes antérieurs. C'est renverser les rapports que de faire expliquer ce qui précède par ce qui suit. Voyez le verbe *penser :* y a-t-il là quelque lumière à en tirer au profit des langues mères, quelque clef, pour me servir de l'expression de M. Delatre, qui ouvre des portes fermées? *Penser* vient du latin *pensare*, qui veut dire *peser*, et l'on conçoit comment l'idée matérielle de *peser* est devenue l'idée abstraite de *penser*. Mais il est clair que c'est *pensare* qui explique peser, et non penser, *pensare*. Plus loin, *pensare* est le fréquentatif de *pendere*, qui a même signification. Mais ici se présente un nouveau détour dans ce long trajet que fait un mot d'âge en âge, de nation en nation, de pays en pays. Les étymologistes rapportent *pendere* à la racine sanscrite *bandh*, attacher, parce que, pour peser, il faut attacher, lier l'objet. Nous voilà bien loin de *penser*. D'autre part, *bandh* se poursuit dans les langues germaniques sous la forme de *binden*, et là toute trace, si ce n'est par la racine sanscrite, est perdue entre le

radical primitif qui est né en Asie et le dérivé lointain qui se dit sur les bords de la Seine.

Cela remarqué, je n'insisterai pas sur l'extension donnée par M. Delatre dans son épigraphe à l'importance philologique du français : ce n'est pas seulement du latin, de l'allemand, du celtique qu'il parle, c'est de toutes les langues de la famille indienne. Or, si les formes immédiates de notre idiome échappent à la proposition générale émise par l'auteur, à plus forte raison les langues qui n'ont aucun de ces rapports intimes avec la nôtre, ne reçoivent point de lumière. Nul reflet ne peut aller du français sur le grec, sur le zend, sur le slave.

Prolongeons un peu plus loin l'examen : car M. Delatre est un philologue trop instruit et trop habile pour qu'on ne discute pas attentivement avec lui. Laissant de côté les autres langues indo-européennes, et prenant le latin dont pour une si grande part le français émane, à quel titre dira-t-on que l'idiome qu'il a produit aide à l'expliquer? sera-ce dans ses relations avec le sanscrit? La philologie comparée a établi d'une manière certaine les nombreuses connexions qui existent entre ces deux langues; elle a indiqué les lois que suivent les permutations des lettres de l'un à l'autre; et, sans avoir pu rattacher tout le latin au sanscrit, elle a démontré sans réplique qu'un fond considérable est commun à tous les deux. Ensuite il est arrivé dans le long cours des temps et sous l'influence de révolutions politiques qu'à son tour le latin a donné naissance, entre autres, au français; mais, bien entendu, la corruption qui a frappé le latin et

d'où le français a été engendré, est toute différente de la corruption qui a frappé longtemps auparavant le langage primitif des Ariens, et d'où le latin est sorti. Quand l'antique langue des Ariens s'est modifiée, les populations qui la parlaient étaient polythéistiques, peu avancées dans les arts, étrangères aux sciences proprement dites; la vie chez elles avait encore une extrême simplicité. Au contraire, quand s'est modifiée l'antique langue des Latins, les populations étaient chrétiennes, les arts avaient grandi, des sciences difficiles étaient fondées, et la société avait une complication où elle n'était jamais parvenue auparavant. Aussi les deux corruptions dont il s'agit, gardons ce mot, bien qu'il soit sujet à objection et à restriction, ne se ressemblaient pas, et l'une ne peut servir de clef à l'autre. Quoi qu'on fasse, on n'éclaircira pas par le français les rapports du sanscrit avec le latin; et ce n'est pas de ce côté que la proposition de M. Delatre sera véritable.

Le sera-t-elle davantage dans le secours que prêtera le sanscrit à concevoir comment le français s'est développé du latin? Sans doute, plus l'étymologiste considère de cas où une langue se modifie en une autre, plus la faculté comparative acquiert de pénétration et la méthode de sûreté. Mais cela est un service tout général pour lequel le français n'a rien de plus que les autres, et qu'ici il faut laisser de côté. Laissons-le donc; et alors que reste-t-il? *Jna* est un radical sanscrit qui a une grande extension en Europe, puisqu'il fournit le grec γνῶναι, γινώσκειν, le latin *gnoscere* et l'anglais *to know*. De là, par le latin, il a passé dans le français, où

nous le retrouvons, par exemple, dans le verbe composé *connaître*, dérivé de *cognoscere*. Ce qui importe ici, c'est de savoir par quelle loi étymologique *cognoscere* a donné *connaître*. Cela est su maintenant; mais il est clair, par la simple juxtaposition des mots, que *jna* ne fournit là-dessus aucun renseignement. Le mode de permutation est différent; le mot allant du sanscrit au latin a pris d'autres éléments qui, nécessairement, ont influé sur la formation française. Les origines du français, examinées dans la langue sanscrite, n'éclairent pas comment il a émané du latin, ou comment le latin, et à plus forte raison les autres langues de la famille indienne, ont émané du sanscrit. L'épigraphe choisie par M. Delatre me paraît dictée, non par la science étymologique, mais par un patriotisme qui ne doit point prévaloir dans les questions de science et d'histoire.

Pourtant, je ne suis pas tout à fait hostile, j'en conviendrai, même en ceci, à un certain patriotisme; mais je voudrais que, sans prévaloir, sans fausser la réalité, il sût donner quelque couleur plus vive à ce qui est beau, quelque relief plus marqué à ce qui est saillant. Il n'est pas nécessaire de faire au français une place exagérée dans la famille indienne pour lui trouver des qualités dignes d'être louées, un rôle digne d'être célébré, une histoire, en un mot, digne d'être racontée. Mais, qualités, rôle, histoire, tout cela tient à ce qu'il est non pas fils du sanscrit, mais fils du latin.

Être fils du sanscrit, ou du moins lui être apparenté de près est une grande gloire. Ce fut la fortune du grec et du latin; et les nations de langue grecque

et latine ont, dans l'ancien monde, tenu le sceptre des sciences, des lettres, des arts et de la guerre. Les Perses, enfants de même race, ont eu leur éclat, leur Zoroastre, fondateur d'une religion pure et profonde, leurs mages renommés, leurs monuments magnifiques. Les Celtes, séparés de bonne heure du tronc commun et enfoncés dans les plages lointaines de l'Occident, avaient établi des sociétés puissantes, sous l'influence du druidisme et d'une aristocratie héréditaire, ils avaient leurs bardes et leur poésie, quand la main conquérante de Rome les appela à d'autres destins. Les Germains, encore plus âpres et plus indomptés, repoussèrent les légions romaines, mais cédèrent à Charlemagne et au christianisme. Enfin, les Slaves, venus les derniers dans l'ordre de l'histoire et de la civilisation, sont restés longtemps au seuil qu'ils commencent à franchir. Si tel fut le rôle de ces nations dans le passé, il est encore bien plus considérable dans ce qui était alors l'avenir. Tout ce qui avait été soumis à la discipline de Rome et de Charlemagne ne forma plus qu'un seul corps qui, prenant sur le reste la prédominance intellectuelle et morale, s'est emparé de la direction des affaires du monde. Seuls, dans cette grande expansion, la Perse antique et l'Inde plus antique encore sont restées en arrière; l'une, dans le mahométisme, et l'autre dans le polythéisme.

Telle est la place faite dans l'histoire aux idiomes parents du sanscrit. Mais ce n'est pas non plus un sort à dédaigner que d'être issu de la langue romaine. Il y a là quelque chose que l'on peut comparer à ce qui se passe dans les vieilles et nobles familles : plus on y

compte d'aïeux illustres, plus aussi, avec le sang, il se transmet de qualités spéciales, d'élégance et de fierté héréditaires. De même les langues romanes, comptant dans leur ascendance ce père illustre qu'on nomme le latin, ont, par le seul fait de leur naissance, une infinité d'aptitudes pour s'accommoder à l'œuvre croissante de la civilisation, aptitudes que rien ne saurait remplacer. Aux nuances déjà trouvées par la vie latine se sont ajoutées les nuances trouvées par la vie romane. Sans doute, dans ces transmissions, les langues perdent; elles perdent cette empreinte vive et récente qui fait que le mot primitif est une image de la chose vue, un écho du son entendu. Mais elles gagnent en même temps, elles gagnent cette abstraction plus haute et plus ferme qui rend le mot des âges tertiaires plus fait pour l'idée. De là, dans le champ de la prose, tant de force, tant de lucidité et tant d'étendue; et, dans le champ de la poésie, ce charme d'une langue abstraite qui se surmonte pour peindre la nature ou qui se laisse entraîner vers l'infini de l'âme et des choses. S'il est vrai que les races civilisées, en se civilisant davantage, gagnent des capacités héréditaires qui les élèvent sur tout le reste, il est vrai aussi que leurs langues, pour se conformer à des pensées plus vastes, acquièrent de nouveaux caractères. Tel est ce que j'appellerai la noblesse des langues romanes.

A un point de vue plus circonscrit, mais qui n'est qu'une transformation du premier, on est en droit de dire que c'est ôter à l'étude étymologique du français sa vraie nature, que de la faire dépendre des éléments sanscrits. Dans notre étymologie, il s'agit non pas de

savoir comment un de nos mots provient d'un radical sanscrit, il n'y a, il ne peut y avoir aucune règle pour cela, mais comment un de nos mots provient du latin; pour cela il y a des règles que les étymologistes ont trouvées et qu'on n'a plus qu'à perfectionner et à étendre. C'est là ce qui est instructif et curieux comme histoire et théorie du langage. Ainsi les noms latins en *atio*, changent cette finale en *aison*, *satio*, saison, *oratio*, oraison, *rogatio*, rovaison (rogation est une forme reprise directement du latin et qui n'a point passé sous le marteau français). Les terminaisons verbales en *ingere*, *angere*, deviennent *indre*, *pingere*, peindre, *plangere*, plaindre, *stringere*, étreindre, *ungere*, oindre. Pour ces mutations et toutes les autres, le sanscrit ne sert de rien, il n'intervient pas, tout se passe entre le latin d'une part et d'autre part le peuple nouveau sorti du mélange des Gaulois, des Romains et des Germains. Non que je prétende qu'il n'importe pas de savoir que, sur un arrière-plan, ces mots latins, d'où proviennent les mots français, ont leurs congénères en sanscrit; je prétends au contraire que cela importe; mais c'est en vue de la théorie générale des langues indo-européennes, et non de celle du français. *Frère* vient de *frater*, comme *père* de *pater*, *mère* de *mater*; on voit l'uniformité de dérivation, et là s'arrête, pour le français, la recherche; ou du moins le reste ne lui est en rien particulier: et si l'on veut étendre le cercle de la comparaison, on mettra en regard le provençal *fraire*, l'espagnol *fraile*, l'italien *frate*, de la sorte on aura toute la dérivation romane sous les yeux. On a une dérivation d'un ordre et d'une bien plus

haute antiquité quand, à côté du latin *frater*, on range les mots des langues sœurs qui expriment la même idée : l'allemand *bruder*, l'irlandais *brathair*, le grec φράτωρ. On aperçoit là presque autant de concordance qu'il y en a entre langues romanes. Ces formes diverses ont un point de rencontre dans le sanscrit *bhratri*, *bhrata*, que Bopp rattache à une racine *bhar* ou *bhr*, signifiant porter, soutenir, de sorte que le *bhratri*, *bruder* ou *frater* serait proprement le frère aîné qui soutient la famille, désignation qui, se généralisant, s'est étendue à tous les frères sans restriction. Cet exemple suffit pour indiquer comment l'étymologie des langues romanes se distingue de l'étymologie des langues parentes du sanscrit et comment aussi la connaissance de celui-ci importe bien plus à l'étude générale de la famille indienne qu'à l'étude particulière des idiomes issus du latin, et surtout du français, qui n'est qu'un d'entre eux.

La méthode déductive, dont s'est servi M. Delatre, bien loin de l'employer du sanscrit au français, je ne l'emploierais pas du latin à ce même français, tant je craindrais de m'égarer en mainte circonstance. Pour un mot français il n'y a, à mon sens, que cette voie à suivre : rechercher la forme ancienne, s'il en existe une, mettre à côté toutes les formes qu'on peut recueillir dans les autres langues romanes et dans les patois, puis, de là, essayer de remonter au radical latin, ou germain ou celtique. Cela fait, si l'on veut étendre davantage le point de vue, on ajoute au radical latin, germain, celtique ainsi déterminé, le radical sanscrit, et cela afin de voir (si l'on veut et si l'on

peut) comment les intuitions secondaires qui ont amené la formation du français par le latin diffèrent des intuitions primitives qui ont amené la formation des radicaux indo-germaniques. En un mot, ce qui intéresse dans l'étude philologique du français, c'est, comparativement, d'examiner l'immense parallélisme des langues romanes; c'est, organiquement, de considérer le procédé par lequel les éléments du mot latin se modifient pour donner les éléments du mot français; c'est, logiquement, de rechercher par quel travail les significations latines sont devenues les significations françaises. Ces prémisses ainsi posées, il est clair que la recherche des éléments sanscrits est sur un autre plan et sert surtout à faire apprécier l'antiquité des radicaux, leur sens primitif, et la série souvent si singulière des sens dérivés.

Avec le système de M. Delatre, les incertitudes pénètrent de tout côté. J'en citerai un ou deux exemples. Il y a dans le sanscrit une racine *âp*, signifiant obtenir, activer, avoir, posséder; elle a passé dans le latin sous la forme *aptus*, *aptare*, *ad-ip-isci*, et sans doute aussi dans le grec, malgré l'esprit rude ἅπτειν, ἁφή. On voit qu'elle se retrouve dans le français : *apte*, *aptitude*, *adepte*, etc. Existe-t-elle aussi dans le mot *adipeux?* M. Delatre le croit, décomposant *adeps* en en *ad-eps*, et rattachant la syllabe *ep* au sanscrit *âp*, de sorte que *adeps* signifierait ce qui se gagne, ce qui s'acquiert. Mais voyez combien tout cela est douteux : d'abord, ni en sanscrit, ni en grec, on ne rencontre aucun mot formé de *âp*, qui veuille dire graisse; puis, la signification est tellement vague qu'on ne pourrait

comprendre qu'à l'aide d'intermédiaires comment elle serait advenue, et aucun intermédiaire n'est indiqué par M. Delatre. Ce n'est pas tout; une étymologie bien plus plausible est proposée depuis longtemps. On décompose *adeps*, non en *ad-eps*, mais en *a-deps*, et on le rapproche du grec ἄλειφα, graisse, ἀλείφειν, graisser, par un changement de *l* en *d*, qui n'est pas sans exemple dans les rapports du grec et du latin; ἀλείφειν se rattache, avec un α épenthétique, à λίπος, d'où finalement on arrive au sanscrit *lipa*, oindre d'un corps gras. Il est donc, pour ne rien dire de plus, très-douteux que *adipeux* puisse être rangé sous le radical sanscrit *âp*.

L'adjectif *latus*, large, est regardé, par M. Delatre, comme une apocope de πλατύς (p. 85), plat, étendu, qu'il place sous la racine sanscrite *pra*, *pri*, étendre, de sorte que les mots français *lé*, *latitude*, viennent aussi se ranger sous cette clef. Mais quelle foi ajouter à cette dérivation? *Latus*, large, n'est-il pas le participe passé *latus?* Celui-ci n'est-il pas pour *tlatus*, qui, dès lors, doit être référé à *tollere*, grec τλᾶν? Quand on se place à l'origine sanscrite, les écarts étymologiques sont immenses.

Du côté du français, les sûretés ne sont pas plus grandes. M. Delatre est-il autorisé à placer *bonnet*, par l'allemand *binden*, sous le sanscrit *bandh*, qui tous les deux signifient lier? A la vérité, il suppose une forme intermédiaire, *bondet*; mais il la suppose seulement, et vainement il la chercherait, car depuis longtemps Cazeneuve a donné la véritable étymologie de ce mot. *Bonnet* a été ainsi dit, parce qu'il désignait primitivement une coiffure de tête faite avec une étoffe dite

bonnet ou *bonnette*. L'étoffe avait sans doute reçu ce nom à cause de sa qualité, si bien que ce ne serait pas sous l'allemand *binden*, mais sous le latin *bonus* que *bonnet* devrait être rangé.

Même genre d'erreur pour *brette* (p. 87), sorte d'épée large, dit M. Delatre; et il cherche, dans l'allemand, l'adjectif *breit*, large, rattaché au sanscrit *pra*, étendre; mais ailleurs (p. 209), il rapproche *brette* du suédois *bryta*, rompre, sanscrit *bhanj* ou *bhaj*. Lequel des deux prendre? Ni l'un ni l'autre, à ce qu'il semble, et là-dessus c'est Ménage que sans doute l'on doit croire, disant que *brette* est une longue épée ainsi nommée, parce que ces sortes d'armes avaient été premièrement faites en Bretagne.

Semblablement, le mot *pis*, mamelle de vache, me paraît manqué : il est tiré du sanscrit *payas*, eau, qui dérive de *pî*, forme secondaire de *pâ*, boire. « Par euphémisme, dit M. Delatre, les Germains adoptèrent ce nom sanscrit de l'eau pour désigner l'urine, et ils en firent : hollandais *pis*, allemand *pisse*. Le même radical, par une métonymie toute naturelle, a servi à désigner l'organe par où les chèvres et les vaches épanchent le lait. » C'est là, je le crains, de l'érudition employée à côté de la question. *Pis*, en ancien français, veut dire poitrine, et vient du latin *pectus*, ce qui nous reporte bien loin des mots allemands et sanscrits ici allégués. Puis, ce mot *pis* a pris le sens restreint de mamelle, de la même façon que *traire*, qui vient de *trahere*, et qui, dans tout l'ancien français, a le sens général de tirer, a fini par prendre le sens particulier de faire sortir le lait.

En suivant le même ordre d'idées, je remarquerais que dans *dimanche* l'i n'est pas pour un *o* latin, que l'ancien français est *diemanche*, provenant, par une forte contraction, de *dies dominica*; qu'une *courtepointe* n'est pas une couverture piquée à points courts, mais une *coulte pointe*, c'est-à-dire une *coulte* piquée, *culcita puncta;* qu'en un mot, avant de procéder à l'analyse d'un mot français moderne, il faut se rendre compte, autant que possible, du mot français ancien. Au reste, ce genre d'erreurs sera suffisamment représenté à l'esprit du lecteur par un exemple que M. Delatre a lui-même corrigé. A première vue, le mot *compote* (p. 34) lui parut devoir être rattaché au sanscrit *pâ*, boire; c'était une apparence de sens qui le conduisait en l'absence de toute lumière étymologique, et cela montre en même temps combien ces apparences de sens peuvent tromper. Mais dans l'*erratum*, l'ancienne orthographe rétablie (*composte*) a rendu ce mot à sa véritable origine, qui est *compositus*.

C'est encore un manque de recherches suffisantes dans l'ancien français qui lui a fait dire que *poisson* (p. 36) était une forme comparativement moderne. Loin de là, elle appartient aux origines mêmes de la langue, car on la trouve dans le *Fragment de Valenciennes*, qui remonte au neuvième siècle, ou tout au moins au dixième : *cel pescion*. Jusqu'à présent, il n'y a pas de texte français plus vieux que ce *Fragment* et le *Cantique de sainte Eulalie;* mais il est de fait que cette forme est extraordinaire. Le mot français devrait être *pesce*, comme le provençal a *peis*, mais aussi *peisso*, de sorte qu'il faut admettre une forme non

latine *piscio*, usitée dans les Gaules, et d'où est provenu *poisson*.

A propos de *luette*, *lendemain*, *lierre*, etc., qui étaient autrefois *uette*, *endemain*, *ierre*, etc., M. Delatre dit : « L'emploi de deux articles pour un, devant des mots d'origine latine, est une monstruosité grammaticale dont on ne trouve d'exemple que dans la langue française. Pour qu'une langue commette un pareil barbarisme, il faut qu'elle ait entièrement perdu la conscience de sa force et de son génie. Aussi, les formes que nous venons de signaler datent-elles des temps les plus obscurs du moyen âge, lorsque régnait partout la plus profonde ignorance (p. 165). » Sans doute, M. Delatre entend, comme tout le monde, par les temps les plus obscurs du moyen âge, le onzième siècle, le douzième et peut-être le treizième. Eh bien! il n'a qu'à parcourir les monuments de ces siècles, et il n'y trouvera jamais la faute par lui signalée. Ce barbarisme ne s'introduisit qu'aux quinzième et seizième siècles, alors que, par des causes sur lesquelles j'ai plusieurs fois disserté, la vieille langue subit un profond changement.

Croire que l'analogie aille dans une langue en se perfectionnant, et qu'elle ne soit pas meilleure au voisinage des origines, est une erreur, et je suis étonné qu'elle ait été commise par M. Delatre, lui si versé dans l'étude comparative des langues, et qui a eu tant d'occasions de s'assurer que, pour la forme des mots, l'antiquité est un gage de pureté. Car je lui rends volontiers témoignage d'habileté et de savoir, et, si j'ai combattu son système, je dois ajouter que j'ai été sin-

gulièrement frappé de la riche érudition dont il fait preuve à chaque pas dans son livre. Les exemples empruntés à tous les types de la famille indienne se pressent sous sa plume. Avec une si forte et si heureuse préparation, il est appelé à de beaux travaux sur la comparaison des langues indo-européennes.

Digitized by Google

6

Sommaire du sixième article. (*Journal des Savants*, avril 1856.) *Grammaire de la langue d'oïl* de M. Burguy. Possibilité de faire la grammaire de cette langue, bien qu'il ne nous soit parvenu aucune grammaire contemporaine. Discussion de l'opinion de M. Max Müller, qui pense que les langues romanes sont un parler latin dans la bouche des Germains, envahisseurs de l'empire romain; examen de quelques-uns des exemples cités par M. Müller : *haut, hurler, sergent, feu, laisser, lâche, cour, battre, tailler, parole, manière, fantassin, abîmer, apprendre, penser, hôtel, malade, aval, visage, contrée;* très-grandes restrictions qu'il faut apporter à cette opinion. Les langues romanes sont-elles une corruption du latin? La corruption est bien loin de tout expliquer, et entre autres certains procédés très-supérieurs au latin, par exemple l'article, une conjugaison plus riche, etc. Discussion de l'opinion de Fuchs, qui y voit non une corruption, mais un développement régulier du latin. Discussion de la théorie de l'évolution. L'évolution a eu la plus grande part, mais il en faut laisser une à la corruption. Parallèle entre l'italien, l'espagnol et le français d'un côté, et, d'un autre côté, le latin, dont ils procèdent par un vigoureux travail de rénovation de pensée et de civilisation.

L'ordre des matières m'amène à la grammaire de la langue d'oïl et à l'ouvrage de M. Burguy. La langue d'oïl, dans le cours de sa durée, ne nous offre aucun travail qui nous enseigne comment nos aïeux comprenaient la structure de leur propre idiome; ce sont les modernes et même seulement les hommes de notre temps qui ont essayé d'en reconstruire l'édifice grammatical. Il n'y a, jusqu'à présent, que deux livres sur ce sujet, celui de M. d'Orell, qui est de 1830, et celui de M. Burguy, qui vient de paraître. Et cette reconstruction n'a rien de chimérique et d'impossible. D'a-

bord on a sous la main une masse de textes en vers et en prose qui proviennent principalement du douzième et du treizième siècles; la langue servait donc d'expression à une grande littérature; cette littérature trouvait beaucoup d'accueil en dehors de son pays natal, et les voisins en traduisaient à l'envi les productions qui avaient le plus de succès. Comment, dès lors, nier qu'un idiome écrit pendant deux siècles, arrivé à un véritable éclat littéraire, traduit de tout côté, ait ses règles grammaticales implicites ou explicites, qui ont garanti la tradition du langage et la circulation des œuvres? N'est-il pas manifeste qu'un esprit sagace, patient à lire et habile à comparer, dégagera, sinon sans peine, du moins avec certitude, tous les éléments d'une grammaire? Et ce n'est pas tout : de quelque façon qu'on se représente le rapport du vieux français au latin, soit un rapport de corruption et de pervertissement, soit un rapport de perfectionnement et d'évolution, toujours est-il que la grammaire latine entre pour une part très-notable dans son organisme. Ce n'est pas tout encore : le moindre examen des textes anciens manifeste les liens étroits qui unissent le vieux français au français actuel; entre nos aïeux et nous il n'y a que des dégradations; à chaque instant, parmi le peuple des villes ou des campagnes, nous entendons des mots et des tournures qui, éteintes dans la langue littéraire d'à présent, se rencontrent dans les vieux textes et appartenaient à la langue littéraire de jadis; nulle part la chaîne n'est interrompue, si bien qu'indubitablement, par le latin, par la vieille langue et par la langue moderne nous tenons un ensemble

grammatical dans lequel il s'agit seulement de tracer des phases et des transformations.

J'aurai beaucoup de bien à dire du livre de M. Burguy. Mais, avant d'entrer en aucun détail, n'y a-t-il pas lieu de se demander comment s'est faite la transmission du latin au français, et, en général, aux langues romanes? ou, pour préciser la question, ces langues sont-elles une altération du latin écrit, ou bien ont-elles des racines plus profondes et proviennent-elles du parler populaire qui avait cours parallèlement à celui des classes supérieures, de sorte qu'il faudrait voir dans ces langues non pas une corruption du latin littéraire, mais un développement du latin vulgaire? M. Burguy est pour cette seconde opinion, se rangeant, en cela, du côté de Fuchs, qui a consacré à cette question un livre plein d'intérêt, et qui y relève les avantages des idiomes novo-latins avec une force, je dirais presque une partialité remarquable chez un Allemand. Malgré ces autorités, j'ai beaucoup de restrictions à faire valoir, et je ne puis accepter la solution exactement comme elle est donnée.

Il y a d'abord à prendre en considération une opinion nouvelle qui, si elle était admise, changerait le terrain de la discussion. M. Max Müller, si célèbre par ses travaux sur le sanscrit, vient de publier un opuscule sous le titre de *Nuances germaniques jetées sur des mots romans* (über deutsche Schattirung romanischer Worte), où il essaye de faire voir que les langues romanes sont, il est vrai, du latin, mais du latin modifié par les Germains envahisseurs et non par les peuples romans conquis. Suivant lui, il y a eu une rupture,

une solution qui a coupé, à un certain moment, la continuité de l'organisme roman. « L'italien, dit-il, est bien plus étranger au latin que le nouveau haut-allemand à l'ancien haut-allemand, le romaïque au grec, et même le bengali au sanscrit. La raison en est que les langues romanes représentent non pas le latin tel qu'il se serait développé naturellement chez les Romains de l'Italie ou des provinces, mais le latin tel que des populations étrangères et précisément des populations allemandes l'apprirent et se l'approprièrent. Les langues romanes sont le latin ôté à la bouche romane et transporté dans la bouche allemande où il a pris son développement. Donc sur les mots romans est jetée une ombre qui ne leur appartient pas; et, si nous les considérons de près, nous y reconnaissons l'ombre non-seulement d'une langue étrangère, mais en particulier de l'individualité allemande. »

Cette opinion est directement opposée à celle de Fuchs. Fuchs pense que les langues romanes sont une évolution naturelle du latin, qui s'est opérée à peu près comme si les barbares n'étaient pas intervenus, et par la marche simultanée, bien que contraire, d'un latin classique qui s'éteignait et d'un latin vulgaire qui se perfectionnait. M. Müller est d'avis que, le fond latin restant intact, les populations allemandes, qui s'implantaient sur le sol, s'en sont emparées et l'ont modifié non point comme auraient fait des Latins, mais comme ont dû faire des Allemands. A mon tour, venant, par la série de ces études, à m'occuper du débat ouvert, j'y prends une position intermédiaire, pensant que, essentiellement, c'est la tradition latine qui do-

mine dans les langues romanes, mais que l'invasion germanique leur a porté un rude coup, et que de ce conflit où elles ont failli succomber et avec elles la civilisation, il leur est resté des cicatrices encore apparentes et qui sont, à un certain point de vue, ces nuances germaniques signalées par M. Müller.

Déterminer ce que serait devenue la langue latine par la seule dissolution et recomposition de ses éléments et sans l'intervention étrangère et barbare, et ce que, dans ce cas, seraient les langues romanes, pourrait être l'objet d'un travail délicat et difficile, mais intéressant. Ce serait, sans doute, une hypothèse historique; toutefois, faire une hypothèse historique en des circonstances déterminées est un exercice utile et capable de mettre en lumière les filiations et les connexions des choses. Pour rendre ce travail réel, c'est-à-dire pour ne pas substituer un cas imaginaire à un cas hypothétique, il faudrait se représenter comme issue définitive, l'établissement de quelque idiome fondamentalement analogue aux langues romanes; mais il faudrait en extraire, à l'aide d'une conjecture guidée par les monuments et par les analogies, ce qu'y introduisit l'influence germanique autant au moins par l'abaissement de civilisation que par le mélange direct.

C'est cette influence germanique que M. Müller a surtout en vue. Il a été frappé de la couleur allemande donnée, soit à la forme d'un mot, soit à sa signification. Ainsi *haut* vient du latin *altus*; mais l'allemand *hoch* a été cause que ce mot est devenu aspiré. *Hurler*, ancien français *huller*, dérive de *ululare;* mais l'aspiration est provenue des gens qui disaient, dans leur lan-

gue, *heulen*. C'est une action de ce genre qui, en mainte circonstance, a changé le *v* latin en *gu; guaster* de *vastare*. De même *sergent*, de *serviens*, a été déterminé, dans cette forme, par l'ancien haut-allemand *scarjo*, estafier; car, dit M. Müller, le *v* latin, lorsqu'il se change en *g*, devient *g* dur et non *g* doux. Mais je remarque qu'il faut rayer de cette liste *sergent* et le soustraire à toute influence de *scarjo :* la formation romane est très-régulière; et ce qui y introduit le *g* doux, c'est l'*i* qui suit le *v*. Pourquoi *ignis* a-t-il disparu des langues romanes et a-t-il été remplacé par *feu?* C'est que *ignis* était sans rapport dans l'esprit allemand, tandis que *focus* se rapprochait de *feuer* et de *funkeln;* et les Allemands ont délaissé l'un et adopté l'autre. Pourquoi *sinere* ne figure-t-il pas dans les langues romanes, y étant remplacé par *laxare*, sous la forme de *laisser*, *lasciare?* C'est que les Allemands, qui prirent le langage roman, furent conduits vers ce dernier par ses analogies avec *lassen*, ancien haut-allemand *lâzan*, gothique *letan*. Pourquoi *lâche*, qui vient de *laxus*, a-t-il été choisi au lieu de *segnis?* C'est que l'ancien haut-allemand *laz*, gothique *lats*, repoussait *segnis* et attirait *laxus*. Ces exemples montrent ce qu'entend M. Müller : suivant lui, ce sont non les Gallo-Romains qui ont fait la langue romane, mais les Germains qui, se mettant à parler le latin, l'ont parlé le plus près possible de l'allemand, et ont fait du roman non un fils du latin, mais un mélange de formes latines sous une inspiration germanique.

De la même façon, *aula*, qui a disparu, a été remplacé par *cour*, ancien français *court*, qui vient de *co-*

hors ou *cors*, sous l'influence de l'allemand *hof*, qui a le même sens. Mais il n'est pas besoin du secours du mot germanique; il a suffi que la résidence rurale des seigneurs germains ait reçu le nom latin de *cors*, en roman *court* ou *corte*, pour que tous les sens dérivés soient survenus. Au lieu que M. Müller a sans doute raison quand il remarque que l'anglo-saxon et l'ancien scandinave, *beado*, *bœd*, a favorisé *batuere* aux dépens de *pugnare*; que *gross* a favorisé *grandis* aux dépens de *magnus*, et *tailon* et *tail*, couper, a favorisé *taleare*, tailler, aux dépens de *scindere*. M. Müller pense aussi qu'on peut expliquer la singulière substitution de *parabola* à *verbum* dans *parler* et *parole*, par le *wort* allemand, qui de bonne heure a eu le sens de dicton, proverbe. Quand les langues romanes ont tiré *manière* de *manus*, elles ont été inspirées par l'usage germanique qui, de *hand*, avait produit gothique *handugs*, *adroit*, et ancien haut-allemand *hantalon*, *agir*. Les Allemands disant *die Seite des Meeres*, *le côté de la mer*, *costa*, *côte*, a pris le sens de rivage. *Knabe* et *Knappe* étant le même mot et ayant la double signification d'enfant et de soldat, *infans* a ajouté à son sens propre celui de *fantassin*, *fante*, *infanterie;* toutefois, à mon sens, ceci est douteux : *enfant* n'a l'acception de soldat ni en français ni en provençal; et je crois qu'elle provient d'une assimilation facile à concevoir, entre enfant et homme de pied, d'autant plus que le mot italien *fante* signifie aussi homme de service; homme de service, homme de pied, enfant, ces significations successives dépendent l'une de l'autre par un chaînon visible. Dans ces rapprochements il importe grandement

de tenir compte de l'âge des mots et des acceptions. Je contesterai de même que, pour faire entrer dans les langues romanes *abîmer* d'*abîme*, il ait fallu passer par *zu Grund richten*, sous prétexte que *Grund* est la traduction d'*abyssus;* la dérivation est ici trop directe pour qu'il soit besoin de chercher des intermédiaires. Je contesterai encore l'influence de *fassen*, qui veut dire prendre et comprendre, sur *apprendre*, de *apprehendere;* car déjà, dans le latin, *apprehendere* arrivait de soi-même à cette signification, et Tertullien a dit : *apprehendere rem*, comprendre une chose. *Penser* est dans le même cas à l'égard de *pensare; wægen* n'a pas agi, le mot latin ayant déjà figurément l'acception de méditer. Et, étendant plus loin mon rôle de critique, je repousserai l'étymologie de *hôtel* qui est rattaché à *hostis* par l'ancien français *ost*, armée, et par l'ancien haut-allemand *heriberga*, qui, venant de *heer*, *armée*, a donné, dans les langues romanes, un mot signifiant *logis*, *demeure*. Il est impossible de séparer *hôtel* de *hôte*, et *hôte* du latin, non pas *hospes*, mais *hospitem*, qui a fourni régulièrement *hoste;* l'*i* non accentué tombe, et il reste entre deux consonnes un *p* qui disparaît, mais qui est conservé dans l'espagnol *huesped*, forme moins contractée.

Faut-il admettre que *unpass*, qui veut dire *indisposé*, ait déterminé le roman *malade* (*male aptus*)? Dans cette hypothèse. *aptus* répondrait à l'allemand *pass;* et ce serait ce rapport entre *pass* et *aptus* qui aurait décidé la substitution de *male aptus* à *æger*, qui a disparu. Pourtant, remarquez que *male aptus* est exactement formé comme *mal astruc*, en français *malotru*, où rien

de germanique n'est reconnaissable. *Avenir* a été suggéré par *zuochunft*, qui est mot à mot *à venir; aval*, par *zetalâ*, qui veut dire *ad vallem; visage*, ancien français *vis*, par *Gesicht*, qui signifie à la fois *vision* et *face;* et contrée par *Gegend*, qui se comporte à l'égard de la préposition *gegen*, comme *contrée* à l'égard de la préposition *contra*. M. Mourain de Sourdeval, avant M. Müller, avait, dans ses *Études gothiques* (Tours, 1839), indiqué, sous le nom de *gothicismes*, quelques cas analogues, par exemple, *pardonner*, qui est la traduction de *forgifan*, *vergeben*, et *méfait*, qui est la traduction de *misdœd*, *Misthat*. Ces remarques sont certainement ingénieuses et doivent avoir une part de vérité; car, bien que les intuitions qui ont présidé à la formation de ces mots romans pussent se déduire, sans peine, des significations contenues dans les mots latins, toutefois il ne faut pas oublier que, dans l'invention des acceptions et des tournures, il est plus sûr d'en rapporter la propriété à ceux qui les possèdent d'ancienneté qu'à ceux qui, venus en second lieu, seraient supposés les avoir trouvées de leur côté et d'une manière indépendante.

J'accepte donc, pour une part, les observations de M. Müller, et j'admets avec lui qu'une influence germanique s'est fait sentir, non-seulement dans l'introduction d'un certain nombre de mots, mais aussi d'un certain nombre de tournures et de locutions. Mais, en même temps, je repousse de toutes mes forces la conclusion générale qu'il en tire, à savoir que les langues romanes sont du latin parlé par des Germains. Cette conclusion va bien au delà de ses prémisses; elle le

conduit à poser un fait qui me paraît en contradiction avec les données historiques, c'est que les populations germaines qui pénétrèrent dans l'empire romain étaient beaucoup plus nombreuses que les populations au sein desquelles se fit leur établissement, et que les Romains des Gaules, de l'Italie et de l'Espagne ne formaient qu'une petite minorité auprès des barbares qui venaient de la rive droite du Rhin. Si les barbares avaient été en majorité, ils ne se seraient pas donné la peine d'apprendre tant bien que mal le latin, et la langue indigène se serait éteinte, comme elle s'éteignit sur les bords du Rhin et dans une partie de la Belgique, où la population germaine prévalut en nombre, comme elle s'éteignit dans l'Angleterre, où les Angles et les Saxons expulsèrent et le latin des colonies romaines et le celtique du gros de la nation. De plus, comment la Germanie, qui d'ailleurs resta peuplée, aurait-elle pu envoyer des multitudes surpassant celles qui habitaient la Gaule, l'Espagne et l'Italie? Et ne sait-on pas, pour quelques-unes de ces bandes, qu'elles étaient bien loin d'offrir des masses énormes? Les Francs, en particulier, qui, sous Clovis, fondèrent la monarchie franque, n'étaient qu'une poignée. Ces données concordent avec la langue elle-même; car c'est là surtout qu'est, suivant moi, la preuve que la population qui l'a faite est essentiellement romane et non germaine. La syntaxe est latine. Dépouillez le latin de ses cas, suppléez par des prépositions aux rapports que ces cas exprimaient, introduisez le *quod* là où le latin mettait l'infinitif et où le grec mettait ὅτι, et presque toujours vous avez, en place de la phrase latine, la phrase ro-

mane. Il en serait tout autrement si c'était une phrase germaine qu'on dût retrouver là-dessous. Enfin, et c'est là ce qui me semble décisif, si l'influence allemande avait eu la prépondérance qu'on lui attribue, c'est surtout à l'origine qu'elle se serait fait sentir. Plus les textes seraient anciens, plus ils en offriraient la trace. Or les textes ne se comportent pas ainsi : plus ils sont anciens, plus le caractère latin y est marqué; c'est-à-dire plus il est facile de calquer une phrase latine sur la phrase romane. Jamais on n'aperçoit le moment, le joint, où une autre nationalité, se substituant à la nationalité des Gaules, de l'Italie et de l'Espagne, se serait emparée de l'idiome des vaincus et l'aurait parlé suivant une grammaire à elle propre. Il y a lieu de démêler, dans les langues romanes, des tournures germaniques, comme on y rencontre des mots germaniques, et l'un n'a pu se faire sans l'autre; en ceci, les remarques de M. Müller sont instructives; mais il n'y a pas lieu d'aller plus loin, et de déplacer le véritable centre de ces langues qui est dans le lexique et dans la grammaire du latin.

Donc, laissant de côté ce point de vue tout à fait partiel, et nous mettant au point de vue général, y a-t-il eu, dans le passage du latin aux langues romanes, corruption ou évolution? Ces deux mots posent nettement la question et portent avec soi leur idée précise.

La corruption est l'opinion la plus ancienne et la plus répandue. Elle se comprend ainsi : durant la longue agonie de l'empire, les classes éclairées diminuèrent en nombre et en importance; des chefs barbares

se substituèrent aux chefs romains, l'éducation fut négligée, et le langage alors s'altéra par une foule de locutions vicieuses. Ces locutions prirent domicile, personne n'étant plus là pour les corriger et pour les expulser. On ne distingua plus les cas les uns des autres; on confondit le neutre avec le masculin; et il est certain qu'un Romain du temps d'Auguste, s'il eût pu entendre ce latin, y aurait relevé mille solécismes et barbarismes et aurait reproché à ces gens-là de ne plus savoir leur langue. Ces observations, qui d'ailleurs sont incontestables, montrant les langues romanes comme composées de solécismes et de barbarismes, les montrent aussi comme étant en contradiction avec la logique grammaticale. De là l'infériorité qu'on leur attribue par rapport à la langue latine. Avec de telles prémisses, il était impossible que l'on songeât à aucun parallèle, à aucune égalité. En effet, pendant bien longtemps, on n'y a vu qu'un jargon né au sein d'une épaisse barbarie; et quel moyen d'y voir autre chose tant que la corruption paraissait le seul agent de la production?

Mais en est-ce véritablement le seul agent? Non, sans doute, car elle n'explique pas plusieurs autres particularités qui n'ont pas moins d'importance. Ainsi, dans ces langues novo-latines, qu'au premier abord on prend pour des types dégradés, on voit apparaître un des éléments les plus précieux pour la précision et la clarté, à savoir l'article. L'article manque en latin, et c'est certainement une imperfection réelle; mais il existe dans les langues romanes, chez qui c'est certainement un perfectionnement. Et non-seulement on y

trouve l'article défini, que le grec possède aussi, mais on y trouve l'article indéfini, qui complète très-bien le système des déterminatifs. Là on ne peut faire intervenir la corruption; car, si les langues romanes ont approprié à cet usage les pronoms *ille* et *unus*, en en détournant le sens, le soléecisme disparaît devant l'excellence de la conception. La conjugaison latine est pauvre; celle des langues romanes est riche. Elles ont décomposé le prétérit en deux; et *j'ai fait* et *je fis* répondent à l'unique *feci*. Elles ont ajouté le conditionnel; et, tandis que le latin confondait dans *amarem*, *j'aimasse* et *j'aimerais*, elles ont séparé les deux sens pour leur attribuer à chacun une forme distincte. De quel procédé se sont-elles servies? Dans le premier cas, elles ont donné la plénitude de l'usage à une tournure que l'on voit poindre même au milieu de la latinité classique, à savoir *habeo factum*, j'ai fait, et elles ont conservé le prétérit latin, dont l'emploi est devenu spécial. Dans l'autre cas, sur le type du futur, elles ont construit un conditionnel, à l'aide d'une analogie heureusement mise en œuvre : *j'aimerai*, *j'aimerais*. Dans cette création, il y a évidemment autre chose que de la corruption. La suppression du neutre ne peut être non plus blâmée; la langue latine avait perdu complétement le sentiment des raisons qui, à l'origine, avaient donné à tel objet plutôt le neutre que le masculin; et les Romans, en réunissant celui-là à celui-ci, ont simplifié avantageusement le langage. Le neutre n'est utile que là où, comme dans l'anglais, il appartient exclusivement à ce qui n'est ni mâle ni femelle. On expliquera semblablement la formation des adverbes

romans. Les terminaisons en *e*, en *o*, en *ter*, qui, en latin, caractérisent ce genre de mots, avaient eu, à l'origine, une signification propre, signification qui, devenue très-obscure pour les Latins eux-mêmes, s'était complétement perdue pour les Romans. On y suppléa par une combinaison ingénieuse et uniforme, adjoignant régulièrement à l'adjectif féminin le substantif *mens* : *chèrement*, *caramente*.

Ceci nous reporte vers l'évolution. Dans ce système, dont Fuchs a été le principal défenseur, on considère toutes les modifications qu'a subies la langue latine pour devenir langue romane, comme un produit régulier de la loi de changement. En d'autres termes, ce n'est point le mélange et l'influence des barbares qui ont causé des altérations; ce n'est pas la décadence politique et intellectuelle de l'empire qui a réagi sur le parler et y a introduit toute sorte de fautes contre l'analogie; il n'y a eu dans ce grand phénomène ni vicieuse intervention de l'étranger, ni appauvrissement graduel des sources du savoir et de la grammaire. Mais les germes analytiques qu'on peut voir poindre sous la forme synthétique de l'idiome latin se sont développés. Et, pour tout dire, quand même l'empire au lieu de succomber sous l'effort de ses ennemis et d'être en proie à une longue invasion, eût continué à exister ou se fût dissous par la seule réaction des éléments contenus en son propre sein, le latin ne s'en serait pas moins transformé en langues romanes avec tous les caractères qu'elles possèdent. Ces langues sont pures dans leur transmission; elles ont suivi, ou plutôt le latin a suivi en elles une marche nécessaire et ascen-

dante qui l'appropriait au nouvel esprit des temps nouveaux. C'est devant cette influence qu'ont disparu les cas et le passif. Les différences ne sont pas des solécismes; l'analogie a été non faussée, mais étendue; et entre le latin et le roman, il ne faut admettre qu'un néologisme qui devint de jour en jour plus indispensable. Toutefois, on ajoute comme explication que le langage populaire eut une part dans les modifications subies, et que maint terme, mainte locution qu'à Rome le bel usage condamnait, prévalant dans les classes illettrées ou dans les provinces, prévalurent finalement dans le parler vulgaire quand Rome et son bel usage eurent perdu leur prépondérance.

Ce système, je le trouve trop favorable aux langues romanes; il ne tient pas assez compte des événements politiques, et attribue à l'évolution historique plus de simplicité qu'elle n'en a eu réellement. Serait-il bien possible que cette dislocation qui introduisit tant de tribus étrangères au sein des peuples romans et qui substitua des chefs barbares aux chefs indigènes, n'eût exercé aucune action fâcheuse sur la langue? Or, c'est le dire que de prétendre que le développement fut aussi régulier que si rien de pareil n'était survenu, que si l'empire et sa langue s'étaient décomposés par le conflit de leurs éléments propres. Puis l'abaissement que l'on remarque alors dans tout ce qui concerne les lettres et les sciences, ne se sera-t-il fait sentir en aucune façon à la langue elle-même; et cet instrument des lettres et des sciences aura-t-il continué à se développer comme il aurait fait si la pensée publique n'avait eu une éclipse partielle en des temps si

orageux? Enfin, tandis que l'évolution politique était soumise à une perturbation si profonde, tandis que le pouvoir échappait aux Latins pour passer entre des mains germaniques, tandis que des rois germains gouvernaient la Gaule, l'Italie et l'Espagne, ce qui ne serait jamais arrivé sans la catastrophe de l'empire, la langue n'aurait pas éprouvé une désorganisation correspondante? et seule, au milieu de ce dérangement qui, sans empêcher le résultat final, en troubla la marche, les conditions et le moment, elle l'aurait, elle, atteint sans les graves contrariétés qui dominèrent tout le reste? Cela n'est pas probable *a priori*, et cela n'est pas en effet.

On peut, je crois, le démontrer directement. On dira qu'une langue a suivi une marche à elle propre, soit qu'aucun événement extérieur n'ait concouru à la modifier, soit qu'au contraire on note des influences de ce genre et que cette marche ait été entrecoupée par des époques malfaisantes; on le dira quand on pourra montrer, dans toute sa durée, une série de monuments qui en signalent les diverses phases, sans qu'il y ait d'interruption entre les chaînons. Tel est le cas du français depuis qu'il existe. Certes, la langue que nous parlons aujourd'hui est notablement différente de celle du onzième siècle. Mais on tient toutes les dégradations, quand elle s'est altérée, toutes les gradations, quand elle s'est perfectionnée, par où elle a passé durant ce long intervalle. On la voit prendre au douzième une régularité qu'elle n'avait pas dans l'âge précédent, régularité qui se conserve dans le treizième, qui se corrompt dans le quatorzième. L'al-

tération se consolide dans le quinzième et devient le départ d'une nouvelle élaboration qui, grandissant durant le seizième, arrive à son plein dans le dix-septième; à ce moment commencent de nouvelles mutations auxquelles nous assistons. Mais, pour le latin, rien de pareil. Il s'altère, sans doute, à la fin de l'empire et après l'arrivée des barbares, et le style de Grégoire de Tours est bien loin de la pureté de Tite-Live; mais enfin c'est du latin et nullement une des langues novo-latines. Puis tout à coup il disparaît, et l'on voit sortir, comme de dessous terre, chacun des idiomes auxquels il a donné naissance. Il meurt brusquement et sans se transformer, de sorte que ces langues secondaires ne peuvent en être considérées comme la transformation ou l'expansion. Il y a extinction de quelque chose d'ancien et naissance de quelque chose de nouveau. Pendant que le latin avait une existence qui de jour en jour cessait davantage d'être réelle, il se formait, parmi les populations, un parler qui en différait; mais ces populations avaient, au milieu d'elles, les barbares qui influaient sur ce parler; leur patois, car c'est le mot dont il faut se servir, était dédaigné de la gent lettrée; et l'esprit de culture avait baissé de tout point parmi elles. On n'est donc pas autorisé à dire que le latin s'est continué dans les langues nouvelles; il est mort sans se développer, mais il est mort en laissant des enfants, des héritiers; ce qui n'est pas la même chose, notons-le bien, que se transformer. Alors quand, cela établi, on se retourne vers ces langues à leur origine et qu'on y voit certaines traces évidentes de barbarie, on ne peut refuser d'ad-

mettre qu'à côté d'un développement qui est incontestable, il y a eu une corruption qui ne l'est pas moins. Quant à l'allégation que les langues romanes proviennent du parler populaire qui avait cours, à côté du latin littéral, dès les plus beaux temps de la langue, cela non plus n'est vrai que dans des limites assez étroites. Sans doute, elles ont des traces du parler populaire; mais j'ai déjà rappelé[1] que ce parler avait souvent un caractère de néologisme incompatible avec l'allégation dont il s'agit.

Il faut donc, suivant moi, dans le passage du latin aux langues romanes, admettre autre chose que l'évolution naturelle d'un idiome qui croît et change avec la croissance et le changement de la vie générale. Le coup porté à la civilisation gréco-latine par l'invasion des barbares fut tel que le latin ne s'en releva pas et qu'il mourut assez rapidement de langueur et d'épuisement. Tant que la barbarie fut débordante et promena par les cités et les campagnes cet empire qu'on ne savait ni comment repousser, ni comment accepter, la langue déchut de plus en plus, et l'on pourrait, par la décadence de la langue, mesurer la gravité des blessures infligées à l'ordre social. Un peu plus de puissance dans la barbarie, un peu moins de résistance dans la civilisation, et la langue devenait tout à fait barbare : on avait définitivement dans les Gaules, en Italie, en Espagne, des Germains au lieu de Romans, et, dès lors, une culture partant d'un degré très-inférieur à celui d'où la culture romane est effectivement

[1] P. 36.

partie. Je crois que, ne connaissant pas l'histoire et connaissant seulement le rapport des langues novo-latines au latin, on en pourrait conclure que le temps qui fut témoin d'un pareil phénomène fut un temps de profonde perturbation et de rude épreuve pour les Latins. Eh bien! la proposition inverse n'est pas moins vraie; et le temps qui vit de telles perturbations fut un temps de rude épreuve pour la langue. De là ces stigmates que les idiomes issus du latin portent au front et que l'on voudrait en vain nier. *Et documenta damus qua simus origine nati*, a dit Ovide en parlant des humains nés des pierres de Deucalion pour le travail et pour la peine; et, nous, nos langues portent encore et porteront toujours la trace des orages et des désordres qui en accompagnèrent l'origine.

Ainsi allèrent parallèlement le latin vers la désuétude et le roman vers l'usage, jusqu'à ce que vint le moment où il n'y eut plus personne qui parlât l'un, ni personne qui ne parlât l'autre. On écrivit le latin, mais on ne le parla plus; on parla les langues romanes, mais on ne les écrivit pas encore. Être écrit, mais n'être plus parlé, est la preuve pour le latin qu'il était mort, et même assez rapidement, du coup que les barbares avaient porté à l'empire; être parlé et non écrit est la preuve pour les langues romanes qu'elles naquirent peu à peu et ne furent pas une simple modification graduelle du latin. Ces deux termes se correspondent : si le latin avait continué à vivre, tout en s'altérant, il se fût imposé sous cette forme aux lettrés, qui l'auraient écrit avec ses dégradations successives; mais ils n'eurent pas le choix entre une lan-

gue littéraire qui pouvait exprimer la pensée, et une langue populaire qui ne le pouvait pas encore. Et réciproquement, si le roman n'avait pas été une langue nouvelle qui naissait, il ne lui aurait pas fallu un aussi long temps pour arriver à être écrit, et on le trouverait au lieu et place de la langue latine, employé dès l'origine de la tranformation aux usages de la littérature.

Cependant vint un moment où, les barbares cessant de passer le Rhin, les populations se rassirent, où, la puissance de l'État s'étant affaiblie, les puissances particulières dues aux fonctions et aux richesses territoriales prirent la prépondérance. Le mouvement de rétrogradation s'était arrêté. La société, d'une part, recueillit ce qui restait de l'héritage antique, d'autre part, accepta les conditions imposées par le malheur des circonstances; les forces vives qu'elle recélait en son sein se développèrent, et elle sortit de l'épreuve non pas telle qu'elle aurait été si la dissolution de l'ancienne société avait été laissée à elle-même, mais non pas tout à fait dissemblable pourtant. Ce qui se passait dans le domaine social se passait aussi dans le domaine de la langue, et celle-ci pourra, si on veut, servir à mesurer, dans les choses politiques, le désordre d'abord, puis la restauration graduelle et finalement le plein développement. C'est quand le monde romain se trouble et se désorganise que la langue se désorganise à son tour et reçoit toutes sortes d'éléments étrangers; c'est quand les institutions sont encore incertaines entre les traditions de l'empire et les tendances vers la féodalité qu'elle devient ce parler populaire que ni la religion, ni les lois, ni les lettres

ne daignent accepter; c'est quand le monde catholique et féodal est définitivement organisé que, sortant de sa minorité, elle s'empare d'abord de tout le domaine poétique pour s'étendre peu après aux autres.

Et, même dans la langue, on peut apprécier qu'un vigoureux travail des intelligences avait continué l'œuvre, momentanément troublée, du développement social, et que, si l'arrivée des barbares, la dislocation d'un grand empire, le mélange des races, le malheur des temps, les ravages de la guerre, avaient éprouvé durement les peuples latins, rien d'irréparable n'était arrivé. En effet, tout se répara d'abord, puis, sans s'arrêter, prit croissance et grandeur. Et, pour me tenir dans le domaine de la langue, aujourd'hui que les préjugés classiques se sont éclaircis, il est, ce me semble, difficile de nier que les idiomes romans, ceux du moins qui ont leur pleine culture, ne l'emportent sur le latin par plusieurs côtés excellents. L'italien et l'espagnol sont incomparablement plus riches. *Patrii sermonis egestas*, disait un grand poëte, et c'était la plainte continuelle de tous ceux qui, écrivant, se trouvaient en contact ou en lutte avec l'opulence de la muse grecque; mais cette indigence a désormais disparu sur les bords du Tibre comme sur ceux du Bétis; et l'héritage, bien loin de diminuer entre des mains grossières et mal habiles, s'est heureusement accru. Bien plus, ces deux langues ont été portées, par leur instinct, l'une vers une douceur et une harmonie, l'autre vers une ampleur et une noblesse de sons que leur mére n'atteignit jamais. En même temps que ces nouvelles aptitudes se développaient dans la langue, il

s'en développait aussi de nouvelles dans l'esprit des populations; cela du moins peut se voir pour l'Italie, qui a une plus longue histoire que l'Espagne. Ce qu'était l'Espagne avant les Romains, nous ne le savons que très-confusément; ce qu'était l'Italie pendant que Rome conquérait le monde, nous le savons davantage. Eh bien, dans ce temps-là, l'Italie cédait sans dispute à d'autres la gloire d'animer le marbre et la couleur; mais, depuis que, de latine elle est devenue romane, elle ne cède plus cette gloire à aucun peuple.

Le français, lui, a moins participé à cette active efflorescence, à ce luxe de végétation; et, en somme, il est resté plus près du latin, même dans cette particularité caractéristique d'avoir des cas et une déclinaison, ce qui ne s'est effacé que dans le quatorzième et le quinzième siècle; car jusque-là notre langue avait conservé ce signe si important de son origine. Elle a, comme le latin, une muse plus sévère que celle de ses sœurs, et une poésie qui se précipite à moins larges flots. Elle a, comme le latin, le don puissant d'une prose splendide et harmonieuse qui se prête merveilleusement à refléter les grands côtés de l'âme et de la nature. Elle a, de plus que le latin, la faculté de traiter avec précision, avec clarté, avec élégance, tous les sujets de science et de philosophie auxquels l'idiome des Romains était si peu capable de s'approprier.

En résumé, si l'on soutient que les langues romanes proviennent du parler populaire, il faut distinguer et préciser. Ce parler populaire était rempli de néologismes, soit dans les mots, soit dans les formes; il avait donc lui-même subi le coup des circonstances sociales

d'alors, et on ne peut le considérer, sauf certains cas déterminés, comme le représentant du vrai parler populaire avant le temps de la décadence de l'empire.

Avancer que les langues romanes sont un simple prolongement du latin, sans déviation et sans déformation, c'est faire une hypothèse qui leur est trop favorable. L'examen de ces langues et l'histoire de cette époque ne permettent pas de l'admettre. En revanche, tenant de leur origine une noblesse native et, de la civilisation croissante, une croissance simultanée, elles ont conquis, dans l'expression de la pensée moderne, un rang supérieur à celui que le latin occupait dans l'expression de la pensée antique.

Digitized by Google

7

SOMMAIRE DU SEPTIÈME ARTICLE. (*Journal des Savants*, juin 1856). — Continuation de l'examen de la grammaire de M. Burguy. Une grande masse d'exemples est nécessaire pour établir les règles grammaticales de la langue d'oïl. Existence de deux cas, le nominatif et le régime. Traces, dans la langue moderne, de cette ancienne déclinaison. Distinction des verbes en forts et faibles; verbes forts en *ir*, verbes faibles en *ir*. Formation, dans la langue d'oïl, de nouveaux adverbes, prépositions et conjonctions, qui n'existaient pas dans le latin. Les bons manuscrits font foi qu'il y avait un enseignement orthographique et grammatical. Existence des dialectes dans la langue d'oïl; ils sont, dans les anciens temps, sur le pied d'une égalité complète. Réaction des dialectes sur la langue qui est devenue la langue littéraire. Variétés dialectiques de la conjugaison; traces de ces variétés dans la langue actuelle; variétés dialectiques pour le parfait défini, pour l'imparfait. Différences suivant les époques. Une grammaire de la langue d'oïl a pour fin d'enseigner à lire et à comprendre les textes; elle a aussi pour fin de fournir un des moyens de corriger les textes corrompus.

Si on avait quelque grammaire composée dans le douzième ou le treizième siècle qui nous exposât les règles de la langue, les auteurs qui écrivent aujourd'hui sur ce sujet auraient sous les yeux des préceptes, des documents, des renseignements qui leur serviraient de point de départ, et leur travail serait autre qu'il ne peut être dans la condition actuelle. Ces préceptes, ces documents, ces renseignements, il faut se les procurer à force de lire; et l'on ne gagne la confiance du lecteur qu'à l'aide d'une masse d'exemples de temps divers et de divers lieux, exemples qui dévoilent à la fois ce qu'il y a eu de fixe et ce qu'il y a eu

de variable dans la langue. Quand tous ces faits grammaticaux, recueillis avec diligence, ont été classés avec sagacité, ils donnent, par eux-mêmes, la réponse aux demandes. Pour la langue d'oïl, il n'est pas possible d'offrir le paradigme de la conjugaison et de la déclinaison, puis de laisser à celui qui étudie le soin de former là-dessus les mots correspondants. Ce serait, jusqu'à présent du moins, une pétition de principe, une anticipation sur ce qui doit être le résultat de la recherche. Nous ne possédons pas de thème fourni par les contemporains qui nous permette d'indiquer les flexions suivant les siècles et suivant les dialectes: ces flexions doivent être trouvées dans les auteurs qui écrivirent alors, dans les copistes qui nous transmirent leurs œuvres, et, à mesure que les termes de comparaison s'accumulent, la discussion, s'en emparant, fonde sur un terrain solide le système entier.

C'est sur ce plan qu'est composée la grammaire de M. Burguy. Les deux volumes qui en ont paru (il y en aura trois) contiennent ce qui est relatif aux parties du discours, l'article, le substantif, le nom de nombre, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition et la conjonction. Un recueil abondant de passages est le fond; les remarques et les conclusions, partageant en groupes ces passages, leur donnent leur valeur systématique, et le lecteur, sûr désormais qu'il n'a pas devant lui de simples assertions plus ou moins étayées, se fait sa conviction. C'est ainsi que, s'il en est encore qui aient des doutes sur l'existence du cas sujet et du cas régime dans les noms, ils n'en conserveront plus après avoir lu les pages consacrées, par M. Burguy, au

substantif : *li chiés*, *le chief; li sire*, *le seignor; li dus*, *le duc; li cers*, *le cerf; li soleus*, *le soleil; li conseus*, *le conseil; li dues*, *le duel* [deuil]; *li chasteaus*, *le chastel; li ciez*, *le ciel; li aignians*, *le aignel; li oisiaus*, *le oisiel*, et ainsi de suite à l'infini.

« On voit, dit M. Burguy, t. I, p. 64, cette règle observée dès les premiers monuments écrits de la langue d'oïl; tous les textes en prose et en vers jusqu'à la fin du treiziéme siècle, y sont assujettis : il n'est pas une charte, pas une piéce, pas le moindre contrat écrit dans le plus petit village de la plus reculée de nos provinces, pendant le treiziéme siècle, où elle ne se retrouve d'une manière évidente et avec une constance qu'il est impossible de ne pas remarquer. » Cette règle était complétement oubliée; aucun grammairien ne la soupçonnait, et cependant il en subsiste encore, dans la langue actuelle, des vestiges importants; c'est par elle qu'on explique les deux terminaisons masculines *beau* et *bel*, *fou* et *fol*, *mou* et *mol*, *cou* et *col*, qu'on se rend compte de nos pluriels *chevaux*, *travaux*, *maux*, etc., que l'on comprend comment *fils* a une *s*, et comment la Fontaine a pu mettre une *s* à *fourmi*. Raynouard est celui qui l'a retrouvée, et on peut dire que c'est un des plus grands services qui aient été rendus à l'étude de notre vieil idiome. Sans cette clef, tout est exception ou barbarie; avec cette clef on découvre un système écourté sans doute si on le compare au latin, mais régulier et élégant.

Je recommande surtout les chapitres du verbe, qui remplissent la moitié du premier volume et plus de la moitié du second. C'est une mine d'exemples et de

formes; et, quelque lecture que l'on ait, la mémoire, même la plus heureuse, ne peut fournir, au besoin, ni avec autant d'abondance, ni avec autant de sûreté, ce qu'offre l'ample collection de M. Burguy. Il a introduit, dans la conjugaison de la langue d'oïl, la distinction des verbes en forts et en faibles. Cette distinction, d'abord trouvée par J. Grimm, pour les verbes allemands, a été étendue depuis à d'autres langues. Le verbe fort ou primitif est celui qui forme quelqu'un de ses temps par lui-même; le verbe faible ou dérivé est celui qui, pour les mêmes temps, emprunte à des combinaisons étrangères, les éléments de sa conjugaison. Voici des exemples qui feront comprendre tout de suite ce que les grammairiens veulent dire. *Doner* (dans l'ancien français ce mot s'écrit par une seule *n*) fait au présent de l'indicatif non pas *je done*, mais *je doin; amer* (amare) fait au même temps, non pas *j'ame*, mais *j'aim*. Le verbe fort, dans la langue d'oïl, a donc pour caractère de renforcer, au présent de l'indicatif et aussi du subjonctif, la voyelle du radical à l'infinitif. On voit pourquoi on a donné à ces verbes le nom de forts : au lieu d'indiquer le présent de l'indicatif par l'*e* muet répondant à l'*o* latin; ils l'indiquent par un changement qui porte sur la voyelle radicale et en modifie le son. La notion du verbe fort et du verbe faible est beaucoup effacée dans le français moderne; cependant il en reste des traces, par exemple : *savoir*, *je sais*. Mais elle sert à expliquer certaines anomalies. Pourquoi, en effet, *amare* du latin devient-il dans notre langue *aimer?* Cela se comprend sans peine : *amare* a donner *amer*; puis *amer* étant un verbe fort pour nos

ancêtres, a fait au présent *j'aim*, *tu aimes*, *il aime*. Le français moderne, perdant le sentiment de ces changements de voyelle, a pris le présent pour en former un nouvel infinitif, et, de cette façon, le verbe *aimer*, d'irrégulier ou de fort, est devenu régulier ou faible. Tout homme occupé d'études sur les langues reconnaîtra combien les finesses, les nuances grammaticales, sont développées à l'origine de notre langue, combien elles se sont émoussées dans le français moderne, et combien est fausse, je ne cesse de le répéter, l'opinion qui met la barbarie grammaticale au début.

Le verbe fort répond, en un certain sens, au verbe irrégulier, le verbe faible au verbe régulier; mais, tandis que la notion d'irrégularité et de régularité ne fait que constater un fait, ceci pénètre plus avant et est une théorie. A ce point de vue, l'ancienne notion d'irrégularité disparaît pour ne plus rester attachée qu'aux verbes anomaux, défectueux ou véritablement irréguliers, et le verbe fort est considéré comme une autre manière de conjuguer. L'idée d'irrégularité fait supposer des formations qui, pour une cause quelconque, ont été déviées de leur type; or, ce ne serait ici nullement le cas. Le verbe fort serait aussi régulier que tout autre, seulement il obéirait à une loi différente. Il faut en effet qu'il y ait autre chose que l'irrégularité pour que la langue d'oïl ait pris, à son compte, les formes que les grammairiens nomment présentement verbes forts, et les ait appliquées en tant de cas où le latin ne lui en fournissait pas le modèle. C'est sans doute une euphonie, un balancement entre le radical et la ter-

minaison qui déterminent cette sorte de conjugaison. De tout cela le français moderne n'a conservé que des débris; et, quand avec le fil que fournit le vieux français, on poursuit l'étude des verbes, on rencontre une multitude de cas singuliers. Certains verbes anciens avaient un double infinitif, par exemple *cremir* et *craindre*, suivant une accentuation bonne ou mauvaise; bien accentué : *trémere*, *craindre*; mal accentué : *tremére*, *cremir*; de ces deux infinitifs, *craindre*, qui est le meilleur, est seul parvenu jusqu'à nous. De la même façon, *gemere*, mal accentué, a donné *gémir;* bien accentué, *geindre;* ces deux infinitifs sont encore usités; mais l'un appartient au style noble, et l'autre au style familier. Au reste, les verbes en *ir* ont été divisés par M. Diez en deux classes, division qui les éclaircit. La première classe comprend les verbes simples, comme *partir*, *mentir*, *servir;* la deuxième comprend les verbes inchoatifs (dans leur forme et non dans leur signification) : *fleurir*, *languir*, *attendrir*. Les premiers se conjuguent simplement en ajoutant au radical les lettres de flexion, *je partais*, *je mentais*, *je servais;* les seconds, qui répondent au latin *florescere*, *languescere*, etc., et à l'italien *fiorisco*, intercalent avant les lettres de flexion la syllabe *iss : je fleurissais*, *je languissais*, *j'attendrissais*. Cela forme deux conjugaisons distinctes des verbes en *ir*, et non des verbes irréguliers et des verbes réguliers. Et l'on conçoit comment la langue d'oïl ne s'y est pas trompée : *mentior*, *partior*, *servio*, ayant l'accent sur la première syllabe, ne pouvaient donner que *je part*, *je ment*, *je sert*, tandis que *floresco* ayant l'accent sur la seconde, ne pouvait donner que *je floris*.

L'adverbe, la préposition et la conjonction ne sont pas non plus sans offrir des occasions d'étudier l'esprit d'invention grammaticale de la langue d'oïl. Plusieurs de ces mots ne passèrent pas du latin au français; puis le mouvement de création était commencé; et, soit pour remplir les lacunes laissées par l'extinction de certains vocables, soit pour satisfaire à de nouvelles combinaisons, il se forma un bon nombre de mots dont les uns sont venus jusqu'à nous, et les autres ont péri à leur tour. Il est curieux d'observer les procédés dont la langue d'oïl se servit pour composer des adverbes, des prépositions, des conjonctions avec des éléments qui n'avaient pas été destinés à cet usage. *Dès* a été fait de *de ipso; de ipso illo diurno* aurait été, à l'origine du langage vulgaire, ce qui devint peu à peu, par la prononciation, *dès le jour*. De *dès* on tira *adès*, qui signifiait incontinent, aussitôt, et qui vient non pas de *ad ipsum*, comme dit M. Burguy, mais, plus régulièrement, de *a de ipso* ou *a-dès*. *Locus* avait fourni un adverbe qui voulait dire *tout de suite*, et qui s'écrivait *luec*, répondant à *loco*, ou plus souvent *lues*, répondant à *locis;* de là on tirait la conjonction *luesque*, aussitôt que; cet adverbe et son dérivé n'existent plus; mais on comprend fort bien comment *loco* ou *locis* en sont venus à jouer ce rôle; cela voulait dire *sur place*, et, par une facile conséquence, *aussitôt*. *Nunc* n'est pas entré dans le dictionnaire de la langue d'oïl; mais elle l'a remplacé par *ore*, ou *ores*, *hora*, *horis*, comme tout à l'heure *loco* et *locis;* d'où, par une extension, on tira *lore*, *illa hora; desore*, *de ipsa hora; desoremais*, *dorenavant*, *orains*, qui voulait dire tout à l'heure, et

orendroit, maintenant. Ce qui prouve que les mots, ordinairement assez courts qui servaient à cet usage dans le latin, avaient perdu, pour l'oreille romane, une bonne part de leur valeur, c'est que la langue d'oïl cherche à les renforcer, et à leur assurer plus de caractère en combinant par exemple une préposition et un adverbe, ou bien deux prépositions : *ainsi*, de *in sic; ensemble*, de *in simul; assez*, de *ad satis; dans*, de *de intus; avant*, de *ab ante; depuis*, de *de post*, etc. *Forte*, *forsan*, du latin, n'avaient pas trouvé place dans le français, ils furent remplacés par un substantif employé adverbialement; c'était le mot *espoir : forsan veniet*, *espoir il viendra;* nous y avons depuis longtemps substitué une combinaison de mots, *peut-être*, qui rend bien le sens, mais qui n'est pas aussi élégante. Il a fallu, en effet, plus d'une fois, un mot de l'ancien français tombant en désuétude, que l'industrie du langage nouveau y suppléât; ainsi, *moult* ayant péri, et bien à tort, un mot composé et assez lourd, *beaucoup*, y a été substitué. Il y avait trois adverbes bien faits, et d'un usage commode, c'étaient *semec*, de *sine hoc*, sans cela; *peruec*, de *per hoc*, pour cela, et *avoec*, de *ab hoc*, avec cela. *Avoec* est devenu notre *avec*, et, d'adverbe qu'il était primitivement, il a passé à l'emploi de préposition; mais, de cette façon on comprend sans peine comment l'expression composée *ab hoc* a pris la signification qu'*avec* a présentement.

L'étude patiente des textes fait retrouver, pour une bonne part, ce que les maîtres disaient à leurs élèves. Quand on lit les bons manuscrits, quand on y trouve l'orthographe bien mise d'après des règles qui sont

loin d'être faciles, quand on considère les noms déclinés, les verbes conjugués suivant toutes leurs inflexions, on ne peut douter qu'un enseignement grammatical ne fût donné dans les écoles où l'on apprenait à lire et à écrire. S'il n'en avait pas été ainsi, si nul maître n'avait inculqué ces préceptes de génération en génération, les écarts individuels auraient été bien plus considérables qu'ils ne sont, surtout dans une langue, comme la nôtre, où la parole écrite diffère tant de la parole prononcée. On n'a qu'à voir ce qui arrive lorsque des personnes illettrées veulent écrire : chacune d'elles a son orthographe, sa manière d'exprimer par des lettres les articulations. Il est donc bien certain que, dans les écoles, on ne se contentait pas d'enseigner à épeler et à former les lettres, mais qu'on y joignait un enseignement de grammaire, enseignement dont nous avons la trace dans la correction des bons manuscrits. Ce serait une grave erreur que de continuer à croire, comme on a fait longtemps, que la langue était abandonnée à elle-même, sans qu'aucune habitude eût pourvu à l'entretien de la tradition.

Un fait contribua certainement à prolonger outre mesure cette erreur, ce fut l'existence des dialectes dans la langue d'oïl. Maintenant qu'il est bien constaté que, semblablement à la division primaire du latin en italien, espagnol, provençal et français, des divisions secondaires s'établirent dans nos provinces au nord de la Loire, et que la même cause qui produisait les unes produisit les autres, on sait se reconnaître. Mais quand la distinction n'était pas faite entre les dialectes, quand l'érudit qui lisait les textes croyait que les formes dis-

semblables qu'il rencontrait étaient des irrégularités, et que, par exemple, on disait indifféremment *il amout*, *il amoit*, ou *il ameit*, quand de plus on n'avait pas un moyen de discerner les fautes réelles qui sont imputables aux copistes ou même aux auteurs, alors il ne put s'élever aucune voix pour réclamer contre l'opinion qui attribuait une épaisse barbarie aux âges de formation et de culture de notre vieil idiome, et la langue d'oïl, ainsi aperçue et jugée, ne parut démentir en rien sa grossière origine. La tradition avait été rompue; l'érudition la renoue. Car c'est la renouer que de dissiper des ombres et des préjugés et de faire rentrer dans le vrai domaine de l'histoire la langue aussi bien que les gestes de nos ancêtres. Nous avons un juste et noble respect pour notre âge classique; le seizième siècle n'est pas non plus sans ses connaisseurs et ses admirateurs. Mais par de là, que garde la mémoire publique? Et si l'érudition n'était venue exhumer nos vieux monuments si bien oubliés, si défigurés, si méconnus, qui ne croirait vraiment, comme on l'a cru longtemps, que la France, ayant été sous Charlemagne le centre de la résistance contre les musulmans et de la conquête sur la Germanie, a pu donner le branle aux croisades, jouer un grand rôle dans les plus grandes affaires de l'Europe, durer ainsi plusieurs siècles, et ne bégayer pourtant qu'un jargon misérable qui n'avait jamais été ni parlé ni écrit correctement?

Je pense que tous ceux qui useront du livre de M. Burguy le remercieront du soin tout particulier qu'il a mis à signaler partout les formes dialectales. Sans une telle recherche, même poussée fort loin, au-

cune bonne grammaire de la langue d'oïl n'est possible. Alors, Paris et le langage de la cour ne dominaient pas; il ne s'était pas formé un idiome plus cultivé au nom duquel on déclarât que les autres étaient des patois. La culture était égale partout; la Normandie, la Picardie, les bords de la Seine produisaient, à l'envi, trouvères, chansons de geste ou d'amour et fabliaux. Il est manifeste, en lisant les textes, que les auteurs ne se conformaient pas à une langue littéraire commune et qu'ils composaient chacun dans le dialecte qui lui était propre; mais il est manifeste aussi, quand on les suit d'époque en époque, que ces dialectes réagissaient les uns sur les autres; M. Burguy signale cette réaction avec soin, et on peut d'autant moins la nier que le français moderne en offre mille vestiges. Il a pris *attaquer* au picard, à côté d'*attacher*; *roi*, qui est bourguignon ou du centre, à côté de *reine*, qui est normand; ses imparfaits et conditionnels dont la prononciation en *ai* est normande, en place de la prononciation en *oi* qui est ou bourguignonne ou picarde. Toutefois un pareil mélange ne peut pas faire méconnaître les caractères distinctifs.

La réciprocité des emprunts était favorisée par le pied d'égalité sur lequel étaient les dialectes. Aujourd'hui que les dialectes ne sont plus que des patois, il ne peut y avoir que de rares échanges entre eux et la langue littéraire; ils ne produisent pas des compositions qui se fassent lire généralement, qui laissent des traces dans la mémoire, qui habituent à des mots, à des locutions provinciales. Mais, dans les temps dont nous parlons, les dialectes, qui se rapprochaient déjà parce

que chacun était en soi une langue cultivée, se rapprochaient encore par les œuvres qui avaient cours, par les poëmes qui se chantaient. On peut suivre la marche, les influences, les mutations de ces dialectes pendant environ deux siècles, le douzième et le treizième; quand le quatorzième s'écoule, l'usage en diminue et ne tarde pas à s'éteindre; une langue littéraire commune prévaut. C'était le signe que les individualités provinciales s'affaiblissaient, ou, pour mieux dire, que le système féodal tombait en décadence complète. L'unité se refaisait dans la langue; malheureusement ce travail coïncidait avec des causes perturbatrices qui altéraient l'analogie et la pureté de l'idiome et auxquelles il faut ajouter les réactions des dialectes l'un sur l'autre.

La conjugaison est ce qui offre le plus de champ aux variations dialectiques. Le parfait défini était, pour la première conjugaison et les trois personnes du singulier : *ai*, *as*, *at* ou *a* dans la Picardie, dans l'Ile-de-France et dans l'ouest de la Bourgogne; *ai*, *as*, *ad* dans la Normandie, *ai*, *ais*, *ait* dans l'est de la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine; ainsi, dans ce vers :

Les deux escus persait et les haubers rompi,

il ne faut pas prendre *persait* pour un imparfait écrit par *ai*, c'est un prétérit défini, ainsi que le montre *rompi*. Il n'y avait d'ailleurs aucune confusion avec l'imparfait, qui, dans ce dialecte, était *persoit*. Dans le Berry, l'Orléanais, etc., on écrivait la première personne par *ei* : *laissei*, *m'en alei*, *trouvei*, *demandei*, *lavei*. Je crois que c'est une simple différence d'ortho-

graphe et non de prononciation. La troisième personne du pluriel était, en Bourgogne, dans la première partie du douzième siècle, *arent : pecharent*, *onorarent*, *gittarent*, *aprocharent*, *murmurarent*, *enmenarent*, etc.: mais cette forme ne tarda pas à disparaître du dialecte écrit; elle persista certainement dans quelques patois, car au seizième siècle Rabelais l'a reprise et s'en est constamment servi. La première personne du singulier du passé défini des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison ne prenait pas d'*s* : *je vi*, *je oï*, *je cremi*, *je obei*. Cependant, vers la moitié du treizième siècle, on lui en donne une assez fréquemment en Picardie; c'était une faute, qui a fini par s'impatroniser dans la langue; puis, par une singulière ignorance du passé, on a considéré comme une licence poétique l'usage que conservaient les poëtes, dans le dix-septième siècle, de ne pas mettre d'*s* en ce cas. La troisième personne du singulier avait un *d* en Normandie, un *t* dans le reste : *il ferid* ou *ferit*. Mais, dans le courant du treizième siècle, cette lettre s'omit très-fréquemment, *il feri*, *il nasqui*, *il souffri*. Ce n'est que longtemps après que se fit le retour à l'orthographe primordiale et étymologique. Nous écrivons présentement : *il naquit*, *il souffrit*. Mais ce retour n'a pas été complet, et l'analogie est rompue pour les verbes de la première conjugaison, de sorte que nous écrivons cette personne, pour la première conjugaison, comme le treizième siècle, et, pour les autres conjugaisons, comme le douzième. La première personne du pluriel est, dans les plus anciens textes bourguignons et normands, écrite sans *s* intercalaire : *pechames*, *arivames*,

Digitized by Google

trovames, *combatimes*, *feïmes*, *rendimes*. Mais, de bonne heure, les textes picards intercalèrent une *s* : *lessasmes*, *levasmes*, *feïsmes*, *veïsmes*. Cette lettre est une faute, car il n'y a point d'*s* dans la personne correspondante du temps latin, *peccavimus*, *vidimus*, *fecimus*, *levavimus*, etc.; mais, l'*s* picarde s'étant propagée, la langue du seizième et du dix-septième siècle l'a recueillie, et celle de notre temps l'a remplacée par un accent circonflexe tenant la place de ce qui, en réalité, ne manque pas.

Les caractères dialectiques ne sont pas moins marqués dans l'imparfait. Les plus anciens textes bourguignons offrent une flexion en *eve* : *abondevet*, *plorevent*, *governevent*, *parlevent*, *cuidevet*, etc. Cette flexion, qui est très-voisine de la forme latine, eut peu de durée et d'étendue, et fut remplacée, en Bourgogne même, par les flexions de l'Ile-de-France et de la Picardie, qui étaient *oie*, *oies*, *oit*. La Normandie avait distingué la première conjugaison des autres : pour celle-là, elle avait les terminaisons *oue*, *oues*, *ot;* et, pour celles-ci, les terminaisons *eie*, *eies*, *eit* : *je cuidoue*, *je amoué*, et *je doleie*, *je viveie*, *je teneie*. A la première personne du pluriel, les Picards se servaient de *iemes* : *aviemes*, *estiemes*, *cuidiemes*, tandis qu'en Normandie on usait de *iuns* et *ions*. C'est cette dernière finale qui a triomphé. De la sorte, on a la vue de notre imparfait dans ses rapports avec le latin. La forme la plus ancienne, grammaticalement, est la forme en *eve*, qui reproduit de très-près *abam* et *ebam*. Le normand, qui contracte davantage, a, par un autre côté, gardé trace des différences latines, ne confondant pas *abam* et *ebam* sous

une même terminaison. Le picard a tout réuni sous la flexion en *oie*. Dans le pluriel, au contraire, du moins à la première personne, il se rapproche plus que les autres du latin; ceux-ci resserrent excessivement la finale, puisque *abamus* ou *ebamus* devient *ions*, flexion dans laquelle l'*i* s'intercale pour réparer, jusqu'à un certain point, la perte qui a été faite. Maintenant, de toutes ces formes, la langue moderne a gardé celle en *oie*, mais elle y a appliqué la prononciation normande des imparfaits en *eie;* seulement elle a effacé l'*e* de la seconde personne, *amoies*, *cuidoies*, suppression qui allait avec le changement de prononciation; car, dans l'ancien français, cette finale faisait deux syllabes, et aujourd'hui elle n'en fait plus qu'une; mais, en même temps, effaçant aussi l'*e* de la première personne, elle a, par une méprise que rien ne justifie, assimilé orthographiquement la première personne à la seconde.

Ainsi, sous peine de se méprendre sur le caractère de la vieille langue et de l'accuser d'irrégularités et de barbaries qui ne lui sont pas imputables, il faut, cessant de la considérer en bloc, la partager, dans l'espace géographique qu'elle occupe, suivant certains grands compartiments. Mais il ne faut pas non plus la considérer en bloc, quant au temps, et il y a lieu d'y signaler des différences suivant les époques, différences qui deviennent des anomalies aux yeux d'une observation superficielle. Elle a été beaucoup écrite dans les douzième, treizième et quatorzième siècles; et elle ne l'a pas été sans que des changements dans les formes, dans les flexions et dans l'orthographe soient intervenus. M. Burguy n'a pas omis non plus ce point impor-

tant, et il a recueilli là-dessus des renseignements utiles. Le verbe *boire* fait, le plus anciennement, à l'imparfait *bevoie* et au futur *bevrai* ou *beverai*; moins anciennement, on trouve en Picardie *buvoie* à l'imparfait, et *buvrai* au futur. Cet imparfait est devenu le nôtre; quant au futur, nous l'avons formé directement de l'infinitif. *Clore* conserve cette forme pendant le treizième siècle tout entier, et ce n'est que dans le quatorzième que l'*o* s'y assourdit fréquemment en *ou*. La forme primitive du verbe *connaître* a été *conostre* en Bourgogne et en Picardie; *cunustre* en Normandie. Dès avant la fin du douzième siècle, le dialecte picard remplaça la forme primitive et correcte par *conoistre*, où la diphthongaison provient de l'influence des formes renforcées de l'indicatif. *Conoistre* s'introduisit un peu plus tard en Bourgogne. La variante *cognoistre*, *congnoistre* est de la fin du treizième siècle; elle n'appartint d'abord qu'à la vie commune; mais, au quatorzième siècle, elle devint très-ordinaire, et on l'employa jusqu'à la fin du seizième siècle. Vers 1250, on voit paraître, à l'est de la Picardie, la forme *quenoistre;* elle s'explique par l'affaiblissement de l'*o* en *e* muet, affaiblissement dont il y a plusieurs autres traces dans cette province; et même encore aujourd'hui on entend des personnes, au lieu de *commencer*, prononcer *quemencer*. Il est facile de voir que de pareilles recherches peuvent avoir de l'intérêt : en rapprochant ces formes successives, en les discutant, il n'est pas impossible d'augmenter nos notions sur la prononciation de nos aïeux, et aussi sur les idées qu'ils se faisaient de leur grammaire et de leur orthographe.

Un livre comme celui de M. Burguy a deux fins. La première est d'enseigner à lire et à comprendre les textes de la vieille langue. Pour cela il faut un bon dictionnaire et une bonne grammaire. Un bon dictionnaire manque absolument, car celui de Roquefort n'est qu'une ébauche tout à fait insuffisante; plusieurs éditeurs, et c'est un soin dont il faut les remercier, ont ajouté, aux ouvrages qu'ils publiaient, des glossaires fort utiles sans doute, mais qui ne sont que les matériaux du dictionnaire complet. Une bonne grammaire est mise entre nos mains par M. Burguy, et désormais dans l'étude on aura un guide à consulter.

L'autre fin est de servir à l'amélioration des textes que l'on publie. Jusqu'à présent on s'est borné à reproduire les manuscrits, mais souvent ces manuscrits sont l'œuvre d'hommes ignorants qui estropient les vers, commettent des fautes graves et défigurent maint passage. Il est du devoir d'un éditeur de corriger tout cela, aussi bien pour un texte venu du moyen âge que pour un texte venu de l'antiquité classique. La tâche est, des deux parts, de même nature; l'élément essentiel des bonnes éditions est toujours dans l'étendue et dans l'exactitude des notions grammaticales, appuyées subsidiairement sur les indications lexicographiques et sur la comparaison des manuscrits. A ce titre, le livre de M. Burguy est un service rendu aux lettres du moyen âge, d'autant plus qu'il a noté avec soin, comme je l'ai dit, et les différences quant aux dialectes et les différences quant aux époques. Pour moi, aux sources d'information que M. Burguy a si bien ouvertes, j'en ajouterais une autre à la-

quelle j'attache une certaine importance; c'est une analyse attentive de quelques bons manuscrits; s'il y en a de très-défectueux, il y en a aussi de soignés et de corrects; ils proviennent évidemment d'hommes qui savaient les règles de leur langue; c'est, à mon sens, un des meilleurs moyens de confirmer et d'étendre les notions grammaticales acquises d'ailleurs. Quoi qu'il en soit de cet aperçu, je ne doute pas que dorénavant la grammaire de M. Burguy ne doive être sur la table de quiconque entreprendra de publier un texte de la langue d'oïl.

Digitized by Google

8

Sommaire du huitième article. (*Journal des Savants*, août 1856.) — Dans le rapport de comparatif qui s'exprimait par la préposition *de*, cette préposition peut-elle être supprimée? De combien de syllabes est *leopart? Ceo*, pronom, est monosyllabe. *Jeon* pour *je en*. Doutes sur l'emploi de *ne* pour *en*, pronom. Du pronom féminin *la*, avec ses formes *lei, lie, li, lui*. De l'utilité de mettre des accents dans les anciens textes; l'ancienne langue avait au moins deux *e*, l'un muet, l'autre sonore; abus qu'on a fait de l'accent. Exemples où le tréma est utile pour distinguer des mots d'ailleurs confondus par l'écriture. Utilité de distinguer le *v* et l'*u*, que les manuscrits ne distinguent pas; difficulté, en certains cas, de distinguer ces deux lettres; discussion du participe passé *auuert*. Y a-t-il une forme *avrir* pour *ouvrir?* Discussion de l'étymologie d'*ouvrir*. De l'adjectif *apert*. Remarque sur *cogitation*. De l'emploi de l'*s* comme caractéristique du nominatif dans la langue d'oïl; de la déclinaison venant des noms latins où l'accent se déplace quand le mot passe du nominatif au régime; de la déclinaison des noms féminins en *e* muet. Du mot *corps*. De l'emploi de l'*s* dans les noms du français moderne. Discussion étymologique de l'adverbe *anc, ainc;* de *oïl*, qui est le *oui* actuel, et, à ce propos, de l'ancien adverbe *ouan* et de l'adverbe picard *ouétant*.

Quand on a examiné, avec l'attention dont il est digne, un livre comme celui de M. Burguy, on a toujours noté çà et là, en lisant, quelques points sur lesquels on diffère d'opinion avec l'auteur. Ces remarques critiques n'impliquent, même si elles sont fondées, aucune contradiction avec les éloges donnés à l'ouvrage, aucun désir de déprécier en particulier ce qui a été recommandé en général. Loin de là, elles sont le complément de toute approbation essentielle; pour être critiqué sur des détails, il faut avoir mérité d'être loué pour l'ensemble.

M. Burguy a rencontré dès l'abord une difficulté inhérente au sujet qu'il traite. C'est d'après des passages d'auteurs, puisque le vieux français est une langue tombée en désuétude et qu'on ne peut consulter la parole et l'usage; c'est d'après des exemples empruntés aux éditions que M. Burguy formule ses règles et ses observations. Mais les éditions sont presque toujours la copie des manuscrits, et les manuscrits fourmillent souvent de fautes de toute nature. Il faudra bien que la critique philologique finisse par prendre ses droits et s'applique à corriger les textes défectueux; mais ce travail, loin d'être fait, n'est pas même ébauché. En attendant, le grammairien est maintes fois exposé à citer des exemples ou suspects, ou manifestement incorrects. Cela est arrivé à M. Burguy, et il n'a pas voulu essayer de les corriger, annonçant qu'il publiera prochainement un dictionnaire étymologique et comparé des dialectes de la langue d'oïl, où l'on trouvera une critique de tous les textes dont il s'est servi, avec l'indication et la correction des fautes qu'il croit y découvrir. Cela sera certainement fort intéressant; des discussions de ce genre mettront le mieux en évidence l'application de la grammaire à l'émendation des passages corrompus et la nécessité de remédier aux défectuosités des manuscrits et des éditions primitives. Mais, dans l'état actuel, M. Burguy n'a pas échappé à l'incertitude grammaticale que jette, sur quelques cas particuliers, l'incertitude des textes. Je lis à propos des pronoms possessifs, t. I, p. 147, ces deux vers :

Mais saciés bien que toute voie
Serai jou *vostres* ù que je soie.

Le second vers n'y est pas; on peut le corriger de bien des manières; la plus vraisemblable est de lire *vos*, au lieu de *vostres; vos* est une forme très-correcte. On peut mettre aussi, en gardant *vostres*, ou bien :

Serai vostres ù que je soie,

ou bien :

Serai jou vostres ù que soie.

Quoi qu'il en soit, il est fâcheux qu'il reste un doute sur la forme même du mot qui est donné en exemple. Mais ceci est léger; aucune règle n'y est impliquée. Voici qui est un peu plus grave. Le rapport entre le comparatif et le mot qui suivait s'exprimait quelquefois par *que*, le plus souvent par *de*, comme aujourd'hui encore dans l'italien par *di*. M. Burguy admet (t. II, p. 389) que ce *de* peut être supprimé, surtout devant les noms de nombre, après *plus*. Cela, en soi, ne serait pas impossible; car, comme le latin rendait cette relation par l'ablatif, le vieux français aurait pu la rendre par le cas régime, sans *que* ni *de*. Mais je n'en connais aucun exemple. M. Burguy en cite deux; malheureusement ils sont l'un et l'autre tout à fait suspects. L'un est un vers de la *Chanson de Roland :*

Paien d'Arabe s'en turnent plus cent.

Ce vers est faux; et justement on le rend régulier en y ajoutant *de :*

Paien d'Arabe s'en turnent plus de cent.

On ne peut donc rien conclure. Le second exemple paraît de meilleur aloi ; cependant je ne puis pas l'ad-

mettre sans réserve. C'est un vers de huit syllabes de la *Chronique* de Benoît :

Fierz et hardis plus leoparz.

Mon scrupule est que je ne connais, dans notre ancienne poésie, *leopart* que de deux syllabes (écrit, il est vrai, d'ordinaire, *liepart*), et que la locution *plus que liepart* est une formule qui se rencontre très-fréquemment. Pour le nombre des syllabes de ce mot, voici des exemples :

Devers Ardene vit venir un leupart;
(*Chanson de Roland*, LVI.)
Et courageus as armes et fier comme liepart;
(*Chanson des Saisnes*, XIX.)
Quant l'a occise ou liupart ou lion;
(*Roncisvals*, p. 170.)
En ceste forest a maint ours et maint liepart.
(*Berte aus grans piés.*)

J. Marot, le père de Clément, disait encore *lyepart*, au commencement du seizième siècle :

Sembloit Hercule ayant cueur de lyepart.
(*V*, 97.)

Mais, un peu plus tard, la forme latine chassa, comme cela est arrivé en bien d'autres cas, la forme française, et l'on dit *léopard* en trois syllabes; Dubellay, par exemple : (*Phosphonematique au roy très-chestien Henry II*).

Je voy tomber sous les flesches françoises
Le Leopard, ton antique ennemy.

On objectera peut-être que Benoît a écrit non *liepart*, ou *liupart*, ou *leupart*, mais *leopart*. Cependant si une

contraction ne prévalait pas ici, *lie* ou *liu* seraient aussi bien dissyllabes que *leo;* et cette circonstance montre clairement la tendance de la prononciation en ce mot. Puis y a-t-il quelque difficulté à ce que *leo*, dans *leo-part*, soit monosyllabique? Pas le moins du monde. *Ceo* se dit pour *ce*, *ço*, et ne compte jamais que pour une syllabe. Le même Benoît, dans le même poëme, a fait monosyllabique le mot *jeon*, pour *je en* (t. I, p. 176) :

> Sachiez qu'à grant enviz retrai
> Ceo que jeon truis e que jeon sai.

Ainsi d'autres exemples sont nécessaires pour mettre hors de contestation la remarque de M. Burguy.

Ailleurs (t. I, p. 176), il pense que *ne* pour *en* ne serait pas impossible, mais qu'il faut borner cette forme aux provinces limitrophes de la langue d'oc, où, en effet, *ne* se disait pour *en*. Il répète, en le restreignant ainsi, le dire de Raynouard, qui, pour *ne* en place de *en* dans la langue d'oïl, avait cité ces vers :

> Jà l'esté n'aura tel chalor
> Que l'ewe *ne* perde sa freidor

Mais que peut prouver un tel exemple? le second vers n'y est pas; et on le rétablit en lisant *en* au lieu de *ne* :

> Que l'ewe en perde sa freidor.

Tant qu'on n'aura rien de plus à alléguer, l'emploi de *ne* pour *en* dans la langue d'oïl restera problématique.

M. Burguy a des remarques instructives sur le pronom féminin *la*. Il fait voir que, outre *la*, il y avait pour le régime direct des verbes, *lei* en Bourgogne et *lie*

dans les autres provinces, *li* pour le régime indirect des verbes, *lei* et *lie* pour le régime des prépositions; que la forme de régime *lei* n'eut pas cours très-longtemps; que *lie* la remplaça bientôt; mais que, dès que *lie* fut généralement employé, les écrivains et les copistes ne distinguèrent plus *lie* régime des prépositions de *li* régime indirect des verbes, et qu'ils mirent indistinctement *li* au lieu de *lie*, faute assez générale dès le milieu du treizième siècle pour faire autorité; enfin que la forme du régime indirect *lui*, qui était d'abord exclusivement masculine, commença, vers le milieu du treizième siècle, à servir aussi pour le féminin. Cette confusion s'est perpétuée dans le français moderne, *je lui donnai* voulant aussi bien dire *je donnai à une femme qu'à un homme;* mais, tandis que l'ancienne langue, ayant fait cette confusion, l'avait étendue à tous les cas, le français moderne, gardant sans doute un certain sentiment d'un usage plus antique, a introduit une exception, une irrégularité, puisque *lui* régime d'une proposition ne peut se dire que d'un homme et non d'une femme. A tout cela, j'aurais voulu seulement que M. Burguy indiquât comment il prononçait le pronom *lie*. La chose n'est aucunement impossible à décider : il faut le prononcer *lié* en une syllabe. Ce sont les vers qui le montrent :

> Quant el fu hors, cil leva sus,
> Et soentre lie ferma l'us.

Et

> Li trichieres la salua
> Et celui qui o lie veneit.

Si on n'accentue pas l'*e*, il sera muet, et, suivant la règle invariable de l'ancienne poésie, *lie* comptera pour deux syllabes; il faut de toute force le faire monosyllabique, et le lire ainsi que l'écrire *lié*.

Mais M. Burguy ne met pas d'accent. A mon avis, c'est à tort qu'il a privé ses lecteurs de cette commodité. Sa raison est que les manuscrits n'ont point d'accent et qu'il importe de ne pas introduire, dans les éditions, des distinctions dont les manuscrits n'ont point de trace. Mais elle n'est pas bonne; c'est l'office des éditions de rendre les textes plus lisibles, et, à ce point de vue, l'on peut dire que le meilleur manuscrit ne vaut jamais même une mauvaise édition. D'ailleurs, cette prétention de ne s'écarter en rien des exemplaires venus du moyen âge n'a, je crois, jamais été exactement suivie par aucun éditeur. Les uns modifient la ponctuation, qui y est très-défectueuse, à l'effet d'éclaircir le sens; les autres séparent l'article, le *que* et autres mots qui sont souvent confondus avec celui qui les suit; d'autres distinguent l'*u* voyelle de l'*u* consonne, ce que fait M. Burguy lui-même, à juste titre, selon moi, mais en une sorte de contradiction avec le parti qu'il a pris d'exclure l'accent. L'accent, en effet, n'a pas d'autre but que de distinguer deux sortes d'*e*, comme on distingue deux sortes d'*u*. On reconnaît très-bien, dans la langue d'oïl, deux *e*, dont l'un est muet et l'autre accentué. L'*e* muet a pour caractère de s'élider devant une voyelle et de ne plus compter dans le vers; il est donc identique avec l'*e* muet du français moderne. L'*e* accentué a pour caractère de ne pas s'élider devant une voyelle et, même ainsi placé, de comp-

ter dans le vers; il n'y a pas de doute que c'est l'*e* fermé actuel, un peu plus ou un peu moins fermé. Quant à l'*e* ouvert, nous n'avons aucun moyen de le retrouver, si ce n'est par la tradition qui fait supposer que nos aïeux le prononçaient là où nous le prononçons; ils écrivaient par *es* des mots où nous mettons l'*è* : *teste*, *tempeste*, *vous estes;* sans doute l'*s* est devenue muette de très-bonne heure; sans doute aussi l'*e* s'est allongé pour tenir lieu de la lettre qui disparaissait; mais cet *e* était-il ouvert comme dans *tête*, ou fermé comme dans *esté*, *escrire*, et comme on le prononce encore aujourd'hui en quelques parties de la Normandie, *tête*, *tempête?* C'est ce que nous ne savons, car il est possible que cet *e* ait tendu à s'ouvrir de plus en plus, comme il paraît bien qu'a fait la diphthongue *oi*, qui se prononçait très-probablement *oué*, ainsi que cela est encore dans plusieurs patois.

En tous cas, la langue d'oïl a deux *e* distincts. Faut-il les distinguer par un accent? Il le faut d'autant plus que, dans bon nombre de mots, il y a confusion à l'œil, si aucun accent n'est placé, et parfois doute sur le tout. *Torne* sera aussi bien *torne* que *torné; fierte* sera aussi bien *fierte*, sorte de châsse, que *fierté*. De là des lenteurs en lisant, lenteurs qu'il est inutile de mettre sur le chemin du lecteur, et, dans certains cas, surtout si le passage est difficile, de véritables difficultés. Qu'on trouve dans un texte un mot ainsi écrit : *chastee*, il se pourra faire qu'on hésite quelque temps à le reconnaître et qu'on n'y réussisse qu'après divers tâtonnements; mais qu'il soit écrit comme il était prononcé, *chasteé*, et aussitôt on apercevra notre mot actuel *chas-*

teté. Ce que je dis là s'applique surtout à la prose : dans un vers, la mesure, la rime, indiqueront maintes fois qu'un *e* doit être accentué; mais dans la prose ces secours font défaut; et d'ailleurs tout ce qui aide sans nuire au véritable caractère des textes doit être bien venu. M. Burguy, lui-même, a accentué des futurs écrits par un *e* : *je tenré*, *je garderé*; et il a bien fait; car, sans accent, on sera tenté de les prononcer tout autrement qu'il ne faut, et peut-être même sera-t-on exposé à se méprendre sur le temps et sur le sens. Depuis plusieurs années, les rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont adopté l'usage de l'accent dans les textes qu'ils rapportent, ils s'en trouvent bien, et leur exemple mérite d'être approuvé et suivi. Il y a eu une époque, je le sais, où l'accent a été employé d'une façon arbitraire et fautive, où on le mettait sur *ne* qui a certainement un *e* muet, et où l'on en affublait des mots comme *les bues*, ne sachant pas que nos aïeux représentaient le son *eu* non par *eu* par *ue*. Certes, si on avait dû continuer de la sorte, il vaudrait mieux s'en tenir à la simple reproduction des manuscrits qui ne préjuge rien et qui, si elle n'aide pas, ne nuit pas. Il n'en est plus ainsi : la critique a déterminé une foule de cas où l'on peut user de l'accent en pleine certitude. On en usera aussi pour distinguer *à*, préposition, et *où*, adverbe; il n'est personne qui, en lisant les manuscrits, n'ait été embarrassé en quelques endroits particuliers par ce défaut de distinction. On ne laissera pas non plus de côté le tréma, qui est utile, soit pour lire les vers, soit aussi pour reconnaître un mot d'un autre; ainsi trouvez dans un texte *chaut*, qui est la forme nor-

mande de *cheü*, vous ne saurez, à moins que le sens ne se présente à l'instant, si vous avez sous les yeux le mot *chaut* (calidus); imprimez donc, si vous éditez, *chaüt* avec un tréma. La ponctuation, l'accent, le tréma, l'usage du *v* sont des services que l'éditeur rend au lecteur, et tiennent place de notes perpétuelles. Ne les bannissez donc point par un scrupule d'exactitude là où rien de l'essentiel n'est compromis.

Il est plus facile, suivant moi, en quelques circonstances, de reconnaître les cas où il faut un accent que ceux où il faut un *v*. Ainsi *poure*, qui est notre mot *pauvre*, doit-il être écrit et prononcé *povre* ou *poure?* Si l'on s'en rapporte à la tradition, elle n'est pas équivoque; nous disons *pauvre*, et Palsgrave, au seizième siècle, nous apprend expressément que *poure* se prononçait *povre*. Mais les patois de la Normandie et du centre disent *poure;* prononciation qui doit avoir aussi une origine antique. La question serait décidée si on rencontrait *poure* en rime avec un mot où le *v* serait certain. Je n'en connais pas d'exemple. Toutefois je crois qu'on peut admettre la prononciation *povre*, du moins pour le treizième siècle à Paris; car on trouve le mot *poverte* écrit avec deux *u*, dont il faut bien que l'un soit consonne. Dans *Berte aus grans piés*, XXXV :

> Dont doi-je prendre en gré si j'ai froit et pouuerte,

A la vérité, on rencontre aussi *pouerte*, où l'on ne sait plus si *u* est consonne ou voyelle :

> Les geta de servage et de toute pouerte.
> (*Ib.*, XCIV.)

Mais si ici *u* était voyelle, on trouverait, attendu que

ou et *o* permutent fréquemment, on trouverait écrit quelquefois *poerte;* ce qui n'est pas.

En général, néanmoins, on peut arriver à distinguer positivement le *v* de l'*u*. M. Burguy a imprimé ainsi (t. I, p. 74) un passage des *Sermons* de saint Bernard : « Li avuerte raisons nos at ensaigniet k'encombre la « salveteit d'altrui, est porsenre lo salvaor;» (*la claire raison nous a enseigné, que attaquer le salut d'autrui, c'est poursuivre le Sauveur.*) Le manuscrit portait deux *u* : *auuerte*, de sorte qu'il était loisible de lire ou bien *auuerte*, ou bien *avuerte*, ou bien *aüverte*. C'est de cette dernière manière qu'il faut écrire. Cela peut se faire voir sans aucun doute. Notre verbe *ouvrir* est, dans l'ancien français, *ovrir*, ou bien *uvrir*, au participe *overt*, *uvert*; combiné avec la prépos tion *à*, il fait *aovrir*, *aüvrir*, *aovert*, *aüvert*. De cette espèce de combinaison on a une foule d'exemples : *aombrer*, *aorner*, *aorer*, etc. De même le provençal, qui dit *obrir* et *ubrir*, a le composé *adubrir*. La prononciation de *aüverte* (et l'on voit qu'ici le tréma n'est pas inutile) est donc certaine; je citerai en preuve ces vers de *Berte aus grans piés* (XXXIV) :

> Et la roïne plore, qui suefre et a soufert
> Grant travail et grant paine, mais de cuer aovert...

Dans ce passage des *Sermons* de saint Bernard (p. 530) : « Niant auvranz, mais consecranz lo temple del ventre « de la virgine, » on ne doit pas prononcer *auvranz*, en réunissant *a* et *u*, mais les séparer et dire *aüvranz*. Plus loin (t. I, p. 408), M. Burguy dit que *ovrir* s'écrivait *avrir*, *aovrir* (*auvrir*, *aouvrir*), *ovrir*, *ouvrir*, de sorte que, pour lui, *ovrir*, *aovrir*, *auvrir*, *aouvrir* ne

sont que des formes orthographiques d'un seul et même thème; il n'en est pas ainsi; nous avons ici deux verbes distincts, l'un simple, *ovrir*, l'autre composé, *a-ovrir*.

Il mentionne, comme on voit, une forme *avrir;* je regrette qu'il ne cite pas ses autorités; car, pour moi, je n'en connais aucun exemple, et, s'il y en avait, ce serait un argument important dans les difficultés étymologiques que ce verbe suscite. En effet, le français *ovrir* et le provençal *obrir* conduisent, non pas à *aperire*, mais à *operire*, qui a un sens tout contraire. Comment se fait-il que, dans les deux langues romanes de la Gaule, le mot ait pris cette apparence étrange, tandis que l'italien et l'espagnol ont régulièrement, l'un *aprire*, l'autre *abrir?* M. Diez a essayé de résoudre la contradiction entre le sens et la forme. Suivant lui, *ovrir* est une contraction de *aovrir*, et *aovrir* correspond au provençal *adubrir*, qui se décompose, non pas, comme tout le monde le supposerait, en *ad-ubrir*, mais en *a-dubrir;* et *dubrir*, à son tour, équivaut à *deoperire*, découvrir et, par suite, ouvrir. Qu'un verbe analogue à *dubrir* ait existé, c'est ce que M. Diez montre, en citant le provençal moderne *durbir*, le piémontais *dorvi*, le wallon *drovi*, le lorrain *deurvi*, répondant à *deoperire*, comme le milanais *dervi* et le crémonais *darver* répondent à *deaperire;* mais que *ouvrir* en soit l'équivalent, c'est ce qui reste aussi incertain qu'auparavant. En effet, voyez les difficultés : puisque *ovrir* est une contraction de *aovrir*, il faut que celui-ci soit plus ancien que celui-là; or, jusqu'à présent, les textes nous les présentent contemporains. Il faut que l'ancien ita-

lien, qui a, lui aussi, *oprire*, ait fait la même contraction que le vieux français, ou soit tiré du français, ce à quoi répugne le *p* dans *oprire*. Il faut, ce qui est bien plus fort, et ce qui, suivant moi, ruine l'étymologie proposée, que le vieux français provienne du provençal; car *aovrir*, primitif dans cette hypothèse, de *ovrir*, n'a gardé aucune trace du *d*, qui, seul, cependant, est caractéristique du sens; ce *d* ne se trouve que dans le provençal *a-dubrir*, décomposé comme le veut M. Diez; le provençal serait donc l'origine du français; or, on ne peut admettre, jusqu'à preuve positive, qu'un mot tel que *ouvrir* ait eu besoin d'être emprunté au provençal. Et puis alors, d'où viendrait le provençal *ubrir?* serait-il aussi une contraction de *adubrir?* Qui ne voit, dans le français et le provençal, le parallélisme de *ovrir* et *ubrir*, *aovrir* et *adubrir*, et non pas des dérivations et contractions que rien n'appuie? Les difficultés, les impossibilités se pressent. Aussi ai-je renoncé à chercher l'origine de *ovrir*, *ouvrir*, ailleurs que dans *operire*. Remarquez que, dans la langue d'oïl et dans la langue d'oc, ou bien *aperire*, ou bien *operire* manquent de correspondant; on ne trouve que *ouvrir*. Il y a donc eu disparition d'un de ces deux verbes, ou plutôt confusion de ces deux verbes, confusion qui me paraît devoir son origine à *cooperire*, en français *couvrir*, en provençal *cubrir*. Le sens de *operire* ayant été attribué à *cooperire*, et la syllabe *co* semblant ce qui donnait le sens de *couvrir*, les esprits s'habituèrent à regarder *ouvrir* comme l'opposé de *couvrir*, et se méprirent de la sorte entre le sens et la forme.

A côté de ce verbe *ouvrir*, se trouve, d'une façon

singulière, un adjectif *apert* avec son adverbe *apertement*. Il vient évidemment d'*apertus;* cependant il n'en a pas tous les sens, et il s'emploie pour dire *manifeste franc*, répondant à *ouvert* au figuré, mais non au propre. Bien qu'on le rencontre en de vieux textes, je n'hésite pas à dire que, relativement à *ouvrir*, *apert* est de formation postérieure. On y retrouve le mot latin transplanté en français sans modification autre que la finale; or, *apertus* aurait donné, non *apert*, mais *avert*, comme on le voit pour *ouvert* et *couvert*. *Apert* est entré dans la langue d'oïl quand le sentiment qui a fait le français avec du latin avait disparu. C'est sans doute une importation due aux lettrés, et qui, justement, se reconnaît à ce que le mot latin a été reçu sans traverser la filière par laquelle, à l'origine, les vocables passaient. Il ne faut pas croire que, à la Renaissance seulement et au seizième siècle, on ait puisé, dans le trésor latin, des médailles qu'on ne savait ni ne pouvait refrapper. Cela s'est fait dès les plus hauts temps; et, dans des textes du douzième siècle, on rencontre de ces transcriptions littérales. *Cogitation*, par exemple, n'est pas du seizième siècle, il est du douzième, mais il n'en est pas plus français pour cela : *cogitare* a donné *cuider;* et, si *cogitatio* était entré dans la langue d'oïl, il y serait entré sous la forme de *cuidaison*. A toute époque, les lettrés ont été entraînés, soit par besoin, soit par faux goût, à jeter dans le français des termes latins; mais, en les jetant, ils leur laissaient leur vêtement étranger. C'était en effet le seul moyen de faire que ces mots restassent intelligibles, et peu à peu ceux qui prirent faveur passèrent des livres dans la langue usuelle.

M. Burguy dit (t. I, p. 65), à propos du substantif : « On s'est demandé d'où venait que l'emploi du *s* a pris tant d'extension en français, et, sans pouvoir fournir aucune raison, on a attribué cette particularité à une influence des idiomes germains. Pour moi, j'y vois une influence celto-belge; il est prouvé que les Belges avaient, au singulier, des désinences en voyelles ou en consonnes autres que *s*, mais, par compensation, beaucoup de pluriels en *s*; et le sentiment de la fonction primitive du *s*, qui était de désigner le pluriel, ne se perdit sans doute jamais chez les populations des provinces qu'ils avaient habitées. A l'époque où l'on donna à la lettre *s* la fonction qu'elle a encore aujourd'hui, le dialecte picard surtout et le bourguignon étaient dominants dans la langue d'oïl, or, les provinces où ils s'étaient formés avaient été habitées par les Belges, et la réhabilitation du *s* primitif, comme simple désignatif du nombre, pourrait bien être une réminiscence de temps plus anciens. » Un langage aussi peu précis ne porterait pas la conviction dans l'esprit, quand bien même on n'aurait pas ailleurs l'explication du fait. C'est dans le latin, dans la syntaxe latine, et non dans le germain ou le celte que se trouve la cause de ces *s*. La théorie n'en a pas été faite, et je vais essayer d'en dire quelques mots. Le type de la déclinaison de la langue d'oïl est *s* au cas sujet, et la finale pure au cas régime pour le singulier, et, pour le pluriel, la finale pure au cas sujet, et *s* au cas régime. (Il s'agit ici des noms en terminaison masculine, je parlerai des autres un peu plus bas.) Il est manifeste que ce type a été fourni par la deuxième

déclinaison latine : *caballus*, chevals, *caballum*, cheval; *caballi*, cheval, *caballos*, chevals. La première ne fournirait point d'*s* au sujet singulier, et la troisième donnerait une *s* au sujet pluriel. Le type ainsi établi se généralisa par un procédé tout naturel de grammaire; pour la langue d'oïl, il n'y eut plus qu'une déclinaison, et dès lors elle s'appliqua à des mots qui, dans la langue mère, appartenaient à une toute autre déclinaison. C'est ainsi que furent formés, au sujet, *la cités*, *li rois*, *li chiens*, *li cuers*, *la riens*, etc. Et il ne faudrait pas croire que, dans *rois*, *chiens*, *rieus*, et autres semblables, l'*s* française vienne de l'*s* latine dans *rex*, *canis*, *res;* on prouve que ces deux *s* ne sont pas de même origine, en remarquant qu'au pluriel, *reges*, *canes*, *res* ont une *s*, et que la langue d'oïl n'en a pas : *li roi*, *li chien*, *les rien*. Il s'agit donc d'une autre déclinaison. Semblablement, dans *cités*, au sujet, l'*s* ne dérive pas de l'*s* de *civitas;* car *cité* provient non pas de *civitas*, mais de *civitatem*, ainsi que l'exige la règle de l'accent. *Civitas* aurait donné et a donné, en effet, *cit*. Quelques noms, en très-petit nombre, parmi ceux qui émanent de substantifs latins en *tas*, ont été tirés non pas du régime, ce qui est l'ordinaire, mais du sujet : *civitas*, *cit* à côté de *cité; paupertas*, *poverte* à côté de *povreté; potestas*, *poeste* à côté de *poesté*.

L'origine latine de la première moitié de la déclinaison française est confirmée par l'origine incontestablement latine de l'autre moitié. En effet, la déclinaison de la langue d'oïl avait une seconde moitié dérivant d'un tout autre principe et se rattachant aux noms latins où l'accent se déplace quand le mot passe

du nominatif au régime. D'abord on rencontre les noms venant du latin *ator*, *atoris;* ceux-là faisaient le sujet en *ere* et le régime en *eor* : *donator*, *donere*, *doneor; judicator*, *jugere*, *jugeor; salvator*, *sauvere*, *sauveor*, etc. Il en était de même pour les noms masculins en *o*, *onis* : *latro*, *lerre*, *larron; baro*, *ber*, *baron; garcio*, *gars*, *garçon*, etc. Puis quelques mots isolés viennent se ranger dans cette catégorie : *infans*, *enfe*, *enfant; comes*, *cuens*, *comte; homo*, *hom*, *home; abbas*, *abe*, *abé*, etc. Au pluriel, tous ces noms se formaient comme s'ils étaient de la deuxième déclinaison latine, ou, ce qui est équivalent, de la déclinaison française : *li doneor*, *aux doneors*, *li enfant*, *aux enfants; li abé*, *aux abés*, etc. Les mots de cette espèce, ayant le cas sujet déterminé par une forme particulière, n'avaient pas besoin de l'*s* caractéristique; aussi trouve-t-on, dans les bons textes, *enfe*, *abe*, *donere*, etc., écrits sans *s; hom* manque fréquemment de cette caractéristique, si bien même qu'il est arrivé jusqu'à nous, dans le nom indéfini *on*, *l'on*, sans le signe du sujet. Toutefois, l'uniformité grammaticale se fit sentir; plus on perdait de vue l'origine, plus on était porté à assimiler ces mots au reste; et plusieurs de ceux qui enseignaient ou écrivaient le français furent tentés d'y ajouter l'affixe qui indiquait le cas sujet.

Les noms à terminaison féminine se comportaient autrement; ils répondaient aux noms latins en *a* : *via*, *voie*; *femina*, *femme; fontana*, *fontaine*, etc. Le singulier ne présente aucune difficulté; *via* au sujet, *viæ* ou *viam* au régime, ne donnent, en langue d'oïl, que *voie* tant au

régime qu'au sujet. Mais le pluriel offre une difficulté; le paradigme qu'indique M. Burguy est *voies*, par une *s* pour les deux cas. Il est indubitable que cette identité est très-commune dans les textes, et, on peut dire, celle qui a prévalu ; non pourtant sans quelque conteste; en effet, dans certains textes, ce sujet pluriel est sans *s*. J'en trouve un exemple dans une citation que M. Burguy rapporte pour une autre fin (t. I, p. 169) :

> S'avint par aventure un jour
> C'aucune dame de valour
> Le chastelain forment plaignoient.

Il serait facile de trouver çà et là des faits de ce genre. C'est, étymologiquement, l'orthographe véritable : *viæ*, *viis* ou *vias*, *les voie*, *aux voies; dominæ*, *dominis* ou *dominas*, *les dame*, *aux dames;* elle est indiquée par la théorie; en fait, elle est fournie par quelques passages; mais il n'en faut pas moins convenir que, dès les plus anciens textes, l'habitude se trouve établie de mettre l'*s* au nominatif pluriel des noms féminins, et qu'ainsi le veut la grammaire de la langue d'oïl, fixée par le maître des langues, l'usage.

Il ne serait pas hors de propos, dans les livres didactiques, de signaler en quoi la langue de la Gaule du nord, en devenant de latine française, a commis des méprises, et comment, en plus d'un cas, un certain usage correct, subsistant à côté, a protesté contre l'erreur. Voyez le mot *corps*, *corpus* : M. Burguy, remarquant que les substantifs des deux genres qui avaient une *s* finale au thème du mot, la gardaient partout, rapporte des passages où l'*s*, dans *cors*, se retrouve et au sujet pluriel, et au ré-

gime singulier. Mais cette *s* finale dans *cors* est une faute, puisque *corpus* n'a point d'*s* radicale; et le mot français ne devrait avoir un *s* qu'au sujet singulier et au régime pluriel. Et de fait, on le rencontre maintes fois écrit correctement. M. Burguy lui-même m'en offre un exemple en citant, à propos du verbe *aerdre*, ces vers de Benoît :

> Fuions la (la luxure) tuit, fuions, fuions,
> Ne cuer ne *cor* n'i apuions.

On aurait dû toujours écrire de la sorte; mais beaucoup s'y trompaient, croyant que l'*s* était radicale dans *corps*.

Ainsi la présence de l'*s* dans les noms de la langue d'oïl n'a rien d'étrange et qu'il faille rechercher hypothétiquement dans certains caractères de l'allemand ou du celtique. Elle s'explique très-bien par le latin. L'*s* du sujet singulier est l'*s* de la deuxième déclinaison latine au nominatif, et l'*s* du régime pluriel est l'*s* de la même déclinaison au datif ou à l'accusatif.

Maintenant, quant au français moderne, l'emploi de l'*s* y dérive complétement de celui qu'en fit la vieille langue. L'*s* du sujet singulier n'a laissé que peu de traces, on la reconnaît dans *fils*, *bras*, *doux*, *legs*, *lacs*, et sans doute quelques autres, tous mots où elle n'aurait aucune raison d'être si elle n'y avait été amenée par l'ancien usage en qualité d'affixe; il n'y a dans *filius*, *brachium*, *dulcis*, *legatum*, *laqueus*, rien qui la justifierait. Dans le reste elle ne figure plus; c'est qu'en effet le français moderne a choisi pour thème des noms le cas régime de l'ancienne langue, cas où l'*s*

n'avait aucun rôle. C'est par la même cause qu'elle est devenue caractéristique du pluriel; à ce nombre, les noms avaient une *s* au régime dans la langue ancienne; en passant au rang de thème, ils l'ont gardée dans la langue moderne. Ainsi s'explique l'absence de l'*s* au singulier, et sa présence au pluriel. Le sujet des noms en *ere*, *eor*, s'est complétement effacé; ils se sont tous contractés en *eur*, *donneur*, *sauveur;* pourtant on reconnaît encore ce sujet dans des noms propres : *Bailliere*, nom d'un libraire de Paris, est le sujet du mot qui, au cas régime, étant *bailleor*, est devenu *bailleur* (celui qui baille, qui donne). On remarquera que le français moderne s'est comporté à l'égard de l'ancien, comme l'ancien s'était comporté à l'égard du latin. L'ancien, dans beaucoup de cas, avait pris le cas régime pour en faire son thème (*vertu*, de *virtutem*, etc.); dans beaucoup de cas aussi, le thème du moderne est pris au cas régime de l'ancien. Ce qui a décidé, je ne dirai pas ce choix, mais cette tendance des deux parts, c'est, je pense, que le mot au cas régime est ou plus long ou plus consistant, et, de la sorte, a prévalu dans la bouche de populations qui, de part et d'autre aussi, mutilaient le langage antique.

Il y a dans la langue d'oïl *anc*, *ainc*, *enc*, qu'on écrivait aussi *ainques*, *ainkes*. Raynouard avait déjà dit, en parlant du provençal *anc*, qui correspond à l'adverbe français, qu'ils dérivent tous les deux de *unquam*, dont ils ont le sens. M. Burguy (t. II, p. 273) combat cette étymologie. D'abord il objecte que *unquam* a déjà son dérivé dans *onc*, *onques*, et qu'il ne peut en avoir deux, mais *anc* ou *aine* se trouvent à

côté de *onc*, comme *cuens* se trouve à côté de *cons* (comte), *huems* à côté de *homs* (homme), *dame* à côté de *dome*, *dangier* à côté de *dongier*, *danzel* à côté de *donzel*, etc. Il ajoute qu'on n'a aucun précédent qui autorise à admettre la permutation de l'*o* latin en *a*. Mais cette permutation, au contraire, n'est pas rare; les noms que je viens de citer en sont autant d'exemples, et je l'ai d'ailleurs mise hors de doute dans un des articles précédents[1]. L'étymologie de Raynouard reste donc bonne, et il est inutile d'en chercher une autre.

J'en dirai autant pour *oïl*, notre *oui* actuel. Il y a, dans l'ancienne langue, deux termes pour l'affirmation : *o*, en provençal *oc*, et *oïl* qui appartient exclusivement au français. La finale *il* ne fait pas conteste; c'est le pronom *il*, du latin *illud*, étymologie prouvée par *nenil* composé, comme on le voit, de *nen*, qui est *non*, et de ce même pronom. Reste *o*, *oc*, que Raynouard, et, avec lui, la plupart tirent du pronom latin *hoc*. Cette dérivation a été révoquée en doute par J. Grimm, dans sa *Grammaire*, t. III, page 768, alléguant la différence de forme qui existe entre l'adverbe négatif (*no* et non *noc*) et l'adverbe affirmatif du provençal, et le manque d'un verbe français dérivé de la particule d'affirmation. Ces raisons sont faibles; si l'adverbe négatif est *no* en provençal et non pas *noc* pour *non oc*, c'est que le provençal a trouvé la négation latine toute faite, et qu'il a été obligé de faire la particule affirmative, le latin n'ayant point de terme expressément réservé à exprimer l'affirmation; il est

[1] Voy. p. 49.

donc tout naturel qu'en provençal et en français la négation et l'affirmation n'aient pas été conçues d'après un même modèle. Par là aussi s'explique le manque d'un verbe dérivé de la particule affirmative; le latin fournissait le verbe négatif, mais ne fournissait pas le verbe affirmatif, qui, dans le fait, était assez difficile à fabriquer avec *oc*, que nous supposons dériver de *hoc*. Ces raisons de Grimm, M. Burguy les accepte, et, pour les renforcer (car elles en ont besoin), il y ajoute que, si *o* était un dérivé de *hoc*, le *c* latin aurait certainement été traduit dans le dialecte picard, et on ne trouve nulle part trace d'un *c*. Puis repoussant, avec raison, la conjecture de Grimm (à laquelle Grimm lui-même croyait peu de solidité), que *o* est l'allemand *ja ih* (oui, moi); il en propose une autre, à savoir l'ancienne préposition celtique *ô*, qui équivaut à *ab*, *de*, *ex*, du latin, et qui est employée aussi comme conjonction avec le sens de *ex quo* et comme adverbe.

Il faudrait une grande évidence pour déposséder un mot latin en faveur d'un mot celtique; car le celtique est rare dans le français, et le latin y abonde. Tandis que *hoc*, c'est-à-dire *cela est*, explique si bien le sens affirmatif, le celtique *ô*, même signifiant *ex quo*, ne pourrait y être amené que par des intermédiaires qui manquent tout à fait. Il faut les supposer; mais faire des suppositions douteuses pour fonder une étymologie non moins douteuse est un procédé que la critique ne peut accepter. Voyez, en effet, quels intermédiaires : si on prend cet *o* celtique dans : *viens-tu? oui*, il faut entendre : *parce que* (*ex quo*) tu m'as dit : viens-tu, je viens; si l'on prend cet *o* celtique avec *il*

dans *oïl : parce que* tu m'as dit viens-tu, *cela* s'effectue. Cette trame d'idées est trop peu serrée pour qu'on s'y fie.

Il faut donc en revenir à l'ancienne étymologie. Ce qui la confirme, à mon sens, péremptoirement, c'est le parfait accord de la forme avec le sens : la forme, car on trouve en provençal non-seulement *oc*, mais *hoc;* et en français non-seulement *o*, mais *ho;* et cette *h* serait inexplicable dans l'hypothèse de la préposition celtique *ô;* le sens, car *hoc* se prête facilement à la signification affirmative. *Nenil* est certainement postérieur à la simple négation *nen;* par la même raison, *oïl* est postérieur à la simple affimation *o*, qui tomba en désuétude, excepté en certaines locutions (par exemple : *Ne dit ne o ne non*). C'est ainsi que la singulière composition *hoc-illud* s'est établie dans notre langue pour exprimer *oui*.

Il y a encore quelques objections de M. Burguy à écarter. Si *hoc*, dit-il, était le primitif, on verrait, en picard, le *c* reparaître, tandis qu'on ne rencontre que *o;* ainsi, à côté de l'adverbe *poro*, on trouve *poroc* (*per hoc*). Cela ne peut faire une difficulté sérieuse. Un mot aussi usuel que *o* a pu prendre très-vite une forme fixe qui ne permettait plus au *c* de reparaître. Comparez d'ailleurs l'adverbe *ouan* (*hoc anno*, cette année), où je ne sache pas que le *c* reparaisse jamais, et l'adverbe picard moderne *ouétant* (cela étant), qui est aussi sans le *c*. Ce sont autant d'analogies qui fortifient mon dire.

Il ajoute que, si *hoc* était en cause, *o* aurait été *vocalisé* parfois, c'est-à-dire serait devenu *oe*, comme

poroc devenait *poroec*, *senoc* devenait *senoec*, *avoc* devenait *avoec*. De pareilles *vocalisations* peuvent manquer çà et là, sans que la règle soit infirmée; il y a à tout des exceptions; et, ici, cette exception ne peut ébranler une étymologie qui me paraît bien établie d'ailleurs. Mais n'y a-t-il pas eu, en effet, quelque variations de la voyelle (*vocalisation*) en ce mot? C'est ce qui me paraît supposable en examinant certaines autres formes de *oïl*. Le fait est que, outre *oïl*, on trouve *oal*, *ouail*, *ol*, *odil*, *awil*. *Oal* est une altération correspondante à *nenal*, qui s'est dit, *il* ayant été changé en *al* par un caprice de l'oreille. *Ol* me semble être dû à l'apposition d'une fausse consonne à la fin de *o*, dont l'origine s'était perdue là où l'on disait *ol*. Je n'invente pas les fausses consonnes pour le besoin de ma cause, et l'on en trouve de fréquents exemples; je cite celui que j'ai en ce moment sous les yeux :

> Et de paiens si grans olz aünée.
> (*Bataille d'Aleschans. V.* 5045.)

Dans *olz*, *l* est une fausse consonne; car *ost*, qui vient de *hostis*, ne peut avoir d'*l*. J'expliquerais de même *od-il;* le *d*, dans *od*, serait aussi une fausse consonne. Enfin, je considérerais *ouail*, *awil*, comme des *vocalisations* fautives d'un terme dont le sens primordial était effacé. Mais, quand même ces explications n'auraient pas une valeur suffisante, des formes hétérogènes, dont l'une, du moins (*oal*), a été ramenée au type primitif, ne peuvent infirmer une étymologie bien appuyée.

Après ces remarques et ces discussions, je termine,

comme j'ai commencé, en recommandant la *Grammaire de la langue d'oïl*, en remerciant M. Burguy du service qu'il a rendu à l'étude du vieux français, et en le félicitant d'avoir attaché son nom à une œuvre qui sera bien souvent consultée.

9

Sommaire du neuvième article. (*Journal des Savants*, janvier 1857) — Analyse de cinq chansons de geste : *le Couronnement de Louis; le Charroi de Nimes; la Prise d'Orange; le Vœu de Vivien*, et *la Bataille d'Aleschans*. Quelques mots sur une autre chanson de geste intitulée : *li moniages Guillaume*, c'est-à-dire, *Guillaume devenu moine*. Existence de poëmes héroï-comiques. Faits historiques sur Guillaume porte-enseigne et Guillaume Ier, comte de Provence; c'est le premier de ces deux personnages qui fournit le fond des cinq chansons de geste énumérées ci-dessus. Antiquité de chansons de geste sur ce sujet; elles remontent au onzième siècle; témoignages extrinsèques qui le prouvent; témoignages intrinsèques; elles sont écrites en assonances, or, l'assonance a été remplacée dans le courant du douzième siècle par la rime complète; caractère des poésies du onzième siècle avant la culture et le raffinement introduits par le douzième; rapport de l'état littéraire avec l'état social. La *Geste* de Guillaume, traduite en allemand au commencement du treizième siècle; discussion de quelques passages de cette traduction; succès européen de la poésie française au moyen âge. Traits défigurés de l'histoire qui se retrouvent dans les chansons de geste qui ont Guillaume pour objet; on ne les reconnaît que quand l'histoire réelle est connue d'ailleurs; mais, si elles ne sont pas historiques de ce côté-là, elles le sont par un autre, à savoir la peinture de la haute époque féodale.

M. Jonckbloët, qui, bien que Hollandais, s'occupe avec intérêt et succès de notre vieille littérature, vient de publier cinq chansons de geste qui ont pour titre : 1° *li Coronemens Looys;* 2° *li Charrois de Nymes;* 3° *la Prise d'Orenge;* 4° *li Covenans Vivien;* 5° *la Bataille d'Aleschans*. Ces poëmes se rapportent à un seul et même héros, le comte ou le marquis Guillaume, le plus souvent Guillaume au court nez, et quelquefois

Guillaume Fierebrace, c'est-à-dire *ferrea brachia*. C'est toujours un service de publier de ces anciens textes, et ce l'est surtout quand ils appartiennent, comme ceux-ci, à une date reculée et à un cycle légendaire issu de l'histoire véritable.

Dans le *Coronement Looys*, il s'agit de Louis le Débonnaire. Charlemagne est vieux; le poids du sceptre le lasse; il veut le transmettre à son fils, qui n'est encore qu'un jeune homme. On est à Aix, la cour plénière se réunit : les comtes sont présents; les évêques et les archevêques assistent à la cérémonie, et l'*apostoles de Rome* (c'est ainsi qu'alors on nommait le pape) a chanté la messe. La couronne est sur l'autel. L'empereur, exprimant l'intention de se démettre de son pouvoir en faveur de son fils, lui expose d'abord les devoirs du souverain : se préserver de tous vices, ne faire trahison à aucun, ne pas enlever son fief à l'orphelin, ne pas dépouiller la veuve, et aller combattre et confondre la gent païenne par delà la Gironde. A ces conditions, dit le vieil empereur, je te remets la couronne; sinon, je te défends, au nom de Jésus, d'y toucher. L'enfant, à ces paroles, *ne mut le pied* et n'osa porter la main sur le brillant joyau. L'empereur, courroucé et attristé, veut qu'on lui coupe les cheveux, et qu'on le fasse moine à Aix au moutier, où il tirera les cordes et sera marguillier. Hernaut d'Orléans saisit l'occasion et se propose pour être roi dans l'intervalle, promettant de rendre le trône quand l'enfant deviendra capable de s'y asseoir. Il allait être accepté si le comte Guillaume n'était soudainement entré; il renverse à ses pieds Hernaut le félon, saisit la couronne

et la met sur la tête de Louis. L'empereur le remercie en lui disant :

Vostre lignaiges a le mien essaucié.

Mais Guillaume ne peut rester pour soutenir son ouvrage; un vœu de pèlerinage l'appelle à Rome; toutefois il jure sur les saints du moutier d'être toujours prêt à défendre les droits du jeune empereur. A Rome, on n'a pas moins besoin de sa vaillance; une armée de Sarrasins a débarqué sous le roi Galafre, qui poursuit les chrétiens et qui, ne pouvant, comme il le dit, guerroyer Dieu là-haut, se venge ici-bas sur les hommes serviteurs de Dieu. Dans cette armée est un géant d'une force incomparable; aussi le roi Galafre n'hésite pas à remettre la décision de la guerre à un combat singulier entre son géant et le comte Guillaume. Le géant est tué, et Guillaume y perd le *sommeron* de son nez, d'où lui vient le surnom qui lui est resté, se faisant une gloire d'une mutilation qui, alors, étant souvent infligée comme supplice, passait pour déshonorante, même quand elle était fortuite. Pendant ce temps, les traîtres se sont révoltés contre Louis; ils font roi de France le fils de Richard de Rouen, tandis que le fils de Charlemagne est réduit à se cacher dans le couvent de Saint-Martin, à Tours. Guillaume, fidèle à son serment, vient défendre son seigneur, il tue le fils du duc de Normandie; attaqué dans un guet-apens par le duc lui-même, il le remet prisonnier entre les mains du roi; rappelé en Italie par une invasion de Gui l'Allemand, il triomphe de ce nouvel ennemi et fait

couronner Louis empereur à Rome. Une fois, au milieu de toutes ces rébellions, Guillaume s'écrie :

> Hé povres rois, lasches et assotez,
> Ge te cuidai maintenir et tenser
> Envers toz ceus de la crestienté ;
> Mès toz li mons si t'a cueilli en hé (*haine*).

C'est là un écho assez fidèle des impressions qu'avait laissées Louis le Débonnaire et surtout tel ou tel des carlovingiens, ses successeurs.

Li Charrois de Nymes continue l'histoire de Guillaume. Le vaillant comte revenait de la chasse avec son arc, ses faucons et sa meute de chiens, et entrait dans Paris par le Petit-Pont, quand il rencontre son neveu Bertrand qui lui annonce que le roi Louis a fait distribution de fiefs sans songer à celui qui fut si longtemps son champion. Guillaume, courroucé, entre dans la salle qu'il fait trembler sous ses pas, et réclame sa part. « Attendez, dit le roi, il mourra quelqu'un de mes pairs, et je vous donnerai sa terre. » Guillaume répond que, n'ayant pas de quoi fournir la provende à son cheval, il ne peut être renvoyé à un terme aussi incertain que la mort d'autrui :

> Dex ! com grant val li estuet avaler,
> Et à grant mont li estuet à monter,
> Qui d'autrui mort atent la richeté !

La querelle s'envenime ; et Guillaume, *parlant par grant outrage*, reproche à Louis tous les services qu'il lui a rendus, les combats qu'il a livrés, les nuits où il a veillé, les jours où il a jeûné. Inquiet de cette colère, Louis cherche à calmer son terrible vassal, et il lui

offre différents fiefs. Guillaume rejette toutes ces offres avec insulte: et de fait, que lui offre-t-on? La terre du preux comte Foulque, d'Auberi le Bourguignon, du marquis Béranger, qui sont morts à la guerre et qui ont laissé des veuves et des orphelins. Il fait honte de pareilles largesses au roi, qui lui propose alors le quart de toute France, la quarte cité, la quarte abbaye, et ainsi de suite. Mais Guillaume dit qu'accepter un tel don ce serait faire tort à son seigneur, et il s'en va menaçant et roulant des projets de vengeance. Il y a une scène très-semblable dans *Raoul de Cambrai;* Raoul réclame l'*honneur* du Cambrésis; mais le roi en a disposé en faveur d'un autre; de là des réclamations violentes, des insultes au suzerain et des guerres cruelles. Pour Guillaume, les choses ne vont pas jusque-là; son neveu Bertrand le rappelle aux sentiments de vassalité :

> Vo droit seignor ne devez menacier,
> Ainz le devez lever et essaucier,
> Contre toz homes secorre et aïdier.

En conséquence, Guillaume demande à son *droit seigneur* un don qui puisse être accordé sans faire tort à personne, un don sur les Sarrasins de France et d'Espagne. C'est ainsi qu'il entreprend la conquête de Nimes. Il part donc suivi de la fleur des chevaliers de France, et rencontre en chemin un vilain qui menait quatre bœufs, une charrette, et, dessus, un tonneau de sel. Comme le vilain venait de Nimes, on l'interroge, et aussitôt un chevalier conçoit le projet d'une ruse de guerre, à savoir prendre mille tonneaux semblables à celui du vilain, y cacher les chevaliers, et les

conduire sur des charrettes jusque dans la ville. Une fois dedans, à un signal donné, les chevaliers sortiront des tonneaux et combattront les Sarrasins. Aussitôt on se met à l'œuvre; on fait travailler les vilains *par poesté; par poesté* aussi on s'empare de leurs bœufs; et, comme dit le trouvère,

Qui dont veïst les durs vilains errer,
Et doleoires et coigniées porter,
Tonneaus lier et toz renouveler,
Chars et charretes cheviller et barrer,
Dedens les tonnes les chevaliers entrer,
De grant barnage li peüst remembrer.

Guillaume prend l'accoutrement d'un marchand; son neveu Bertrand et quelques autres remplissent le rôle de serviteurs et conduisent les charrettes. On arrive à Nîmes, on y entre; les deux princes sarrasins qui y règnent sont d'abord joyeux à l'arrivée de ce riche convoi; mais l'un d'eux, voyant le marchand, à qui manque le bout du nez, s'effraye, et lui demande s'il ne serait pas ce Guillaume au court nez tant redouté des Sarrasins. Guillaume, à ces paroles inquiétantes, se met à rire, et explique que, s'il a perdu le nez, c'est que jeune il fit le métier de voleur; que pris, on lui infligea cette mutilation; et que maintenant il est marchand honnête. Mais bientôt une rixe s'élève, on lui tue deux de ses bœufs pour les manger; un des rois sarrasins lui arrache une poignée de barbe. A cet outrage, ne se contenant plus, il monte sur un perron, et il défie les Sarrasins à haute voix :

Felon païen, toz vos confonde Dex !
Tant m'avez hui escharni et gabé,

Et marcheant et vilain apelé;
Ge ne sui mie marcheans, par verté!
Que par l'apostre qu'on quiert en Noiron pré,
Aucui sauroiz (*vous saurez*) quel avoir j'ai mené.

Aussitôt, d'un coup, il tue un des rois, et, mettant un cor à sa bouche,

Trois fois le sonne et en grelle et en gros.

A ce signal, les chevaliers défoncent les tonneaux; la mêlée s'engage et la ville est conquise.

Ainsi établi dans sa conquête, Guillaume commence à s'y ennuyer; il a tout en abondance, bons destriers, heaumes dorés, épées tranchantes, et pain et vin et chair salée et blé; mais il regrette *douce France*, ce qui se dit dans tous ces poëmes; il en regrette les *harpeurs*, les jongleurs et les damoiselles. Il en veut aux Sarrasins qui le laissent tranquille :

Et Dex confonde Sarrazins et Esclers,
Qui tant nos lessent dormir et reposer,
Quant par efforz n'ont passée la mer,
Si que chascuns s'i peüst esprover!
Que trop m'ennuist ici à sejorner.

Dans cette disposition d'esprit, il voit arriver un *chétif* qui s'est échappé des prisons d'Orange. Orange est entre les mains des Sarrasins; Gillebert, qui est de grande vaillance, y fut captif trois ans, et Guillaume l'interroge avidement. Trois merveilles sont particulièrement vantées; la ville d'Orange, il n'est telle forteresse jusqu'au fleuve du Jourdain; la tour Gloriete, qui est de marbre; et dame Orable, qui est la femme d'un roi d'Afrique :

Bel a le cor, s'est gresle et eschevie,

Blanche a la char comme est la flors d'espine,
Vairs eulx (*yeux*) et clers, qui tot adès li rient.

A ce récit Guillaume jure qu'il aura Orange, Gloriete et la dame dont l'amour le saisit. En vain on lui représente les dangers qu'il court et la puissance des Sarrasins; la résolution est prise et rien ne peut l'en détourner; mais il n'y conduira ni cheval, ni palefroi, ni blanc haubert, ni écu, ni lance : il ira inconnu et déguisé. Gillebert viendra avec lui, non sans crainte et sans regret, car, à la proposition de Guillaume,

Lors vousist estre à Chartres ou à Blois,
Ou à Paris en la terre le roi.

Mais il ne peut refuser. Puis Guielin ne veut pas abandonner son oncle dans une entreprise aussi hasardeuse; et tous trois se font teindre, à l'aide d'une composition noire, de façon que

Trés bien resemblent deable et aversier.

Ils se présentent aux portes d'Orange comme des messagers du roi d'Afrique, qui viennent apporter des nouvelles à son fils le roi de la ville, mais qui en route ont été pris par Guillaume et retenus à Nîmes. Tout va bien d'abord; seulement, de temps en temps, le roi Aragon s'écrie qu'il voudrait bien tenir ici, dans son palais, le terrible Guillaume pour le livrer à tourment. A chaque menace de ce genre, le comte se recommande intérieurement à la protection céleste. Les voilà dans Gloriete, auprès de la reine Orable; mais un Sarrasin échappé de Nîmes arrive et, assurant au roi Aragon qu'il a Guillaume en sa puissance, il lui en donne la preuve en frappant le chevalier au front avec une

cotte ornée d'or; la composition noire s'efface, et la couleur naturelle de la peau apparaît. Les trois guerriers ne se laissent pas abattre; avec leurs bourdons ils renversent les païens les plus braves, les chassent de Gloriete, et se préparent à y soutenir un siége. Toutefois Guillaume gémit, craignant de ne plus revoir ni la France, ni ses parents; et Guielin lui dit que maintenant de pareils discours ne sont plus de saison, à moins, dit-il à son oncle en le raillant, que vous ne soyez disposé à faire la cour à la reine :

Vez là Orable la dame d'Aufriquant.
Il n'a si bele en cest siecle vivant.
Alez seoir delez li sor cel banc,
Endeus vos deux bras li lanciez par les flans ;
Ni de besier ne soiez mie lenz.

Ces railleries excitent Guillaume, qui s'adresse à la reine pour lui demander des armes. Celle-ci, touchée de pitié, leur en donne. S'ils étaient redoutables avec des bourdons, ils le sont bien plus quand, couverts de heaumes, de cuirasses et de boucliers, ils s'élancent l'épée à la main; si bien que le roi Aragon désespère de les forcer. Mais il est un conduit souterrain par où l'on peut les assaillir; attaqués à l'improviste par derrière, ils sont pris. Ici la reine Orable intervient en leur faveur; elle les réclame comme ses prisonniers, mais c'est pour les sauver. Elle recevra le baptême et épousera Guillaume. Gillebert est dépêché vers Bertrand, à Nimes, pour amener du secours; le secours arrive, et Guillaume, demeurant maître d'Orange, se marie avec la reine Orable, qui, devenue chrétienne, prend le nom de Guibor.

Vivien est un neveu de Guillaume, et son *covenant* est un vœu par lequel il s'engage, le jour où il fut *adoubé*, à ne jamais fuir devant Sarrasin une fois qu'il aura son haubert endossé et son heaume fixé sur la tête. Guillaume lui représente la témérité d'une pareille promesse; il n'est pas d'homme si brave qui ne doive reculer quand les circonstances le commandent :

> Niés (*neveu*), dit Guillaumes, moult petit durerez
> Se covenant à Deu tenir volez.
> Jà n'est il home, tant soit ne preuz ne bers,
> N'estuet foïr, quant il est enpressez.
> Beaus niés, cist veuz ne fait mie à garder;
> Vos estes juenes, lessiez tiex foletez.

Mais Vivien n'écoute pas les conseils de son oncle; il renouvelle son vœu, et jure de ne jamais reculer, en son vivant, *plein pied de terre* pour Turc ni pour Persan. Il part donc et va désoler l'Espagne sarrasine; longtemps il a un heureux destin; il répand le ravage et la terreur partout, si bien que le roi Desramé (c'est la transformation d'Abdérame) se résout à en prendre vengeance. Ce prince rassemble une formidable armée, la met sur une flotte non moins formidable et cingle vers Aleschans (*Elysii campi*), cette célèbre localité, près d'Arles, où Vivien était alors avec ses *fervestus*. Ici se renouvelle une scène qui est déjà dans la chanson de Roland : quand les païens, arrivant, couvrent de leur multitude la plaine et la montagne, Olivier conseille à Roland de sonner du cor pour appeler Charlemagne à son secours; mais Roland croit que ce serait déshonneur à son lignage et que *male chanson seroit de*

lui chantée s'il témoignait quelque crainte ; de même, à ses chevaliers qui lui demandent d'envoyer un message à son oncle, Vivien répond que, s'il le faisait, il serait *mecreant et failli*; il leur offre de le laisser seul si le péril leur paraît trop grand ; mais à leur tour ils refusent de l'abandonner. A la bonne heure, dit Vivien; si nous avions faibli,

> Tenu nos fust toz jorz més à villé,
> A noz parenz fust toz jorz reprové.
> Se nos morons en cest champ henneré (*honoré*),
> S'aurons vers Deu conquise s'amisté.
> Quant li homs muert en son premier aé,
> Et en sa force et en sa poesté,
> Adont est il et plaint et regreté.

Cette héroïque folie a la fin qu'elle devait avoir. Cependant Vivien trouve moyen, avec quelques chevaliers qui lui restent, de se loger dans un donjon en ruine qui est sur le champ de bataille, et il y soutient un siége. A ce point, il ne se croit plus obligé de ne pas informer son oncle de sa détresse. Un chevalier traverse, à grand péril, l'armée sarrasine, et bientôt après Guillaume arrive avec une armée de secours. Une bataille sanglante est livrée, et, dans cette bataille, Vivien, blessé mortellement, le ventre ouvert, les yeux crevés, se faisant pour une dernière fois affermir sur son cheval et mettre l'épée à la main, pousse son cheval au plus épais des ennemis, où il trouve la mort.

La *bataille d'Aleschans* est cette même histoire continuée, développée, et surchargée d'un nouvel épisode et d'un nouveau héros. Quand elle commence, Vivien n'est pas encore mort, mais il est près de sa fin. Malgré d'incroyables prouesses de lui et de son oncle, les chré-

tiens ont le dessous; les neveux de Guillaume, Bertrand, Guielin, Guichard, sont pris; Vivien, se sentant mortellement blessé, se retire sur le bord d'un étang pour se recommander à Dieu avant de mourir, et Guillaume, réduit à quelques chevaliers, cherche à se frayer un passage à travers la multitude innombrable de ses ennemis. Dans ce dernier effort, il perd ce qui lui restait de compagnons. Il n'a plus de ressource que dans la vigueur de son cheval Baucent; mais Baucent est, comme son maitre, blessé et épuisé de fatigue. En cette extrémité pressante, le comte s'adresse à son fidèle destrier :

> Cheval, dit-il, moult par estes navrez.
> N'est pas merveille, se vos estes lassez;
> Quar tote jor moult bien servi m'avez.

Puis il lui promet du repos, du fourrage, de l'orge, de belles couvertures s'il le ramène à Orange. Le cheval, qu'il a laissé souffler, l'entend, reprend vigueur et courage, et s'apprête à seconder son maitre. Dans sa fuite périlleuse, Guillaume arrive au lieu où gît Vivien expirant. La scène est touchante et bien racontée. Quand il le voit mort, il ne peut se résoudre à laisser le corps au pouvoir des Sarrasins; il l'emporte sur son cheval; pieux devoir que la poursuite acharnée de ses ennemis ne lui permet pas d'accomplir. Il a encore de sanglantes rencontres et finit par échapper en revêtant les armes d'un Sarrasin qu'il a tué. Haletant, blessé, serré de près, il arrive aux portes d'Orange; mais, sous son armure sarrasine, Guibor elle-même ne veut pas le reconnaître, surtout quand elle voit emmener captifs des chevaliers chrétiens sous les yeux du comte.

A ce reproche et à ce spectacle, il rappelle sa prouesse, délivre les prisonniers, et, désormais reconnu, rentre dans sa ville. Sur le conseil de Guibor, Guillaume se décide à partir pour demander secours à ses parents et à Louis. Orange sera défendu par les chevaliers qu'a sauvés Guillaume et par les femmes. Donc, il s'en va, chevauchant en grande hâte; mais il est seul, harassé d'une longue route et pauvrement vêtu; aussi, quand il descend au perron dans le palais de Louis, à Laon, personne ne vient à sa rencontre, personne ne se présente pour donner à manger à son cheval, personne ne lui offre la bienvenue. Cependant on parle au roi de ce chevalier à la haute taille, à l'aspect redoutable; il reconnaît bien vite Guillaume; mais il ne veut pas le recevoir, et fait fermer les portes. On raille le chevalier délaissé, on l'insulte :

> Aucui sara (*aujourd'hui saura*) Guillaumes au cort nés
> Com poures homs est de riches gabés.

Le roi lui-même se laisse aller à cette vilaine envie d'humilier le chevalier qui jadis l'a tant servi :

> Looys prist un baston de pomier,
> A la fenestre s'est alez apoier,
> Et voit Guillaume plorer et lermoier.
> Il l'apela et comence à huchier :
> « Sire Guillaume, alez vos hebergier,
> « Vostre cheval fetes bien aesier,
> « Puis revenez à la court por mengier,
> « Trop pourement venez or cortoier.
> « Dont n'avez vos serjant ne escuier,
> « Qui vous servist à vostre deschaucier? »

Ainsi insulté, Guillaume trouve asile chez un bourgeois de la ville, qui lui donne, à lui et à son cheval,

le vivre et le couvert; mais le comte roule des projets de vengeance. Le lendemain, il y a cour plénière : le roi, la reine, les hautes dames, vêtues de drap de soie, les comtes, les princes, les ducs, et, parmi eux, Aymeri de Narbonne, le père de Guillaume, ses frères et sa mère, Hermengart. Bientôt l'orage va éclater :

> Car dans Guillaumes au cort nés li marchis
> Se siet tos seus corrociez et marris,
> Irez et fiers et moult mautalentis.

En effet, Guillaume, qui était seul dans un coin de la salle, se lève et apostrophe d'une voix terrible l'empereur, qui refuse de l'accueillir, l'impératrice, qui excite son mari contre son frère :

> Jhesus de gloire, li rois de paradis,
> Sauve celi (*celle*) de cui je suis nasquis,
> Et mon chier pere, mes freres, mes amis,
> Et il confonde ce mauvais roi failli.

Sa colère tombe sur l'impératrice, qui s'enfuit épouvantée; le roi est interdit; les *François* (ce sont les gens de l'Ile-de-France, les chevaliers du roi); les *François* (le trouvère leur donne constamment un assez vilain rôle; ils sont insolents d'abord, puis couards quand éclate le danger); les *François* gardent le silence et ne viennent pas au secours de leur seigneur. C'est la fille de Looys, la nièce de Guillaume, la belle Aalis, qui, le terrible guerrier ne voulant rien lui refuser, rétablit la paix. Looys donne une armée; le père et les frères de Guillaume lui envoient leurs chevaliers; mais toute cette puissance auxiliaire est peu de chose à côté d'un secours que le hasard fournit. Le roi Looys a, dans ses cuisines, un jeune marmiton,

sorte de géant d'une force inouïe, fils du roi Desramé, enlevé de bonne heure à ses parents et jeté dans cette humble condition. Le rôle de ce terrible marmiton donne dès lors une allure héroï-comique au reste du poëme. Renouart *au tinel* (ainsi surnommé, parce qu'il a pour arme une énorme poutre qu'il manie comme une baguette) tue dans la bataille les plus formidables champions sarrasins, délivre Bertrand et les autres qui sont captifs, et rend à Guillaume Orange, qui n'a plus d'ennemis.

M. Jonckbloet n'a pas fait entrer dans le plan de sa publication un poëme intitué *li Moniages Guillaume*, c'est-à-dire, l'entrée de Guillaume au couvent. J'en parle ici, parce que cette chanson appartient à la légende générale du héros. Guillaume, rassasié de gloire et d'exploits, se retire en une maison religieuse. Mais, là aussi, pour peindre le guerrier devenu moine et astreint aux observances de la vie monastique, le trouvère se laisse aller aux inspirations d'une imagination qui n'a rien de sérieux ni d'héroïque. Le formidable baron a conservé toute la vigueur du corps et toute la violence du caractère; il dévore les provisions qui suffiraient au réfectoire entier; il trouble et couvre de sa voix tonnante les chants des moines; et, pour peu qu'on le contrarie, sa colère éclate en actes que sa force prodigieuse rend très-dangereux pour les pauvres reclus. C'est une composition véritablement héroï-comique; il y en a plus d'une de ce genre dans la littérature des douzième et treizième siècles.

Maintenant, à côté de l'histoire légendaire, qu'est l'histoire réelle? Ces récits des trouvères sont-ils

une œuvre de pure imagination? ou bien le personnage qu'ils mettent en action est-il un personnage véritable, signalé aux souvenirs de la légende et aux chants de la poésie par des exploits mémorables? C'est, sans aucun doute, la seconde alternative qui doit être admise. Il y eut, vers la fin du huitième siècle, un Guillaume que Charlemagne envoya en Aquitaine pour remplacer le duc de Toulouse, Orson, dont l'empereur avait à se plaindre. Des documents du temps lui donnent le titre de premier porte-enseigne, *primus signifer*, et, dans nos chansons de geste, on dit de lui :

> Et bien doit France avoir en abandon,
> Seneschaus est, s'en a le gonfanon.

En 793, pendant que Charlemagne guerroyait sur les bords du Danube et que Louis était en Italie avec les meilleures troupes du Midi, les Sarrasins envahirent l'Aquitaine; ils se dirigèrent sur Narbonne, où ils mirent le feu aux faubourgs, puis ils se tournèrent du côté de Carcassonne. Guillaume fit un appel aux comtes et aux seigneurs du pays et vint livrer une sanglante bataille aux Sarrasins, sur les bords de la rivière d'Orbieux. Les chrétiens furent vaincus, malgré la grande valeur de Guillaume, qui, au rapport du chroniqueur, *pugnavit fortiter in die illa*, et ne quitta le champ de bataille que quand il eut été abandonné de tous. Il avait fait bâtir un monastère à Gellone, dans la partie la plus sauvage des environs de Lodève. Touché par la piété, dans les dernières années de sa vie, il se retira en 806 dans l'abbaye construite par lui, et y mourut en grand renom de sainteté, dans l'année 812.

Un peu moins de deux siècles plus tard, un autre Guillaume (Guillaume Ier, comte de Provence) délivra cette province des ravages des Sarrasins. Ceux-ci avaient bâti, non loin du golfe de Saint-Tropez, un château fort d'où ils dominaient la contrée environnante. Un combat sanglant fut livré aux environs de Draguignan. Les Sarrasins battus se réfugièrent dans leur château; mais, pressés de toutes parts, ils le quittèrent pendant la nuit, et, dans leur fuite, furent presque tous tués ou pris. Guillaume, qui avait ainsi combattu les infidèles, eut, avec l'ancien leude de Charlemagne, une ressemblance de plus. Étant tombé dangereusement malade, il fit prier Maieul, abbé de Cluny, de venir le consoler. Le pieux abbé se rendit à sa prière, l'exhorta à la mort et le revêtit de l'habit monastique, qu'il avait demandé avec beaucoup d'empressement. Guillaume, étant mort peu après, fut inhumé dans un prieuré de l'ordre de Cluny, qu'il avait fondé. La relation, écrite par les moines de Gellone, de la vie religieuse de Guillaume identifie manifestement le chevalier chanté par les trouvères avec le leude de Charlemagne; mais ce sont les souvenirs de l'autre Guillaume et de la délivrance de la Provence, qui firent du preux des chansons de geste le conquérant de Nîmes et d'Orange.

Le premier de ces deux grands personnages fournit le fond de nos chansons de geste. Son nom, son rôle dans le midi de la France, sa lutte acharnée contre les Sarrasins, et la pieuse fin de sa vie, établissent ce point. Le fait est que nos chansons sont fort anciennes, sinon dans la forme où nous les avons, du moins en des

formes primitives qui ont été remaniées, et ne sont pas parvenues jusqu'à nous. M. Jonckbloet a mis cela hors de doute. Orderic Vital, qui inséra dans son ouvrage la relation des moines de Gellone, parle d'une chanson qui racontait les hauts faits de Guillaume, et qui était très-répandue : *Vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena.* Orderic écrivait ceci avant 1135. Un autre témoignage s'y accorde; cette même relation des moines de Gellone, qu'on a cru être du dixième siècle, et que M. Jonckbloet pense ne pas pouvoir être antérieure à l'an 1076, rappelle les poésies qui célèbrent sa gloire guerrière et la faveur dont elles jouissent : *Qui chori juvenum, qui conventus populorum, præcipue militum ac nobilium virorum, quæ vigiliæ sanctorum, dulce non resonant et modulatis vocibus decantant, qualis et quantus fuerit!* On a là une excellente description de nos chansons de geste; c'étaient des vers, *voces modulatæ;* les jongleurs les chantaient parmi les réunions des jeunes gens, dans les assemblées populaires, mais surtout dans les assemblées des chevaliers et des barons, et aux veilles des saints. Si cette pièce des moines de Gellone a été rédigée après 1076, elle l'a été avant 1135; il est donc certain que des chansons de geste relatives à Guillaume existaient antérieurement aux premières années du douzième siècle. Et quand on voit le même Orderic Vital rapporter que Gerold, clerc d'Avranches, qui servait dans la chapelle d'un des barons de Guillaume le Conquérant, prenait pour texte édifiant le saint athlète Guillaume, qui, après une longue carrière chevaleresque, se retira du monde et devint, sous la règle

claustrale, un chevalier de Dieu, on ne peut guère douter que ce Gerold s'appuyait à la fois sur la légende pieuse qui racontait les vertus monacales, et sur la légende poétique qui racontait les exploits fabuleux. J'ai insisté sur ces détails, parce qu'une erreur accréditée donne une date trop récente à la poésie du nord de la France.

L'examen intrinsèque concorde. Beaucoup de vieux poëmes du cycle carlovingien sont, non pas en rimes exactes, mais en simples assonances. Or, l'on sait que le système des assonances fut abandonné comme insuffisant pour l'oreille, dans le courant du douzième siècle, et qu'alors, la culture poétique s'étant raffinée, la rime exacte fut exigée. Par conséquent le système de l'assonance remonte à une époque antérieure et atteint le commencement du douzième siècle et le onzième.

Ces considérations tendent à consolider l'histoire littéraire du nord de la France, telle que l'établit la critique contemporaine. Il y eut, dans le cours du onzième siècle, une création poétique qui sortit des légendes populaires répandues sur Charlemagne, sur ses exploits contre les Sarrasins, sur ses vaillants barons, et aussi, par un mélange inévitable, sur la période de décadence impériale et de prépondérance féodale. Les poëmes de ce cycle sont caractérisés par le système de l'assonance, par la rudesse des mœurs, par le choc violent des seigneurs entre eux et avec la royauté, par l'absence de la galanterie. Dans le siècle suivant, tout se perfectionne; la galanterie chevaleresque s'introduit; le cycle de la table ronde captive les esprits; on remanie

les vieilles chansons de geste, et le système de la rime exacte remplace celui de l'assonance. Ce siècle abonde en poésie; il est élégant, raffiné, et un des points culminants dans l'histoire de la France du moyen âge. L'âge suivant voit le développement se continuer avec ampleur, et rien, du moins aux yeux de celui qui ne considérerait que la situation littéraire, rien ne pourrait faire prévoir une décadence, quand, le quatorzième siècle arrivant, cette décadence survient de la manière la plus marquée; l'ancienne poésie s'oublie, la langue s'altère, aucune œuvre originale ne surgit, et dès lors il faut attendre d'autres conditions et d'autres influences pour qu'une nouvelle floraison vienne embellir l'arbre resté debout, mais dépouillé par cet hiver. Je n'ai besoin que d'indiquer d'un mot les circonstances sociales, pour qu'on remarque aussitôt le rapport qu'elles ont avec les phases littéraires. C'est à la sortie de l'âge signalé par la chute du pouvoir royal et des carlovingiens, par l'établissement des barons et des fiefs, et, incidemment, par les ravages des Normands, c'est, dis-je, à la sortie de cet âge que, la société ayant désormais la forme qu'elle cherchait, une expression littéraire se manifeste, encore rude, se sentant de l'époque qu'on laisse à peine derrière soi, mais vigoureuse et féconde. C'est quand le régime féodal, arrivé à son plein, donne essor à ce qu'il avait d'idéal, c'est-à-dire aux mœurs chevaleresques, que le champ se cultive plus diligemment et produit une plus abondante et plus belle moisson. Enfin, c'est quand tout ce monde du moyen âge choit en trouble et en confusion, quand les rois s'élèvent, quand les

seigneurs s'abaissent, quand les communes s'établissent, quand le pouvoir spirituel, cette pierre angulaire, est frappé violemment par le pouvoir temporel, c'est alors que toutes les choses littéraires qui dépendaient de cet ensemble tombent avec ce qui les soutenait. Il est bien entendu que je ne parle ici que de la France. Les phases ou époques littéraires seraient autrement distribuées pour les nations voisines.

Les honneurs de la traduction, accordés à tant d'œuvres de ces temps-là, n'ont pas manqué non plus à la geste de Guillaume. Vers le commencement du treizième siècle, un poëte célèbre de l'Allemagne, Wolfram von Eschenbach, en fit une imitation, qui nous a été conservée. L'imitateur n'entendait peut-être pas très-bien le français. J'emprunte à M. Jonckbloet quelques exemples qu'il cite comme des erreurs et que je vais discuter. Guillaume, regrettant son neveu Vivien, dit :

> Quant je *à termes* vos oi [*eus*] armes doné,
> Por vostre amor i furent adoubé
> Cent chevalier et d'armes conreé.

M. Jonckbloet entend que *à termes* veut dire *au temps voulu*. Mais Wolfram a mis :

> Hay Termes min palas
> Wie der von dir gehêret was!

Hé Termes mon palais, comme il avait été honoré par toi. Il a pris *termes* pour un nom propre. Est-ce une erreur? Je ne le crois pas. M. Jonckbloet n'en est pas très-sûr lui-même; car il indique une variante qui

montre que *termes* désignait une localité. Au lieu de ces vers (*Bat. d'Aleschans*, v. 4371) :

> A la fenestre est Guillaume acoutez,
> Lez lui Guiborc, de qui fu moult amez;
> Par devers destre s'est li cuens regardez,

Un manuscrit dit :

> Par defors Termes s'est li cuens regardez.

Ici *Termes* signifie le palais de Guillaume. Dans la même chanson, v. 326, il est parlé d'un Gautier de Termes. *Termes* était donc un nom propre, sans doute dit ainsi à cause de bains, *thermæ;* et Wolfram ne s'est pas mépris.

Il n'en est pas de même dans l'exemple suivant. Le trouvère dit d'une épée :

> Rois Plantamor la dona Salatré;
> Et Salatrez, *li rois d'antiquité*,
> Cil la dona l'amiré Acéré.

Li rois d'antiquité ne signifie pas autre chose que le roi des anciens temps. Mais Wolfram en fait un nom propre, à tort cette fois-ci :

> Der gabz *dem künege Antikoté*.

La plus étrange méprise serait celle qui, dans ces vers où il s'agit de la mort de Vivien :

> L'ame s'en vet, n'i pot plus demorer;
> En paradis la fist Dex osteler,
> Avec ses angles et metre et aloer,

lui aurait fait croire que aloer (*placer*, *allocare*) était le bois d'aloës :

. . . . Sin jungez lebn
Erstarp; sin bihte ergienc doch è.
Reht als *lign alôê*
Al die boum mit fiwer wærn enzunt,
Selch wart der smac en der stunt,
Dâ sich lîp und sêle schiet

« Sa jeune vie s'éteignit; mais sa confession avait été faite auparavant; justement comme si du bois d'aloës avait été brûlé, fut l'odeur au moment où le corps et l'âme se séparèrent. » Cependant il se pourrait que M. Jonckbloet fût trop sévère, et que le traducteur, par son bois d'*aloës* (suspect, j'en conviens, à côté d'*aloer*) eût voulu exprimer, librement à sa manière, ces deux vers qui sont un peu auparavant et où il est dit de Vivien :

. . . . qui gisoit toz sanglans,
Plus soef flere que basme ne pimenz.

Quoi qu'il en soit, le poëme allemand est une imitation de la geste romane. Wolfram lui-même nous apprend que la chanson des *Enfances Guillaume*, que M. Jonckbloet n'a pas comprise dans sa publication, était répandue en Allemagne. Le succès européen de la poésie française au moyen âge est un fait historique désormais hors de toute contestation, et qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut comprendre le mouvement social et littéraire de cette époque.

A la vie fictive des deux Guillaume, le leude de Charlemagne et le comte de Provence, la geste a joint bon nombre de traits qui sont des échos défigurés de l'histoire. M. Jonckbloet a recherché ces traces avec diligence et érudition. Ainsi, quand, dans *li Coronemens*

Looys, la couronne menace de ne pas se poser sur le front du fils de Charlemagne, il montre qu'il y a là souvenir des intrigues qui assaillirent Louis le Débonnaire à son avénement, et surtout des dangereuses protections qui soutinrent Louis d'Outre-Mer. L'expédition de Guillaume en Italie et sa bataille contre les Allemands sont rattachées aux exploits de Gui, duc de Spolète, qui, à la tête d'une armée d'Italiens et de Français, remporta des victoires sur les troupes allemandes. Les Sarrasins ravagèrent plus d'une fois l'Italie, jusqu'aux portes de Rome; ce sont ces invasions qui suscitèrent la légende racontant comment la ville et le pape furent sauvés par les mains de Guillaume. La geste imagina que les païens vinrent assiéger Paris, et c'est là que l'Arioste a pris l'idée du terrible assaut donné par Rodomont à la capitale de Charlemagne; en ceci elle s'écarte singulièrement de l'histoire, à moins qu'on ne veuille y voir une transformation de ce redoutable siége de Paris par les Normands, où le chroniqueur Abbon, témoin oculaire, nous apprend qu'il y avait, parmi les défenseurs de la ville, un guerrier qui se distingua par une valeur extraordinaire, et qui, justement, portait une main de fer. Toutefois, il est manifeste que ce n'est pas avec les chansons de geste que l'on peut retrouver l'histoire véritable; loin de là, l'histoire véritable a besoin d'être minutieusement étudiée et connue pour que l'on détermine, dans les chansons de geste, les faits réels tissés dans cette toile sans fin que prend, quitte et reprend l'imagination légendaire et poétique. Rien, sauf le génie d'Homère, ne ressemble plus à nos chansons de geste

que le cycle homérique; et celui-ci, qui est moins connu peut trouver, dans celui-là, qui est plus connu, des explications plausibles et des conjectures qui l'éclairent.

Pourtant il est un côté par où nos chansons de geste, comme aussi les poésies d'Homère pour l'âge héroïque, sont véritablement historiques; ce côté, c'est la peinture animée et saisissante de la haute époque féodale. Quiconque a lu seulement les historiens de ces temps, n'a qu'une idée morte des barons et de leur empereur; couchés dans ces chroniques comme dans un froid tombeau, l'évocation la plus puissante n'est pas capable de les remettre dans la vie avec leurs intérêts et leurs passions. Mais celui qui prend en main *Raoul de Cambrai*, la geste de Guillaume, celle de Garin et quelques autres, celui-là voit se dresser devant lui ces têtes féodales, avec leurs heaumes aigus et leurs targes fleuries; un désir hautain d'indépendance les emporte, et pourtant une soumission au suzerain les arrête; ils le reconnaissent, mais ils le bravent; on dirait à chaque instant que le lien qui se relâche tant va se rompre, mais il ne se rompt pas; le tumulte retentit dans la salle voûtée où siége l'Empereur; on se dispute devant lui les fiefs; on ne tient compte de ses décisions, et l'on guerroie entre soi avec des haines implacables et héréditaires. Les jongleurs sont là, à côté des barons, qui redoutent par-dessus tout que *male chanson ne soit chantée*, s'ils se montrent faibles dans les combats. Les femmes demeurent dans l'ombre; ce n'est ni pour gagner leur sourire, ni pour porter leurs couleurs que s'agitent ces turbulents *fervestus;* les mères, les épouses

ont quelquefois de l'autorité; les maîtresses n'en ont point. Telle est la physionomie du dixième siècle, donnée par les trouvères du onzième avec énergie et sans doute avec vérité.

10

Sommaire du dixième article. (*Journal des Savants*, mai 1857). — Faveur dont jouissait en Europe la poésie française. Note sur les anciens mots allemands *birssen* et *quintieren*, qui proviennent de l'ancien français *berser* et *cointoier*. Origine et explication du mot *tafur;* les *tafurs*, en une extrémité, mangent de la chair humaine; indice chronologique que fournit le mot *tafur*. Correction de quelques vers faux; remarque sur *jeûner*, anciennement *jeüner;* les anciens trouvères versifient avec une très-grande régularité, et, toutes les fois qu'un vers est défectueux, il y a faute de copiste. Licences que les trouvères prennent avec la grammaire. Participes féminins en *ie*, mal écrits, dans certains imprimés, *ié*, ce qui fait un masculin et un solécisme. De l'ancienne négation *nen*, qu'on a confondue à tort plus d'une fois avec *n'en* (*ne*, *en*). Discussion de quelques passages que les fautes de copistes ont rendus inintelligibles, et essais de restitution. Remarque sur le mot *beté;* sur le mot *hanneton;* sur le mot *complot;* sur le mot *reoillier*, conservé dans le Berry sous la forme de *rœiller;* sur le mot latin *meretrix*, francisé par un trouvère; sur le mot *empire* signifiant armée; sur *bris*, *bricon*. La poésie narrative en langue d'oïl remonte incontestablement jusqu'au onzième siècle; mention de vers faits en langue vulgaire dès le neuvième siècle.

Il faut savoir beaucoup de gré à M. Jonckbloet d'avoir publié cinq chansons de geste inédites, avec les variantes fournies par plusieurs manuscrits. A fur et mesure que les textes viennent au jour, notre histoire littéraire s'étend et se consolide. Ce travail de publication, et cela nous est à la fois utile et honorable, ne se fait pas seulement par les Français; des étrangers y prennent part avec succès. De même que, dans les temps où notre vieille littérature florissait, elle avançait au delà de nos frontières, de même, de nos

jours et au moment de cette renaissance due à l'érudition, nos frontières sont également franchies, et des associés qui sont les bienvenus prennent part au labeur et à la moisson. Et véritablement, quand on considère l'ensemble des événements littéraires, on reconnaît, qu'outre leur bonne volonté, ils ont un intérêt propre qui les excite. Les Allemands, se tournant vers les anciens monuments de leur langue, ont rencontré les nombreuses traductions de nos chansons de geste et de nos poëmes de la Table ronde, l'influence que cette littérature a exercée sur la leur, et les mots mêmes qui se sont introduits par là chez eux[1]. Les Anglais, pen-

[1] Dans un poëme allemand du quinzième siècle, qui vient d'être publié par M. von Keller, et dont l'auteur est nommé Elblin von Eselberg, je lis, p. 13, ces vers :

Mich fraget eins tages ein geselle gut,
Ob mir zu reitten stünd der muth,
Durch kurczweil *birssen* an ein walt.

Pour le mot que j'ai souligné, il y a en variante *beyssen*. Je pense que la vrai leçon est *birssen*, qui vient du français *berser*, tirer de l'arc; de sorte que le tout signifie : « Un compagnon me demande un jour si j'étais d'avis de chevaucher et d'aller, par délassement, *berser* en un bois. » *Berser en un gault* se trouve très-souvent chez nos trouvères; et c'est exactement *birssen an ein walt*. Plus loin, p. 32, on trouve la description d'une matinée fraiche et joyeuse; les oiseaux font entendre leurs chants, et le rossignol les surpasse tous :

Ja was sie mit *quintieren*
Yetz unden und dann oben...

Je crois encore trouver dans ces vers un mot français; *quintieren* doit être notre verbe *cointoyer*, qui veut dire faire le cointe, le joli, comme dans ces vers :

La douce voiz du lonseignol sauvage
Qu'oi nuit et jour contoier et tentir.
Couci, XII.

et je traduirais : « Quoi que les oiseaux fassent pour *cointoyer*, tantôt en bas, tantôt en haut, ils ne peuvent égaler le rossignol. » J'ajoute que ceci est aussi une imitation de nos trouvères qui se sont complu à peindre le réveil des oiseaux et la fraiche matinée.

dant longtemps, après la conquête, n'ont eu d'autre littérature que la nôtre, et leurs bibliothèques sont encore particulièrement riches en textes de notre langue. Les Italiens ont réuni dans la précieuse compilation des *Reali di Francia*, qui remonte au quatorzième siècle, les légendes émanées de nos poésies, si bien qu'il y en a plus d'une qui, conservée là, ne se retrouve plus en original; c'est par l'intermédiaire de ce recueil que les héros de nos gestes sont devenus les héros du Boiardo et de l'Arioste; et si Rodomont est couvert d'une peau de serpent dont les écailles sont impénétrables aux armes les plus tranchantes, le Sarrasin Margot, dans la *Bataille d'Aleschans*, v. 6,000,

. . . . ne doute arme neant,
Que envols est d'une pel de serpant,
Qui ne crient arme d'acier ne feremant.

Enfin, l'Espagne n'a pas non plus manqué de puiser à la source d'imagination et de poésie qui s'était ainsi ouverte; elle a traduit mainte de nos œuvres; et ces traductions, remises ensuite en français, ont passé pour être des créations espagnoles dans le pays même où elles étaient indigènes, et qui en avait perdu le souvenir.

Il est donc juste et naturel que l'on s'intéresse, ailleurs qu'en France, à notre vieille poésie. Elle est née sans doute des antécédents qui, de la Gaule, firent une province romaine, et, de cette province, l'empire de Charlemagne; mais, à son tour, elle a été, parmi les principales nations de l'Europe, un antécédent qui s'est mêlé à leur histoire et désormais en fait partie. Saisissons ces connexions qui se présentent et qui sont

comme la trame du développement général. Il y eut un moment, cela est certain, où les diverses poésies nationales reculèrent devant la poésie chevaleresque dont le centre fut la France. Tout ce qui éclaircit ce grand mouvement littéraire et, par conséquent, moral, tout ce qui en assure les origines, tout ce qui en corrige et épure les monuments, peut à bon droit réclamer une part dans le domaine de l'érudition. A ce titre, nos vieilles chansons de geste excitent une curiosité véritablement scientifique.

J'ai dit, dans le précédent article, que les poëmes sur Guillaume d'Orange avaient existé dès les années qui terminent le onzième siècle ou qui commencent le douzième, mais qu'il n'était pas sûr que nous eussions présentement ces anciens textes, qui ont sans doute été, comme tant d'autres, plusieurs fois remaniés. Un mot que j'ai rencontré dans *li Charrois de Nymes* m'a suggéré quelques conjectures qui, en effet, reporteraient cette chanson plutôt vers le milieu du douzième siècle que vers le commencement; c'est le mot *tafure* qui se trouve dans ces vers où Guillaume demande au roi Looys l'investiture de terres appartenant aux Sarrasins :

> Et dit Guillaumes : De sejorner n'ai cure ;
> Chevaucherai au soir et à la lune,
> De mon haubert covert la feutreüre ;
> S'en giterai la pute gent *tafure*.

Les *Tafurs* nous sont bien connus par la *Chanson d'Antioche* qu'a publiée M. Paulin Paris. Ils y figurent à diverses reprises, par exemple :

> Et le roi des Tafurs et Pieron acourant,

Et ribaut et Tafurs qui venoient huant,
Et le rice barnage de la terre des Francs.
(t. I, p. 135.)

Ou bien encore :

Li rois Tafurs s'escrie, qui moult bien fu ois :
« Buiemont de Sesile, francs chevaliers eslis,
« Et vous, Robert de Flandres, gentius quens de haut pris,
« Et li autre barou que Diex a beneïs.
« Gardés li Turc n'eschapent qu'avés ci envaïs. »
(t. II, p. 127.)

Voici la description qu'en fait le trouvère :

Es vos le roi Tafur, o lui sa gent menue;
Il n'ont auberc ne elme ne guige au col pendue.
Puis qu'icele gent fu en l'estour embatue,
Mains cous i ont ferus de pierre et de maçue,
Et de coutiaus trenchans et de hache esmolue;
A maint Sarrasin ont la cervele espandue.
Orible gens estoit et moult laide et herue.
(t. II, p. 254.)

Et ailleurs :

S'ont lor sas à lor cols à cordele torsée.
Si ont les costés nus et les pances pelées,
Les mustiax ont rostis et les plantes crevées.
Par quel terre qu'il voisent, moultent gastent la contrée;
Car ce fut la maisnie qui plus fu redotée.
(t. II, p. 295.)

Mustiax veut dire *jambes*, comme le montre le wallon *mustai*, qui a ce sens.

A ces *Tafurs* se rattache un effroyable épisode du siége d'Antioche. La famine sévissait sur les assiégeants et particulièrement sur cette nombreuse bande de gens mal armés, indisciplinés, non payés, qui suivaient l'armée des croisés. En cette extrémité, suivant

le trouvère, les *Tafurs* mangèrent la chair des Turcs tués dans les combats :

A lor cotiaus qu'il ont trenchans et afilés,
Escorchoient les Turcs, aval parmi les prés.
Voiant paiens, les ont par pieces decoupés;
En l'iave et el carbon les ont bien quisinés;
Volontiers les manjuent sans pain et dessalés.
(t. II, p. 5.)

A l'odeur qu'exhale cette hideuse cuisine, le peuple d'Antioche accourt sur les murs :

Par la cit d'Antioche en est li cris levés,
Que li François menjuent les Turs qu'il ont tués.
Paien montent as murs, grans en fu la plentés;
De paienes meïsmes est tos li mur rasés.
Garsions lor a dit : « Par Mahomet, veés;
« Cil diable menjuent no gent; car esgardés. »

Garsion, le chef des Turcs, en fit des reproches aux barons, qui répondent qu'ils ne sont pas maîtres des Tafurs.

Et respont Buiemons : « N'est mie par nos grés.
« Ainc ne le commandasmes, jà mar le cuiderés.
« C'est par le roi Tafur, qui est lor avoués,
« Une gent moult averse, saciés de vérité.
« Par nous tous ne puet estre li rois Tafurs dontés. »
(t. II, p. 9.)

Le trouvère a-t-il été ici l'écho de quelque bruit mensonger? M. Paulin Paris a, dans une note, cité un passage de Guibert, qui ne laisse guère de doute sur le fait en lui-même, bien qu'il en restreigne les proportions. « Comme on trouva, dit Guibert, qui fut « l'un des historiens de la première croisade, et qui « vient de donner des Tafurs une description très-sem-

« blable au tableau tracé par le trouvère, des lam-
« beaux de chair enlevés aux corps des païens, à Marra
« et en d'autres lieux où la famine sévit, ce qui, cela
« est certain, ne fut fait par les Tafurs qu'à la dérobée
« et très-rarement, un bruit plein d'horreur se répan-
« dit parmi les gentils, qu'il y avait dans l'armée fran-
« que des gens qui se nourrissaient avidement de la
« chair des Sarrasins. » C'est ce que dit le trouvère à sa manière :

Plus aiment char de Turc que poons empevrés.

Et l'historien, s'accordant avec le trouvère qui dit que c'était la *maisnie la plus redoutée*, ajoute que les Tafurs étaient plus craints des ennemis que les plus vaillants barons. En définitive, il est historiquement établi que, sous l'influence des souffrances et des dernières privations, la démoralisation, qui, en ces cas, est toujours extrême, alla, dans les basses classes de l'armée chrétienne, jusqu'à l'anthropophagie.

Guibert nous donne le sens de ce mot *tafur* : « Thafur apud gentiles dicuntur quos nos, ut nimis litteraliter loquar, trudannes vocamus. ». Les Tafurs sont donc des truands. Et, en effet, il y a en arabe un mot *tafir*, qui, dans Freitag, est traduit par *vir sordens et squalens*. A l'aide de ces passages, on complétera l'article de du Cange, qui n'a que *tafuria*, expliqué par *tributi species*, et qui cite seulement un texte espagnol peu ancien : *Los tahures e los vellacos*. Il faut dorénavant ajouter le mot *tafur*, et, sous cette rubrique, rapporter le texte de Guibert et les vers de la *Chanson d'Antioche* et du *Charroi de Nymes*.

L'auteur de ce dernier poëme en a usé fort librement avec le sens du mot *tafur*, c'était une qualification donnée par les Sarrasins à une bande de chrétiens; lui s'en sert pour désigner les Sarrasins eux-mêmes. Mais il lui suffisait que ce fût une expression injurieuse pour qu'il la jugeât bien appliquée, quand il s'agissait de ceux qu'on appelait communément *la pute gent averse*. L'emploi de ce mot fixe une limite supérieure, au delà laquelle on ne peut reporter la composition du poëme. *Tafur* n'a pris naissance que dans la première croisade, qui appartient aux dernières années du onzième siècle. D'un autre côté, l'usage de l'assonance ne permet pas non plus de faire descendre le *Charroi de Nîmes* beaucoup au delà de la première moitié du siècle suivant. C'est à un point indéterminé de cet intervalle que notre trouvère a écrit.

Il y a, dans la publication de M. Jonckbloet, un certain nombre de fautes d'impression que je n'ai garde de relever, car cela est péché véniel pour un étranger imprimant un livre de vieux français dans un pays étranger; mais il y a un certain nombre de vers faux que j'ai grand soin de relever; car cela est imputable, non à M. Jonckbloet, mais aux manuscrits, avec lesquels je prétends bien qu'on doit prendre la liberté de les corriger, suivant les règles de la critique.

P. 9, v. 330 :

. . . . . Si viennent dui mesage
Qui li aportent une novele aspre.

Le vers n'y est pas. La correction se présente de soi :

Qui li aportent unes noveles aspres.

Unes, au pluriel, ce qui est une locution bien connue. Cela n'est pas même une conjecture, car au vers 1424 on lit correctement : *Unes novelles aspres.*

P. 9, v. 1901 :

Dont auras Rome quite en heritage;

lisez *tot quite.*

P. 83, v. 385 :

Ge vos dorrai de France un quartier.

il faut lire : *de France l'un quartier;* correction qu'on aurait trouvée sans peine, et qui, d'ailleurs, est donnée par cet autre vers (432) :

Or m'a de France otroié l'un quartier.

P. 107, v. 1301 :

Com faitement Guillaume ataïnent.

Rien de plus simple que de restituer le vers en lisant :

Com faitement Guillaume il ataïnent.

P. 109, v. 1389 :

Et la bataille orrible et pesanz;

ajoutez *moult*, et lisez *moult orrible.*

P. 124, v. 428 :

Tant redoutons Guillaume au cort nés.

La bonne leçon est donnée par une multitude de finales semblables; mettez *dant Guillaume au cort nés.*

P. 155, v. 1589 :

El palés mainent et l'oncle et le niés.

Ce vers n'est pas sur ses pieds; il est entaché aussi

d'une autre faute : *niés* est le cas sujet du mot dont *neveu* est le cas régime; il faut donc dire, pour satisfaire en même temps à la versification et à la grammaire :

El palès mainent et l'oncle et le neveu.

Dans des rimes par assonances, *neveu*, à la fin du vers, convient aussi bien que *niés*.

P. 160, v. 1802 :

Li cuens Bertrans l'en apele avant.

On ne doit pas laisser boiteux un tel vers, pouvant le redresser si sûrement; lisez : *l'en apele devant*.

P. 295, v. 3031 :

Quant la chiere vos est si enflamée;

dites *et quant*..... Rien, dans le contexte, n'empêche de mettre cette particule, que la mesure rend nécessaire.

P. 297, v. 3108.

Guillaume a la roïne vergondée.

Celui-ci est tout à fait défectueux. La restitution doit être :

La roïne a Guillaumes vergondée.

P. 330, v. 389 :

Ainz que Guiborc ait ses diz parfinez,
Sont descendu desous Orenge es prez,
Tendent leur loges et paveillons et très;
Crut moult la force Guillaume au cort nez.

Le dernier vers manque d'une syllabe. Au premier abord la correction semble être :

Crut moult la force de Guillaume au cort nez;

mais, en prenant en considération le vers 4151 :

Or vait Guillaume moult grant force croissant,

on voit que *croistre* est ici un verbe actif, dont Guillaume est le sujet, et on lira :

Moult crut la force Guillaumes au cort nez.

P. 354, v. 5275 :

Espiez ot fort, grant et large enseigne.

Pour avoir le vers, il suffit de restituer la préposition que le copiste a oubliée :

Espiez ot fort od grant et large enseigne.

Il avait un épieu avec grande et large enseigne.

Ce sont là à peu près tous les vers défectueux que j'ai rencontrés, et dont la restitution n'a présenté aucune difficulté. Il ne m'en reste plus qu'un à citer; mais celui-ci a résisté à tous mes efforts. On lit, p. 114, v. 38, de la *Prise d'Orange :*

En ot, pour voir, mainte paine sofferte,
Maint jor *jeuné* et veillié mainte vespre.

Le second vers, qui serait exact dans notre manière de compter les syllabes, ne l'est pas dans la manière ancienne, où *jeuné* est trissyllabique : *jeüné*. Cela est constant, et je citerai en exemple un passage parallèle du *Charroi de Nymes*, v. 42 :

Et tant vos estes travailliez et penez,
De nuiz veillier et de jorz jeüner.

Pour expliquer cette anomalie, j'ai pensé que peut-être le trouvère avait fait la contraction que nous faisons présentement et dit, comme nous, *jeuné* en deux syl-

labes; et que peut-être dès ce temps-là existait une double prononciation : l'une plus récente et plus populaire (*jeuner*), et l'autre plus archaïque et plus relevée (*jeüner*). Mais, avant d'admettre une telle hypothèse, il faudrait avoir réuni un nombre suffisant de cas où de pareilles contractions seraient bien établies. Aussi, en l'absence d'un travail de ce genre, et avant d'admettre que le trouvère ait contracté, contre l'usage général, le mot en question, je serais disposé à lire, quoique ce soit faire une certaine violence à la construction :

> En ot, pour voir, mainte perte sofferte,
> Moult jeüné, et veillié mainte vespre.

Quoi qu'il en soit de cette correction, il demeure certain que, toutes les fois qu'un vers est boiteux, il y a une faute de copiste et que l'éditeur est autorisé à le rectifier, tantôt à l'aide de passages parallèles, ce qui est le mieux, tantôt à l'aide de conjectures, qui sont d'autant plus probables qu'elles sont fournies par une lecture plus étendue des textes et une connaissance plus exacte des règles de la versification et de la grammaire. On peut affirmer que, dans cette masse énorme de vers que nous possédons, il n'en est pas un de faux. Il suffit, en notre versification, de consulter l'oreille pour reconnaître le rhythme; et l'oreille des trouvères était parfaitement exercée. La prononciation qui prévalait, en poésie du moins, ne contractait rien : *plaie* se prononçait *pla-ye; voie* se prononçait *vo-ye; il aimoient* se prononçait *aimo-ye;* l'*e* féminin des adjectifs en *i*, en *é*, en *u*, se faisait toujours en-

tendre; l'*s* qui suivait un *e* muet n'en permettait jamais l'élision, Le fait est qu'on donnait aux mots toute leur amplitude, plus encore que ne fait la prononciation poétique de notre temps, qui cependant conserve beaucoup de traces de cet usage et qui tranche par là avec la prononciation courante. Y avait-il, à l'époque des trouvères, une aussi grande différence entre les deux prononciations? Ce qui me porterait à croire que non, c'est la sûreté avec laquelle ils construisent leurs vers.

Mais s'ils ne prenaient jamais de licence avec la métrique, ils en prenaient souvent avec la grammaire. Pour satisfaire tantôt à la mesure, et tantôt à la rime, ils violaient les règles de la langue. Aussi faut-il user de beaucoup de discrétion pour corriger grammaticalement les vers. Cependant, quand on lit un poëme de quelque longueur, même copié par le plus mauvais copiste, on ne tarde pas à reconnaître que le nombre des cas où la règle est observée l'emporte immensément sur le nombre des cas où elle est mise de côté. Il en résulte nécessairement que, là où on la rencontre méconnue, elle ne l'est que par le fait du copiste, à part les exemples dans lesquels la mesure ou la rime s'opposent à la restitution. C'est d'après ces conditions qu'à mon avis on doit procéder à la correction des vers.

La règle du sujet et du régime, les deux seuls cas de la déclinaison latine qui fussent restés dans le vieux français, est une de celles dont les trouvères se dégagent le plus facilement. Pourtant, comme ils l'observent toutes les fois qu'ils le peuvent (cela se voit à la

simple lecture), il faut la rétablir où le copiste est visiblement seul en cause. Ainsi, p. 31, v. 1163 :

Puisque mon oncle a le camp gaaignié,

mon oncle est le régime; le sujet est nécessaire, et l'on mettra *mes oncles*, comme plus loin, p. 160, v. 1788 ;

Morz est mes oncles, par le mien esciant.

Home fait au sujet *hom*, et au régime *home*. Cependant je trouve, p. 122, v. 360 :

Home qui aime est pleins de desverie;

mais, six vers plus bas, je lis :

Homs qui bien aime est trestoz enragiez.

C'est donc aussi *homs qui bien aime* qu'on doit mettre dans le vers où la règle est violée. *Hom* et *home* sont de ces formes sur lesquelles le nombre infini des exemples ne laisse aucun doute. Il en est de même de *traître* au sujet, et *traïtor* au régime. Pourtant, voici un cas où *traître* est employé comme régime d'une préposition, p. 51, v. 1901 ;

Car bien l'avez deservi, ce sachiez
Que por traître certes tenus en iez.

On corrigera cette faute en supprimant le *que*, suppression tout à fait autorisée par l'ancienne syntaxe, et en lisant *por traïtor*. Dans le passage suivant, p. 177, v. 543 :

Où es alez, Vivien traïtor,

traïtor, qui devrait avoir la flexion du sujet, a la flexion du régime, mais il n'y a aucune tentative à faire; *traïtor*, étant à la rime, ne peut être changé; c'est une licence qu'a prise le trouvère. Au reste, en examinant

ce genre de licences, on verra que les trouvères mettent quelquefois le régime au lieu du sujet, mais rarement le sujet au lieu du régime; c'est qu'ils obéissaient dès lors à la tendance que la langue avait à abolir les cas, à laisser tomber le cas sujet et à ne plus se servir que du cas régime, ce qui s'est finalement accompli dans le français moderne.

Dans quelques circonstances, les solécismes ne sont qu'apparents, étant dus seulement à des accents mal placés, qui transforment des féminins en masculins. Quand on lit, p. 100, v. 1033 :

> Sur la chaucié passent Gardone au gué,

on croit à un solécisme, car *chaucié* ainsi écrit ne pourrait être qu'au masculin; mais effacez l'accent, il reste *la chaucie*, féminin alors, comme aujourd'hui *la chaussée*. Même faute dans le passage, p. 326, v. 4239 :

> Que Guiborc iert à chevaus traïnée,
> Ou en la mer noié et effondrée;

ce masculin *noié* ne doit pas être laissé; on retrouve le féminin et la véritable leçon en ôtant l'accent et en lisant *noïe*. Je citerai encore ces vers, p. 416, v. 7663 :

> Chauces de fer, blanches com flor de prez,
> Li ont chauciés, ne s'i sont arestez.

Il faut encore effacer l'accent, et *chaucies* sera au féminin comme il convient. En général, on doit faire attention à ces participes féminins en *ie*, afin de ne pas y mettre un accent qui trouble la grammaire.

Il est hors de doute, maintenant, que la négation latine *non* a été représentée dans l'ancien français, pendant quelque temps, par *nen*. Ce temps n'a pas

été fort long, et *neu*, dans les textes, est une marque d'antiquité. Comme les manuscrits, vu le système orthographique d'alors, ne distinguent pas *neu*, négation, de *neu*, mot composé de deux, pour *ne en*, il faut se garder, en mettant l'apostrophe (ce qui est un service rendu au lecteur), de se méprendre et d'introduire, par la manière d'écrire, le pronom *en* dans des phrases où il ne se trouve pas réellement. Ainsi, p. 11, v. 401, au lieu de

Ainz mès nus clers n'en ot le cuer si large,

lisez :

Ainz mès nus clers nen ot le cuer si large (*on habuit*);

au lieu de (p. 192, v. 1121) :

Ne ge n'en ai ne argent ne or mier,

lisez ;

Ne ge nen ai ne argent ne or mier (*pur*);

au lieu de (p. 324, v. 4169) :

Mès de la targe mie n'en i trova,

lisez :

Mès de la targe mie nen i trova ;

enfin, dans le v. 5892, p. 370, l'éditeur a écrit non pas *n'en*, comme plus haut, mais *ne n'* :

Devant leur brans ne n'a nus garison ;

c'est encore ici la négation *neu* :

Devant leur brans nen a nus garison.

Ces remarques minutieuses, qui, constatant la grammaire, expliquent les locutions et purifient les textes, ne sont pas sans utilité pour assurer les fondements

de notre plus vieille littérature, qui eut une importance historique dans l'Europe du moyen âge.

Les manquements des copistes ne se bornent pas à fausser la syntaxe et les vers; ils vont jusqu'à rendre maint passage inintelligible. C'est le devoir de la critique d'y remédier par la collation des manuscrits, et, quand faire ne se peut autrement, par la conjecture. Le trouvère, comparant son temps à celui de Charlemagne, dit que les princes ne font plus droit, que les méchants ont tourné la justice en courtoisie pour l'argent de corruption qu'ils reçoivent; mais que Dieu, qui tout gouverne, punira les pervers.

Lors fist l'en droit, mès or nel fet l'on mès :
A cortoisie l'ont torné li mauvès;
Par faus loiers remainent li droit plet.
Dex est preudoms, qui nos gouverne et pest,
Si com querrons anfer qui est punès,
Les mavès princes dont ne resordront mès.

Ces deux derniers vers ne peuvent se comprendre; la première personne du pluriel, *querrons*, ne s'accommode en rien à la construction. M. Jonckbloet, qui a donné avec beaucoup de soin les variantes de plusieurs manuscrits, n'en a aucune pour ce passage. Considérant que *les mavès princes* est au régime, je pense que *enfer* est sujet, et, dès lors, je lis en un seul mot et à la troisième personne du singulier, *conquerra*, au lieu de *com querrons :*

Si conquerra anfer qui est punès
Les mavès princes dont ne resordront mès.

C'est-à-dire : Dieu, qui nous gouverne et nous nourrit,

est sage, si bien que l'enfer prendra les mauvais princes, qui n'en ressortiront jamais.

Dans la belle scène au début du *Charroi de Nymes*, quand Guillaume, énumérant à Looys les services rendus, lui demande une *honor*, c'est-à-dire un fief, on lit :

> Looys, Sire, dit Guillaumes li bers,
> Moult t'ai servi par nuit de tastonner,
> De veves fames, d'enfanz deseriter.
> Mès par mes armes t'ai servi comme bers;
> Si t'ai forni maint fort estor champel,
> Dont ge ai mort maint gentil bacheler;
> Dont li pechié m'en est el cors entré;
> Qui que il fussent, si les ot Dex formés,
> Dex penst des ames, si me le pardonnez.
> (P. 74.)

M. Jonckbloet n'a là-dessus aucune variante. Cependant le texte ne me parait pas admissible. Comment serait-il possible que Guillaume, qui est un loyal baron, avouât, *oiant toute la court*, pour me servir des expressions de ce temps, avoir commis, de nuit, des œuvres furtives, avoir déshérité des veuves et des enfants; lui qui, justement, quand Louis lui offrira les fiefs de veuves et d'enfants, se récriera contre de pareils dons, spoliation des faibles; lui qui, en rappelant ce qu'il a fait pour le roi, ne cite que des actes dignes d'un vaillant guerrier? De plus, dans le contexte, on ne se rend guère compte du vers :

> Mès par mes armes t'ai servi comme bers;

cela semble indiquer une opposition entre les services loyaux de Guillaume et d'autres services moins honorables. Je propose donc de lire :

Moult t'ont servi par nuit de tastoner,
De veves fames, d'enfanz deseriter;

c'est-à-dire : beaucoup t'ont rendu des services que la nuit a cachés de son ombre et t'ont aidé à déshériter les veuves et les orphelins.

Ailleurs, page 116, le captif échappé d'Orange venant conter à Guillaume les nouvelles qui l'enflammeront d'amour pour dame Orable, le trouvère dit :

Icil dira tiex noveles ancui
A nos barons qui parolent de bruit,
Que puis torra Guillaume à anui
Que à deduit de dames nu à nu.

Cette phrase n'a pas de sens; mais, remarquant le *que* devant *à déduit*, on comprend bien vite qu'il s'agit d'une comparaison entre l'*ennui* que la guerre d'Orange vaudra à Guillaume et le *déduit* qui lui en reviendra. Cela établi, la correction va de soi; il faut lire *plus* au lieu de *puis;* et le sens est : celui-ci dira, aujourd'hui même, à nos barons qui parlent à haute voix, de telles nouvelles qu'il en résultera pour Guillaume plus d'ennui que de déduit. *Torra* est le futur du verbe *tourner;* et comme le troisième vers n'y est pas, on le lira, toute correction faite :

Que plus torra dant Guillaume à anui[1].

Je ne laisserai pas non plus, sans remarque, ce passage-ci; il s'agit des innombrables païens qui couvrent le pays et de Vivien qui les brave :

Tant en i ot, li cors Deu les mehaigne,
N'i a valée ne tertre ne montaigne

[1] *Dans* au nominatif, *dant* au régime, est, sous une autre forme, *dom*, seigneur, de *dominus*.

Ne soit coverte de cele gent grifaigne.
Mès Viviens, qui un seul ne desdaigne,
Point le cheval...
(P. 198.)

L'hémistiche, *Qui un seul ne desdaigne*, ne signifie rien, ou plutôt a un sens contraire à celui que le contexte réclame. L'auteur a voulu dire et a certainement dit : Vivien, qui n'en redoute pas un seul... On retrouvera l'idée en lisant.

Mès Viviens, qui d'un seul ne se daigne...

Il y a dans les trouvères un lien commun, à savoir *jusqu'à la mer betée*, locution dont ils se servent pour exprimer un immense éloignement. Diez en a donné une bonne explication : dans la légende de saint Brandaine, il est dit que la mer fut *bietée*; et, comme l'original latin porte *mare coagulatum*, il ne reste pas de doute sur le sens de cette expression, la *mer betée*, c'est la mer glacée. On expliquera de la même façon les deux vers suivants qui sont dans la *Bataille d'Aleschans :*

Desoz l'auberc li est li sanc betez.
(V. 715)

et

Del sanc des cors est la terre betée.
(V. 5413.)

Beté veut dire *caillé*.

M. Génin, de regrettable mémoire, qui a eu, sur notre vieille langue, tant d'heureux aperçus mêlés, il est vrai, de quelques erreurs, a donné une étymologie du mot *hanneton*. Suivant lui, la prononciation popu-

laire, qui ôte l'*h* aspirée, est la bonne. « *Annetons*, dit-« il, est le diminutif d'*ane*, formé du latin *anas*, canard, « pour quelques rapports de figure qu'on a cru saisir « entre l'insecte et l'oiseau :

> *Anes*, mallars, et jars, et oues.
> (*Rom. du Renard.*)

« Duguez, qui fut le maître de français de Henri VIII, « écrit dans sa grammaire : THE DUCKLYNS, *les annetons*, « sans *h*. DUCK est un canard en anglais. A la vérité, « Palsgrave, contemporain de Duguez, range le mot « *hanneton* parmi ceux qui ont l'*h* aspirée. Mais Du-« guez était Français, et Palsgrave était Anglais. Duguez « enseignait le français usuel, et Palsgrave enseignait « le français littéraire... L'*h* aspirée n'est qu'un caprice « de gens à qui il plaisait de mettre un mot en relief. « Vous avez encore en France des localités où l'on pro-« nonce *hénorme*, *himmense*. Si la mode s'y met, on « dira quelque jour *des hépinards*, aussi légitimement « que l'on dit *des hannetons*. Et l'Académie l'adop-« tera; et ceux qui s'obstineront à dire *des épinards* « seront de vieux ridicules. Voilà ce que c'est que l'u-« sage. » (*Récréations philologiques*, t. I, p. 139.) Duguez a raison d'écrire sans *h* les *annetons*, que nous disons maintenant *cannetons*, et dont le nom vient, en effet, de *anas*. Mais Palsgrave n'a pas tort de mettre un *h* à *hanneton*. En effet, je le trouve écrit de la sorte dans un de nos poëmes sur Guillaume d'Orange :

> Corsolz lui dist dens moz par contençon :
> « Ahi Guillaume, comme as cuer de felon!
> « Ne valent mès ti cop un haneton. »
> (*Li coronemens Looys*, v. 1050.)

L'*h* est donc primitive dans ce mot; et il n'y a aucun rapprochement à faire entre *anneton* et *hanneton*. Cela donne du poids à la conjecture de M. Diez, qui suppose, dans *hanneton*, un diminutif du mot allemand *hahn* (un coq), *weiden-hahn* étant encore un nom provincial du *hanneton*.

J'ai rencontré, dans ces mêmes poëmes, un mot dont l'étymologie offre de très-grandes difficultés; c'est *complot*. Il n'a pas tout à fait le même sens qu'aujourd'hui, et il est pris pour une foule, une presse :

> Quant Sarrazin voient mourir Margot,
> Plus de vint mille viennent plus que le trot;
> Chascuns portoit ou lance ou javelot;
> Entor Guillaume veïssiez grant complot.
> (*Bat. d'Aleschans*, v. 6053.)

Il n'est pas isolé en la langue de ce temps; car dans Benoît, *Chronique des ducs de Normandie*, II, v. 10499, je lis :

> Cil prent l'espée qui resplent,
> Qui plus vaut de cent mars d'argent;
> Ariere turne al bruiseïz
> E au très fier comploteïz.

Ce mot paraît évidemment composé; et, en effet, l'anglais nous offre le simple *plot*, qui signifie morceau de terre, projet, complot. Ce simple, à ma connaissance du moins (et pour de pareilles assertions, on est obligé de s'en fier à sa mémoire et à des glossaires jusqu'à présent très-incomplets), n'existe pas dans les textes d'ancien français que nous avons; mais il n'est pourtant pas étranger à notre langue, car *plot* se lit dans le *Glossaire du centre de la France*, de M. le comte

Jaubert, avec le sens de chanvre teillé, de billot de bois et de chantier sur lequel on pose les fûts dans les caves. Il se trouve aussi avec le sens de billot dans le *Nouveau glossaire genevois* de Humbert. Autant que mes recherches s'étendent, *plot* n'est qu'en français et en anglais; je n'en ai rencontré de trace ni en italien, ni en espagnol. On y distingue trois significations : 1° pièce de terre; 2° billot de bois; 3° chanvre teillé, à laquelle se rattache peut-être celle d'assemblage comme dans *com-plot*, puis, par dérivation, celle de plan, d'intrigue. De la première on pourrait rapprocher *plodius*, mesure de terre, dont du Cange cite un exemple en un texte italien, de l'an 1319; de la seconde, *ploda*, pièce de bois, cité aussi par du Cange. Remarquez, dans tous les cas, qu'on ne sait non plus d'où proviennent ces mots bas-latins. Quant à la troisième, j'avais songé à *plocium*, étoupe, qui se trouve dans Isidore. Mais *plocium* ne donnerait pas facilement *plot;* et, pour compter sur une pareille dérivation, il faudrait quelques intermédiaires. Je n'insiste donc pas davantage sur cette hypothèse; et, jusqu'à plus ample informé, *plot* reste une énigme étymologique.

Le roi Corsolt, celui qui coupa le bout du nez à Guillaume, est un géant effroyable. Entre les deux yeux, l'intervalle est large d'un demi-pied, et il a *une grant toise des épaules au brayer*. L'*apostole de Rome* est allé en mission près des païens pour demander qu'ils se contentent de tout l'or de la ville et qu'ils se rembarquent sans plus ravager la terre. Il est amené près de Corsolt. Celui-ci :

Vers l'apostoille commence à reoillier;
A voiz escrie : Petiz homs, tu que quiers?
Est-ce tes ordres que haus es reoigniez? »
(P. 14, v. 504.)

Ce géant énorme se baisse vers le petit homme, et lui demande si c'est en vertu de l'ordre auquel il appartient qu'il est tonsuré au haut de la tête. Mais que signifie *reoiller? Reoillier* n'est pas un mot qui ait tout à fait disparu du langage de la France; il se dit encore dans le Berry, et M. le comte Jaubert l'a consigné dans son *Glossaire* : « *Rœiller*, regarder avec curiosité. » *Rœiller*, comme l'antique *reoillier*, est sans doute formé de la particule *re* et de *oil* ou *œil*.

A toute époque, les écrivains ont puisé dans la langue latine comme dans un fonds commun. Ce fut une nécessité. La première formation, celle qui fit véritablement le français, ne porta nécessairement que sur les mots d'un usage habituel; à ceux-là elle mit son empreinte, et les marqua comme mots de la langue d'oïl. Cela constituait un vocabulaire assez borné; aussi, quand le langage vulgaire se substitua peu à peu au latin dans la poésie, dans la chronique, dans l'histoire, des lacunes furent senties; et, le latin étant à portée, on lui emprunta; mais ces mots, introduits de seconde main, restent reconnaissables; ils sont latins et non français. Il n'y avait pas, dans le vieux français, de terme qui répondît au latin *meretrix*. *Vivre en soignentage* se disait d'une femme qui vivait avec un homme sans être mariée. Dans *Raoul de Cambrai* est un passage où sont rassemblés une foule de mots usuels en pareils cas. Raoul dit à Marcent, maîtresse

du comte Ybert et mère du bâtard Bernier, en l'injuriant :

> Je ne fai rien de putain chamberiere
> Qui ait esté corsaus ne maailliere,
> A toutes gens communax garsoniere.
> Au comte Ybert vos vi je soldoiere...

Et la dame répond :

> ... Or oi parole fiere,
> Laidengier moi par estrange maniere.
> Je ne fu onques corsaus ne maailliere.
> S'uns gentils homs fist de moi sa maistriere,
> Un fil en ai, dont encor sui plus fiere.

Dans cette pénurie d'un mot qui lui convînt, l'auteur de la *Bataille d'Aleschans* n'a pas craint de recourir au latin *meretrix :*

> Et ma seror, la pute meretris,
> Par cui je sui si vilment recuillis.
> (V. 2890.)

Si ce mot avait passé par la bouche populaire, il se serait sans doute transformé en *mereïs*, comme *imperatrix* en *empereïs;* mais, à l'époque où le trouvère composait, *mereïs* n'aurait pas été compris; et force lui fut, comme force nous est, toutes les fois que nous introduisons un vocable latin dans la langue, de lui laisser sa structure latine, qui seule le rend intelligible, sinon à la foule, du moins aux lettrés.

On sait que quelques-uns des mots qui ont passé du latin dans le français primitif ont changé d'acception. Ainsi *exilium* a donné *essil* avec la signification, non de *bannissement*, mais de *ruine*, de *destruction; calumniari* a donné *chalenger* avec la signification, non

de *calomnier*, mais de *défier*, *provoquer;* et ainsi de plusieurs autres bien connus. A cette classe j'ajouterai *imperium*, *empire*, qui a pris le sens d'armée, de force militaire :

> En petit d'ore en i ot tant d'armez,
> Nel porroit dire nus clers tant soit letrez.
> Bien vos puis dire, et si est veritez,
> Si grant empire ne vit homs qui soit nez,
> Com en cel champ ot le jor assemblez.
> (*Bat. d'Aleschans*, v. 5250.)

Et pour qu'on ne croie pas que cet emploi soit quelque chose de spécial à l'auteur et d'arbitraire, je citerai des vers de la *Chanson d'Antioche*, où le mot d'*empire* est le même :

> Des armes aus païens ert li vaus reluisans;
> Et Solimans de Nique o ses Turs malfaisans
> S'en issi après eux; li empires fu graus;
> Cent milliers et cinquante i ot des mescreans.
> (I, v. 310.)

En lisant des vers comme ceux-ci :

> Dient François : « Or as que bris parlé (*parlé en coquin*),
> « Quant tu ce crois que Mahomet soit Dé; »

on éprouvera certainement, à moins d'une grande habitude, quelque difficulté à comprendre *or as que bris parlé*. C'est qu'en effet le mot qui peut embarrasser a deux formes très-différentes, suivant qu'il est sujet ou régime : *bris* dans le premier cas; *bricon* dans le second. Les mots de ce genre dérivent d'un substantif latin en *o*, *onis; latro*, lere, *latronem*, larron; *brico*, bris, *briconem*, bricon. *Brico* ne figure pas dans le *Glossaire* de du Cange; on ne le trouve donc en aucun des textes

qui nous sont parvenus; pourtant il appartient très-certainement au bas latin, c'est-à-dire à ce latin de transition d'où le français est né. Il a bien fallu qu'à un certain moment il ait existé dans la latinité le mot *brico*, décliné comme un substantif latin, avec l'accent sur *bri* au nominatif, et l'accent sur *co* à l'accusatif, pour qu'il en soit né, en français, *bris* au sujet et *bricon* au régime. Le provençal a aussi *bris* et *bricon* employés comme fait le vieux français. La conservation d'un cas sujet et d'un cas régime est ce qui distingue le plus la langue d'oc et celle d'oïl des autres langues romanes.

Reculer les origines de la poésie narrative en français jusqu'au onzième siècle est un résultat légitime obtenu par la critique, puisqu'on fait voir, pour la geste de Guillaume d'Orange, qu'elle était en pleine popularité dès les premières années du douzième. C'est encore dans les premières années de ce siècle que des jongleurs chantaient la geste de Guillaume Longue-Epée, fils de Rollon, le premier duc de Normandie. Wace dit dans son roman de *Rou*, I, 106 :

> A jugleors oï en m'effance chanter
> Que Willames...

L'enfance de Wace, qui était déjà *clerc lisant* sous Henri Ier d'Angleterre, mort en 1135, appartient aux commencements du douzième siècle; et, comme pour Guillaume d'Orange, une poésie populaire et chantée par les jongleurs dès ce temps-là remonte sans conteste à des débuts plus anciens. Au reste, nous avons un témoignage qui nous apprend que deux cents ans

auparavant il s'était fait des vers en langue française, en langue d'oïl. Rollon, à la tête de ses Normands, ravageait la France; il assiégeait Chartres; l'évêque appela à son secours les Français, les Bourguignons et les Poitevins: avant l'arrivée de ces derniers, une sanglante bataille fut livrée, où les Normands eurent le dessous; Rollon s'enfuit avec une portion de son armée; le reste demeura enveloppé. Arrive le comte Ebles avec les Poitevins; mais, dans la nuit, les Normands cernés font une sortie, mettent en déroute leurs ennemis, et s'échappent. Le comte Ebles, dans la terreur et les ténèbres, alla se cacher chez un foulon.

Repuns e cucez e muciez
Se fu la nuit quens Ebalun,
Ceo truis lisant, chez un fulun;
Tant i estut espoentez,
Que li quens fu quis e trovez.
Mult par en fu puis tut le meis
Estrange eschar entre Franceis;
Vers en firent e estraboz,
Ci out assez de vilains moz.
(Benoit, *Chron. de Norm.*, 2, 5904.)

Il est dommage que nous ne possédions pas cet échantillon de la langue d'oïl dans le passage du neuvième au dixième siècle. Une *male chanson*, comme disent nos trouvères, fut chantée du comte Ebles, *male chanson* que Roland à Roncevaux craignait plus que la multitude des Sarrasins. Quand dans la première croisade Étienne donne le conseil d'une lâche retraite, un chevalier, Olivier de Jusi, s'écrie :

Seigneur, entendés moi, franc chevalier vaillant;
Encor sont tot entier nostre escu flamboiant,

Ne ne somes plaié deriere ne devant,
Ne sont pas desmaillé no haubert jaserant.
Se à l'ost Dame Dieu en alomes fuiant,
Anqui nous gaberont Baivier et Alamant.
Alons les Turs ferir, el non Dieu le poissant.
(*Chans. d'Antioche*, II, 31.)

C'est une peinture fidèle des mœurs et des sentiments. La *geste*, la *male chanson*, les jongleurs; tout cela est étroitement lié aux anciens temps de la vie féodale.

Digitized by Google

11

Sommaire du onzième article. (*Journal des Savants*, juin 1857.) — Opinion de M. Mätzner sur la possibilité et la nécessité de corriger les vieux textes en langue d'oïl, là où ils sont défectueux. En général, on peut dire que, sauf quelques locutions encore inexpliquées, le texte, là où il est inintelligible, est corrompu. Citation et explication, strophe par strophe, d'une chanson d'un croisé partant pour la guerre sainte. *Ramaint*, troisième personne du présent du subjonctif de *ramener*. *Assis* signifie *assiégé*. *Ombrage* veut dire *obscur*, *ténébreux*. *Oiseuse* signifie *oisiveté*. *Il ne muet pas de...*, locution expliquée. Discussion du verbe *escueillir*. *Fol large* signifie *prodigue*. *Saouler* est de trois syllabes. *Tourt*, troisième personne du présent du subjonctif de *tourner*. *Auwier*, heureuse conjecture de M. Mätzner. Correction d'un passage du roman de Renart, due à M. Mätzner. Discussion de différents passages. De l'adjectif *doux*. *Loiaus amours*. *Li oel*, les yeux. Restitution de quelques vers faux. Le vers de dix syllabes avait quatre formes. Discussion de trois passages corrompus.

Dans le dernier article je m'occupais d'un Hollandais, M. Jonckbloet, qui vient de publier cinq chansons de geste inédites; aujourd'hui j'ai à parler d'un Allemand, M. Mätzner, qui consacre aussi ses soins et son érudition aux monuments de notre vieille langue. Lui ne s'est pas donné pour tâche de mettre au jour des ouvrages encore manuscrits; il a reproduit un certain nombre de petites pièces de vers, imprimées, la plupart, dans le *Romwart* d'Adelbert Keller; mais il s'est proposé de corriger, d'épurer, d'expliquer les textes suivant les règles de la critique. Je ne puis mieux faire que de le laisser parler lui-même, en traduisant quelques passages de sa préface.

« La tentative de traiter critiquement ces poésies ne peut se justifier que par elle-même. Ceux-là sauront en apprécier la difficulté qui réfléchiront qu'il s'agit d'une langue qui n'est jamais arrivée à une orthographe généralement fixée, une langue où le son et la lettre demeurèrent perpétuellement en lutte, et qui n'a pas davantage établi des principes assurés pour la flexion et la dérivation de ses mots. Outre la nuance individuelle qui, pour l'orthographe et la flexion, se montre dans chaque manuscrit de vieux français, ces monuments littéraires portent aussi la couleur de la province dans laquelle ils ont été copiés. Si l'on ajoute l'ignorance et l'inattention de certains copistes, on ne s'étonnera pas de trouver ici, parfois, dans les matériaux, objet de l'interprétation critique, une confusion singulière qui se joue d'une rectification générale et systématique. Déterminer le sens de ces débris poétiques est étroitement lié avec le travail critique qui les corrige; cela est évident : aussi y a-t-il lieu de s'étonner de la reproduction, d'ailleurs estimable, de tant de manuscrits inintelligibles dans bien des endroits et pourtant publiés avec un sang-froid qui semble les supposer intelligibles sans difficulté pour le lecteur. Il ne manque pas, non plus, de traductions en français moderne qui attribuent aux mots tantôt une signification, tantôt une autre, avec un arbitraire manifeste, et qui assignent, sans hésiter, une idée à des formes de mots dépourvues de tout sens. Je me suis efforcé, avec un soin consciencieux, aussi bien de restituer que d'interpréter. Toutefois l'erreur gît près de la vérité; ceux qui apprennent le savent mieux que

ceux qui n'ont plus rien à apprendre; et c'est d'eux aussi que j'espère de l'indulgence pour les cas où je me serai fourvoyé. »

M. Mätzner signale, avec toute raison, l'incurie qui ne fait aucune distinction entre les passages intelligibles et les passages inintelligibles. Du moins, les premiers éditeurs qui publiaient les textes grecs marquaient d'un astérisque les endroits qui, altérés, attendaient la main du critique. Cette incurie a tenu, sans doute, à la croyance générale où l'on fut d'abord que nulle règle ne présidait à ces vieilles écritures, et que là où l'on n'y entendait rien elles ne valaient pas moins que là où l'on y entendait quelque chose. Aujourd'hui elle ne serait plus excusable; il ne faut pas présenter ce qui ne se comprend pas de la même manière que ce qui se comprend; et l'on peut être sûr que, sauf quelques mots et locutions correctes mais encore obscures ou inexpliquées, les phrases qui n'offrent aucun sens sont corrompues. On est donc, je le répète avec M. Mätzner, autorisé à corriger; et je suis satisfait de l'avoir avec moi pour soutien d'une thèse que plus d'une fois j'ai mise en avant. Souvent les copistes ne comprenaient rien, bien que ce fût en langue vulgaire, à ce qu'ils copiaient, soit qu'ils fussent tout à fait ignorants, soit que le texte qu'ils avaient sous les yeux fût difficilement lisible; et dès lors les fautes, les barbarismes, les non-sens se trouvent accumulés. Que dira-t-on du copiste qui a écrit ceci :

> Et s'eles font par mal conseil folage,
> Elais keilz gens menasces lor feront?

Évidemment, il n'a pas su lire son exemplaire; ce sont

des lettres réunies, non des mots; tout sens en a fui : il faut restituer, et la tâche serait difficile et bien conjecturale, si, en ce cas particulier, on n'avait pas d'autres manuscrits qui fournissent la bonne leçon.

Cette bonne leçon, je la donne avec la strophe à laquelle elle appartient. Du reste, il aurait été dommage que la pièce tout entière ne nous fût pas parvenue dans un meilleur texte; car c'est une belle composition, toute pleine des sentiments chevaleresques. Je la cite, afin que l'on voie ce qu'est notre vieille langue bien écrite et bien maniée. Quenes de Béthune, qui prit part à la célèbre croisade détournée de son but vers Constantinople, en est l'auteur. Il gémit de son départ, qui le sépare de ses amours: mais il suit la voix de Dieu qui l'appelle aux lointains périls, et il excite tous les cœurs vaillants à prendre la croix.

Ahi, amours, com dure departie
Me convendra faire de la meillor
Qui onques fu amée ne servie!
Dieu me ramaint à li par sa douçor,
Si vraiement que m'en part à dolor!
Las, qu'ai-je dit? jà ne m'en part je mie;
Se li cors va servir nostre seignor,
Li cuers remaint del tout en sa baillie.

Quenes partait pour la croisade. Le lyrisme de ces temps, qui opposait si souvent la dame et le devoir, le corps et le cœur, trouve ici, dans la réalité des choses, un appui qui ôte à ce début toute apparence de recherche et de langueur. Quelques-uns de ceux qui ont édité cette pièce se sont mépris sur le sens du vers *Dieu me ramaint...*, ne s'apercevant pas que *ramaint* est au subjonctif, et mettant : *Dieu m'attire si*

bien à lui. Le sens est : *puisse Dieu me ramener à elle, aussi vrai que je m'éloigne avec douleur !* M. Mätzner ne s'y est pas trompé. La strophe suivante expose ce que doit le chrétien, et ce qu'espère le chevalier.

Pour li m'en vois souspirant en Surie ;
Car nus ne doit faillir son creator;
Qui li faudra à cest besoin d'aïe,
Sachiés que il li faudra à greignor.
Si sachent bien li grant et li menor
Que là doit on faire chevalerie
Où on conquiert paradis et honor,
Et los et pris et l'amour de s'amie.

Le mouvement de cette strophe est vif, et la phrase bien jetée. Dieu a besoin de notre aide; ne lui faillons pas, sinon, il nous faudra au suprême besoin. Ce vers a été retourné d'une façon piquante contre Quenes de Béthune par Hues d'Oisi, qui, lui reprochant d'être revenu de la croisade, dit :

Quant Diex verra que ses besoins est grans,
Il lui faudra, car il li a failli.

La strophe suivante fait honte (et c'est ce qui avait irrité Hues d'Oisi) à tous ceux qui ne prendront pas la croix et resteront chez eux.

Diex est assis en son saint heritage;
Or i parra se cil le secorront
Que il jeta de la prison ombrage,
Quant il fu mors en la croix que Turc ont.
Sachiés, cil sont trop honi qui n'iront,
S'il n'ont poverte ou viellece ou malage;
Et cil qui sain et jone et riche sont
Ne pueent pas demourer sans hontage.

Il ne faut pas prendre *assis* avec le sens que nous lui donnons uniquement aujourd'hui. Il avait aussi celui

d'*assiégé;* et M. Mätzner a cité quelques passages d'autres auteurs qui viennent en confirmation. Il fait voir aussi que *ombrage* est un adjectif signifiant *obscur;* ce mot vient en effet d'*umbraticus*, dont il a le sens.

Tous li clergiés et li home d'eage
Qui en aumosne et en bienfais meinront,
Partiront tuit à cest pelerinage,
Et les dames qui chastement vivront,
Se loiauté font à ceus qui iront;
Et s'eles font par mal conseil folage,
A lasches gens mauvaises le feront;
Car tuit li bon s'en vont en cest voiage.

C'est, comme on voit, au septième vers de cette strophe que se rapporte la ligne informe qu'un copiste nous a transmise : ainsi lue, à l'aide de meilleurs manuscrits, elle n'offre aucune difficulté. M. Mätzner avertit de ne pas attribuer à *meinront* le sens de *demeurer chez soi, en France;* ce verbe doit être construit avec *aumosne* et *bienfais*, et, pris figurément, il se dit d'un état moral : *manoir en torment, en espoir, en loialté. Aumosne* au singulier signifie la pratique de l'aumône, et *bienfais* ou *biens fais* veut dire non pas, comme aujourd'hui, un acte de générosité à l'égard d'un autre, mais, en général, toute bonne action.

Diex! tant avons esté preu par oiseuse;
Or verra on qui à certes iert preus;
S'irons vengier la honte doloreuse
Dont chascuns doit estre iriés et honteus,
Quant à nos tens est perdus li saint lieus,
Où Diex por nous soffri mort angoisseuse.
S'or i laissons nos ennemis mortieus,
A tous jours mais iert no vie lionteuse.

Oiseuse est un adjectif féminin pris substantivement, et qui signifie *oisiveté; par oiseuse* est ici l'opposé de *à certes :* nous avons si longtemps été preux de loisir; aujourd'hui l'on verra qui sera preux de fait. Le texte porte *nostre vie honteuse;* mais cela ne peut rester : le vers n'y serait pas, l'*h* de *honteuse* étant aspirée. Mais la correction est facile : au lieu de la forme *nostre*, *vostre*, il suffit de prendre la forme accourcie, mais non moins usitée, *no*, *vo*, qui sert pour les deux genres.

M. Mätzner n'a épargné aucune peine pour déterminer le sens des passages difficiles ou altérés; et je puis dire qu'il y a réussi d'une manière excellente. Son travail, purement critique, a naturellement suscité de ma part un examen de même nature; à mon tour, j'ai pris la loupe, j'ai considéré les mots, les sens, les autorités; et mon approbation, autant qu'elle peut valoir, a été acquise, dans la plupart des cas, aux interprétations qu'il donne. En quelques passages seulement, j'ai trouvé ses restitutions insuffisantes, et j'en propose d'autres; en quelques endroits encore, il ne m'a pas paru assez sévère sur les règles de la versification. Mais, en somme, j'ai été frappé de cette connaissance si précise, chez un étranger, de notre ancien idiome; il l'a certainement beaucoup étudié, pour le savoir aussi bien; j'ajouterai que M. Mätzner a été soutenu par la vaste lecture qu'il possède de la vieille poésie provençale, italienne, allemande. Rien n'éveille mieux l'esprit et ne le met plus à l'abri des surprises que d'être maître d'un champ étendu de comparaison.

Entrons dans le détail. Des remarques de ce genre peuvent servir à d'autres, soit directement, soit comme exemple. Adam le Bossu commence ainsi une de ses chansons (p. 23) :

> Il ne muet pas de sens celui qui plaint
> Paine et travail qui li ert avantaje.

Que signifie cette locution : *il ne muet pas de sens celui...?* D'abord il faut se garder d'une méprise à laquelle le français moderne induirait si on n'y faisait attention; ce serait de prendre *celui* pour un sujet; *celui* est, dans le vieux français, un régime, et ici un régime indirect; *mouvoir* est donc un verbe neutre employé en ancien français et en provençal avec le régime indirect de la personne; par exemple, en français : *et dont li muet et dont li vient?* et, en provençal : *de cor li movia.* Le mot à mot de cette locution est donc : *il ne vient pas de sens à celui.....* c'est-à-dire *celui-là est insensé qui.....*

Richard de Fournival (p. 23) a ces deux vers-ci :

> Cil fait que faus qui son cheval eskeut,
> Quant il n'a frain dont le puist arrester.

On en comprend facilement le sens : celui-là fait que fou (je me sers de cette locution archaïque, mais que la Fontaine nous a conservée) qui lance son cheval, quand il n'a pas de frein dont il le puisse arrêter. Néanmoins on désire entrer de plus près dans le sens du verbe *eskeut*. M. Mätzner s'est chargé de nous l'expliquer. Il cite cette phrase de Froissart, qui dit, en parlant d'un cheval : *et prit son mors aux dens par telle maniere qu'il s'escueillit;* et ces vers de *Renart le nouvel :*

Quant Haronge voit que s'en va, Elle s'eskieut, apriès ala; double passage où *s'escueillir* veut dire *s'en aller*. Cela suffit pour faire admettre sans difficulté un verbe transitif, *escueillir*, qui signifie *lancer*. Aux exemples de M. Mätzner j'ajouterai un exemple du substantif *escueil*, avec le sens précis d'*élan :*

> Prist son escueil, si s'est evertuez,
> Vingt et cinq piez est sailliz mesurez.
> (*Bat. d'Aleschans*, v. 5618.)

On ne confondra pas cet *escueil*-ci, qui vient de *excolligere*, avec *escueil*, français moderne *écueil*, italien *scoglio*, qui vient de *scopulus*.

Le *Romwart* de Keller renferme une pièce (reproduite dans le recueil de M. Mätzner, p. 23), où on lit :

> A follarge ne porroit fin souner
> Quanque fors quist ne quanque molin meut.

Le prémier vers est inintelligible. M. Mätzner va nous l'expliquer. D'abord il décompose *follarge* en deux mots, *fol large*, et fait voir que cette locution signifie *prodigue*, comme *folle largesse* signifie *prodigalité*. Puis, guidé par le sens, et, je crois, par une bonne conjecture, à *fin souner* il substitue *faim souler*, de sorte que le tout devient :

> A fol large ne porroit faim souler
> Quanque fors quist ne quanque molin meut.

C'est-à-dire : *tout ce qui se cuit au four et se mout au moulin ne pourrait rassasier la faim d'un prodigue*. A la vérité, *souler* est, dans l'ancien français, *saouler*, de trois syllabes; M. Mätzner le remarque lui-même; mais il cite un passage du *Théâtre français*, de Montmerqué,

p. 583, où *souler* est dissyllabe. Malgré cet exemple, j'ai bien de la peine à admettre la contraction pour un texte qui appartient en plein au treizième siècle, et qui provient d'un trouvère lettré; et je préférerais changer *porroit* en *puet*, de cette façon :

A fol large ne puet faim saouler.

M. Mätzner a étudié ligne à ligne son texte, et les petites choses ne lui ont pas échappé. Ainsi dans ces vers (p. 24) :

Cil qui d'amour essauchier ne se faint,
Ne puet avoir en li servir damaje;
Qui bien la sert, cis biens fais li remaint,
Que mal droit est qu'il li *court* à hontage;

il a bien vu que *court* était une mauvaise lecture, et qu'il fallait *tourt*, c'est-à-dire *tourne*, troisième personne du singulier, subjonctif présent. Les exemples ne lui ont pas manqué pour justifier sa correction :

Tourt à folie et à savoir,
Vous aiderai quoi qu'en aviegne.
(Mouskes, *Chronique*, v. 28046.)

Chose qui me tourt à merite.
(Montmerqué, *Th. fr.*, p. 366.)

Je me plais à donner des preuves de la sagacité de M. Mätzner :

Sire, encor soit tiex vos dis,
Et pensez, si faites *lan wier;*
On ne se puet de vous gaitier ;
Je suis tous fis,
Que de lonc puc yave traire
Vous voi pour plus bel atraire
Celui que volez engingnier.
(P. 79.)

Ces deux mots *lan wier* ne sont pas de la langue française; le copiste s'est trompé. Au reste, le sens du couplet, sauf l'endroit altéré, est : *Quelles que soient vos paroles, vous pensez autrement; on ne se peut garder de vous; je vous vois, j'en suis sûr, tirer de l'eau d'un puits profond pour mieux attirer celui que vous voulez engygnier.* C'est guidé par ce contexte que M. Mätzner propose de lire *l'auwier, aquarius.* La conjecture est très-ingénieuse; elle me paraît tout à fait probable; car elle cadre parfaitement avec l'image employée par le trouvère pour peindre l'homme qui tend un piége. On peut dire, en changeant le proverbe, qu'une bonne correction n'est jamais perdue. M. Mätzner a trouvé aussitôt emploi de la sienne. Il y a, dans le *Reuart* (t. IV, p. 100), cette épopée satirique qui aurait tant besoin d'être revue par la critique, trois vers fort corrompus et tout à fait inintelligibles :

Dont je vos ai conté ce hui,
Coment de louch puis a sa chief
L'iauve dont est venus à chief.

Dans ces lignes dépourvues de sens, M. Mätzner a reconnu un passage parallèle à celui dont il venait de donner l'interprétation; et il faut lire avec toute sûreté :

Dont je vos ai conté ce hui,
Coment de lonch puis a sachié
L'iauve dont est venus à chief.

Ce qui veut dire : *Donc je vous ai conté aujourd'hui comment il a tiré du puits profond l'eau dont il est venu à bout.*

Repassant après lui sur des textes qu'il a épurés et expliqués, naturellement je rencontre quelques aspérités, quelques taches qui ne sont devenues facilement visibles qu'après et par son travail. Un trouvère dit (p. 49) : *J'espère merci depuis si longtemps qu'une telle peine* (il s'agit de la peine d'amour) *me doit sembler digne d'être souhaitée :*

> Car j'espoire merci, si lonc tans a,
> Que tel paine me doit sanler *souhais*.

M. Mätzner a changé *souhais* en *soulais*, inutilement, à mon gré; car le texte des manuscrits se comprend; *souhait* est un mot de ces temps-là. D'ailleurs, écrire *soulais* pour *soulas* n'est pas permis ici; le trouvère est d'Amiens, le texte est picard, et la transformation de l'*a* en *ai* ne se fait que dans les dialectes de la Lorraine ou avoisinant la Lorraine. De même j'aimerais mieux que M. Mätzner eût laissé *guier*, au lieu de le remplacer par *guigner*, dans ces deux vers (p. 21) :

> Et molt de fois i fait mes cuers *guier*
> Mes iex ki n'en pueent soufrir le fais.

Guier, en français moderne *guider*, est le mot propre; je ne sais pas si on pourrait fournir un exemple de *guigner* dans les poésies de cet âge et de cette nature.

Parfois mon dissentiment porte sur quelques règles de grammaire. Ainsi un trouvère dit en parlant de sa dame :

> Tort a, se je dire l'osoie,
> Qui mes complains ne voust ainc escouter;
> Car mais ne cuit que veoir doie
> *Hom* qui tant l'aint de fin cuer sans fausser.

Hom est toujours un sujet et jamais un régime ; c'est seulement dans des textes incorrects et mal écrits (et encore à de très-rares intervalles) qu'on rencontre une pareille confusion. Elle n'est pas admissible dans des poésies aussi soignées que celles-ci. Je corrigerais donc :

> *Home* qui tant l'aint de cuer sans fausser.

Je supprime *fin*, me réglant sur cet exemple qui est plus loin, p. 29, v. 23 :

> Car s'on pooit toudis aperchevoir
> Li quel aiment de cuer sans decevoir.

La règle des adjectifs, comme celle du sujet et du régime, manque en un cas où elle aurait pu, je crois, être suivie. *J'en sais tant*, dit le trouvère en parlant des dames, *qui, au premier abord, sont douces et de rire attrayant, jusqu'à ce que soit pris le captif, qui dès lors a un maître pour jamais.*

> Tant en sai qu'à l'acointier
> Sont *douches*, d'atraians ris,
> Tant que li caitis est pris,
> Qui tous jours puis est en dangier.
> (P. 74.)

Les adjectifs qui dérivent des adjectifs latins à même terminaison pour le masculin et le féminin, n'ont, on le sait, non plus qu'une terminaison pour les deux genres dans le vieux français. A la vérité, il y a des irrégularités, et *doux* est un adjectif qui en présente souvent. Pourtant, comme un des manuscrits de M. Mätzner donne le vers ainsi :

> Sont *douz* et d'atreant ris,

il fallait prendre cette leçon; c'est certainement la vraie, car la tendance des copistes a été de détruire ces formes féminines, semblables au masculin, qui devinrent peu à peu des archaïsmes. Je n'ai pas besoin de remarquer que *atreant* n'est qu'une orthographe différente d'*atraiant*. C'est encore de grammaire qu'il s'agit dans les exemples suivants :

> Ainsi me font loiaus amours parler;
> (P. 27.)

et

> Et alegier mon mal d'un douc penser
> Que par amours fait à moi presenter
> Li oel du cuer, quant jou le puis veïr.
> (P. 48.)

Dans le premier cas, il faut *fait* au lieu de *font*, et dans le second, inversement, *font* au lieu de *fait*. *Loiaus amours* est un sujet singulier, comme un peu plus loin :

> Et puis qu'ainsi m'a mis en vo baillie
> Loiaus amour, qui bien en a pooir...
> (P. 29.)

Au reste, il n'y a pas besoin d'exemple pour une chose si connue : *loial*, venant de *legalis*, a, au masculin et au féminin, pour le sujet singulier et le régime pluriel, *loiaus*, pour le régime singulier et le sujet pluriel *loial*. Mais le copiste, mal familiarisé avec une grammaire qui vieillissait, a pris *loiaus amours* pour un pluriel et mis au pluriel le verbe *font*. *Li oel* a été l'objet d'une erreur du même genre; c'est un sujet plu-

riel, le sujet singulier est *li iex;* il fallait donc mettre le verbe au pluriel et dire :

Que par amours font à moi presenter...

Après les règles de la grammaire, celles de la versification. Restituer les vers faux n'est pas moins de l'office du critique que rétablir le texte et déterminer le sens, d'autant plus que ces trois choses s'aident souvent l'une l'autre. De ces vers :

Vers moi qui riens ne demant par hausage
Et qui sui tous *vostre* à iretage,
(P. 24.)

le second manque d'une syllabe. La restitution est très-facile : il suffit de lire *vostres*, au sujet avec une *s* comme *tous*. Dans la même page, une syllabe manque aussi au vers :

Mon cuer qui vous a fait lige homage.

Lisez :

Mon cuer qui si vous a fait lige homage,

en ajoutant une de ces particules qu'aime le vieux français, et qui donnent tantôt une certaine grâce, tantôt une certaine force à la phrase. Dans une pièce où de petits vers de trois syllabes sont entremêlés avec les vers de dix, le trouvère dit en s'adressant à la vierge Marie (p. 66) :

Riviere en cui s'esuetie et escure
Cis ors siecles souillés de vanité,...
Aquité
Le treü de mortalité.

M. Mätzner a bien vu que dans le quatrième vers le sens n'était pas complet, et il a ajouté *avez*, imprimant

Avez le treü de mortalité.

Dans ses notes il reconnait que la césure est fautive, mais il s'excuse en disant qu'elle ne pourrait pas être améliorée par l'insertion d'un mot dissyllabique dans un autre endroit du vers. En effet, cette insertion ne suffisait pas, et il fallait changer les articles de place :

Avez treü de la mortalité.

Il y a, page 21, un passage altéré et difficile à comprendre que M. Mätzner a très-bien compris et restitué. Le trouvère dit qu'il n'ose pas plus regarder sa maîtresse en face que l'enfant qui a commis un méfait n'ose regarder son maître; mais qu'il la craint bien plus que ne craint son maître l'enfant en faute. M. Mätzner a imprimé :

Car ne l'os pas plainement aviser,
Ne que fait son maistre l'enfes mesfais;
Mais plus m'estuet ma maistresse douter
Que ne fait l'enfes son maistre mesfais.

Je ne rapporte pas, voulant abréger, la leçon informe du manuscrit d'où M. Mätzner a tiré son excellente correction. Le sens est éclairci, le texte est réparé, et je n'ajouterais rien si je ne remarquais un vice dans le second vers. Ce vers, tel qu'il est là, ne peut être ramené à aucune des formes connues des vers de dix syllabes. Les formes en sont au nombre de quatre : 1° celle des gestes, où l'hémistiche à la quatrième syllabe peut être suivi d'une voyelle muette qui ne compte

pas; 2° celle des chansons, où cette voyelle muette en surplus n'est jamais admise; 3° celle où l'hémistiche est à la sixième syllabe; et 4° celle où il suffit que la quatrième syllabe soit accentuée, sans qu'il soit besoin qu'elle termine un mot; par exemple, dans le recueil même de M. Mätzner :

Cascune dame le doit regarder,
(P. 35.)

et

Ele n'i garde ricour ne paraje.
(P. 60.)

Cette forme est identique à l'une de celles de l'hendécasyllabe italien. Cela établi, la correction du vers que je critique se présente de soi; il faut lire :

Ne que son maistre faü l'enfes mesfais.

Ce sera la forme de l'hendécasyllabe italien. Je ne suis pas non plus content du quatrième vers, où *enfes* et *mesfais* sont séparés d'une manière malheureuse, et je voudrais lire :

Que son maistre ne fait l'enfes mesfais.

Ce sera un vers avec un *e* à l'hémistiche, ce qui se voit dans les chansons.

Le manuscrit porte *enfe;* M. Mätzner a ajouté l'*s*, signe du sujet. Cela est inutile. Il est vrai qu'on trouve souvent ainsi écrits les noms de cette espèce, *li homs*, *li lerres*, *li sires;* mais les textes anciens et corrects ne mettent pas d'ordinaire cette *s*, le sujet étant assez marqué par la forme même du mot sans l'*s* caractéristique; ce n'est que plus tard et en obéissant à une

sorte de régularité grammaticale que beaucoup de copistes y ont adjoint une *s* sur le modèle des autres substantifs[1].

Il me reste à discuter trois passages pour la restitution desquels je ne suis pas d'accord avec M. Mätzner. Ils sont fort difficiles et méritent qu'on s'y arrête.

Une chanson (p. 49), commence ainsi :

> Puisque chanters onkes nul houme aida,
> N'est mie drois que j'en soie ore en pais;
> Car g'espoire merci, si lonc tans a,
> Que tel paine me doit sembler souhais.

M. Mätzner corrige le premier vers en

> Puisque chanters onkes nul hom ne aida...

et traduit : *Comme chanter ne fut jamais secourable à un homme, il n'est pas juste que je garde pour cela le silence;* c'est-à-dire : *Bien que les vers n'aient jamais délivré de la souffrance, cependant il faut que je chante.* D'abord, je ne puis accepter *hom* en correction; *hom*, on le sait, n'est pas un régime; faire une restitution aux dépens de la grammaire usuelle n'est jamais licite. Je laisse donc le texte tel qu'il est; mais, remarquant que *nul*, dans l'ancien français, n'a point, sans la particule *ne*, une valeur négative, et qu'il répond seulement à *aucun*, je traduis : *Puisque chanter fut parfois secourable, il est bien droit que je ne me taise pas, car j'es-*

[1] M. Mätzner, dans un glossaire qu'il a mis à la suite de son recueil, lire, tout en remarquant que le mot est disyllabique, *eür*, français moderne *heur*, *heureux*, de *hora*. Cela est impossible, *hora* ne pouvant donner qu'un monosyllabe pour la syllabe *ho;* l'étymologie est *augurium;* elle est trop bien établie pour que je ne croie pas à quelque faute de l'imprimeur.

père merci depuis si longtemps qu'une telle peine me doit sembler ce que je souhaite. Cependant il reste encore du nuage sur l'interprétation. Ce qui suit est plus sûr.

Adam le Bossu (p. 24), se plaignant de la rigueur de sa dame, dit :

> N'est pas petis li maus qui me destraint;
> Mon taint viaire entrai à ces mougnage,
> Par vo cuer l'ai, dame, quant il ne fraint
> Vers moi qui riens ne demant par hausage.

Le second vers est absolument inintelligible. M. Mätzner ne s'est pas rebuté; et, changeant *ces* en *cest* et mettant une virgule après *viaire*, il lit :

> Mon taint viaire, entrai en cest mougnage...

Ce qu'il interprète ainsi, considérant *entrai en ces mougnage* comme une parenthèse : *Si mon visage est pâli, je l'ai ainsi, étant entré en cette confrérie* (des malades d'amour), *par votre cœur qui ne veut pas se laisser fléchir*. La correction doit être conçue tout autrement : il ne faut pas changer *ces* en *cest;* mais, le changeant en *tes* et le rapprochant de *mougnage*, il faut lire *tesmougnage* ou *tesmongnage;* puis, continuant, on divisera *entrai* en deux mots : *en trai*, du verbe *traire*, de sorte que le vers deviendra

> Mon taint viaire en trai en tesmongnage;

et le tout se traduira : *N'est pas petit le mal qui m'étreint; j'en prends à témoignage mon visage pâli; je l'ai ainsi par votre cœur inexorable pour moi qui ne demande rien avec témérité.*

Richard de Fournival, déplorant l'aveuglement d'un cœur qui se livre tout entier, dit (p. 23) :

> Et cuers est tiex qu'il s'i met duqel heut ;
> Quand il li plaist, rien ne l'en puet oster.

Le cœur est tel, c'est-à-dire *fou* (qui est dans le vers précédent). M. Mätzner, trouvant que *duqel heut* n'avait pas de sens, s'est efforcé d'y substituer une locution qui suivît d'aussi près que possible les traits du manuscrit. Il a très-ingénieusement conjecturé *cui que cheut*, c'est-à-dire : *quel que soit celui à qui il en chaille;* remarquez, en passant, la concision de la vieille langue en comparaison de la langue moderne. Ces formules : *Cui que cheut, cui qu'en poist, cui qu'il desplace* (déplaise), sont très-communes; et le vers, ainsi changé, signifierait : *Le cœur est fou de s'abandonner à l'amour en dépit de tout; quand il s'y plaît, rien ne l'en peut ôter*. Pourtant ce n'est pas là qu'il faut chercher la restitution. La leçon du manuscrit est correcte à une *s* près : au lieu de *duqel heut*, il suffit de lire *dusq'el heut*, c'est-à-dire *jusqu'à la garde : le cœur est fou quand il s'y met jusqu'à la garde, jusqu'au heut. Heut* en ce sens est bien connu.

Ces remarques, même quand elles contredisent M. Mätzner, rendent hommage à son érudition toujours si riche, à sa sagacité toujours si vigilante. Son livre est un guide excellent pour quiconque veut s'exercer à lire nos vieux textes, à en pénétrer les difficultés, à en corriger les mauvaises leçons.

12

Sommaire du douzième article. (*Journal des Savants*, août 1857.) — Récapitulation des principales idées émises dans les onze articles précédents. La formation du français n'est pas quelque chose d'isolé; un travail de langue analogue et simultané se fit dans les autres parties du domaine latin, Provence, Espagne, Italie. Les trois sources principales d'où les langues romanes dérivent sont d'abord le latin, puis l'allemand, enfin le celtique; elles constituent, dans l'histoire de l'Occident, un moment original de formation spontanée. Un mot français congénère d'un mot italien ne vient pas, ce qu'avaient cru les étymologistes au dix-septième siècle, de ce mot italien; les deux sont également anciens et proviennent d'une formation contemporaine, mais indépendante. La formation des langues romanes présente un assujettissement général à des conditions déterminées; exemples pris dans la langue d'oïl. De l'action de l'accent des mots latins sur la formation des mots romans. Des règles qu'il faut suivre pour déterminer une étymologie. Existence de deux cas, le nominatif et le régime, dans la langue d'oïl et dans la langue d'oc; ces deux cas n'existent ni dans l'ancien italien, ni dans l'ancien espagnol. De la prédominance que garda le latin et qui fit qu'on n'écrivit en vulgaire que longtemps après que le latin était déjà langue morte. C'est par la poésie que les langues vulgaires firent irruption dans le domaine des lettres. De l'hypothèse de Raynouard sur une langue romane commune, mère de la langue d'oïl, de la langue d'oc, de l'italien et de l'espagnol. Les langues romanes sont-elles du latin corrompu ou du latin développé? Des dialectes de la langue d'oïl; distinction entre les patois et les dialectes. La langue d'oïl eut son plus grand éclat aux douzième et treizième siècles; décadence au quatorzième siècle, qui est le point de partage entre l'ancienne langue et la nouvelle; causes de cette décadence. Opinion erronée qu'on eut dans le dix-septième siècle sur la vieille langue. Créations poétiques durant le haut moyen âge; l'initiative en appartient aux peuples de langue d'oïl et de langue d'oc; elles sont accueillies et applaudies par le reste de l'Europe. Importance historique de l'étude de la vieille langue et de sa littérature.

Arrivé à la fin d'un travail qui s'est tant prolongé, je ne veux et même je ne puis le laisser aller sans y

joindre une sorte de conclusion qui en rappelle les idées générales et en montre l'enchaînement. Cinq ouvrages importants m'en ont fourni la matière, et j'ai eu successivement à examiner un glossaire étymologique des langues romanes, des recherches sur les racines sanscrites qui se trouvent dans le français, une grammaire de la langue d'oïl, une édition de cinq chansons de geste qui n'avaient pas encore été publiées, enfin un essai de critique et de correction appliqué à un certain nombre de petites pièces de vers. L'écrivain qui a pour tâche d'analyser et d'apprécier les productions d'autrui, a, s'il fait comme j'ai fait, un sujet nécessairement divers. A cette diversité il remédiera en ayant lui-même un point de vue déterminé d'avance par ses propres études et en choisissant dans chaque ouvrage ce qui peut le mieux s'y rapporter. Cela m'a paru particulièrement utile dans une matière qui, encore peu connue, est l'objet d'erreurs accréditées et de notions chancelantes; je parle de notre vieille langue et de notre vieille littérature. L'oubli où ces deux éléments de notre histoire étaient demeurés depuis la Renaissance permit à quelques idées très-superficielles et très-erronées de s'emparer de l'opinion et d'y devenir monnaie courante. A mesure que les recherches se sont approfondies, il a bien fallu reconnaître que cette monnaie était fausse; mais on en rencontre incessamment dans la circulation quelques pièces; il s'en faut qu'elles aient été toutes refondues. Puis, quelque sûrs que commencent à devenir les résultats de l'érudition, ils sont encore partiels, et fragments de doctrine plutôt que doctrine.

C'est ce qui m'a décidé à choisir, pour mon début ici, dans le *Journal des Savants*, un mode qui me permit d'exposer dans leurs linéaments essentiels les faits généraux que les investigations progressives ont mis en lumière.

Le premier à prendre en considération est que la formation du français n'est point quelque chose d'isolé qui se soit produit en deçà de la Loire et qui n'ait rien d'analogue et de congénère dans les autres parties latines, membres disjoints du grand empire. Un travail tout semblable s'est opéré au delà de la Loire, d'où le provençal, au delà des Alpes, d'où l'italien, au delà des Pyrénées, d'où l'espagnol. Ce qui frappe, c'est la grandeur même du phénomène philologique que l'érudit doit étudier. Sur cet espace immense tout concorde : il suffit d'effacer cette sorte de pellicule légère qui, soit comme forme des mots, soit comme désinence, dissimule les similitudes, et aussitôt on aperçoit à nu la trame, qui est la même. Plus on s'approche de l'origine, plus la ressemblance croît, jusqu'à ce qu'on atteigne le tronc latin, dont chacune de ces vastes branches est sortie. Ce n'est pas seulement le vocabulaire, et, si je puis dire, la provision de mots, qui est commune de part et d'autre; mais les artifices de la nouvelle grammaire qui a surgi des ruines de l'ancienne ont été simultanément inventés par des populations qui élaboraient un même fonds sous des conditions analogues de culture. La conjugaison prend un caractère uniforme; les temps latins qui se perdent se perdent pour les quatre langues; les temps romans qui se créent et qui enrichissent le paradigme

se créent pour toutes les quatre. Toutes prennent l'article; toutes laissent le neutre disparaître; toutes suppléent aux désinences de l'adverbe latin par une même composition; toutes adoptent à peu près les mêmes mots germains; toutes s'accordent pour détourner semblablement de leur signification originelle un certain nombre de termes latins. Quels furent les inventeurs et quelle fut l'invention? Ce qui alors s'est passé donne une image de ce qui se passa toujours dans la formation des langues. Les deux époques, l'époque secondaire et l'époque primaire, se distinguent en ce que les populations romanes n'eurent pas à créer les mots, qui ont été l'œuvre des populations primitives; mais elles eurent à créer toutes ces conventions singulières qui constituent un langage, s'il faut donner le nom de convention à ce qui se fait spontanément, à ce qui germe de soi-même, à ce qui se comprend sans explication. Dans les langues romanes, qui sont pleinement historiques, on voit tout cela, production spontanée, germination générale et intelligence sans truchement.

Les langues romanes ont pour fonds le latin. Le celtique dans les Gaules, l'ibère dans l'Espagne n'ont laissé que de faibles traces parmi les populations qui les parlaient avant la conquête romaine. Cette conquête fut si profonde, le poids de l'immense empire assimila tellement les peuples de l'Espagne et de la Gaule, ils se laissèrent tellement captiver et absorber, que leur propre idiome leur devint étranger. L'influence germanique s'est fait sentir beaucoup davantage; et, de fait, les circonstances avaient grandement changé;

l'empire, bien loin d'avoir une force de cohésion et d'absorption, tombait en dissolution; la langue latine eut le même sort, et elle s'ouvrit à bon nombre de mots allemands. Voilà les trois sources, très-inégales, d'où proviennent les langues romanes. Ces langues sont, comme on voit, des formations postérieures; elles constituent, dans l'évolution de l'Occident, un moment original de génération spontanée; et, à ce titre comme à bien d'autres, elles méritent un vif intérêt, mais il ne faut pas leur demander des notions sur les éléments primordiaux des langues ariennes. Le latin, l'allemand, le grec, le sanscrit sont sur un autre plan, sur un plan bien plus lointain et bien plus rapproché des origines; les secrets de philologie qu'ils contiennent sont d'une autre nature que ceux que renferment les langues romanes. Celles-ci enseignent comment d'une langue naît une langue et comment de vastes populations, à mesure que l'idiome maternel leur fait défaut, s'entendent, sans se concerter, pour le remplacer par un idiome doué de qualités nouvelles.

Parmi le petit nombre d'érudits qui, durant le dix-septième siècle, s'occupèrent de recherches sur la langue d'oïl, ce fut un préjugé d'admettre qu'en général un mot français dérivait du mot italien correspondant. L'idée n'était fondée sur aucun examen précis des faits. Sans doute, voyant le mot italien plus voisin, dans la plupart des cas, de la forme latine, on s'imagina qu'il était une sorte d'intermédiaire et que, à ce titre, il avait la prérogative de l'antériorité. Sans doute aussi le grand éclat des lettres et des arts en Italie pendant le seizième siècle, alors que le développement français,

à pareille époque, ne pouvait soutenir la comparaison, fit croire que cette supériorité n'était pas récente, mais remontait aux âges antérieurs, et qu'à toutes les phases du moyen âge la France avait reçu de l'Italie son impulsion, ses modèles, et jusqu'aux mots de sa langue. Une pareille opinion ne résiste pas au moindre examen; elle n'était pas celle même des Italiens du treizième et du quatorzième siècle, Brunetto Latini, Dante, Pétrarque et Boccace, qui tous s'accordaient pour reconnaître dans la France des douzième et treizième siècles une source féconde, et pour traiter avec une grande révérence la langue d'oïl et la langue d'oc. Eux, en effet, connaissaient, parce qu'ils la touchaient, bien qu'elle fût près de la décadence, la prépondérance littéraire de la France dans la haute période du moyen âge. Mais ceux qui portaient des jugements si fautifs prononçaient sur ce qu'ils n'avaient pas étudié; aucune tradition ne les soutenait; les manuscrits n'étaient pas sortis de leur poussière; on ignorait ce qu'était cette langue de nos aïeux, quelles en étaient la structure et les règles usuelles, et ce qu'était un vers correct dans cette vieille poésie. Avec si peu d'éléments de connaissance, que faire, sinon des hypothèses sans consistance? Il suffit de considérer un seul instant la grande formation, dans le monde romain, des langues romanes, pour être sûr que l'une ne dérive pas de l'autre, que le français ne vient pas de l'italien, et qu'elles sont toutes sœurs.

Cette formation, si étendue, qui s'est établie comme le dépôt d'un âge géologique sur l'Italie, l'Espagne et la Gaule, exclut aussitôt l'arbitraire, le caprice, l'irré-

gularité. On peut affirmer tout d'abord que, considérée dans son ensemble, elle présente un assujettissement à des conditions déterminées. L'examen détaillé n'infirme pas le jugement général. La langue d'oil (il ne s'agit ici que d'elle) a suivi, dans la manière de refondre à son usage les mots latins, des procédés qui la caractérisent, et que l'on peut observer, pour ainsi dire, sans exception, dans les différentes séries. Une des habitudes qui lui sont propres, c'est de supprimer dans l'intérieur du mot latin quelqu'une des consonnes qui le constituent, de manière à procurer la rencontre des voyelles. *Adorare* donne *aorer*, *adunare* donne *aüner*, *pavor* donne *peor*, *sudor*, *suenr*, et ainsi de suite. C'est un moyen de reconnaître, à première vue, un vocable qui est d'origine dans la langue française, ou qui, postérieurement, a été emprunté au latin; dans ce dernier cas, les consonnes intermédiaires subsistent; ainsi *soucier* est ancien, *solliciter* est moderne, tous deux viennent de *sollicitare; métier* est ancien, *ministère* est moderne, tous deux de *ministerium*. Elle a ses règles pour modifier les désinences diverses du latin; elle a ses exigences de prononciation pour le commencement des mots; elle change le genre de certaines catégories avec une complète uniformité; ainsi tous les noms abstraits en *or*, qui sont masculins en latin, sont devenus féminins en français : *dolor*, douleur, *error*, erreur, *amor*, amour; et celui-ci n'a pris le masculin que par une anomalie du langage moderne. Ce sont là autant de conditions qui ont déterminé la formation du français, et sans la connaissance desquelles il est impossible de procéder, avec sûreté,

à la recherche des étymologies, des règles et des idiotismes.

Un mot latin n'était pas seulement un assemblage particulier de consonnes et de voyelles que la langue d'oïl modifiait suivant des convenances régulières et toujours les mêmes; il était encore vivifié par l'accent, qui en faisait un tout en y subordonnant les parties à l'ensemble. Cet accent n'a pas été perdu; loin de là, il est devenu l'agent le plus efficace de la transformation. La syllabe accentuée a été le point fixe et invariable autour duquel le nouveau mot s'est constitué; celle-là ne manque jamais; ce qui la précède subit les modifications exigées par le nouvel organe; ce qui la suit est immanquablement sacrifié, de manière à devenir soit une terminaison masculine, soit une terminaison féminine; ce qui détermine, du même coup, l'accentuation française, toujours obligée de porter ou sur la dernière syllabe ou sur l'avant-dernière, mais n'étant pas nulle, comme l'ont prétendu des grammairiens qui se méprenaient sur ce qu'est un accent. De la quantité latine, en tant qu'instrument de la métrique, il ne reste aucune trace dans la langue d'oïl, non plus que dans les autres langues romanes; mais l'accent latin y est le dominateur; preuve qu'au moment où elles se sont formées, la quantité n'avait plus de valeur, et que l'accent l'avait complétement subordonnée. La faute contre l'accent, comme la conservation des consonnes intérieures, signale un mot entré secondairement dans la langue française. Ainsi, *facile* n'est pas d'origine; *facilis* a l'accent sur *fa*, et eût donné *fele*, comme *fragilis* a donné *frêle*.

Débile est aussi une introduction postérieure; *debilis*, ayant l'accent sur *de*, eût fourni *dieble*, comme *flebilis* a fourni *fieble* ou *foible*, aujourd'hui *faible*. A l'aide de ce criterium on discerne tout de suite ce qui fut fait quand le latin était encore vivant et avait sa prononciation et son accent, de ce qui fut fait quand il était complétement éteint et quand l'accent et la prononciation de la langue d'oïl avaient prévalu; et on aperçoit cette distinction, non-seulement dans le seizième siècle, où ce genre d'emprunt devint si fréquent, mais encore dans les treizième et douzième siècles où, bien que plus rare, il existait pourtant. Ainsi *nobile*, qu'on trouve dans des chansons de geste, est néanmoins une forme moderne, c'est-à-dire créée quand on calquait le mot nouveau sur le mot ancien, sans tenir compte de l'accent. *Noble* est la forme antique, et, à ce point de vue, légitime.

Pour déterminer une étymologie, non-seulement il faut tenir compte du procédé régulier auquel la langue d'oïl soumet l'intérieur du mot, ses terminaisons et son commencement; non-seulement il faut rapprocher la syllabe qu'elle accentue de la syllabe accentuée du latin; mais encore il faut avoir sous les yeux le plus grand nombre d'intermédiaires que l'on peut rassembler. Par intermédiaires, je n'entends pas ces créations arbitraires dont Ménage a tant abusé et dont Génin s'est tant moqué; de cette façon l'étymologiste n'était guère embarrassé; il concevait, par une supposition quelconque, une origine à un mot; puis il la justifiait en imaginant des altérations successives qui conduisaient d'un point à l'autre; par exemple, quand,

voulant tirer *larigot*, sorte de flageolet, de *fistula*, il indiquait commme transitions *fistularis*, *fistularius*, *fistularicus*, *laricus* et finalement *laricotus*, d'où *larigot*. A quoi n'arriverait-on pas par de pareils moyens? Les intermédiaires doivent être trouvés dans les textes, non forgés par l'imagination. Ainsi, autour d'un mot français, pour peu qu'il soit difficile à reconnaître, on réunira la forme qui y correspond dans l'ancien français, dans les différents patois, dans le provençal, l'italien, l'espagnol et le bas-latin, non pas ce bas-latin des notaires et des scribes qui est postérieur au mot français et conséquemment sans importance, mais le bas-latin primitif, celui qui a pénétré dans les langues romanes et pour lequel elles fournissent tant de renseignements. La liste des intermédiaires n'est pas toujours complète, il s'en faut; et, quand elle manque absolument, l'étymologie est exposée à se fourvoyer; car elle n'a plus pour se guider que les circonstances particulières et la conjecture.

La langue d'oïl a, comme le provençal, un caractère qui lui est propre et qui établit une différence très-notable avec l'italien et l'espagnol; c'est la conservation des cas, ou, pour parler plus exactement, de deux cas. A cela, en effet, s'est réduite la déclinaison latine. On ne trouve dans la déclinaison gallo-romane ni génitif, ni datif, ni ablatif; mais on y trouve très-nettement gardés un nominatif qui sert de sujet, et un régime qui sert de complément aussi bien aux verbes qu'aux prépositions. Les cinq déclinaisons latines ont disparu pour faire place à une seule, dont le paradigme se rapproche le plus de celui de la seconde. Ce fait

grammatical a été longtemps méconnu; et pourtant il est tellement essentiel que, quand on ne le soupçonne pas, la langue ne paraît plus qu'un tissu d'irrégularités et de barbarismes. Que dirait-on d'un texte latin, si, le croyant sans cas, on supposait que l'écrivain emploie arbitrairement les terminaisons et met suivant son caprice *populus*, *populi*, *populo*, *populum?* C'est pourtant ce qui est arrivé au vieux français, sur une moindre échelle sans doute, puisque le nombre des cas y est beaucoup moindre. Aucune grammaire, aucune tradition n'avaient averti que des cas y avaient été conservés; et, quand on jetait les yeux sur ces textes, on était tout d'abord rebuté par des changements de formes qu'on ne s'expliquait pas. Si on y avait porté quelque intérêt, on n'aurait pas tardé à pénétrer le mystère; et, de fait, dès que Raynouard, qui se plaisait à l'étude du provençal, eut feuilleté suffisamment les poésies des troubadours, il aperçut l'existence des cas dans la langue d'oc; découverte qui incontinent s'étendit à la langue d'oïl et qui est la base essentielle de sa grammaire.

La prépondérance que le latin garda comme langue du vieil empire et de l'Église eut une action considérable sur la forme et la nature des langues romanes. Il faut, en effet, se représenter exactement comment le latin est mort et de quelle façon il a transmis ce flambeau de vie, *lampada vitaï*, qui est aussi réel pour les idiomes des peuples que pour les existences individuelles. Le vieux français est aujourd'hui une langue qu'on peut considérer comme éteinte; nul ne la parle plus; on ne la comprend pas sans une préparation,

courte sans doute, à cause de ses étroites affinités avec le français moderne, mais pourtant effective. Dans cette mutation, un fait est à noter, c'est que nous suivons, sans aucune interruption, toutes les transitions qui ont conduit de l'un à l'autre; depuis le moment où la langue d'oïl a commencé d'être écrite, c'est-à-dire vers le dixième siècle, il ne se passe plus un intervalle de temps où l'on cesse de s'en servir; et, pas à pas, d'âge en âge, on voit survenir les modifications qui la transforment; si bien que, sans pouvoir dire le moment où le vieux français n'est plus, on arrive pourtant au point où il cesse d'être parlé et compris. Il n'est pas douteux qu'il en a été ainsi pour le latin. Peu à peu on a parlé un peu moins latin et un peu plus roman, tellement qu'au bout d'un certain temps, l'un était mort et l'autre vivant. Mais le roman ne fut pas écrit d'époque en époque; c'est le latin qu'on écrivit, de sorte que pour nous la décomposition est masquée. Quand le roman sort de derrière les voiles qui le cachaient, quand il entre dans les livres, il y avait bien des années que le latin n'était plus entendu de la foule. Là est une différence essentielle et qu'il ne faut pas perdre de vue entre le développement, par exemple, du français moderne relativement au vieux français, et le développement des langues romanes relativement au latin. Elles n'ont pas eu, pendant un long intervalle, la culture par les livres, culture toute détournée au profit d'une autre langue, si l'on peut ainsi qualifier ce reste d'usage consacré à un idiome qui était irrévocablement parvenu aux limites de sa durée. La langue nouvelle, à l'origine, se trouva pri-

vée de tout exercice sur les grands sujets de religion, de philosophie, de science, de législation et d'histoire. Ce fut par la poésie qu'elle fit irruption dans le domaine des lettres, et peu à peu elle s'empara de tout ce qui lui appartenait de plein droit.

Raynouard avait pensé que les langues novo-latines n'émanaient pas directement du latin, et qu'elles avaient pour source un idiome, moins pur que celui-ci, moins altéré que celles-là. Créer un pareil intermédiaire est une hypothèse que rien n'autorise et que rien ne rend nécessaire. Rien ne l'autorise, puisqu'il ne nous reste aucun document attestant l'existence d'une pareille langue; et, si l'on voulait attacher ce caractère au bas-latin, il serait facile de montrer que le bas-latin est non pas un idiome ayant eu son existence et sa durée, mais simplement des formes d'altération successive dont les unes nous sont conservées par des textes, et dont les autres se retrouvent à l'aide des mots romans. Rien non plus ne la rend nécessaire; car, visiblement, chacune des quatre grandes divisions de l'occident romain a élaboré immédiatement, suivant sa nature propre, le fonds commun; de sorte que, dès le début, le latin a varié dans chacun des quatre compartiments; ce qui exclut l'hypothèse de Raynouard. D'autres, vu la condition particulièrement populaire des langues romanes, ont admis qu'elles nous représentaient surtout le parler du peuple dans la latinité, et qu'il était arrivé là ce qui arriverait par exemple chez nous si une catastrophe, substituant des barbares aux classes supérieures, et tuant la langue littéraire, ne laissait prévaloir que celle des classes

non lettrées; on verrait surgir, en ce cas, toutes sortes d'archaïsmes qui sont frappés de déchéance, mais non d'oubli. Il y a du vrai dans cette opinion; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle contienne tout le vrai. Car les idiomes novo-latins montrent des traces évidentes d'un néologisme qui, sans doute, était populaire lors de leur formation, mais qui ne se rattache en rien aux archaïsmes de la vieille latinité; néologisme qui se manifeste non-seulement dans les mots, mais aussi dans les formes, dans les tournures, dans les significations. A cette question se rattache celle de la corruption ou du développement, c'est-à-dire si les langues romanes sont du latin corrompu ou du latin développé. Tant qu'a régné l'opinion qui attribuait à l'antiquité classique une supériorité sans partage, il n'y a pas eu même lieu de songer au débat, et elles ont été considérées comme un jargon barbare dont les grossièretés natives n'avaient été qu'imparfaitement effacées par le travail de la Renaissance. Mais quand on considère la régularité générale qui a présidé à la transformation du latin en roman, quand on aperçoit les qualités qui ont été acquises, quand on reconnaît que ces langues sont devenues les organes de riches et belles littératures, et ont pu aussi bien se prêter à la poésie qu'aux spéculations les plus difficiles, on est en droit de soutenir qu'elles ne démentent pas leur illustre origine, à la condition toutefois de confesser qu'elles naquirent dans une crise sociale trop grave et trop orageuse pour n'avoir pas conservé la trace profonde du mal souffert, et les cicatrices infligées par la barbarie perturbatrice, et qui un moment faillit être victorieuse.

De même que le latin s'était partagé en quatre grands systèmes, de même chaque système se partagea en dialectes. La langue d'oïl a eu les siens. Bien que les dialectes soient descendus au rang de patois, ou du moins que les patois contiennent des restes visibles des dialectes correspondants, il ne faut pourtant pas confondre ces deux choses. Le patois est tel par rapport à une langue dominante qui devient la règle. Le dialecte, au contraire, appartient à un ordre politique dans lequel de grandes provinces ont des droits égaux et une égale culture. Ainsi était la France féodale. La Normandie, la Picardie, les bords de la Seine constituaient des centres aussi bien littéraires que politiques. Comme ces centres avaient mêmes mœurs, mêmes institutions, mêmes goûts, mêmes amusements, même culture, il en est résulté que les dialectes écrits tendaient à se rapprocher les uns des autres; mais il ne faudrait pas en conclure, comme a fait Génin, que dès lors régnait en France une langue commune consacrée aux livres, aux lettres, à la poésie; il n'en est rien; là où le rapprochement est le plus grand, les différences dialectiques restent encore caractérisées suffisamment. La connaissance des dialectes est indispensable pour apprécier les textes et leur correction.

Cette langue, ainsi née et constituée, eut son plus grand éclat aux douzième et treizième siècles. Puis elle entra en décadence et se transforma. Ceci n'est pas le résultat d'appréciations délicates et subtiles sur lesquelles on puisse contester. Non, l'ancienne veine de poésie et de production est tarie; il ne se fait

plus rien d'original; on vit sur un passé qu'on remanie, qu'on affaiblit et qu'on oublie; voilà pour la décadence. La conservation d'une déclinaison fut le caractère singulier de la langue d'oïl, et ce qui la constitua en véritable intermédiaire entre le latin et la langue moderne; cette déclinaison s'effaça; quand le quatorzième siècle s'ouvre, les cas sont en plein usage; quand il s'achève, ils ont disparu, ne laissant plus que des débris gardés dans le parler comme des espèces de formes fossiles dont le sens est perdu. Voilà pour la transformation. C'est, en effet, au quatorzième siècle qu'est le point de partage dans l'histoire de notre idiome : au delà est la langue de la France féodale; en deçà est la langue de la France monarchique et unitaire. Ce point de partage est un lieu plein de trouble, de souffrance et de dissolution. Car une langue ne subit pas, dans un court espace, de profondes modifications sans que de graves événements soient en cause. Ici la société féodale se défait; la monarchie triomphe; les bourgeois s'agitent et retombent; les paysans se soulèvent et sont écrasés; l'unité religieuse est en proie à des désordres qui la compromettent; enfin des malheurs accidentels se joignent à une situation déjà si critique par elle-même; une guerre étrangère, qui dure près de cent ans, et qui est longtemps désastreuse, promène sur la face entière du pays les fléaux les plus variées. C'est un temps dont un témoin oculaire, qui pourtant n'en vit qu'une partie, a dit :

> Et maint pays destruit en furent
> Dont encore les traces durent,

Et des prises et des outrages,
Et des occisions sauvages
De barons et de chevaliers,
De clers, de bourgeois, d'escuyers,
Et de la povre gent menue
Qui morte y fut et confondue.
(MACHAULT, p. 69.)

Quand on sortit de cette tourmente, le vieux français avait fini ; le français moderne commençait.

Ce fut, sur une échelle restreinte, une image de ce qui se passa dans le cataclysme de l'empire romain et lors de la formation des langues romanes; et, de même que le latin ne fut pas régulièrement transmis à une forme ultérieure, de même le vieux français ne fut pas régulièrement transmis à l'état plus analytique vers lequel il tendait. Au moment des chefs-d'œuvre du dix-septième siècle et après, quand toute notion exacte manquait sur le développement de la langue, ce fut un préjugé général que de regarder les archaïsmes comme des fautes. On était, en effet, arrivé à un point éminent de culture littéraire ; cela trompa, et, faisant prendre la perfection du style pour la perfection intrinsèque de la langue, fit prendre le travail de correction secondaire des grammairiens pour les analogies primitives de la grammaire spontanée. Puis, qui alors considérait la langue d'oïl autrement que comme une corruption du latin? Et de la corruption, que pouvait-il sortir sinon des choses informes que le travail moderne avait sagement rectifiées? Donc, plus on remontait vers l'origine, plus on trouvait la rouille et l'incorrection, le solécisme et le barbarisme ; car le type était la forme moderne, nécessairement mal com-

prise et mal interprétée, puisqu'on la séparait de son passé, qui l'expliquait. Tout ce jugement hypothétique et préconçu a été, à la révision, trouvé faux : la source est plus pure que le ruisseau. Quand on parle ainsi, on ne prétend pas dire que la langue moderne a eu tort d'effacer les cas et autres conditions grammaticales dont elle s'est séparée dans son passage vers l'ère moderne; mais on veut dire qu'en conservant, comme cela fut inévitable, maints débris d'un système qu'elle abandonnait, elle perdit bien des fois le sens des formes, elle fit des méprises, elle tomba en des confusions, et commit, sans le savoir, des solécismes et des barbarismes qui n'existaient pas dans l'ancien langage, et pour lesquels justement la comparaison avec cet ancien langage est le véridique témoin.

La perfection relative d'une langue est d'être propre à traiter les sujets qui naissent des besoins et des goûts de la société contemporaine. De très-bonne heure, la langue d'oïl, comme la langue d'oc, se trouva prête pour cet office. Alors survint un phénomène tout à fait digne d'attention. Bien que le siècle fût pleinement historique, bien que l'histoire conservât sa tradition, néanmoins à côté d'elle se développa un vaste cycle légendaire, qui, semblable à certains mirages, changea les proportions des hommes et des choses, déplaça les distances dans le temps et dans l'espace, et confondit, comme aux âges héroïques, dans un étroit commerce, le ciel et la terre. Le grand empire d'Occident en fut le centre; là fut la lutte décisive entre le christianisme et les musulmans au midi, et les Saxons au nord, ou, comme on disait en parlant des uns et

des autres, les païens; ou bien la légende, ne distinguant pas Charlemagne de ses faibles successeurs, éleva, sur le pavois de la renommée populaire, les grands barons féodaux, qui bravèrent la royauté et poursuivirent, contre elle ou malgré elle, leurs passions, leurs intérêts, leurs guerres privées. Cette poésie fut à son plein dans le douzième siècle, mais elle avait commencé auparavant; et ce qu'il faut remarquer tout particulièrement est ceci : le reste de l'Occident latin fut devancé; il y eut une antériorité de culture et de production, qui fut le privilége de la Gaule devenue terre romane.

A cette antériorité se rattache un autre fait, considérable aussi; je veux dire la faveur que le cycle épique ou légendaire, ainsi écrit, trouva au delà des limites du pays natal. Ce fut un succès prodigieux; l'Italie et l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne traduisirent ou imitèrent ces poëmes, dont les héros devinrent populaires par toute l'Europe catholique et féodale. Une grande influence littéraire fut ainsi acquise à la France. Les esprits les plus divers et les plus lointains se laissèrent semblablement captiver; et, comme dans un brillant et solennel banquet, la coupe de poésie fit le tour des peuples, unis par tant de liens. Mais la décadence qui, le treizième siécle une fois écoulé, atteignit la langue, atteignit aussi les lettres et leur force productive. Dans le quatorzième siècle et le quinzième, les nations n'eurent plus rien à traduire ou à imiter; l'éclat de l'art et la suprématie visitaient alors d'autres lieux; la France vécut de sa vieille renommée, et ce ne fut qu'aux seizième et

dix-septième siècles que, redevenant ce qu'elle avait été jadis dans la haute période du moyen âge, elle reprit un attrait universel pour l'Europe. Les poëmes qui lui valurent cet antique renom, étant tombés dans l'oubli, y demeurèrent de longs siècles; pourtant les types qu'ils avaient créés pour satisfaire au plaisir et à l'idéal de la société d'alors n'avaient pas été renfermés sous le commun linceul : Roland, Renaud, les douze Pairs, Roncevaux, continuaient à vivre dans la renommée des choses, *fama rerum*, cette suprême récompense des grands hommes et des grandes œuvres.

C'est que, de fait, encore que dans cette vaste création il ne se soit rien produit de comparable à un Homère et à un Dante, pourtant une originalité puissante y domine, et elle en fit la fortune. Cette fortune mérite l'attention, et, maintenant que la poudre des bibliothèques et des manuscrits est secouée, on reconnaît sans peine qu'elle ne fut pas usurpée. Notre âge, si curieux de l'histoire, a donc raison de remettre en lumière et en honneur nos vieux monuments de langue et de littérature. Ni la langue n'est digne de mépris, ni la littérature n'a été sans efficacité et sans gloire. Toutes deux se tiennent étroitement, et seule une véritable connaissance de la première permet de donner à la seconde la vie et la couleur. A cette étude, toutes les règles de la critique sont applicables et doivent être appliquées.

L'érudition, dont le danger est de se fourvoyer en de stériles recherches, ne s'est pas trompée ici, et elle a bien mérité de l'histoire. Elle a dissipé toutes sortes d'erreurs et de préjugés qui obscurcissaient les ori-

gines de notre littérature; elle a montré, dans le vieux français, une langue qui est, par sa structure, un intermédiaire entre le latin et l'idiome moderne; elle a rendu à notre pays la présidence littéraire qui lui appartint dans le haut moyen âge; elle a effacé cette anomalie qui, pendant que la France avait le premier rôle dans la première affaire du temps, les croisades, la présentait comme barbare de langue et de lettres; et ainsi elle a aidé à remplir des lacunes, à rectifier de fausses notions, en un mot, à mieux faire saisir, dans un intervalle déterminé, l'enchaînement et la filiation des choses.

Remarque additionnelle — Cette remarque est causée par une rencontre fortuite que je viens de faire depuis que la quatorzième feuille est tirée; elle n'est pas sans enseignement pour ceux qui, comme moi, s'exercent à corriger les textes. Si le lecteur se reporte à la page 225, il y verra ce vers-ci :

A follarge ne porroit fin souner.

Fin souner ne signifiant rien, M. Mätzner a proposé de lire *faim souler;* à quoi j'ai objecté que le verbe était *saouler*, non *souler*, et j'ai dit qu'on pourrait lire :

A fol large ne puet faim saouler.

Eh bien! toutes ces conjectures sont reduites à néant par la bonne leçon que je viens de trouver dans le *Glossaire* de Sainte-Palaye, au mot *foisonner*. Il cite ainsi nos vers :

A fol large ne porroit fuisonner
Quanque fors quist ne quanque molins meut.

C'est-à-dire : A prodigue ne pourroit foisonner, faire foison, suffire, tout ce que cuit un four ou moud un moulin. Et de fait, en examinant de près la leçon du manuscrit, on voit qu'il n'y a pas de faute; seulement elle a été mal lue par celui qui l'a transcrite : *fin souner*, au lieu de *fuisonner;* ce sont les mêmes linéaments de lettres.

II

DE LA

POÉSIE ÉPIQUE DANS LA SOCIÉTÉ FÉODALE.

Sommaire. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1854). — Cet article a été composé à propos de la publication du vingt-deuxième volume de l'*Histoire littéraire de la France*, œuvre qui, commencée par les bénédictins dans le dernier siècle, et poursuivie par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans le nôtre, a, grâce à une érudition sûre et méthodique, préparé d'excellents matériaux aux historiens des événements politiques comme des événements littéraires. Ce tome XXII est particulièrement consacré aux chansons de geste, qui sont la poésie épique de l'époque féodale. Naissance d'une langue nouvelle et d'une poésie nouvelle dans cette époque. Intérêt qu'il y a à étudier ces formations de langues et de poésies à une période pleinement historique. Différence entre les langues anciennes et les langues modernes quant à la couleur, c'est-à-dire quant à la relation entre les idées intellectuelles, morales, philosophiques et les idées matérielles. Création du vers moderne, fondé sur l'accent, tandis que le vers ancien était fondé sur la quantité. Rapport entre l'état social au commencement de la période catholico-féodale et la poésie dont le flot s'épanche alors sur l'Occident. Analogie de cette poésie héroïque du moyen âge avec la poésie de l'âge héroïque des Grecs. Travail de la légende, qui, dans l'une et l'autre période, coopère à la création du cycle poétique. Influence sociale de la poésie chevaleresque; produite primitivement en France, elle est accueillie avec une très-grande faveur par les nations étrangères, qui l'imitent et la traduisent. Utilité de comparer des périodes historiques, analogues l'une à l'autre et éloignées l'une de l'autre. C'est au quatorzième siècle et au quinzième que toute cette vieille littérature commença à tomber dans l'oubli et que la langue d'oïl subit de graves altérations; coup d'œil sur ces altérations; conditions sociales qui déterminent et l'oubli de la vieille poésie et le changement de la vieille langue. Singulière ignorance du dix-

septième siècle au sujet de ces choses; réfutation des vers de Boileau sur Villon. Accueil fait par l'Italie aux récits légendaires créés par la poésie en langue d'oïl et en langue d'oc; résurrection des types chevaleresques dans le poëme héroï-comique de l'Arioste. Existence de poëmes héroï-comiques en langue d'oïl dans les douzième et treizième siècles: le *Renart*, le *Moniage Guillaume*, le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*. Cycle poétique de la Table ronde. Chansons d'aventures ou romans en vers. Lumière que la poésie épique du moyen âge jette sur l'épopée en général. Homère; Virgile; Dante; Milton; Byron. Les grands poëmes épiques contiennent un sommaire idéal de l'histoire de l'humanité; caractère des pseudo-épopées. Pour connaître pleinement les peuples, il faut savoir non-seulement ce qu'ils ont fait, mais aussi ce qu'ils ont écrit.

Chez nous, beaucoup savent le latin, quelques-uns le grec, très-peu le vieux français. Dans la lecture ascendante vers les origines de notre langue et de notre littérature, on s'arrête généralement au seizième siècle; Montaigne, Amyot, Rabelais, Marot, sont la limite qu'on ne franchit guère. Ce n'est qu'un petit nombre qui arrivent jusqu'à Froissard, les délices de Walter Scott, et le cercle se rétrécit encore quand il s'agit des histoires de Joinville et de Villehardouin, des poésies du roi de Navarre et du châtelain de Coucy, de l'œuvre remarquable où est raconté le martyre de saint Thomas de Cantorbéry, des poëmes héroïques de Raoul de Cambrai et de Roncevaux, quand il s'agit enfin des innombrables productions rimées qui signalent l'époque climatérique du moyen âge, celle où le système féodal, pleinement établi, obéit à tous ses besoins, à tous ses intérêts. Et de fait, avant ces derniers temps, où l'imprimerie a commencé de les rendre à la lumière, ces productions étaient interdites au public qui lit: il n'y a que les érudits qui aillent secouer la poudre des manuscrits, et l'érudition ne s'était pas en-

core tournée de ce côté; si bien que, pour la plupart, la littérature des seizième et dix-septième siècles naissait directement de l'antiquité classique. Et cependant cette langue dont on se servait était autre que le latin, et provenait d'un fond qui n'était ni si vieux que l'idiome romain, ni si jeune que celui de Montaigne et d'Amyot. Le vers même qu'on employait dans la nouvelle poésie n'était ni un hexamètre ni un pentamètre, et s'était formé pour de brillantes destinées dans cette même période, regardée comme incapable de création et d'initiative.

Au dix-huitième siècle, les bénédictins, qui avaient entrepris de grandes et précieuses collections, résolurent de publier une histoire littéraire de la France, œuvre bien considérable, bien longue, bien utile, et qui n'effraya pas l'ardeur patiente de cette savante congrégation; mais ils avaient trop peu tenu compte du milieu où ils étaient placés : quand onze volumes eurent paru, la froideur générale qui accueillait leur travail les gagna, et ils délaissèrent inachevé l'édifice qu'ils voulaient élever à la gloire de la France. Depuis longtemps ils avaient renoncé à le mener à terme, quand la Révolution supprima les ordres monastiques. Dans le siècle suivant, l'Académie des Inscriptions reprit l'héritage abandonné; déjà aux onze volumes des bénédictins elle en a ajouté onze autres, immense recueil que viendront consulter tous ceux qui s'occupent de notre histoire. En ce long trajet, c'est elle surtout qui a rencontré cette liste inombrable de trouvères, cette masse énorme de poésies; et son vingt-deuxième volume est à peu près rempli de notices sur des

poëmes la plupart inédits. A la vérité, celui qui en parle ici et qui compte y puiser les éléments de ce qu'il va dire a contribué, pour sa part, à le composer; mais, dans une œuvre collective si considérable, qui a été commencée il y a plus de cent ans et dont il ne verra pas la fin, on lui pardonnera une infraction où, ne perdant rien en impartialité, il gagne en connaissance de la matière.

Si l'on prend depuis le commencement cette volumineuse histoire, qui est maintenant parvenue à la fin du treizième siècle, on y verra d'abord figurer des Gaulois qui parlent le latin comme si c'était leur langue maternelle et qui comptent mieux dans la littérature romaine que dans la nôtre. Puis ce latin s'affaiblit et s'altère; les chroniqueurs le manient incorrectement; il est à peine meilleur parmi les ecclésiastiques et les philosophes, qui s'en servent pour traiter les nouveaux sujets de politique, de philosophie et de religion surgissant dans le monde. Enfin un autre idiome, qui n'est plus du latin, même incorrect, vient prendre dans la série une place qui s'agrandit journellement, et qui finit par occuper toute celle de la vieille langue savante. Ce n'est pas tout : au commencement, l'habitude d'écrire en vers se perpétuant (car, en ces temps de la décadence romaine, on ne peut guère y voir qu'une habitude), les auteurs versifient avec plus ou moins d'élégance; plus tard, cette versification devient singulièrement incorrecte et barbare, mais elle est toujours fondée sur la quantité des syllabes et emploie l'hexamètre, le pentamètre et les autres mesures de l'antiquité. Puis soudainement, à

côté, se fait entendre une tout autre harmonie, une harmonie fondée sur un mètre différent, et le vers moderne de dix syllabes devient, dans l'Occident, l'expression de la poésie. Ce n'est pas tout encore : la langue étant faite, le vers étant trouvé, des flots de poésie débordent sur le monde nouveau ; un besoin de produire égal au besoin d'écouter anime la société; des chants divers retentissent, au milieu desquels apparaissent avec un caractère dominant les *chansons de geste :* c'est le nom qu'ont porté les poëmes héroïques chez nos aïeux.

Cette formation de langues en un temps pleinement historique est un phénoméne digne de toute l'attention de l'historien et du philosophe; et quand, dans nos *histoires* modernes, racontant longuement les batailles des princes mérovingiens ou les luttes des Carlovingiens, on ne donne aucun détail sur ce grand événement, il est clair que la vraie *histoire* n'a pas encore pénétré dans l'enseignement général. Le latin, l'allemand, le grec, sont des idiomes qui s'enfoncent dans la nuit des temps : nous ne les voyons nulle part commencer; tout au plus peut-on les suivre jusque sur le plateau de l'Asie, et là, dans la langue sanscrite, retrouver leur sœur, peut-être leur sœur aînée; mais là aussi, sur ce sol primitif d'où ils sont parvenus, leur mode de formation échappe aux investigations. A la vérité, une remarque se présente à l'esprit : c'est qu'il n'y a pas, à l'établissement de la société féodale, une vraie création de langues, et que ce sont des éléments préexistants qui se combinent pour donner un produit nouveau. Sans doute, mais c'est cela même

qui nous manque dans l'histoire des langues antiques, il ne nous est pas donné d'atteindre, comme nous faisons pour les idiomes novo-latins, au moment où des éléments antérieurs, se combinant, enfantent le grec, le latin, l'allemand, le sanscrit. Rien autre chose que ces combinaisons ne nous est accessible, devant renoncer à pénétrer jamais jusqu'à l'origine même du langage et, pour tout dire, à l'origine de quoi que ce soit. L'histoire ne nous montrera jamais, en fait, comment les premiers hommes, d'où dérivent ceux qui parlèrent sanscrit ou grec, créèrent leurs mots avec les inflexions. Tout ce qu'on pourra gagner de plus en plus, c'est, — à mesure que l'on confrontera davantage, d'une part la faculté innée du langage, d'autre part les divers produits qu'elle a fournis sur le globe, — c'est, dis-je, de tracer avec une précision croissante le diagramme abstrait de la formation des langues; mais le fait concret lui-même nous sera toujours caché, les époques primitives n'ayant point, par cela même qu'elles sont primitives, de documents.

C'est donc seulement dans les temps historiques que l'on peut observer les nouvelles formations de ce genre, et la plus importante est sans contredit celle qui se fit à la chute de l'empire romain. Il se développa alors quatre langues principales, dont l'une est déjà morte : l'italien, l'espagnol, le français et le provençal; c'est lui qui, après avoir jeté un grand éclat, s'éteignant à mesure que le français s'étendait, est devenu un simple idiome provincial. Des quatre, l'italien est le plus voisin de la langue mère, étant, à

vrai dire, du latin moderne; *that soft bastard latin*, comme dit Byron, conserva les articulations primitives, et, sans dénaturer le corps des mots, il en dénatura les inflexions. Le français est le plus éloigné, non pas que l'élément fondamental ne soit aussi latin qu'en Italie même, l'immense majorité des mots a cette origine, mais ils ont tous été altérés d'une façon uniforme et caractéristique, à tel point qu'il est aisé de reconnaître aujourd'hui ceux qui y sont d'origine ou ceux qui y ont été plus tard introduits directement du latin. Ainsi, pour qui connaît le procédé instinctif qui présida à cette élaboration, *fidèle* est nouveau et refait sur *fidelis;* la forme ancienne est *féal*, qui est encore usité. Il en est ainsi partout : des consonnes intermédiaires tombent, des voyelles faibles disparaissent, et il en résulte un mot très-contracté et désormais marqué au coin français. Il est généralement coupé sur la syllabe qui dans le latin avait l'accent; ainsi *dominus*, qui avait l'accent sur *do*, fait *dom*, qui est accentué; *domina* fait *dame* avec *da* accentué. Cette habitude se généralisant, il en est résulté que l'accent s'est trouvé toujours placé sur la dernière syllabe quand la terminaison est en rime masculine, et sur l'avant-dernière quand la terminaison est en rime féminine. Grande simplification pour la règle des accents, quand on la compare avec ce qu'elle est en italien, en anglais et en allemand, et qui compense quelques-unes des difficultés et des anomalies de notre idiome! Vu l'uniformité de cette formation, on ne peut l'attribuer au hasard d'altérations grossières et inintelligentes; il faut y voir le résultat d'une disposition

dans l'oreille et dans le gosier du peuple indigène, qui était un peuple celtique, et l'on peut dire que le français est, au fond, du latin prononcé par des Celtes. On arrive à confirmer ce point de vue quand on fait entrer dans la comparaison les caractères de quelques-uns des dialectes celtiques encore existants.

On a remarqué que, lorsque deux langues se rencontraient et se pénétraient, le produit qui résultait de cette combinaison était privé des principaux caractères grammaticaux appartenant aux idiomes qui s'étaient trouvés en contact. Ainsi les cas tombent et disparaissent, les personnes des verbes deviennent uniformes. On en a un exemple très-frappant dans l'anglais; là, un dialecte germanique, que la conquête avait implanté dans la Grande-Bretagne, se heurta avec le français, qu'une nouvelle conquête amenait; le résultat fut une langue où les désinences significatives n'existent presque plus. Il en est de même pour le persan moderne; l'invasion musulmane porta l'arabe dans le persan ancien, et cette langue qui, comme tous les idiomes frères du sanscrit, avait abondance de flexions, a été réduite par ce mélange à un état de nudité. C'est ce qui est arrivé au latin, devenu, après la chute de l'empire romain, langue vulgaire. L'examinant soit dans l'italien, soit dans l'espagnol, soit dans le français, on reconnaît au premier coup d'œil l'effet du contact de la langue des envahisseurs sur la langue des envahis : la plupart des désinences ont été effacées. On a souvent dit que dans cet effacement était un perfectionnement qui donnait aux langues plus de

précision et plus de capacité analytique. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point; cependant, sans entrer dans cette question, on n'est point autorisé à considérer comme développement de la langue un phénomène qui est essentiellement produit par des causes fortuites, — conquêtes, immigrations, colonisations. Sans doute les langues éprouvent une évolution graduelle qui les rend de plus en plus aptes à exprimer avec plus de netteté des idées plus nombreuses, plus étendues, plus générales; mais, au fond, ce fait, qui tient au progrès de la civilisation totale, paraît moins dépendre des formes et des désinences que de l'élaboration qui précise le sens des mots et des locutions, les nuance et les approprie.

Une différence essentielle entre les langues antiques et les langues modernes est ce que j'appellerai la couleur, voulant par là exprimer la relation, à peu près conservée dans les premières, à peu près perdue dans les secondes, entre les idées intellectuelles, morales, philosophiques et les idées matérielles. Les langues primitives conservent, par cela même qu'elles sont primitives, des rapports bien plus directs avec leur origine; aussi tous les mots abstraits y ont, pour les moins clairvoyants, une affinité manifeste avec la forme concrète d'où ils proviennent; *spiritus*, en latin, ne pouvait pas avoir son sens abstrait d'*esprit* ou de *courage* sans avoir son sens concret de *souffle* et d'*haleine*, tandis qu'en français *esprit* n'a que la signification abstraite, et c'est seulement aux yeux de l'étymologie qu'apparaît l'idée matérielle qui est le fond. Ce résultat d'effacement est le plus complet quand une

nouvelle langue, se formant d'une ancienne, n'est plus en communication directe avec les radicaux des termes employés. Les langues antiques ont de ce côté un charme que rien ne peut remplacer, et, quand elles sont maniées par un esprit heureusement doué pour la poésie, elles arrivent à des effets merveilleux. C'est ainsi qu'un sceau de beauté est mis sur le vieil Homère, type suprême de la poésie antique. Les mots y sont, par eux-mêmes, lumineux et expressifs, ils portent en soi l'empreinte de leur origine, si bien que, sous l'inspiration du génie, se produisirent ces poëmes qui touchent si profondément même les hommes d'à présent par cette combinaison entre la pensée qui spiritualise et le mot qui a couleur et forme. Autre est la condition des langues modernes, surtout de celles pour qui les catastrophes politiques ont été une cause de formation. Là les mots, dépouillés de leur symbolisme primitif, ne sont plus en grande partie que des signes conventionnels, ne pouvant désormais se prêter aux reflets et aux échos que la pensée antique trouvait dans le vocable antique. De ce côté sont supprimées des sources réelles d'art, de poésie et d'effet; mais il a bien fallu que le souffle inspirateur qui ne cessait de gonfler les poitrines humaines se fît jour. C'est ici qu'intervint le caractère de généralité plus élevée que la langue avait pris; la tendance qui résultait d'une plus haute conception du monde et emportait déjà les esprits se trouvant ainsi secondée, la poésie se fraya un chemin plein d'une sévère grandeur vers l'idéal et l'infini.

En même temps qu'à l'appel des besoins éternelle-

ment renaissants de l'esprit humain se constituait une langue nouvelle avec les débris de celle dont les événements n'avaient plus fait qu'une ruine, des procédés de versification se créaient aussi, et ils se créaient non pas dans les écoles, car, s'ils en étaient provenus, ils auraient été marqués au coin de l'ancienne métrique; mais ils sortirent de l'atelier d'où la langue même sortait, et, à mesure que le balbutiement des peuples novo-latins devint plus distinct et plus articulé, le vers destiné à l'expression de leurs émotions poétiques apparut dans le monde à la place de l'hexamètre, consacré par de si glorieux monuments. Les érudits se réservaient le vers classique et l'employaient encore dans la vieille langue savante, que déjà le nouveau venu prenait possession de la langue vulgaire, pénétrant toutes les oreilles de sa mélodie inaccoutumée. Voilà derechef un phénomène historique bien digne d'attention. Le même travail spontané qui enfanta la langue enfanta aussi un rhythme; la voix, à peine débarrassée du filet, se cadença elle-même pour les chants de guerre et d'amour, qui commencèrent à retentir de toutes parts. On peut immédiatement faire l'application de cette production instinctive à des temps beaucoup plus reculés où l'histoire est en défaut. Nulle tradition ne nous apprend comment fut trouvé le vers qu'Homère a immortalisé dans l'*Iliade*; mais on doit affirmer qu'il naquit comme naquit celui des populations modernes, par le sentiment combiné d'une langue qui se forme, d'une âme qui aspire et d'une oreille qui s'exerce. Tandis que là-bas, sur les bords de la mer Égée, ce fut le jeu de la quantité des

syllabes qui détermina le vers, ici, en France, en Italie, en Angleterre, le vers fut déterminé par le jeu des syllabes accentuées. Si présentement, le vers n'étant pas trouvé, on demandait à des grammairiens d'en inventer un, ils ne réussiraient pas, cela est sûr, à imaginer rien qui satisfît aussi bien à l'expression et à l'harmonie. Sans effort, sans nom d'inventeur, le vers moderne vint prendre la place du vers métrique, qui ne fut plus qu'un exercice de classe. Le vers héroïque le plus usité et le fondement de tous les autres est le vers de dix syllabes, aussi bien en France qu'en Italie. En France, il a deux accents, l'un à la quatrième syllabe, l'autre à la dixième, comme dans ces vers du douzième siècle :

Rois qui de France porte corone d'or
Preudoms doit estre et vaillans de son cors, etc.

Il y eut aussi dans le même temps un vers qui avait les accents à la sixième et à la dixième, par exemple :

Ainsi porte la teste en haut levée,
Com li cers que l'on chasse à la menée,
Quand li braque le suivent[1] à la ramée.

Dans le vers italien, c'est la sixième et la dixième syllabes qui sont accentuées, ou bien la quatrième, la huitième et la dixième. Tel est l'instrument à l'aide duquel la poésie moderne a produit ses chefs-d'œuvre. Qui, dans le siècle de Louis XIV, parmi ceux qui en usaient le mieux, songeait à en remercier les inventeurs? On était même venu à en méconnaître le méca-

[1] *Suivent* n'a qu'une syllabe, l'*e* muet à la césure ne comptant pas dans le vers ancien.

nisme; on ignorait que le vers français dépendit de l'accent comme le vers italien, et il a fallu arriver jusqu'aux érudits de ce temps pour remettre en lumière un fait qui tient à la constitution même de notre langue, et dont les vieux trouvères avaient tiré si bon parti.

On ne se méprendra pas sur ma manière successive d'exposer les choses, comme si j'avais voulu dire que les hommes attendirent, pour donner essor à leurs chants, que le vers eût été trouvé. Non, le flot de poésie l'apporta avec lui.

Ce fut en effet un véritable flot qui s'épandit, une source abondante qui pendant deux siècles environ alimenta les imaginations. Il y a là de quoi réfléchir, s'étonner et rechercher. La domination romaine s'était abimée; les dernières convulsions de la grande invasion barbare avaient cessé, les Normands s'étaient fixés. Sur les débris de l'empire de Charlemagne, qui n'avait pu se soutenir, s'était établie la forme nouvelle que devait prendre la société entre l'esclavage antique et la liberté moderne. Une noblesse guerrière avait planté ses pennons dans les châteaux féodaux; les langues modernes commençaient à être parlées. Tel est le moment précis où la Muse, s'éveillant de son sommeil, murmure des sons inconnus, et soudain, pour me servir du langage du poëte, *soudain la terre entend des voix nouvelles.* Tous se trouvent préparés à la fois, les uns à produire, les autres à écouter. Les trouvères et les troubadours (c'est, comme on sait, le même mot, celui-ci sous la forme provençale, celui-là sous la forme française) pullulent; les barons

et les chevaliers entrent dans la lice du gai savoir, et la poésie reçoit accueil parmi une population se plaisant à entendre dans le langage des vers l'écho de ses croyances, de ses passions, de ses sentiments. Que faut-il penser de tout ceci? Est-ce caprice de la société féodale? Et se pouvait-il que ce développement fût ou ne fût pas? En un mot, y a-t-il là une nécessité historique ou un simple cas fortuit? Devait-il, à supposer que les circonstances extérieures n'étouffassent rien, surgir une création poétique de toute pièce? Ou était-il loisible aux imaginations de chercher tout autre aliment, ou même de n'en pas chercher du tout?

D'ordinaire, ces questions ne sont pas posées, et en effet, pour les poser, il faut que l'histoire commence à être considérée comme un grand phénomène régi par des lois constantes, et où les perturbations, c'est-à-dire le hasard des conjonctures et les volontés individuelles, ont d'autant moins de part, qu'il s'agit de masses plus considérables. Or c'est une loi qu'arrivé à un certain point d'évolution, le génie des nations s'ouvre à l'inspiration poétique; c'est un fait du moins, car on n'a qu'à repasser en sa mémoire les annales des peuples qui se sont élevés au-dessus de la barbarie primitive, et particulièrement des peuples appartenant au tronc indo-européen et même au tronc sémitique, pour reconnaître qu'ainsi ont été les choses. Et ce fait devient une loi, c'est-à-dire quelque chose qui n'est ni accidentel ni fortuit, quand on se rappelle que la faculté du beau est une des facultés primordiales de l'esprit humain.

Il y eut donc à l'entrée du moyen âge une situation

analogue à la phase poétique de temps plus anciens, et qui appela l'effusion de l'esprit. Une nouvelle religion avait conquis le monde romain, une nouvelle société s'était organisée, une nouvelle langue se parlait, et tout cela récent, jeune pour mieux dire, encore loin d'aucune maturité, de manière que l'imagination seule pouvait trouver une occupation satisfaisante. Toute une noblesse est là, qui n'a d'autre goût et d'autre gloire que les armes; à côté d'elle, et, pour mieux dire, au-dessus d'elle, sont ses prêtres, qui, interprètes des commandements divins, la gouvernent et la dirigent. Elle est pleine de foi, croit sans peine que l'intervention céleste est toujours prête à s'occuper des guerriers braves, des hommes pieux, des femmes saintes. Elle est vaillante, et se met sans effort au-dessus de la foule qui marche derrière elle au combat. Qui ne voit dans ce tableau ressortir les traits d'un second âge héroïque? Et en effet ce fut une seconde poésie héroïque qui apparut dans l'histoire.

Cette poésie est naturellement comparable à ses sœurs aînées, et, en particulier, à celle qui naquit dans la Grèce primitive, non pas, à la vérité, pour l'éclat immortel, mais du moins pour les conditions d'origine et de prospérité. Les Grecs, ou, pour me servir de l'expression antique, les fils de l'Achaïe, étaient à l'aurore de leur religion, car le polythéisme régulier et supérieur n'était arrivé que depuis peu parmi les populations pélasgiques; ils étaient à l'aurore de leur société, car ces petits rois qui gouvernaient n'avaient pas de longues généalogies, et tout aussitôt leur lignage était rattaché aux dieux maîtres du ciel et de la

terre. Et quand les chefs grecs (j'allais dire les barons et les chevaliers) se réunirent pour la grande expédition de Troie, ils ne connaissaient pas d'autre gloire que celle des armes. Entre les siècles qui avaient ainsi fondé leur religion, leur société et leurs croyances, et les siècles où les lettres, la philosophie et les sciences allaient fleurir dans leur glorieuse patrie, était un vaste espace de temps libre pour la poésie, un temps aussi disposé à la produire qu'à la recevoir. De même chez nous : entre les siècles qui fondèrent le christianisme et la féodalité, et les siècles qui virent, après la scolastique et le quinzième siècle, l'ample développement des lettres et des sciences, on aperçoit un intervalle vide qui appelait les produits de l'imagination poétique. Voilà ce qui fait la similitude des époques malgré les différences, quoique l'une fût moitié royale, moitié patriarcale, et l'autre féodale; quoique l'une émanât de tribus barbares civilisées par le théocratique Orient, et l'autre du prodigieux empire fondé par Rome; quoique l'une eût devant elle la brillante période des Gréco-Romains et une révolution, et l'autre la non moins brillante période des modernes et une révolution qui n'est pas encore terminée.

Le sujet aussi est analogue, non pas que les trouvères se soient aucunement inspirés des souvenirs de la Grèce et de Troie. C'est tout près d'eux qu'ils sont allés prendre leurs inspirations. Charlemagne avait laissé une immense mémoire chez les peuples; la légende s'était vite emparée de son histoire, et, mêlant des faits plus anciens que lui et des faits postérieurs, elle avait fait de ce prince le défenseur de l'Occident

contre l'invasion musulmane, le chef prédestiné qui avait soutenu l'étendard du christianisme contre le croissant. Le personnage légendaire, ayant de la sorte pris la place du personnage historique, devint le thème éternel des trouvères, de même que la guerre de Troie, les mille vaisseaux, Achille et les héros furent le thème des trouvères grecs. L'antiquité en effet avait un nombre considérable de poëmes sur toutes les parties de cette grande légende; les poëtes cycliques l'avaient traitée de mille façons, et l'on peut voir, par les fragments qui nous en restent, combien la facture de tout cela a de ressemblance avec nos *chansons de geste*. Seul de cette nombreuse famille, Homère, chanté par les rhapsodes, conservé par l'admiration de son peuple, sur le génie duquel son génie laissa une marque si profonde, est heureusement parvenu jusqu'à nous, afin que nous puissions sentir dans sa forme la plus splendide et la plus pénétrante ce qu'ont senti des âges primitifs.

Telle ne fut pas la destinée de la poésie héroïque du moyen âge. Nulle œuvre n'en est sortie qui, redite de siècle en siècle, ait son écho dans l'âme des générations successives. L'éclat en fut passager; il ne dépassa guère le temps qui la vit se produire, et depuis lors un oubli profond a enseveli ces vieux poëtes que l'érudition seule a réveillés de leur poussière. Et de fait c'est justice qu'elle les réveille, car cet oubli a de beaucoup dépassé la mesure, et si, certes, ils n'ont pas été dignes des honneurs d'Homère, ils n'ont pas dû non plus être frappés d'une condamnation irrévocable. Quelques-uns de ces poëmes on un vrai mérite. Je

citerai surtout la *Chanson de Roland* et *Raoul de Cambrai*. Dans l'un, la légende du Charlemagne populaire est représentée avec une simplicité, une sévérité et parfois une grandeur qui captivent, et dans l'autre toute l'âpreté sans merci, tout l'entrain belliqueux des mœurs féodales apparaissent comme aucun historien ne saurait le dire. Toutefois ces mérites, assez grands pour sauver les œuvres des trouvères d'un dédain mal fondé, ne le sont pas assez pour les mettre sur le piédestal à côté des chefs-d'œuvre des nations. Soit que la langue n'ait pas été encore suffisante, soit plutôt qu'il ne se soit trouvé parmi ces poëtes innombrables aucun de ces génies à la fois contemplatifs et créateurs chez qui les paroles ont le pouvoir magique de faire descendre l'idéal, le fait est qu'aucun n'atteignit le but. Ce n'est pas pourtant que cette gloire suprême d'une suprême poésie ait été refusée au moyen âge; seulement cet honneur fut donné, non pas à une poésie guerrière et héroïque, mais à une poésie religieuse et catholique, non pas aux trouvères et aux troubadours, mais à un homme qui les connaissait, les aimait, les louait et les laissa tous bien loin derrière lui, au chantre inspiré de l'enfer, du purgatoire et du paradis.

Et cependant l'influence des trouvères et des troubadours fut grande; elle occupa les esprits d'autre chose que des soins vulgaires de la vie; elle leur présenta un idéal, elle les éleva au-dessus d'eux-mêmes, elle les adoucit par son charme. Qu'on se représente ce qu'aurait été l'existence des barons féodaux sans ce lien de chants, de vers et d'aspirations! Ils étaient là

campés chacun dans son château, n'ayant d'autre souci que de leurs terres et de leurs armes. Quel bienfait n'était-ce pas que, cet isolement intellectuel cessant, ils pussent tous recevoir quelque ruisseau de la source féconde que les temps nouveaux avaient ouverte? Par une élaboration bien antérieure et à laquelle ils n'avaient eu aucune part, le sol était mis en culture, la vie était assurée, une religion puissante et une société hiérarchique déterminaient leur direction morale; mais justement parce que tout cela était fondé et acquis, quiconque a l'habitude de considérer scientifiquement l'histoire aperçoit le vide qu'il fallait combler. Les imaginations, c'était leur tour, devaient avoir satisfaction, — et quelle meilleure satisfaction que la poésie racontant de mille façons les légendes nationales, célébrant les prouesses des vieux héros, et cultivant dans les âmes les heureuses semences du beau? Aussi eut-elle tout succès : accueillie, recherchée, elle pénétra dans les demeures, et l'esprit chevaleresque, cette grande louange du moyen âge, qui le distingue nettement de l'antiquité, a là une de ses sources.

Ce qui est digne de remarque, ce qui montre combien cette poésie était dans le goût du temps et propre à remplir son office, c'est que, tout en plaisant à ceux pour qui elle était destinée, elle plut aussi à des populations étrangères qui s'en montrèrent singulièrement avides. L'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre s'emparèrent de ces compositions, qui eurent d'innombrables traductions. Ces œuvres, qui dorment maintenant manuscrites dans les bibliothèques, et

auxquelles un zèle tout récent a donné une publicité interrompue pendant tant de siècles, ont jadis joui d'une faveur marquée bien au delà des limites du sol natal. Ce ne fut pas un engouement local qui les favorisa; la vogue en fut universelle, et l'Europe féodale tout entière leur fit accueil. Aussi, dans les études qui en tout lieu ont pris une forte pente vers le moyen âge, les érudits rencontrent à chaque pas de vieilles versions témoignant du succès obtenu, et par là encore on comprend que non-seulement la religion et l'organisation sociale, mais aussi les plaisirs de l'imagination, le goût des fictions chantées et le charme des vers contribuaient à assurer la cohésion de ce grand corps politique, qui, fondé par les Romains et étendu par Charlemagne jusqu'aux dernières limites de la Germanie, est allé constamment s'agrandissant.

Je n'ai pas craint de m'appesantir sur la comparaison entre la poésie héroïque du moyen âge et la poésie héroïque des Grecs, entre les siècles héroïques des barons féodaux et les siècles héroïques des rois de l'Achaïe. C'est que, à mon jugement, il est d'un grand intérêt d'établir ces rapprochements entre des époques qui les comportent, — non pas que la méthode comparative appartienne proprement à l'histoire : elle est spéciale à la science de la vie, où les organes et les fonctions, les tissus et les propriétés, se trouvant répétés dans une variété innombrable d'exemplaires, mais répétés avec des modifications profondes, suivant que l'exemplaire est homme, quadrupède, oiseau, poisson, crustacé, insecte, végétal même, s'offrent

dans des conditions variées et pleines d'enseignement. La méthode propre à l'histoire est celle qui, observant la filiation des choses sociales, fait voir comment les civilisations procèdent les unes des autres, et par quel enchaînement la force d'évolution qui est inhérente à la race humaine amène les phases successives, ou, pour mieux dire, les âges progressifs de cette vaste existence. Pourtant, cela dit et bien entendu, il est vrai également qu'un grand profit peut être, en histoire, tiré de la comparaison, en la réglant, comme on fait dans la science, sur les cas véritablement analogues et en considérant ce que les circonstances particulières apportent de différence dans le phénomène fondamental. Ainsi, dans l'exemple qui nous occupe, des deux côtés, parmi les populations achéennes et parmi les populations féodales, religion fondée, société renouvelée, langue sortie du balbutiement, amour de la guerre, croyance au merveilleux, et pourtant vif besoin du beau, et, des deux côtés aussi, poésie chantant les combats, les héros et une grande légende nationale!

L'oubli qui avait si complétement submergé les vieilles productions de nos trouvères commença de bonne heure. Dès la seconde moitié du quatorzième siècle et surtout pendant le quinzième, non-seulement la veine s'était tarie irrémédiablement, et aucune œuvre ne venait plus témoigner que l'imagination eût conservé quelque tendance épique, mais encore un discrédit croissant s'étendit sur ces compositions, qui cessèrent d'être lues, goûtées, comprises. C'est un phénomène curieux à se représenter que cet élan ra-

pide et actif vers une poésie nouvelle, suivi d'une chute profonde : élan qui, dans les onzième et douzième siècle, emplit les cours féodales de mille poëmes; chute qui, un peu plus tard, en laissa les auteurs sans mémoire et sans bruit. Tout fut sacrifié dans ce revirement, le bon et le mauvais, le regrettable et ce qui ne méritait aucun regret, — et comme s'il n'y avait eu ni poëtes, ni langue, ni vers, ni âge poétique, l'esprit d'alors se mit à chercher vainement quelque issue, à bégayer quelques essais, jusqu'à ce que la Renaissance vînt d'un côté épaissir encore le linceul qui couvrait déjà tout ce passé, et d'un autre côté préparer avec un présent actif les germes d'un avenir brillant.

Ce ne fut pas la vieille poésie seule qui subit cette décadence; la vieille langue aussi éprouva des altérations profondes qui en changèrent le caractère, si bien qu'elle doit être tenue non pour la mère, mais pour l'aïeule du français moderne. Le français moderne est fils de celui du seizième siècle; entre les deux, il n'y a que des remaniements légers, et tout l'essentiel est commun de l'un à l'autre. Il n'en est pas de même par rapport au vieux français : celui-ci a des caractères spécifiques qui ne sont pas arrivés jusque dans le langage actuel. Ainsi il distingue, dans une foule de substantifs, le sujet du régime, fidèle en cela à la tradition du latin, dont il est issu directement : *li hom* et *l'homme*, *li hom* au sujet et *l'homme* au régime; *Diex* (prononcez comme nous faisons *dieux*) et *Dieu*, l'un au sujet et l'autre au régime. C'est de la sorte que le rapport indiqué en latin pour le génitif se marquait sans la préposition *de*, qui est actuellement

nécessaire, et qu'on disait l'*Hôtel-Dieu*, c'est-à-dire l'*Hôtel de Dieu*. Dans les conjugaisons, on remarque l'absence de l'*s* aux premières personnes du singulier, archaïsme qui a été conservé dans la poésie à titre de licence. Une foule de sons étaient alors dissyllabes qui sont devenus monosyllabes : ainsi on disait *reançon* pour *rançon*, *meür*, pour *mûr*, *seür*, pour *sûr*, etc[1]. Il y a donc eu, à une certaine époque, un remaniement de la langue; il la laissa moins régulière et moins analogique qu'elle n'était sortie de la fournaise qui avait fondu le latin en français. A ces mots *moins régulière*, *moins analogique*, beaucoup sans doute, qui se sont accoutumés à regarder la langue actuelle comme élaborée et purgée de toute incorrection et la langue ancienne comme pleine de barbarie et de rouille, s'étonneront que je qualifie ainsi le changement opéré. Sans doute la langue actuelle est bien autrement polie et cultivée, les siècles, de beaux génies, une société de plus en plus florissante, ayant apporté leur tribut à l'œuvre commune; mais, toute polie et cultivée qu'elle est, pourtant elle n'égale pas en correction, en régularité, en analogie, celle dont elle est descendue, de sorte qu'il est regrettable que toutes les ressources de perfectionnement et de culture se soient appliquées à un instrument moins bon, la langue du seizième siècle,

[1] Si l'on demande comment nous savons que nos aïeux résolvaient en effet ces syllabes en deux, il est aisé de s'en assurer par la mesure des vers. Les vers, étant fondamentalement les mêmes alors qu'aujourd'hui, possèdent la propriété d'indiquer quel était le nombre des syllabes dans un mot; aussi sont-ils d'un excellent secours pour déterminer la prononciation ancienne en ce cas aussi bien qu'en plusieurs autres.

et non à un instrument meilleur, la langue du douzième et du treizième.

Nous sommes là devant une solution de continuité qui mérite d'être considérée un moment. Par sa descendance directe du latin, le français primitif reçut un caractère précieux qui en fit tout d'abord un idiome civilisé, grammatical, conséquent. Les traces de l'origine ne furent pas tellement effacées, qu'on ne reconnaisse l'une de ces langues pour mère, l'autre pour fille; ceci soit dit de la barbarie prétendue qu'on attribue vaguement à l'ancien langage. Si barbarie doit signifier l'altération subie par chaque mot (et évidemment, tel ne doit pas en être le sens, car la condition du français est cette altération même), les siècles suivants ont plus aggravé cette corruption primitive qu'ils n'y ont remédié. Si au contraire (ce qui est le vrai sens) il faut entendre par barbarie les anomalies irrationnelles, les exceptions sans fondement, les interruptions fréquentes de l'analogie, en ce cas un coup d'œil comparatif montre clairement que l'avantage est du côté qui a été si longtemps regardé comme barbare et grossier, et cela se conçoit. Supposons que la culture du français, qui avait été poussée aussi loin qu'elle pouvait l'être alors par la poésie, se soit interrompue, que l'activité de l'imagination productrice se soit ralentie, et que dans cet intervalle les éléments grammaticaux, n'étant plus contenus par un régime salutaire, soient tombés dans une sorte d'anarchie et de confusion : il est certain qu'au moment où finira cet interrègne, au moment où se reprendra le cours des pensées et des œuvres, on ne se

retrouvera qu'avec des pertes et des désordres qui seront devenus irrémédiables.

Or c'est ce qui est arrivé. La poésie héroïque se tut complétement. Dans le fait, il devait en être ainsi; les conditions qui l'avaient créée s'éloignaient rapidement, la féodalité se transformait, la société changeait. C'était un intervalle indécis où cette tradition qui fait que quelque chose nait quand quelque chose meurt fut mal servie. Les circonstances de leur côté furent singulièrement défavorables. Alors éclatèrent les guerres avec les Anglais, qui durèrent un siècle; les revers les plus grands y furent continuels. La nation française, qui, en tant que nation féodale, avait tenu tête aux plus puissantes en Europe, ne se trouva pas habile à se servir du nouvel élément de force qu'amenaient les mutations sociales, à savoir les communes et le parlement; au contraire les Anglais y excellèrent, et ils eurent les plus grands succès. La guerre étrangère, si longue et si malheureuse, se compliqua des entreprises de la commune de Paris pour fonder un ordre meilleur et de son insuccès, des révoltes formidables des paysans et de leur extermination, enfin du saccagement que portaient en tous lieux les grandes compagnies, les routiers, les écorcheurs. Tout cela se prolongea pendant une grande partie des quatorzième et quinzième siècles; et, quand la tourmente s'apaisa, quand les Anglais eurent été définitivement chassés, quand les libertés communales se furent résignées à abdiquer dans l'omnipotence monarchique, quand enfin on se reconnut, la langue avait notablement changé; mais on comprend,

sans que je l'ajoute, qu'elle n'avait pas changé en mieux. Rien dans ce qui s'était passé n'avait été propre à l'épurer et à l'enrichir; tout avait agi, au contraire, pour y rompre les traditions et y laisser pénétrer les anomalies et les irrégularités.

Telle est l'explication, suivant moi, de cette grande mutilation. Ce fut aussi à ce moment que les vieux poëmes commencèrent à entrer dans l'oubli; la langue en cessa d'être facilement intelligible, et, quand l'imprimerie parut, il n'y eut pas d'éditeur pour songer à des livres qui n'intéressaient pas et qui n'étaient plus que très-imparfaitement compris. Le développement nouveau marchant, la mémoire s'en perdit chaque jour davantage, si bien que Boileau, en plein dix-septième siècle, put dire sans exciter aucune réclamation :

> Durant les premiers ans du Parnasse françois,
> Le caprice tout seul faisait toutes les lois;
> La rime au bout des mots assemblés sans mesure
> Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.
> Villon sut le premier dans ces siècles grossiers
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

On ne doit pas, j'en conviens, exiger d'un poëte l'exactitude d'un érudit; mais, en vérité, est-il possible de mieux témoigner que, de son temps, on avait perdu toute idée *des premiers ans du Parnasse françois?* Bien loin que le caprice seul fît toutes les lois, jamais le caprice n'a été tant banni de la poésie française, car l'art des vers, étant né spontanément dans un milieu suffisamment développé, était trop près des inspirations qui l'avaient produit pour s'égarer. Bien

loin que les mots fussent assemblés sans mesure, la mesure est observée avec une rigueur parfaite, et, en lisant tant de milliers de vers composés par tant d'hommes différents, on est singulièrement frappé de la sûreté d'oreille qui, alors prévalant, empêchait les écarts. Bien loin que la rime tînt lieu de césure, la césure est toujours fortement marquée, tellement que l'*e* muet n'a pas plus besoin d'y être élidé qu'à la fin du vers, et il est impossible de rencontrer aucune faute contre cette règle. Bien loin que Villon ait rien débrouillé, les formes de poésie qu'il a employées avaient été trouvées par d'autres que lui et longtemps avant lui; bien loin enfin qu'il n'y eût dans ces vers d'autre élément que la rime, le fait est que la rime y fait parfois défaut, dans les plus anciens poëmes du moins, où les trouvères se contentent souvent d'une simple assonance. Le caprice! Boileau s'imagine-t-il que le caprice ait rien à voir dans la création de tout un ensemble de poésie et de versification au sein du vaste pays qui s'étend de la mer Méditerranée jusqu'à l'Escaut et à la Meuse (car ici on ne sépare pas la langue d'*oc* de la langue d'*oïl*, le provençal du français)? Comment, si le caprice avait gouverné ces choses, les poëtes et les auditeurs se seraient-ils trouvés d'accord, les uns pour chanter suivant un mode, les autres pour sentir et goûter ce mode? Et comment ne pas reconnaître que le nouveau vers eut pour origine la mélodie propre à la langue qui se formait? La mesure! Mais est-ce que ceux dont le sentiment musical fut assez vif pour créer le vers héroïque avec ses dix syllabes et avec sa combinaison d'accents, et plus tard le vers

alexandrin, qui n'en est qu'une modification, étaient capables de faillir contre des régles qui ne leur étaient pas enseignées dans leurs classes, mais dont ils avaient l'intuition spontanée? La césure! Boileau aurait-il été en état de répondre, si on lui avait demandé pourquoi il y avait une césure dans ce vers dont il se servait par tradition, tandis que l'oreille antique, déterminée par l'accentuation alors mieux perçue, avait établi la suspension là où reposait l'accent principal du vers? Villon et l'art confus des vieux romanciers! dit encore Boileau; mais, quelque talent réel qu'eût Villon, on ne peut en aucune façon le placer pour la correction, l'élégance, la force, la poésie, à côté de Quesne de Béthune, du châtelain de Coucy, du roi de Navarre, trouvères du douzième et du treizième siècle, dont les chansons méritent parfois d'être mises au même rang que les *canzoni* de Pétrarque.

Pendant qu'elle s'ensevelissait ainsi dans la poudre du sol national, la vieille poésie de France produisait un rejeton inattendu et merveilleux. L'Italie, comme bien d'autres pays, avait grandement goûté les compositions en langue d'oc et en langue d'oïl; ses hommes les plus illustres, Dante, Pétrarque, Boccace, en font foi. Les récits du cycle carlovingien reçurent finalement chez elle droit de bourgeoisie, ayant pris la forme d'une compilation en prose connue sous le nom de *I Reali di Francia*. Le même attrait qui avait conduit les imaginations italiennes à conserver et à relire nos légendes poétiques conduisit des poëtes à s'en emparer. Le Boiard donna l'exemple; et finalement l'Arioste, suspendu entre le sérieux qui est em-

preint sur ces œuvres héroïques et la légère moquerie qu'elles provoquent chez un Italien du seizième siècle, mit au jour ce poëme si riche et si heureux qui a charmé et qui charme encore sa patrie et l'Europe. Alors, de nouveau, Charlemagne le héros légendaire, celui qui, éprouvant les grands revers et les grands succès, conquiert l'Espagne, l'Afrique et l'Orient avec ses preux Roland et Renaud, reparut sur la scène; alors de nouveau la félone famille de Mayence, cette race de traîtres qui fait périr les douze pairs à Roncevaux et sème d'embûches les pas du grand empereur, recommença sa lutte éternelle; alors de nouveau les guerriers sarrasins, avec leurs innombrables armées, inondèrent le sol du royaume. Ces noms oubliés retentirent dans le monde; ces héros poudreux revinrent à la lumière, tout prêts, dans la nouvelle existence qu'une baguette magique leur communique, à ébranler encore la terre au galop de leurs chevaux, mais tout prêts aussi à partager le sourire du lecteur. Toujours est-il que le poëme de l'Arioste ne serait pas si nos vieux poëmes n'avaient pas été. Dans la transformation singulière des choses, ils furent les matériaux sans lesquels une œuvre qui ne périra pas n'aurait pu être ni conçue ni exécutée.

Ce n'est pas pourtant que la parodie railleuse ait attendu jusqu'au seizième siècle et jusqu'à l'Arioste pour se jouer des grands coups de lance et des héros fabuleux. L'esprit satirique, inspirateur de tant de fabliaux et de cette singulière composition de *Renart*, où toute la féodalité est représentée sous des noms d'animaux, n'a pas vu ce champ si près de lui sans y

faire quelque incursion. Il y a dans le cycle carlovingien un héros très-célèbre, personnage réel de l'histoire, puis devenu légendaire, Guillaume au Court Nez, ainsi nommé parce que le glaive d'un Sarrasin, rompant le nasal et le heaume et tranchant la coiffe, lui avait, comme dit le trouvère, « accourci le nez. » Après sa blessure, Guillaume n'avait plus voulu porter d'autre nom que celui qui rappelait cette mutilation :

> Desoremais qui moi aime et tient cher
> M'appelleront, François et Berruier,
> Comte Guillaume au court nez, le guerrier.

Le preux a été l'objet favori de mainte *geste*, et son héroïsme y est peint sous les plus vives couleurs qu'alors trouvât l'imagination amie du merveilleux. Cela n'a pas empêché qu'à côté de toutes ces *gestes* il ne se rencontre un poëme d'un autre ton, qui raconte la vie de Guillaume devenu moine, ou, pour me servir du terme ancien, le *moniage Guillaume*. Le héros, las de gloire mondaine, de guerres et de hauts faits, prend le parti, à la fin de sa carrière, de se retirer dans un monastère. Il suspend ses armes à un autel et vient se présenter devant l'abbé d'Aniane. Il est peu versé dans les lettres; mais, dit l'abbé,

> Sire Guillaume, prudoms estes et sire;
> Si m'aïst Diex, nous t'apprendrons à lire
> Nostre sautier, et à chanter matines,
> Et tierce, et none, et vespres, et complies.

Malheureusement la bonne intelligence n'est pas de longue durée entre Guillaume et les moines. Le guerrier mangeait comme six, et, pour le vêtir, il fallait

employer autant de drap que pour trois autres frères; enfin il aimait à boire, et, quand il avait un peu trop diné, ce qui lui arrivait souvent, sa parole devenait rude et ses gestes redoutables. Malheur à qui lui parlait alors d'office et de prières! On a beau lui expliquer la règle. — J'aime mieux celle des chevaliers, dit Guillaume :

> Assez vaut mieux l'ordre des chevaliers;
> Il se combatent aus Turs moult volentiers,
> Et souvent sont en leur sanc baptisié.
> Mais ne voulez fors que boire et mangier,
> Lire et dormir.....

C'est ainsi que la *geste* héroïque et sérieuse, pleine des ardeurs guerrières et féodales, est devenue un poëme héroï-comique où le redoutable paladin, ayant désormais à combattre la bure, la règle et l'abstinence, est rarement vainqueur et se venge sur les moines de ses déconvenues perpétuelles.

L'intention n'est pas moins marquée dans le *Voyage de Charlemagne à Constantinople*, composition fort ancienne, probablement du douzième siècle, anonyme comme tant d'autres œuvres des trouvères et véritablement amusante et pleine de *gaberie*. Un jour Charlemagne était au moutier de Saint-Denis; il avait la couronne sur la tête et l'épée au côté; près de lui était la reine portant aussi couronne splendide au chef. Il la prend par le poing, et, la menant sous un arbre, lui demande si elle vit jamais homme sous le ciel à qui l'épée au côté et la couronne au chef fussent si bien séantes. La dame, au grand déplaisir de Charles, répond qu'elle en connaît un. « Nommez-le,

dit l'empereur; nous porterons ensemble les couronnes sur la tête, et, si je la porte mieux que lui, vous payerez cher votre dire : je vous trancherai la tête avec mon épée d'acier. » La reine voudrait bien lors avoir retenu sa langue; mais enfin, pressée, elle nomme l'empereur de Constantinople, Hugues le Fort. Voilà Charlemagne avec ses douze pairs parti pour la ville du prince qui porte la couronne mieux que lui. Cette plaisante querelle se termine plaisamment. Arrivés à Constantinople et bien reçus, Charlemagne et les douze pairs boivent du vin le soir et *gabent* à qui mieux mieux, c'est-à-dire se vantent de parfaire des choses incroyables, par exemple de partager d'un coup d'épée un homme armé et son cheval bardé de fer, exploit qui, dans les chansons de geste, ne coûte rien à Roland, à Ogier, à Renaud. Cependant un espion aposté par Hugues rapporte tout au roi, et ils sont mis au défi. Ici la protection miraculeuse intervient; chacun, l'un après l'autre, accomplit son *gab*, si bien que Hugues demande merci. Les deux empereurs portent couronne l'un à côté de l'autre, et il est bien avéré que c'est Charlemagne qui la porte le mieux et le plus haut; il dépasse son rival, dit le trouvère,

..... d'un pied et de trois pouces.

Dans la grande poésie ou poésie de longue haleine, il y a plusieurs genres, distingués par le sujet et par le rhythme. Le plus ancien et le plus important est la *chanson de geste* ou la *geste*, consacrée à Charlemagne et aux barons carlovingiens. Celle-là est en vers le plus souvent de dix syllabes (quelquefois alexandrins)

et en couplets monorimes plus ou moins longs. Je laisse de côté comme secondaires les poëmes peu nombreux qui ont pour matière des sujets tirés de l'antiquité, par exemple les exploits d'Alexandre, et qui, moins importants et moins originaux, suivent d'ailleurs le même rhythme.

Les légendes carlovingiennes forment le fonds national et indigène; mais cela n'empêcha pas des légendes étrangères, de pénétrer dans la poésie du moyen âge et d'y former un second cycle : c'est celui d'Arthus et des chevaliers de la Table ronde. Il est considérable, mais non original ; il faut en aller chercher la source dans les récits celtiques (car les Celtes aussi eurent leur poésie suivant le temps et la civilisation), et là les trouvères ne furent qu'arrangeurs. Le rhythme est très-différent de celui des chansons de geste; ce sont des vers de huit syllabes à rimes plates.

Les vers de huit syllabes à rimes plates sont consacrés aussi à un troisième genre de composition connu sous le nom de *chansons d'aventures*. Ce qui distingue celles-ci des poëmes de la Table ronde, c'est qu'on n'y rencontre plus ni Tristan, ni Gauvain, ni les autres compagnons d'Arthus, ni des personnages que le poëte y veuille rattacher. Là, les héros sont de pure imagination, et on doit y voir de véritables romans en vers. On en possède un assez bon nombre, si bien qu'il est, grâce à eux, aisé de reconnaître ce qui plaisait à nos ancêtres en ces compositions fictives qui ont pris depuis lors une part si grande dans la littérature des peuples modernes, ayant cela de précieux

qu'elles indiquent avec une singulière exactitude quelques-unes des directions de l'esprit contemporain, quelques-uns des goûts, quelques-uns des plaisirs intellectuels et moraux qui dominent. Toute libre que paraisse la fiction, elle est bornée dans un cercle restreint d'événements, de descriptions et de sentiments; ici, dans nos chansons d'aventures, c'est, suivant l'expression d'alors, c'est *fine et loyal amour* qui est le thème favori. *Fine et loyal amour*[1], cela veut dire l'amour vouant un culte à la dame, l'amour exigeant les longs services, les hauts faits, les prouesses. Quelle que soit souvent la faiblesse des chansons d'aventures, elles portent néanmoins empreint ce caractère chevaleresque et élevé. Les influences nouvelles qui étaient nées du progrès civilisateur, prenant le dessus, mirent leur marque à ce qui se pensa, à ce qui s'écrivit, à ce qui se fit. Quiconque, familiarisé avec la lecture des anciens, comparera l'amour tel qu'il fut peint à leur époque avec l'amour tel qu'il le fut au moyen âge, sentira vite que de profonds changements se sont opérés dans la vie sociale. Manifestement, une part d'empire plus grande dans les mœurs a été accordée au sexe faible et affectif, et, pour que la faiblesse et le sentiment aient ainsi gagné quelque chose et empiété sur la force (empiètement qui, avec celui de l'intelligence, est le résumé de toute civilisation), il a bien fallu que le monde n'eût pas infructueusement traversé la longue phase

Amour est anciennement du féminin, comme les noms en *our* ou en *eur*, venant des noms latins en *or*, et *loyal* est au féminin par une règle dont il reste une trace dans la locution : *lettres royaux*.

d'élaboration qui, de la société gréco-romaine, le menait à la société catholico-féodale. De la sorte, et par ce côté, nous rejetterons le préjugé de la Renaissance, qui ne voulait pour mère que l'antiquité classique, et nous nous dirons, en toute vérité, fils du moyen âge, et seulement petits-fils de la Grèce et de Rome. C'est là la solution historique, donnée par l'étude comparative des faits, dans le débat entre ceux qui, admirateurs de l'antiquité, dédaignent les ténèbres féodales, et ceux qui, admirateurs du moyen âge, damnent l'idolâtrie païenne.

Le coup d'œil ainsi jeté sur la poésie épique des trouvères et des troubadours permet d'étendre le regard au delà. Cette poésie n'eut qu'un succès éphémère et ne survécut pas aux générations qui la produisirent et l'aimèrent, ne s'étant pas personnifiée en un génie souverain. Pourtant, étudiée et comprise, elle jette une certaine lumière sur la poésie épique tout entière, sur celle qui traverse les âges, et qui vit, selon l'expression de Tacite, dans la mémoire des hommes, dans la renommée des choses.

Le premier qui se présente est Homère avec l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Je ne parle pas ici des poëmes de l'Inde; d'abord ils ne paraissent pas de beaucoup supérieurs à nos chansons de geste; puis ils sont, selon toute probabilité, postérieurs à Homère, et dès lors ne peuvent pas être comptés dans le courant qui va de la Grèce primitive aux temps présents. Il faut en dire autant des poésies scandinaves, celtiques, et autres œuvres, qui, curieuses, remarquables, belles même à bien des titres, sont pourtant en dehors de la grande

généalogie de la civilisation, ne s'y rattachant que plus tard et accessoirement. Donc Homère est la souche de l'immortelle lignée. Ce qui fait qu'il est pour nous après tant de siècles, comme il sera encore pour d'autres après des milliers d'années, une source inépuisable, c'est qu'il représente (nos vieilles chansons en font foi), avec l'idéal splendide de la poésie, tout un âge qui ne reviendra jamais. Nous nous retournons vers ces sacrés souvenirs par la même inclination qui nous ramène aux souvenirs de notre propre enfance, mais avec toute la différence en profondeur de sentiment et en grandeur de choses qui sépare la courte et humble histoire de l'individu de l'histoire infinie et rayonnante de l'humanité.

L'admiration a aussi consacré un poëte qui, tout habile à manier la langue poétique, disait pourtant qu'il était plus facile d'enlever sa massue à Hercule qu'un vers à Homère. Rien n'est à contester dans la louange de ce pur et suave génie qu'inspire si bien la beauté profonde de la nature, soit qu'il étende au-dessus de l'insomnie de Didon le calme éternel de la nuit silencieuse, soit qu'il fasse arriver à notre âme la douceur pénétrante des campagnes bienheureuses et des bois élyséens; mais autre est la condition du poëte, autre est la condition du poëme. L'opinion hésita toujours à transporter sur l'*Énéide* l'admiration qu'inspirait l'auteur, et l'on était plus tenté d'y chercher d'admirables fragments que d'y voir une épopée. Appliquons-y le criterium fourni par les chansons de geste, qui au moins nous enseignent la relation entre la poésie épique et les âges du monde. Or, à ce point

de vue, qu'est-ce que l'*Énéide?* Une réminiscence des origines de Rome, une antique histoire du peuple-roi qu'un homme comparativement moderne essaye vainement d'idéaliser, de l'érudition, en un mot, faite par un grand poëte. Et il avait bien senti le vice incurable de son œuvre, ordonnant par son testament de brûler ce travail de douze ans. Je ne sais si une épopée était possible dans cette ruine de l'ancien monde qui coïncide avec l'avénement de l'empire romain, dans cette restauration passagère qui fut due à la politique d'Auguste : toujours est-il que ce n'est pas l'*Énéide* à qui revient cet honneur. Je ne sais si quelque chose d'épique pouvait naître alors : toujours est-il qu'au lieu de nous reparler des héros grecs et troyens, l'œuvre aurait transmis l'empreinte de cette décadence du passé qui renversait tout, et de ces aspirations vers l'avenir qui commençaient à tout relever.

La tradition des temps et de l'histoire nous conduit au moyen âge, où nous rencontrerions nos chansons de geste, si elles méritaient cette gloire insigne, mais où nous rencontrons Dante et son poëme. Ce qu'est Homère pour l'âge héroïque, Dante l'est pour l'âge intermédiaire des croyances mystiques. On ne reverra jamais ces siècles où l'enfer et le paradis tenaient de si près au monde d'ici-bas, mais la grande image en dure éternellement. Chaque jour, Dante prend la main de quelqu'un de nous, comme Virgile prit la sienne, et l'introduit en ces demeures où éclatent la justice et la miséricorde divines. Toutes les pâles terreurs qui assaillirent son âme, toutes les splendeurs qui éblouirent ses yeux, nous les partageons avec lui, et,

quand on revient des profondeurs parcourues, on est tenté de croire qu'il a voulu appliquer au sentiment de réalité qu'on éprouve ces vers qu'il écrivit pour s'applaudir du sens mystérieux de son œuvre :

O voi ch'avete gl'intelletti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde
Sotto'l velame delli versi strani.

L'Italie a encore un poëte qu'elle vante, mais à qui pourtant n'est dû qu'un rang inférieur. Le Tasse, au-dessous de Virgile pour le génie poétique, a comme lui composé une œuvre de réminiscence et d'érudition. Les croisades, la chevalerie, l'intervention des anges et des démons, tout cela n'avait plus vie au seizième siècle. A vrai dire, son poëme est une chanson de geste, mais une chanson de geste faite par un homme contemporain de Léon X et de la Réforme, et complètement étranger à l'inspiration des temps féodaux. C'est donc à juste titre que la critique l'exclura de ce cénacle de génies divins que Dante rencontre aux portes de son enfer et où il se range à côté d'Homère et de Virgile. Dans son acheminement éternel, l'histoire met surtout en relief les œuvres qui la reflètent avec le plus d'éclat, et elle dispose en même temps l'esprit des hommes successifs à les sentir plus profondément et à moins rechercher celles qui n'ont pas cet ineffaçable caractère. Aussi Dante reste toujours lumineux malgré le lointain des siècles, tandis que le Tasse s'obscurcit et s'amoindrit.

Dans la chaîne de la poésie suprême, bien commun des nations civilisées, se rencontre le nom de Milton, ce poëte émané des troubles civils et religieux,

aveugle, mais qui, tout en se plaignant douloureusement de sa nuit éternelle, a si bien senti comment une lumière intérieure resplendissait devant son âme et teignait son langage de cette spiritualité infinie qui en fait le charme profond, *so spiritually bright*, pour citer un autre grand poëte qui a dit des étoiles ce que je dis ici de Milton. C'est en effet une spiritualité sévère et brillante tout à la fois qui, naissant du protestantisme, s'est épandue en ses vers. Là est sa distinction essentielle d'avec Dante, quoique tous deux aient traité un sujet théologique et chrétien; là est la marque de la venue d'un nouvel esprit dans le monde. De Dante à Milton, tout s'est grandi immensément, et par conséquent tout s'est spiritualisé. Nous ne sommes plus, comme au moyen âge, à ce mélange intime de la terre et des régions extra-terrestres; on ne descend plus en s'égarant dans une forêt obscure au sein des infernales demeures; on ne sent plus cette foi incessante à un voisinage redoutable et surnaturel; Satan n'est plus un de ces informes démons qui peuplent les cercles souterrains. L'immensité s'est ouverte, et Milton est l'inimitable représentant de l'esprit qu'elle attire sans l'arracher encore aux chères et séculaires croyances.

Je ne m'arrêterai pas à Milton, et, pourvu du fil que je dois à nos vieilles chansons de geste, je me hasarderai en des temps plus voisins de nous, mais timidement sans doute; car ici rien ne peut tenir lieu du jugement d'une longue postérité. Byron a dit quelque part : « Si, dans le cours d'une vie aventureuse et contemplative, des hommes partageant toutes les pas-

sions qu'ils rencontrent acquièrent le profond et amer pouvoir d'en reproduire les images comme dans un miroir et avec les couleurs mêmes de la vie, vous pouvez faire très-bien de leur en défendre l'exhibition, mais vous gâtez, je pense, quelque beau poëme. » C'est manifestement lui que Byron désigne : cette vie aventureuse et contemplative, ces passions qu'il partage à mesure qu'il chemine, le danger qu'il peut y avoir à les lui laisser reproduire, et jusqu'au beau poëme qu'on perdrait, tous ces traits sont les siens. Il ne s'est pas mépris sur la beauté de son œuvre; *Childe-Harold* et *Don Juan* étincellent, et une vive admiration les accueillit et les accompagne. Il ne s'est pas mépris non plus sur le danger : en effet, ces poëmes sont pleins d'un trouble qu'ils répandent; mais ce trouble n'est rien d'individuel ni de capricieux, c'est la perturbation profonde de la société contemporaine qui vient se refléter dans son âme. Depuis de longues années, la révolution est installée en Europe, attendant, pour en sortir, que la réorganisation qui marche à sa suite ait pris une généralité plus décisive. Sans doute l'état de négation et de critique est peu favorable au développement des hautes facultés poétiques. Pourtant quelque chose en notre âge vient compenser ce désavantage; jamais les profondeurs du temps et de l'espace ne se sont autant ouvertes à l'esprit humain. Toute la littérature est pénétrée de cette double influence d'une sublime inspiration et d'un doute dissolvant, et peut-être la postérité dira que nul n'a vibré plus que Byron au souffle orageux qui passe sur la société.

Ainsi, à le bien prendre, les grands poëmes épiques,

ceux du moins qui sont dignes de ce nom, contiennent un sommaire de l'histoire de l'humanité, tandis que tous ceux qui ne sont pas dignes de ce nom, tous ceux où l'auteur trahi par ses forces a vainement essayé de parvenir si haut, toutes les pseudo-épopées, en un mot, ont pour caractère d'aller chercher par réminiscence et par érudition quelque fait historique, quelque souvenir du passé où rien ne peut plus ranimer la vie. Donc, en lisant et en s'appropriant les véritables épopées, on a non pas l'histoire abstraite ou philosophique dans ses lois et dans ses résultats généraux, non pas non plus l'histoire concrète dans ses événements réels, mais l'histoire dans son idéal et dans sa poésie. C'est en effet l'idéalité historique qui fait le caractère et le charme de ces grandes compositions : l'idéalité par où elles nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, l'histoire à qui elles empruntent une réalité sévère et dominante. A vrai dire même, toute idéalité est enfermée dans l'histoire et émane d'âge en âge à fur et mesure du développement; mais, dans l'épopée seule, l'idéalité et l'histoire apparaissent combinées. Nous avons de la sorte, grâce à nos chansons de geste, une idée positive, et, quand on voudra, une définition de l'épopée.

C'est comme par la main qu'elles nous ont conduit à cette conclusion. Le dédaigneux oubli où elles sont longtemps demeurées rompait un chaînon de l'histoire et coïncidait avec cette tendance erronée qui voulait rattacher l'état des modernes, non à l'état du moyen âge, mais à l'état de l'antiquité. La restauration que l'érudition en a faite comble ainsi une vaste lacune.

On est traditionnellement porté, quoique des vues plus saines prennent peu à peu le dessus, à attribuer toute importance aux événements politiques et militaires qui se passent entre les empires. S'il est besoin de quelque exemple pour faire comprendre comment ces événements peuvent être dénués d'intérêt réel, l'exemple de l'Orient suffit. Depuis une suite de siècles, il est le théâtre de guerres incessantes, de grandes batailles, de remaniements de territoires, de chutes de dynasties; mais tout cela n'est qu'à la surface, et le fond reste immobile. Toujours, au contraire, l'évolution des arts et des sciences témoigne que l'esprit de l'histoire traverse les sociétés et que le génie de l'humanité s'y incarne. Justement parce qu'alors les combats, les invasions et les conquêtes ne firent pas le seul mouvement, la vieille poésie est née, et elle a sa signification. La mettre dans le rang qu'elle tint effectivement, c'est donner à la poésie moderne des racines antiques que l'ignorance lui avait follement coupées; c'est montrer la puissance de création poétique que, dans certains âges, l'esprit possède à l'effet de s'adoucir et de s'épurer; c'est mettre en regard la période héroïque de l'antiquité et la période du moyen âge; c'est enfin signaler l'enchaînement des grandes compositions poétiques et les conditions qui y président.

De nos chansons de geste, de nos poëmes cycliques, beaucoup ont péri sans retour, mais beaucoup survivent encore et arrivent peu à peu à la publicité. Dans la comparaison de la vieille langue et de la nouvelle, comparaison intéressante à tous les points de vue, soit

qu'on recherche l'étymologie, soit que l'on considère les mots et leur emploi, soit qu'on étudie les locutions, les tournures et les licences poétiques, les vers tiennent un rang considérable. Grâce à la mesure, à la césure, à la rime, on acquiert promptement des notions certaines sur la forme et l'articulation des anciens vocables qui, pour la plupart, sont devenus les nôtres. L'étude de la langue maternelle est une étude curieuse et utile, — curieuse pour tous, car tous sont initiés spontanément, — utile, car la langue est un instrument qui se détériore ou se perfectionne, et dont la culture importe notablement à la culture générale de l'esprit national. Ce sont deux choses connexes que l'esprit national et la langue nationale, influant perpétuellement l'une sur l'autre. Et à cet égard le service rendu par l'érudition n'est pas petit d'avoir exhumé nos vieux monuments, appelé sur eux l'attention, et prolongé ainsi de plusieurs siècles la tradition de notre idiome. Quiconque donnera quelque attention aux innombrables difficultés assaillant celui qui parle ou qui écrit en français remarquera que bien des choses qui paraissent fixées ne le sont pas, même dans l'orthographe et dans la prononciation, où de grandes incertitudes sont courantes. Quand on voudra remédier au désordre, retenir ce qui doit être retenu, rectifier ce qui est encore rectifiable, c'est à un système qu'il faudra recourir, système qui ne peut reposer que sur l'usage, la tradition, le raisonnement et les règles qui dérivent de ces trois sources.

La catastrophe qui a frappé la langue dans les quatorzième et quinzième siècles montre que le cours

spontané des choses est capable d'amener des altérations profondes, et qu'une intervention correctrice est toujours nécessaire. De même que la main de l'homme protége incessamment contre l'invasion de l'herbe et de la forêt primitive les champs qu'elle a défrichés, de même il est besoin de soigner ce champ du langage qui, lui aussi, a été défriché avec beaucoup de temps et de labeur. A la vérité, depuis le dix-septième siècle surtout, des grammairiens vigilants ont rendu beaucoup de services ; mais l'ignorance générale où l'on était de la vieille langue a exercé son influence, et leurs travaux ont eu une direction exclusive. Ce fut un purisme abstrait qui intervint dans la décision des questions; n'ayant pas derrière lui l'appui solide de la tradition qu'il ignorait, qu'il dédaignait même, et tout disposé à traiter de barbare ce qui avait été auparavant, il prit le seul raisonnement pour son guide. De là le caractère étroit, souvent arbitraire, et par conséquent souvent incertain, qui affecte la grammaire française. Aujourd'hui que les défauts de ce régime s'accumulent, il est temps d'ajouter à l'autorité du raisonnement l'autorité de la tradition, qui s'offre féconde et abondante.

Les littératures, par le fait des langues, sont spéciales, servant à caractériser tout particulièrement les grands individus qu'on nomme peuples, à la différence des sciences, qui, elles, ne sont le bien propre d'aucun. Celles-ci ont l'universalité; il n'est ni mathématique, ni astronomie, ni chimie, anglaise, italienne ou française, et les nations, du moins celles qui tiennent le premier rang dans le monde intellectuel, con

courent, chacune pour sa part, à édifier la science positive, œuvre de l'humanité où toutes les diversités nationales viennent se confondre. Mais l'individualité de la patrie est inscrite au front des littératures, et, pour connaître pleinement les peuples, il faut connaître non-seulement ce qu'ils ont fait, mais aussi ce qu'ils ont écrit.

L'érudition fournit les matériaux à l'histoire, qui, sans ce travail préparatoire, mais essentiel, chancellerait de tous côtés. C'est ne pas la comprendre que de la dédaigner comme chose de pure curiosité, car elle est aussi nécessaire à la science sociale que les observations, les expériences, les dissections, le sont à la chimie, à la physique, à l'astronomie, à la biologie. Je pourrais, si c'était le lieu, montrer combien de points de vue elle a ouverts en ces derniers temps, et combien d'études elle a renouvelées. Ce qu'on doit lui demander, c'est, faisant avec clairvoyance ce qu'elle n'a fait qu'à tâtons jusqu'à présent, de se diriger par la véritable théorie historique dont la fondation est récente. Grâce à l'objet qu'ils s'étaient proposé, et qui est l'*histoire littéraire de la France*, les bénédictins ne se sont pas écartés du droit chemin, et leur œuvre, poursuivie par l'Académie des inscriptions, est une source inépuisable de recherches, de documents, de renseignements.

II

LA POÉSIE HOMÉRIQUE

ET

L'ANCIENNE POÉSIE FRANÇAISE

Sommaire. (*Revue des Deux Mondes*, 1er *juillet* 1847.) — Cet essai est né d'une comparaison qui se présenta d'elle-même entre la poésie homérique et les chansons de geste. Ouvrir Homère, en lire une page a toujours été et est encore un charme pour moi. Quant à la vieille langue française et aux chansons de geste, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que je les étudie, et cela grâce à feu Génin, qui m'entraîna vers ce champ et à qui je dois ainsi une source abondante de recherches et de pensées et une rénovation partielle de l'esprit. Dès que mes lectures furent assez avancées, certaines analogies d'idée et de langage me frappèrent entre la poésie homérique et la poésie féodale, et je me mis avec une sorte de passion, et, si l'on pouvait le dire d'un travail qui au fond est un pastiche, avec une sorte de verve à la translation d'un chant d'Homère en langue du treizième siècle. Il a fallu, on le comprend, me créer à cet effet un *petit art poétique*, à l'usage spécial d'une pareille œuvre. Aussi, dans neuf paragraphes qui forment *la première partie*, j'examine si l'ancien français est un patois barbare et indigne d'être appliqué à la magnifique épopée d'Homère; si la langue du treizième siècle n'offre pas des facilités particulières pour la traduction du poëte grec; quelle en est la grammaire, afin qu'on ne prenne pas pour des barbarismes les dissemblances avec la grammaire moderne; quelle en est l'orthographe, afin qu'on ne prononce pas les mots comme ils sont écrits, ce qui serait monstrueux, mais en se rapprochant de la prononciation moderne, qui, en beaucoup de cas, est un fidèle écho de la prononciation ancienne; quelles furent les règles de la versification, règles d'où les nôtres dérivent, mais qui sont plus conformes que les nôtres aux demandes de l'oreille; comment nos aïeux usèrent de la rime; quelle fut leur pratique au sujet de l'hiatus; comment le *couplet*, qui compose les chansons

de geste, est constitué; enfin quelles sont les propriétés de l'archaïsme. *La seconde partie* est tout entière remplie par le premier chant de l'*Iliade* traduit en langue d'oïl. Des notes nombreuses expliquent les mots et les tournures difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'ancienne langue. Au reste, il faut bien savoir que chacun de nous l'est, même avant toute étude préalable, beaucoup plus qu'on ne le croit d'abord; car le fonds de l'ancienne langue, persistant dans la nouvelle, nous est connu d'avance, en qualité de fonds maternel. Faire des vers en langue d'oïl, est un travail comparable à faire des vers latins, et ne m'aurait pas attiré, s'il s'était agi de quelque effusion de poésie; mais vif a été l'attrait quand il me sembla que cette langue archaïque sonnait et pensait d'une façon qui ne discordait pas avec la poésie primitive d'Homère. Là est la curiosité de ce petit travail.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *L'ancien français est-il un patois barbare?*

Traduire un chant d'Homère en langage français du treizième siècle est un essai qui réclame toutes sortes de justifications et d'explications. Un pareil travail ne peut se présenter sans un passe-port, et je conviens tout le premier que si, en tournant les feuillets de cette *Revue*, on rencontrait sans avis préalable des vers écrits dans le goût du poëme de *Berthe aux grands pieds*, on aurait toute raison d'être surpris. C'est à prévenir cette première surprise qu'est destinée la brève dissertation qui précède cet essai, ou plutôt la dissertation et l'essai sont les deux parties d'un même tout. La première, sans le second, resterait à l'état d'hypothèse dépourvue de toute réalité et un simple paradoxe d'érudition; le second, sans la première, n'aurait aucune raison d'être et se présenterait comme une conclusion sans prémisses, et tous deux ont pour objet de prouver cette thèse, qu'Homère ne peut être

traduit que dans la vieille langue de nos romans de chevalerie.

Bien qu'on ait commencé à étudier de plus près notre histoire littéraire, et que dans ces derniers temps elle ait été l'objet de travaux excellents, néanmoins les conclusions qui résultent de ces nouvelles recherches n'ont guère franchi le cercle de l'érudition, et en général le jugement étrange prononcé par Boileau demeure l'opinion commune. Non, Villon ne fut pas celui de qui doive dater notre littérature; l'art de nos vieux romanciers n'était pas confus, et il est certainement singulier de donner la qualification de grossiers à des siècles qui ont produit Charles d'Orléans, Froissart, Joinville, Villehardouin, les chansons du sire de Couci, le poëme de Roncevaux et tant d'autres. Ce qui causa l'illusion de Boileau, outre son ignorance profonde, ce qui cause encore aujourd'hui une illusion semblable, c'est la Renaissance, qui vint troubler le courant naturel de la littérature française. Par le contre-sens historique le plus complet, on a soudé l'histoire littéraire de la France moderne à l'histoire littéraire de Rome et de la Grèce, et, d'un seul coup, on supprime un passé qui, ne fût-il pas aussi riche qu'il l'est, mériterait cependant considération et étude. Dans cette manière de voir, la littérature française du moyen âge est, qu'on me pardonne cette expression, une impasse qui n'aboutit à rien, et en compensation on met bout à bout, sans aucun intermédiaire, l'antiquité classique et la France moderne. Certes il est difficile de mieux confondre et brouiller les choses et de rendre plus inintelligibles toutes les déductions historiques; la vérité est

que, du conflit de ces deux forces, naquit une direction moyenne. Ce serait un sujet à la fois littéraire et philosophique, que de rechercher quels ont été les effets réels de cette combinaison de deux éléments indépendants, quel bien en a résulté, quel mal en est sorti, et quel a été le caractère du produit hybride qui vint au jour. Ce fut une véritable invasion, qui d'abord emporta tout, et les premiers effets en furent désastreux. Tout ce qui compose plus spécialement le domaine des arts et de l'imagination en fut profondément corrompu. Il n'est besoin que de rappeler cette gloire éphémère des Ronsard et des autres pour faire sentir immédiatement que ce qu'il y avait de talent en eux fut frappé d'impuissance et de ridicule par le souffle de la Renaissance. Qui pourrait nier que parmi ces hommes, dont le discrédit est irrémédiable, il n'y ait eu les dispositions les plus heureuses et des aptitudes qui, dans un autre milieu, auraient donné les fruits les plus beaux? Qui ne sait aussi, grâce aux essais de réhabilitation d'un ingénieux critique, que quelques fleurs gracieuses sont écloses sous leur main, que leur génie ne fut pas en perpétuelle discordance entre les idées et les langues antiques qu'ils voulaient s'approprier et l'idiome et les traditions qu'ils avaient reçus de leurs pères? Il n'y eut contre le courant dévastateur de résistance que parmi les hommes qui étaient en dehors du cercle littéraire, les libres penseurs tels que Rabelais et Montaigne, les militaires, les diplomates, les femmes, qui nous ont laissé tant et de si belles choses du seizième siècle. La pensée fut puissante, mais la littérature proprement dite, faiblit, écrasée

qu'elle fut par l'invasion de l'antiquité. Sans doute la beauté singulière et la grandeur des monuments antiques contribuèrent beaucoup à l'ascendant qui, à ce moment, leur fut donné sur les esprits ; mais il ne faut pas méconnaître ce qui en fut la cause prépondérante, à savoir le préjugé qui mettait toute antiquité au-dessus du présent, qui faisait dire à Nestor que les héros de la guerre de Troie ne pourraient combattre ceux des âges précédents, qui engageait tous les politiques à chercher dans une restauration impossible le remède à la dissolution progressive des sociétés, et contre lequel le christianisme ne protestait que d'une manière contradictoire, admettant, il est vrai, la supériorité de la loi nouvelle sur l'ancienne et du monde chrétien sur le monde païen, mais supposant aussi un état primitif de perfection et de bonheur. On peut croire encore qu'à une époque qui venait de sortir des longues et terribles luttes des hussites et du schisme, qui voyait éclater la réformation, et qui sentait déjà les avant-coureurs de révolutions mentales plus profondes, on se porta, par un secret instinct de révolte contre l'autorité religieuse, vers ce paganisme qu'elle avait vaincu et foudroyé, et qu'on ressuscitait par l'érudition comme une sorte d'adversaire encore menaçant. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas par degrés et à l'aide d'une infiltration lente que l'antiquité classique pénétra dans notre littérature ; elle s'y introuisa en conquérante.

De cette déroute où le grec et le latin avaient mis le français, on commença à se rallier dans le dix-septième siècle, et alors parut cet art, une de nos principales gloi-

res, art admirable, plein de raison, de politesse et d'élégance. Il serait superflu de montrer ici combien, malgré ses prétentions contraires, il s'éloigna de l'art antique, qu'il se donnait pour modèle. P. L. Courier a dit : « Les étrangers crèvent de rire quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille, qui lui demande raison aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine. » Mais, j'en demande bien pardon à l'illustre écrivain si épris, lui, et de notre seizième siècle et de la Grèce antique, est-ce que Racine pouvait faire parler ses héros comme Homère fait parler les siens? On trouvera dans ce premier livre de l'Iliade la scène parallèle que le poëte français a imitée du poëte grec. Si Achille avait traité Agamemnon d'impudent, d'ivrogne, d'œil de chien, de cœur de cerf, comment la cour polie qui se plaisait tant à écouter les vers harmonieux de Racine aurait-elle accueilli cette discordance avec ses habitudes et ses conventions? Qu'auraient dit les élégants courtisans de Louis XIV, qu'aurait dit madame de Sévigné et ce cortége de femmes spirituelles? Évidemment Racine devait modifier son Homère, et, si de ses personnages il a fait des Français, qu'en pouvait-il faire autre chose à son époque et devant son public? A la vérité, aujourd'hui une notion plus juste de l'histoire permet à l'art d'être plus fidèle au costume ; mais pourtant qu'on ne se méprenne point sur ce point : la condition essentielle de son succès demeure toujours dans l'habileté à s'adresser aux sentiments, aux idées, aux passions des contemporains.

A l'histoire littéraire la langue est liée d'une manière étroite, surtout depuis que le seul français légal est celui des livres et des académies, et que le peuple, créateur de l'idiome, est mis hors de cause. Sans doute, c'est encore l'usage que l'on consulte; mais cela même est bien vague. Où en mettra-t-on les limites? que doit-on admettre? que doit-on rejeter? Au moment où se fixa définitivement la langue dont nous nous servons aujourd'hui, l'usage fut pris dans un sens très-étroit; ce fut le beau monde, la cour, les coteries lettrées qui en décidèrent, et l'Académie, récemment instituée, l'enregistra avec tant d'arbitraire, qu'une foule de locutions excellentes, employées par Malherbe, par Corneille, par Molière, se sont trouvées mises en dehors et proscrites. Certes, ces grands hommes avaient parlé aussi bon français que ceux qui les condamnaient; mais leur français, plus général et plus compréhensif, était puisé à une source plus abondante que celle qui fournit le premier dictionnaire de l'Académie. Aujourd'hui encore, il n'est besoin que d'écouter parler sans prévention les personnes illettrées, surtout dans certaines provinces, pour reconnaître, dans les mots, dans les locutions, dans la prononciation, des particularités tout aussi légitimes et souvent bien plus élégantes, énergiques et commodes que dans l'idiome officiel. De quel droit cela est-il rejeté? Par la grammaire? Mais la régularité en est parfaite. Par l'histoire? Mais toutes viennent d'un passé lointain, et la plupart figurent dans les anciens monuments. Par l'usage? Mais qu'est-ce que l'usage, sinon la tradition non interrompue? On voit donc que la difficulté fut

tranchée par un coup d'État et que la question est encore à examiner. Cela peut être dit à notre époque, où la convention qui régla les choses littéraires aux seizième et dix-septième siècles n'est plus reconnue, et où la langue officielle n'est plus aussi maîtresse de la situation.

D'ailleurs il est une autre notion qui ne doit pas être perdue de vue, c'est que la condition nécessaire des sociétés humaines et de tout ce qui leur appartient est de passer par des successions et des rénovations continuelles. Les langues n'échappent pas à cette nécessité. La nôtre, qui compte environ aujourd'hui sept cents ans d'existence, en offre d'âge en âge la preuve manifeste ; malgré la prépondérance justement acquise à la littérature du dix-septième siècle, malgré les moyens, qu'on peut appeler coercitifs, destinés à la maintenir, elle change de jour en jour. De nouveaux mots se sont introduits, de nouvelles significations ont été imposées aux mots anciens ; le caractère du style littéraire s'est modifié, même le caractère de la conversation, comme le montrent tant de pages familières et charmantes qui nous ont été conservées.

L'état de la société et de la littérature, aussi bien que la force des choses, tout témoigne que ce changement ira croissant. Or, dans cette mutation, le régime auquel la langue est assujettie ne lui est pas salutaire. Ce régime est celui de la métaphysique et de la raideur grammaticales ; la métaphysique, qui substitue des idées purement logiques à l'observation des faits et à l'induction fournie par ces faits ; la raideur, qui, par un assujettissement judaïque aux formes et par la

destruction de toute liberté archaïque, oblige la pensée à perdre de sa précision, de sa rapidité, de sa couleur. On sent bien vite ce qu'est la métaphysique et la raideur en fait de langage, quand on compare le style de notre époque avec celui du seizième siècle et des époques précédentes. Notre histoire présente deux exemples d'insurrection contre la langue : le premier appartient au seizième siècle, quand une folle imitation des Grecs et des Latins s'empara des esprits ; le succès de la tentative ne fut pas heureux. Le second est de notre temps ; ce fut lorsque Racine, en sa qualité de type de correction et de régularité, fut frappé de condamnation. Ce dernier essai, mieux conduit et arrivant à point dans une époque de révolution et d'anarchie mentales, eut, comme toute idée critique et négative, l'action d'un dissolvant; et la vieille autorité littéraire acheva de se fondre sous nos yeux, sans pourtant empêcher d'apparaître, il faut le dire, d'éclatantes nouveautés. Ces nouveautés éclatantes n'infirment point l'axiome de Boileau qui reste vrai; sans la langue, même dans les périodes de crise et de décomposition, il n'est point de grand écrivain. Mais il s'agirait de définir ce que l'on doit entendre par langue ; une telle définition emmènerait trop loin dans le présent de notre idiome et dans son avenir.

Ici il ne s'agit que de son passé. Les Grecs ne se sont jamais imaginé que la langue de leur vieux poëte Homère fût une langue barbare, comparée à celle qui prévalut au siècle de Périclès et au temps de leurs grands poëtes tragiques et comiques, de leurs excellents historiens, au temps de leurs Démosthène et de

leurs Platon; mais ce préjugé s'est attaché à nous, et notre idiome du moyen âge a été considéré comme un patois informe. On s'est figuré que tous les points par lesquels il différait de la langue actuelle n'étaient que fautes et grossièretés. Cependant il faut s'expliquer sur cette accusation de barbarie. Si l'on prétend que le français actuel, cultivé par une série d'esprits éminents, s'est montré propre à exprimer l'art élégant et sérieux du dix-septième siècle, l'art critique et brillant du dix-huitième, et la raison mûrie par les progrès des sciences et par les révolutions sociales, si l'on ajoute que sans doute le français antique, exercé à d'autres sujets, serait incapable de rendre avec fidélité les pensées et les sentiments modernes, on a complétement raison. Aller au delà, ce serait se tromper gravement. Que peut-on entendre par barbarie dans notre langue? On ne dira pas sans doute que c'est la modification qui a transformé le mot latin en mot français; ce reproche tombe autant sur le français moderne que sur celui du moyen âge, et il affecte à des degrés divers toutes les langues novo latines. Il affecte même, à vrai dire, les idiomes dont celles-ci sont provenues, et, si *premier* est une altération par rapport à *primarius* issu de *primus*, *primus* des Latins et πρῶτος des Grecs sont, à leur tour, une altération par rapport à *pratamas* du sanscrit. Dans cette transmission successive des mots, chaque peuple les conforme à ses habitudes d'articulation et au sentiment de son oreille. A deux titres, une langue peut être considérée comme barbare, soit quand elle appartient à un peuple tellement dénué d'idées qu'elle ne se prête pas à exprimer les notions de la civilisation, soit

quand l'analogie intérieure qui y préside est fréquemment brisée par des exceptions et des contraventions. La première imputation ne tombe pas sur le français du moyen âge; placé sans doute, à ce point de vue, sur un degré inférieur aux langues modernes, il n'en possède pas moins une grande richesse, d'abord en tant qu'héritier du latin, puis comme exprimant un état social où apparaissent tant de nouvelles choses inconnues à l'antiquité, christianisme, pouvoir spirituel, féodalité, chevalerie, galanterie, industrie, boussole, poudre à canon, etc. La seconde imputation lui appartient bien moins encore, et même c'est sur le français moderne qu'elle pèse davantage. Quand on suit depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours les langues indo-germaniques, auxquelles nous appartenons, on les voit constamment tendre à changer leur système grammatical. A chaque mutation, le sentiment de la syntaxe se perd davantage, les affinités analogiques se rompent, et l'on peut répondre que, de ce côté, plus une langue est ancienne, moins elle offre de ces irrégularités et moins elle est barbare. Un homme du treizième siècle, qui nous entendrait dire *le lendemain*, au lieu de *l'endemain; quel que soit celui que je visiterai*, au lieu de *qui que je visiterai; en quelque lieu qu'on arrive*, au lieu de *en quel lieu qu'on arrive; mon épée*, au lieu de *m'épée* (ma épée), s'exprimerait sans doute d'une façon peu flatteuse sur le bon goût et la correction de langage de ses arrière-neveux.

Il faut donc complétement perdre l'idée que les différences qui séparent le français ancien du français

moderne soient des fautes, des grossièretés, des barbarismes. Ce préjugé écarté, on goûte sans peine l'aisance, la souplesse et les réelles beautés de l'ancienne langue. Véritablement, nous avons trois idiomes : le français actuel, celui du seizième siècle et celui du treizième. Par notre dédain, la désuétude littéraire a frappé les deux derniers, et cependant, de même qu'ils ont eu dans leur temps leur grande gloire, de même ils pourraient encore être utilement employés. C'est surtout à des traductions d'ouvrages anciens qu'ils sont applicables. Courier s'est servi de la langue du seizième siècle, qu'il possédait si bien, pour traduire Hérodote, dont la prose a de nombreuses ressemblances avec celle de nos prosateurs de ce temps, et je me couvre de son exemple et de sa protection pour cet essai, qui relève doublement de l'érudition, puisque le grec et le vieux français y interviennent.

2. — *De la langue du treizième siècle et des facilités qu'elle offre pour la traduction d'Homère.*

« Le talent, a-t-on dit[1], n'est pas tout pour réussir dans une traduction ; les œuvres de ce genre ont d'ordinaire leur siècle d'à-propos, qui, une fois passé, revient bien rarement. A un certain âge de leur développement respectif, deux langues (j'entends celles de deux peuples civilisés) se répondent par des caractères analogues, et cette ressemblance des idiomes est la première condition du succès pour quiconque essaye de traduire un écrivain vraiment ori-

[1] M. Egger, dans un écrit sur les traductions d'Homère.

ginal. Le génie même n'y saurait suppléer. S'il en est ainsi, on nous demandera à quelle époque de son histoire, déjà ancienne, notre langue fut digne de reproduire Homère. Nous répondons sans hésiter, comme sans prétendre au paradoxe : Si la connaissance du grec eût été plus répandue en Occident durant le moyen âge, et qu'il se fût trouvé au treizième ou au quatorzième siècle en France un poëte capable de comprendre les chants du vieux rapsode ionien et assez courageux pour les traduire, nous aurions aujourd'hui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* la copie la plus conforme au génie de l'antiquité. L'héroïsme chevaleresque, semblable par tant de traits à celui des héros d'Homère, s'était fait une langue à son image, langue déjà riche, harmonieuse, éminemment descriptive, s'il y manquait l'empreinte d'une imagination puissante et hardie. On le voit bien aujourd'hui par ces nombreuses chansons de geste qui sortent de la poussière de nos bibliothèques : c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans un merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détails pittoresques ; des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés, peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel, une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier, le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme, tempérant la rudesse de ces mœurs barbares ; telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles il n'a manqué que le pinceau d'un Homère. »

Rien n'est plus vrai et on ne saurait mieux dire. La conformité générale entre l'âge héroïque des Grecs et l'âge héroïque des temps modernes se caractérise aussi par des traits de détail. On sait comment, dans Homère, les hommes et les choses sont perpétuellement accompagnés d'épithètes et d'appositions toutes faites qui reviennent sans cesse. Il en est de même dans nos vieilles chansons de geste. Ulysse est l'homme de grand sens, Briséis est la fille aux belles joues, Nestor est le vieillard dompteur de chevaux, Achille le héros au pied rapide, Diomède le guerrier irréprochable.

En parallèle, nous trouvons dans nos poëtes Olivier le preux et le sené; Blanchefleur, la reine au clair vis; Charlemagne, le roi à la barbe fleurie; Roland, le chevalier à la chère hardie; Turpin, le preux et l'alosé. La France est France la louée, comme dans ce vers :

Voyez l'orgueil de France la louée.

Si Achille, oisif auprès de ses vaisseaux, soupire après le tumulte des combats, la vieille poésie a un mot spécial pour exprimer ce cri de guerre par lequel les peuples primitifs cherchent à effrayer leurs ennemis et avec lequel les romans de Cooper nous ont familiarisés :

Lors recommence la noise et la huée

est un vers qui se rencontre fréquemment. Pour Homère, l'armée est toujours l'ample armée des Grecs, semblablement l'armée de Charlemagne ou de Marsile est la grant ost banie (ornée de bannières).

Pour peu qu'en lisant Homère on ne fasse pas abs-

traction complète des habitudes modernes, on est certainement fatigué du retour incessant de ces épithètes qui semblent oiseuses. Toutefois l'oreille s'habitue facilement à de pareilles répétitions, et l'esprit, de son côté, accepte cette simplicité naïve. D'ailleurs il faut, en fait d'art comme dans le reste, se mettre à un point de vue relatif et ne pas croire à des régles absolues. C'est grandement desservir Homère que de donner comme fait pour nous et applicable à notre poétique ce qui fut imaginé et chanté il y a près de trois mille ans. Si Homère et nos vieux poëtes accompagnent constamment les noms de leurs héros d'épithètes vagues et sonores, c'est que la poésie primitive aime et réclame ce genre d'ornements. On peut dire que cela tient radicalement au goût des peuples barbares ou demi-barbares, qui sont si passionnés pour les armes et les parures éclatantes. Ce goût s'est réfléchi dans la poésie, et le poëte, obéissant à ce sentiment général, ne fait jamais paraître ses héros dénués de la riche et pompeuse toilette des épithètes. Le goût moderne, plus sévère, s'attachant plus au fond qu'à la forme, tend à supprimer, aussi bien dans les habitudes de la vie que dans la poésie, les ornements excessifs, et, quand de nos jours la poésie a voulu redevenir descriptive et pittoresque, il est bien évident qu'elle a employé un tout autre procédé. Je comparerais volontiers les épithètes dont les héros d'Homère et de nos vieux poëtes marchent toujours affublés aux plumes et aux pendants d'oreilles dont se parent les sauvages. Si on dit que c'est un art dans l'enfance qui use de tels moyens, on a raison; mais, si on pré-

tend que ces moyens enfantins, qui sont d'accord avec le ton général, ne méritent pas considération, et n'ont pas, à leur place, un certain charme, on se trompe certainement.

C'est à la langue du treizième siècle que je me suis généralement conformé dans cette traduction du premier chant de l'*Iliade*. Il est de fait qu'elle se prête facilement à suivre la pensée homérique, à tel point qu'il m'a été possible de rendre l'original vers pour vers. Cela même est peu : dans chaque vers, j'ai conservé les détails caractéristiques de la phrase, les épithètes courantes, et généralement aussi la marche de la période. Je ne sais pas si un pareil travail pourrait réussir dans le français moderne : il est trop peu souple et flexible pour accompagner la libre allure de la langue archaïque d'Homère ; mais parvînt-on à triompher de ces difficultés, on n'aurait encore que la plus infidèle des traductions, car qu'y a-t-il de plus étranger à la pensée primitive que le vêtement moderne?

C'est surtout à rendre avec rapidité et légèreté les détails de récit et de conversation qu'excelle le français ancien, détails insupportables en vers s'ils s'avancent avec des articles, des particules et des conjonctions ; lourdes béquilles dont le langage moderne ne sait pas se passer. Aussi la langue poétique moderne est peu habile à raconter, et, par une coïncidence qui n'a rien d'étrange, à mesure qu'elle perdait ses qualités narratives, la poésie, de son côté, se transformait et s'idéalisait de jour en jour davantage. Le côté lyrique prenait le dessus, et ce qui lui plaisait surtout, c'était non plus de chanter la colère d'Achille

ou bien les combats et le héros troyen, mais de rêver et de faire rêver aux choses infinies, heureuse d'en saisir une couleur et d'en retracer une ombre. Aussi, quand la poésie moderne veut raconter, elle change de ton, et c'est surtout à force d'esprit et de finesse qu'elle se tire des longs récits, comme on le voit dans Voltaire et dans Byron. La poésie primitive n'y met pas tant de façons ; grâce à une langue plus maniable et plus svelte, grâce à ces épithètes avec lesquelles elle emplit l'oreille et l'imagination, elle peut sans effort raconter les hauts faits d'Achille et de Roland. Au sortir de l'enfance, on aime surtout les grands coups de lance dont Homère est si prodigue ; plus tard, la poésie rêveuse saisit l'imagination ; plus tard encore, on reprend intérêt à la poésie primitive, sorte d'histoire dont rien ne peut tenir lieu, et, non sans charme, on écoute cette musique qui nous arrive d'un passé lointain.

La langue du treizième siècle fut européenne, car ce n'est pas du siècle de Louis XIV que date la faveur dont le français a joui parmi les nations étrangères. Il m'a toujours paru ridicule d'essayer d'établir une prééminence entre les peuples qui composent la république occidentale ; chacun a ses mérites et a contribué pour sa part à l'avancement des sciences et à la splendeur des lettres. Cependant il est certain que ce fut un attribut particulier de la langue française de pénétrer dès un temps reculé chez les étrangers. « Au treizième siècle, l'Anglais Mandeville, dit M. Mas de Latrie[1], écrivait en français ses pérégrinations suspectes, comme

[1] *Bibl. de l'École des Chartes*, 2e série, tome II, p. 514.

le Vénitien Marc Paul ses voyages consciencieux, Brunetto Latini de Florence son *Trésor*, Rusticien de Pise son roman de *Meliadus*, le Moraïte sa *Chronique*, Martin de Canale son *Histoire de Venise*, *pour ce que*, dit ce dernier, *langue françoise court parmi le monde et est plus delitable à lire et à ouïr que nulle autre.* » Tel était l'état des choses au treizième siècle. Il y eut sans doute une diminution dans cet état littéraire au quatorzième et au quinzième siècle, à la suite des horribles malheurs et des dévastations inouïes qu'amena la guerre des Anglais. Toutefois la tradition se reprit au temps de Louis XIV, mais ce ne fut rien de nouveau, et de nos aïeux du dix-septième siècle on doit seulement dire ce que dit l'Hector d'Homère (on me permettra d'employer ici, par anticipation, le vieux français), qu'ils

> Soutinrent le grant loz de leurs peres et d'eux.
> (ἀρνύμενος πατρός τε μέγα κλέος ἠδ' ἐμὸν αὐτοῦ.)

3. — *De la grammaire.*

Bien que le vocabulaire du français moderne ne soit pas complétement celui du vieux français, bien que des mots soient tombés en désuétude et que quelques-uns aient changé de signification, cependant ce n'est pas là que gît la dissemblance la plus considérable ; elle tient à la grammaire, qui a dans la vieille langue des particularités presque complétement effacées dans la nouvelle. On peut très-brièvement indiquer ce qu'il y a de plus saillant.

Le point essentiel, c'est que l'ancien français a une

déclinaison. Sans doute elle est très-mutilée et ne présente qu'un débris de la déclinaison latine; mais elle n'en existe pas moins et elle influe sur la construction de la phrase et l'arrangement des mots. Rien de plus simple à expliquer et à retenir : au singulier, les noms masculins ou ceux qui ont une terminaison masculine prennent une *s* quand ils sont sujets de la phrase, et et n'ont point d'*s* quand ils sont régime[1]. Les noms féminins sont invariables. Pour le pluriel, les premiers sont sans *s* au sujet et prennent l'*s* au régime; les seconds prennent l'*s* dans toute position. Ainsi la phrase moderne : *l'homme mène le cheval*, peut se rendre de deux façons, sans qu'il y ait aucune amphibologie : *li homs mene le cheval* ou *le cheval mene li homs ;* de même au pluriel, *les hommes mènent les chevaux* se dira : *li homme mènent les chevals* (prononcez chevaux) ou *les chevals mènent li homme*. On remarquera que le mot *homs*, avec sa forme de sujet nous est resté dans la particule *on* : *on dit*, *on vient*, etc. Cette existence d'un signe pour le régime a permis de rendre, comme en latin, la possession par un cas, c'est-à-dire sans intermédiaire de préposition ; ainsi *la fille du roi*, *filia regis*, peut se dire, dans l'ancien français, *la fille le roi*. Quand Berthe dit :

Fille sui le roi Flore, qui tant fait à louer,

cela signifie : *Je suis la fille du roi Flore*, car l'absence de l'*s* au mot *roi* indique qu'il est dans le rapport de régime avec le mot *fille*. Il nous reste de cette construc-

[1] Voyez, pour une notion plus complète de la déclinaison ancienne, p. 14 et 15 de ce volume.

tion l'*hôtel-Dieu*, qui signifie : l'*hôtel de Dieu*, et *de par le roi*, qui signifie *de la part du roi*. Beaucoup de choses dans la langue moderne sont un débris de la syntaxe ancienne et ne peuvent s'expliquer que par là.

Cette manière de construire deux noms ensemble permet d'en renverser la position, et de dire aussi bien *Dieu-hôtel* que *hôtel-Dieu*. Cette construction existe dans l'anglais ; elle peut y être venue soit du français par la conquête des Normands, soit de l'allemand, qui a aussi cette tournure. Dans ce vers :

> Belle Idoine se sied dessous la vert olive
> En son pere verger...

les derniers mots signifient : *dans le verger de son père ;* et dans cet autre vers :

> Cest premier coup son nostre, Dieu aïe,

cela veut dire : *ces premiers coups sont nôtres par l'aide de Dieu.*

L'influence du latin se fait sentir d'un autre côté, à savoir dans la suppression des pronoms personnels, *je*, *tu*, *vous*, *il*, etc. Cette suppression, qui est facultative et non obligatoire, allége beaucoup la phrase et ne jette aucune obscurité, car le pronom peut reparaître dès que le sens l'exige. Il faut à ce sujet noter une irrégularité du français moderne que n'a pas l'ancien : nous disons *moi qui parle*, *toi qui veux*, *lui qui vient*, *eux qui demandent ; moi*, *toi*, *lui*, *eux*, sont des formes de régime employées ici comme sujets. Le vieux français ne commet pas cette faute, et dit : *je*, *qui parle*, *tu*, *qui veux ; il*, *qui vient ; il*, *qui demandent.*

Les adjectifs qui, en latin, ont une seule terminaison

pour le masculin et le féminin, présentent dans l'ancien français cette particularité, que la terminaison est la même pour les deux genres. Il nous en est resté *grand'mère*, et, dans le style de l'ancienne chancellerie, *lettres royaux*.

L'article peut se supprimer quand l'objet est suffisamment déterminé. Dans ces vers :

> Quand François voient venir leur enemis,
> Par la Dieu grace, qui en la croix fut mis,
> Fut chascuns preux, courageux et hardis;

le mot *François* n'a pas d'article, et peut s'en passer. Il en est de même du mot *soleil*, ici :

> Contre soleil flamboie ses écus (son écu).

On peut encore, dans l'ancien français, supprimer la conjonction *que*, et dire aussi bien *je veux vous alliez* que *je veux* que *vous alliez*. De la même façon, on supprime le *qui* relatif, et l'on dit comme dans ce vers :

> N'en y a un tout seul n'ait la table quittée,

pour *qui n'ait quitté la table*. Enfin il n'est pas jusqu'à la préposition *à* qui ne puisse se sous-entendre, et cela sans dommage pour le sens ; en voici un exemple entre mille :

> Mandez Charlon l'orgueilleux et le fier
> Foi et salut par votre messager ;

C'est-à-dire : Mandez à Charles... foi et salut.

Ce sont là les différences principales qui séparent le français ancien du français moderne. C'est une grammaire, on le voit, bientôt apprise. Et de fait, l'erreur est grande de regarder le vieux français comme une langue

absolument morte ; il n'en est rien ; la plus grande partie en vit encore au milieu de nous, et rien n'est plus facile pour un Français d'aujourd'hui que de se rendre maître du français du treizième siècle. Tout est connu d'avance : le plus grand nombre des mots et l'esprit de la syntaxe. Sans doute il faut faire un apprentissage, mais cet apprentissage est court et n'a rien qui se puisse comparer à l'étude d'une langue étrangère.

Dans cet exercice se présente tout d'abord une difficulté notable, c'est le dédain de l'oreille pour les formes qui ne lui sont pas familières. Nous disons *tristesse; tristor* de l'ancien français nous choquera. Nous sommes accoutumés à *folie*, *folage* nous paraîtra barbare. Nous employons *enfreindre* et *retentir;* mais *freindre* et *tentir* nous effarouchent. Cependant, en soi, ces formes n'ont rien qui les doive faire rejeter, et elles sont aussi correctes que celles qui ont prévalu. Un peu de lecture surmonte bientôt cette première impression et, en y gagnant de juger dès lors sans prévention les textes anciens, on y gagne de juger aussi la langue moderne et de s'élever au-dessus de ses exclusions, de ses caprices et de ses habitudes.

4. — *De l'orthographe.*

Dans une question d'ancien français, l'orthographe ne peut pas être passée sous silence. Elle diffère en tant de points de notre système moderne, et offre elle-même tant de variations, qu'il faut une certaine habitude pour lire couramment les vieux textes mal-

Digitized by Google

gré le vêtement sous lequel ils nous sont présentés. Comme l'orthographe est une pure affaire de convention, j'ai incliné, dans cet essai de traduction, vers l'orthographe moderne, qui a l'avantage d'être familière à nos yeux; mais j'y ai incliné sans altérer gravement l'orthographe ancienne.

La différence d'orthographe, sans toucher au fond des choses, n'en gêne pas moins beaucoup les abords de notre ancienne langue. Toute représentation de sons par des lettres est une convention. Or, quand on entre dans les textes du moyen âge, on rencontre une convention toute différente et qui déroute complétement les yeux d'abord, l'esprit ensuite. Ainsi nous représentons généralement le son *eu* par *eu* : il *peut*; le moyen âge le représente fréquemment par *ue* : il *puet*; *cuer* est *cœur*, *ues* est *œufs*. *Eux*, du langage moderne, est d'ordinaire, dans les manuscrits, *ex* : ainsi *yex* est *yeux*, *Diex* est *Dieu*, *miex* est *mieux*. De même pour la finale *aux* : *chevax* est *chevaux*, *beax* est *beaux*, etc. Ou bien encore le moyen âge conserve l'étymologie; la syllabe *au*, il la représente par *al* : *altre* est *autre*, *halt* est *haut*, *helme* est *haume*. Pour se faire une idée de l'erreur dans laquelle nous jette presque inévitablement cette différence d'orthographe, il n'y a qu'à supposer qu'on ignore les conventions par lesquelles nous donnons un son spécial à certaines combinaisons de lettres, et alors notre mot *dieux* deviendra *diéües*, et *autre* deviendra *aütrè*, et tout cessera d'être reconnaissable. C'est ce qui ne manque pas d'arriver quand on lit un texte du moyen âge, on prononce les lettres telles qu'elles sont écrites dans *iex*,

diex, *miex*, *ues*, *altre*, et l'on s'étonne de l'étrangeté de ces sons qui, cependant, ne diffèrent des nôtres que par la représentation. Enlevez ce prétexte d'erreur à l'œil, indiquez que l'ancien français se prononce comme le nouveau partout où les mots sont identiques, et vous ôtez au vieux français le masque qui le défigure, car c'est vraiment le défigurer pour nous que de le prononcer tel qu'il est écrit.

Dans son livre sur les *Variations du langage français*, livre qui contient tant de vues neuves et vraies, M. Génin a mis en lumière un phénomène curieux, à savoir, la réaction de l'écriture sur la prononciation. Notre langue fourmille de mots où l'écriture a fini par tuer la prononciation, c'est-à-dire que des lettres écrites, il est vrai, mais non prononcées, ont fini par triompher de la tradition et se faire entendre à l'oreille comme elles se montrent à l'œil. Cette influence se manifeste dans son action la plus défavorable quand on lit aujourd'hui des textes de vieux français; on oublie qu'outre la convention primitive qui attache un son simple à chaque caractère, il y a une foule de conventions secondaires destinées à figurer des sons qui sont en dehors du cadre de l'alphabet, et que ces conventions secondaires peuvent bien n'être pas les mêmes pour le vieux français et le français moderne. Alors, sans réflexion, on applique notre prononciation à l'orthographe ancienne, ce qui rend étranges et monstrueuses les choses les plus simples et les plus familières.

En effet, M. Génin a encore établi, avec beaucoup de sagacité et d'utilité, qu'au fond la prononciation mo-

derne représentait la prononciation ancienne, et que le nombre des différences était bien plus restreint que ne pouvait le faire penser la différence des orthographes. Appliquez ce principe à la lecture d'un morceau ancien, ne tenez aucun compte de l'écriture et prononcez les mots comme s'ils étaient figurés avec l'orthographe moderne, et vous verrez comme l'intelligence en sera facile même pour les personnes qui n'ont aucune habitude de notre vieux langage. Prononcez au contraire *diex*, *yex*, etc., comme cela nous semble écrit, et vous produirez un jargon horriblement barbare et tout à fait méconnaissable, même aux oreilles les plus exercées. Je dis barbare; en effet, d'où veut-on qu'un *x* soit venu dans la prononciation du mot *iex?* Ce mot dérive d'*oculus*, et l'étymologie montre que l'*x* est aussi muet dans l'ancien français que dans le français moderne. En agissant autrement, on commet un manifeste barbarisme et on introduit dans la prononciation une lettre qui n'a jamais été qu'orthographique. Nos aïeux avaient pour convention d'écrire la syllabe *eux* par *ex*, méconnaître cette convention c'est leur faire autant de tort qu'on nous en ferait si l'on articulait l'*x* dans *yeux* ou *mieux*. Ainsi, quand on donne aux mots anciens la prononciation moderne, bien loin de les altérer, du moins en bien des cas, on les conserve dans leur intégrité et on leur restitue leur véritable physionomie.

Si la féodalité avait subsisté plus longtemps, si les trouvères avaient continué à chanter leurs poëmes de château en château, et surtout si un de ces poëmes avait, par ses beautés éminentes, conquis une fa-

veur permanente, la transcription aurait suivi les modifications de la langue parlée, et l'œuvre serait restée constamment intelligible. C'est ce qui est arrivé à Homère. Transmis de bouche en bouche par les rapsodes, écouté avec admiration par les populations helléniques, le vieux poëte se rajeunissait de siècle en siècle, et, à mesure que la langue se modifiait, le vers antique se modifiait aussi autant que le rhythme le permettait. De nombreuses traces sont encore visibles qui témoignent que la prononciation d'Homère différait notablement de celle qui prévalait au moment où son texte a été fixé définitivement. Un érudit a essayé de rétablir d'après ces indices la vieille prononciation, la vieille orthographe d'Homère. On peut affirmer que, mieux cette entreprise de restauration aurait réussi, plus le texte ainsi rétabli aurait paru étrange et méconnaissable aux contemporains d'Alexandre, de Platon et de Sophocle; mais l'intérêt que les Grecs attachaient à ces récits d'autrefois, le charme puissant de cette poésie toujours si simple et quelquefois si sublime, et le chant traditionnel des rapsodes, empêchèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* de rester ensevelies dans la langue du neuvième siècle avant l'ère chrétienne et de devenir inintelligibles pour les Grecs des temps postérieurs, comme le devinrent les poésies saturnines pour les Romains de Cicéron et d'Auguste, comme le sont devenues pour nous nos vieilles poésies.

Mon intention n'est pas de bannir l'étude de l'ancienne orthographe, étude qui reste toujours digne d'intérêt. L'orthographe ancienne fournit des renseignements utiles soit sur l'étymologie, soit sur la gram-

maire; elle fournira aussi, quand on le voudra, de bonnes indications pour la réformation de notre orthographe moderne, qui offre tant de surcharges, d'inconséquences et de pratiques vicieuses. Ainsi l'habitude commune dans les anciens textes de ne pas écrire les consonnes doublées qui ne se prononcent pas, et de mettre *arester*, *doner*, *apeler*, etc., mériterait d'être transportée dans notre orthographe. On écrit dans les anciens textes au pluriel sans *t* les mots *enfans*, *puissans*, etc., cette orthographe, depuis longtemps proposée par Voltaire, est un archaïsme bon à renouveler. Ceux qui s'effrayeraient du changement d'orthographe ne doivent pas se laisser faire illusion par l'apparente fixité de celle dont ils se servent. On n'a qu'à comparer l'orthographe d'un temps bien peu éloigné, le dix-septième siècle, avec celle du nôtre, pour reconnaître combien elle a subi de modifications. Il importe donc, ces modifications étant inévitables, qu'elles se fassent avec système et jugement. Manifestement le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit être de combiner ces simplifications de manière qu'elles soient graduelles et qu'elles s'accommodent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie.

5. — *Du vers et de l'hémistiche.*

Le système poétique des anciens est essentiellement le même que celui des modernes; cependant il a subi quelques modifications qu'il convient ici de signaler. Il va sans dire que, dans cet essai, j'ai suivi le système ancien et non le système moderne.

La plus notable différence est relative à l'hémistiche. Aujourd'hui toutes les règles qui déterminent la rencontre des mots dans l'intérieur d'un hémistiche s'appliquent d'un hémistiche à l'autre dans le vers entier. Autrefois l'hémistiche était considéré comme une fin de vers. Ainsi, dans un poëme du treizième siècle, il est dit de Berthe :

> Oncque plus douce chose ne vi ne n'acointai;
> Ele est plus gracieuse que n'est la rose en mai.

Et dans un poëme du douzième siècle, il est dit d'un guerrier blessé à mort :

> Pinabaux trebucha sur l'herbe ensanglantée,
> Et fors de son poing destre lui eschapa l'espée.

Cette habitude est constante, et, si on la juge sans aucun préjugé et indépendamment de nos règles modernes, on reconnaît qu'elle est irréprochable. L'oreille est satisfaite, et, en matière de vers et de rhythme, c'est le seul juge qui doive être consulté. Au dix-septième siècle, quand on réforma les règles de la versification, on fit intervenir à tort, à très-grand tort, l'œil, l'écriture, l'orthographe, dans une affaire qui ressortit à un tout autre tribunal. On ne connaît, chose singulière, que depuis très-peu de temps la vraie constitution du vers français. C'est un Italien, M. Scoppa, et, après lui, M Quicherat, dans son traité de *Versification française*, qui ont fait voir que notre vers est construit, comme la plupart de ceux des langues modernes, sur le principe de l'accent. La langue française est accentuée comme toutes les langues ses sœurs; seulement l'accent, au lieu d'occuper des places varia-

bles, est toujours sur la dernière syllabe, quand la terminaison est masculine, et sur l'avant-dernière, quand la terminaison est féminine. Voyez ce que peut le préjugé classique pour fermer les yeux à l'évidence! Parce que le grec a l'accent souvent très-reculé, on s'est imaginé que notre idiome n'était pas accentué; parce que les gens de quelques provinces et particulièrement du Midi donnent aux finales une autre tenue que celle du bon usage, on a dit qu'ils *avaient de l'accent;* et *parler sans accent* est devenu un éloge de bonne prononciation. Mais il y a ici confusion entre deux sens du mot accent, l'*accent provincial* et l'*accent proprement dit*. L'*accent provincial* est celui qui, traînant ou hâtant certaines finales, modifie en cela l'*accent proprement dit;* mais celui-ci, étant l'intonation qui élève la voix sur une syllabe déterminée d'un mot polysyllabique et laisse les autres dans un demi-ton et une sorte de demi-teinte, existe dans le français comme dans les autres langues romanes, comme dans le latin et le grec. Objectera-t-on que, l'accentuation se faisant sentir à une place toujours la même, il en résulte uniformité et monotonie? Cela n'empêcherait pas l'accent d'exister; mais il n'y a ni monotonie ni uniformité; les mots réunis en phrases fournissent les combinaisons d'accents les plus variées. Voyez ces vers de Racine, où je souligne les syllabes accentuées:

> Ja*mais* vaisse*aux* par*tis* des *ri*ves du Sca*man*dre
> Aux *champs* Thessal*iens* osérent-*ils* des*cen*dre?
> Et ja*mais* dans La*risse* un *lâ*che ravis*seur*
> Me vint-*il* enle*ver* ou ma *fem*me ou ma *sœur?*

Il est impossible de trouver une intonation plus mar-

quée; elle ne l'est pas davantage dans le grec ou l'italien.

Notre vers le plus ancien est le vers de cinq pieds, c'est-à-dire de dix ou onze syllabes, suivant la terminaison. C'est aussi le vers des Italiens, de Dante, du Tasse, de l'Arioste. Il a deux accents nécessaires; l'un à la dixième syllabe, l'autre à la quatrième; c'est ce dernier qui marque l'hémistiche. Dans le vers italien, il faut un accent à la dixième et à la sixième, ou bien, en place de la sixième, sur la quatrième et la huitième. On ferait, si l'on voulait, sans aucune difficulté, des vers français dans le système italien; mais Scoppa observe que le vers français vaut mieux ayant l'hémistiche plus marqué. A quoi M. Quicherat répond qu'en revanche le vers italien est plus varié, n'étant pas assujetti à un arrangement des accents toujours le même. Quoi qu'il en soit de la prééminence entre les deux systèmes, c'est justement cette manière si nette de marquer l'hémistiche qui a déterminé nos anciens poëtes, ne consultant que l'oreille, à le traiter comme une véritable fin de vers.

De même que les enfants acquièrent, dès les premières années, d'eux-mêmes et par le seul usage, une masse incroyable de notions, se familiarisant avec la connaissance des objets, avec les mots et même avec la syntaxe de la langue, de même l'enfance des peuples novo-latins fut singulièrement occupée, créant de nouveaux idiomes et un nouveau système de poésie. Il est bon d'avoir présent à l'esprit ce grand exemple de productions spontanées, cette preuve des aptitudes naturelles de l'esprit humain, pour comprendre com-

ment, dans les âges beaucoup plus reculés et plus éloignés de la lumière de l'histoire, des phénomènes tout semblables ont surgi, et comment la Grèce, cette sublime et féconde institutrice de l'Occident, s'est fait sa langue, sa poésie et sa littérature. De quelque côté que l'on considère le développement des sociétés humaines, on reconnaît toujours et partout une seule et unique cause, les dispositions innées et la nature de l'homme.

Au début de l'histoire grecque et dans le demi-jour de la Fable se présente une légende qui ément les imaginations. Une ville antique et puissante, bâtie de la main des dieux, secourue par toutes les populations environnantes, succomba, après une guerre de dix ans, sous les efforts de la Grèce conjurée. Ce thème fournit un nombre considérable de vieilles chansons de geste, aujourd'hui perdues, et parmi lesquelles a survécu la plus belle, le poëme héroïque d'Homère. De la même façon, au début du moyen âge, un homme renouvela les exploits des Alexandre et des César, dompta jusque dans ses profondeurs la Germanie indomptée, atteignit les musulmans par delà les Pyrénées, réunit l'Italie à sa domination, et fut couronné empereur dans la ville éternelle. Un court éloignement dans le temps suffit pour transfigurer ce personnage; ses proportions grandirent, les faits se confondirent, et, dès le onzième siècle, il était l'objet des plus merveilleuses légendes. C'est alors que naquirent ces chansons de geste qui charmèrent tant nos aïeux, et, pour me servir de l'expression de notre grand chansonnier au sujet d'un personnage qui, lui aussi, serait, dans un

autre temps, devenu bien vite légendaire, le manoir féodal *ne connut plus d'autre histoire*.

A cette admiration a succédé le plus profond oubli. Il leur arriva un malheur qui n'est pas arrivé à l'*Iliade*, c'est que, derrière ces poëmes, reparut la véritable histoire, qui avait quelque temps sommeillé. Quand on vit ce que la légende avait fait de Charlemagne, on s'éloigna avec dédain de ce tableau si bizarre et si mensonger, et il n'en rejaillit rien de favorable pour les chansons de geste; mais, si, postérieurement à Homère, les documents relatifs à la guerre de Troie (à supposer qu'il y ait eu une guerre de Troie) avaient été retrouvés, quel tort l'histoire n'eût-elle pas fait au poëte ! Devant la réalité, quel rôle eussent joué Achille et sa colère, Minerve qui dirige les coups de Diomède, Apollon qui conduit Hector, et Jupiter qui donne la victoire aux Troyens? Dans nos vieux poëmes, la légende a été prise en flagrant délit de fiction; au contraire, dans le poëme, d'Homère, elle est tout ce qui reste de l'histoire, et c'est un titre de plus à l'intérêt et à la curiosité.

A le bien prendre cependant, nos vieux poëmes ont aussi un grand intérêt historique, mais par un autre côté : ils éclairent singulièrement la formation de la légende. D'abord, ils nous montrent combien il faut peu de temps pour la constituer; en second lieu, nous connaissons par là que l'âge a beau être pleinement historique, la légende ne s'en crée pas moins si les documents historiques font défaut ou s'obscurcissent; enfin, ils nous apprennent que d'un récit légendaire il n'y a, pour ainsi dire, rien à tirer qu'un fait excessive-

ment vague. Si nous n'avions sur Charlemagne pas plus de renseignements que sur la guerre de Troie, que saurions-nous de positif sur ce prince à l'aide de nos anciens poëmes? Le vrai et le faux y sont tellement confondus, que les démêler serait chose impossible. Aussi, quand, sur un point quelconque, on n'a qu'un récit légendaire sans contrôle de la part de documents historiques, tout, aux yeux de la critique, est frappé de suspicion. Nos poëmes, pour lesquels nous possédons à la fois l'histoire et la légende, sont un curieux témoignage de ce travail des imaginations populaires sur les événements et les personnages; nous y voyons comment la réalité se dénature, comment le merveilleux s'invente, et l'exemple qu'ils nous offrent s'applique, par une conséquence rigoureuse, à tous les cas où, l'histoire faisant défaut, la légende s'y est substituée.

J'ai dit plus haut que la poésie moderne avait pris de plus en plus le caractère lyrique et idéaliste. L'impossibilité actuelle de la légende en est une des grandes causes. Tant que la poésie a pu façonner l'histoire à sa guise, elle s'y est complu, et les hommes s'y sont complu avec elle; mais aujourd'hui que l'histoire a cessé d'être malléable et qu'il n'est pas plus permis de créer ou l'Achille de l'*Iliade* ou le Charlemagne des chansons de geste que de faire reculer le soleil pour le festin d'Atrée ou de l'arrêter sur Gabaon pour la défaite des Amorrhéens, la poésie a forcément abandonné des routes devenues impraticables et cherché ailleurs les aliments du sentiment et de l'imagination.

6. — *Rime.*

J'ai suivi l'usage de notre poésie antique, qui ne s'inquiète pas de la succession alternative des rimes masculines et féminines. Ce n'est pas que cet entre-croisement lui soit étranger; mais, chez elle, il est facultatif : on ne s'étonnera donc point de voir dans cet essai la règle que s'impose la poésie moderne fréquemment violée. D'ailleurs, il faut le remarquer, cette règle de la poésie moderne est tout à fait illusoire, et, si elle satisfait l'œil, elle trompe complétement l'oreille; or, en fait de rime, c'est là une véritable absurdité.

On appelle rime masculine, par exemple, *mer* avec *enfer*, et rime féminine, par exemple, *mère* avec *il enferre*. Il n'y a qu'à prononcer ces mots pour reconnaître que le son en est identique, que la différence n'est que pour l'œil, et qu'à l'oreille la prétendue rime masculine sonne vraiment comme une rime féminine. On appelle rime masculine *essor* et *or*, et rime féminine *éclore* et *aurore*. Si on ne le savait pas par l'orthographe, je demande comment le son pourrait le faire reconnaître. On appelle rime masculine *rois* et *lois*, et rime féminine *joies* et *soies;* l'écriture est dissemblable, mais la prononciation est identique. Ces simples faits rappelés, que devient la distinction de rime qu'admet le système moderne? L'entre-croisement n'existe pas, ou du moins il est à tout instant interrompu par des anomalies. De vraies rimes féminines sont données pour masculines, de vraies rimes masculines sont données pour féminines; mais l'œil est content, et cette puérilité gram-

maticale l'a emporté sur le jugement de l'oreille. Au reste, la distinction des terminaisons masculines et féminines est un legs de notre ancienne langue, mal compris et mal employé lors de la réformation de notre système de versification. Je vais m'expliquer davantage.

On connaît ces rimes devenues défectueuses, et qui cependant se trouvent encore dans Boileau et dans Racine. Le premier a dit :

> La colère est superbe et veut des mots altiers;
> L'abattement s'explique en des termes moins fiers.

Nous lisons dans l'autre :

> Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers;
> Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers!

Ou encore :

> Eh bien! brave Acomat, si je leur suis si cher,
> Que des mains de Roxane ils viennent m'arracher.

Ces rimes ne valent plus que pour l'œil, c'est-à-dire ne valent plus rien; mais il y a eu certainement un temps où elles étaient bonnes. Mais comment l'étaient-elles, c'est-à-dire prononçait-on *altier* comme *fier*, ou *fier* comme *altier*, *arracher* comme *cher*, ou *cher* comme *arracher*? Génin a prétendu que l'*r* finale s'éteignait, et qu'on disait *fié*, *ché*, comme *altié*, *arraché*. Il paraît certain que l'extinction des consonnes finales a été plus générale à une certaine période de l'ancienne langue qu'elle ne l'est dans la moderne. Mais a-t-elle été jamais complètement rigoureuse, comme l'a prétendu cet ingénieux auteur? Je ne sais; quoi qu'il en soit, il est raisonnable de faire

dans cet essai comme ont fait les anciens, et de ne pas distinguer les rimes féminines et masculines, d'autant plus que, même dans notre poésie moderne, qui se pique de s'y astreindre, la différence est purement nominale. Il ne suffit pas d'appeler masculine ou féminine une terminaison, il faut encore que la prononciation s'y accorde; or, la prononciation actuelle donne un fréquent démenti à une règle uniquement fondée sur l'orthographe.

Nos anciens poëtes n'ont pas connu la recherche de la rime riche, et ils se sont contentés de la rime la plus pauvre, pourvu qu'elle sonnât à l'oreille. En ceci encore j'ai suivi leur exemple. Quelque intérêt qu'on ait attaché à la rime riche, je ne puis y voir que le mérite de la difficulté vaincue. Ce mérite, à vrai dire, me touche peu; je ne suis pas de ceux qui admirent *du sonnet les rigoureuses lois*, et je pense que notre vieille poésie a satisfait, sans les dépasser par un labeur inutile, aux exigences de l'oreille.

En cet état, quelles que fussent les facilités de la rime, nos anciens poëtes les ont encore augmentées par les licences multipliées qu'ils se permettent. Ils modifient les voyelles finales, ils changent les consonnes, ils ajoutent des syllabes, ils en retranchent; aucun scrupule ne les arrête, et il est manifeste qu'entre leurs mains les mots sont une argile qu'ils peuvent pétrir à leur gré. Pour des esprits habitués, comme les nôtres, aux rigueurs de la grammaire, rien n'est plus étrange que de pareilles libertés, et l'on prend pour autant de barbarismes toutes ces déviations. C'est pourtant une erreur, car c'est appliquer les habitudes d'une langue

faite à une langue qui se fait. A ce titre, Homère aussi serait plein de barbarismes. A chaque instant, pour trouver la mesure de son vers, il change les longues en brèves, il modifie les terminaisons, il allonge les mots, il les raccourcit, il substitue une voyelle à une autre; il n'est peut-être pas une seule des licences de nos vieux poëtes dont on ne retrouvât l'équivalent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et encore n'avons-nous pas l'œuvre grecque dans son état primitif; il ne reste de ces irrégularités que ce qui en a été conservé par la nécessité de la mesure, tout le reste s'effaçant à mesure que la langue changeait. Le cas du grec naissant et celui du français naissant s'expliquent l'un par l'autre. On s'est souvent demandé d'où venait la confusion des formes chez Homère. Dans l'explication qui a été donnée, on n'a pas suffisamment tenu compte de l'incertitude, et, si je puis parler ainsi, de la mollesse des mots tant qu'ils sont à l'état naissant; l'exemple de nos vieux poëtes prouve qu'il a fréquemment modifié à son gré, suivant son oreille et sous la condition de rester compris, les formes de la langue qui était usuelle de son temps. On a accusé nos vieux poëtes de barbarie, pour avoir souvent remanié les formes et les avoir accommodées au vers; l'exemple d'Homère prouve que c'est non point une barbarie, mais une licence attachée aux origines des idiomes.

Un autre écrivain célèbre montrera qu'il n'y a là rien d'arbitraire et que tout dérive des conditions mêmes de l'instrument qui est mis en œuvre; c'est Dante. Lui aussi, comme nos anciens poëtes, se donne les licences les plus étendues et semble jouer avec la forme des

mots. On trouve chez lui, tantôt pour la rime, tantôt pour la mesure, *foro* pour *furono*, *soso* pour *suso*, *lome* pour *lume*, *vincia* pour *vincea* ou *vinceva*, *vui* pour *voi*, *fenno* ou *fer* pour *fecero*, *offense* pour *offese*, *cherci* pour *chierici*, *parlasia* pour *paralisia*, etc. On pourrait recueillir un nombre considérable de ces altérations, et elles formeraient un bon et curieux parallèle avec celles de nos auteurs. On ne lui fait aucun blâme de ces tortures auxquelles il a soumis les mots; ses licences ne sont pas jugées des barbarismes, et elles n'ôtent rien à la très-juste admiration qu'inspire son épopée. Mais il faut être équitable et à des cas identiques appliquer une mesure égale : ce qui est excusé chez Dante ne doit pas être condamné dans nos vieux poëmes. Je ne compare pas ici le génie dans la composition ni les beautés dans le style; je compare seulement les allures des deux langues à une époque presque la même, et je trouve que les Italiens, captivés par l'admiration, ont donné droit de bourgeoisie aux archaïsmes de leur poëte, tandis que nous, oublieux de notre passé littéraire, n'avons plus vu que jargon et patois dans des archaïsmes tout semblables.

Au reste, l'habitude masque pour nous, dans notre langue, bien des anomalies de même genre. De *strictus* et de *spissus*, on avait fait *estroit* et *espois*, ou, suivant une autre prononciation, *étret* et *épais;* de *regem* et de *regina*, *roi* et *roine*, ou, suivant une autre prononciation, *rei* et *reine;* de *pensum*, *poids* et *poisant*, ou *peis* et *pesant*. On voit, par la prononciation qui est aujourd'hui adoptée, que nous avons fait comme nos vieux poëmes, c'est-à-dire que nous avons pris à droite et à

gauche et accommodé à notre guise des formes qui ne sont pas similaires.

Il est évident que le sentiment n'est pas le même chez ceux qui usent d'une langue fixée et chez ceux qui usent d'une langue naissante. Dans le premier cas, des règles positives existent, elles sont enseignées à la jeunesse, de grands écrivains en ont consacré l'usage. A ce terme, les mots ont acquis des formes invariables auxquelles personne ne peut plus toucher. Mais, quand une langue commence, point de règle, point d'enseignement, point de modèles. Les mots sont comme ces insectes qui, se dépouillant de la chrysalide, tiennent à la fois de leur état ancien et de leur état nouveau. L'arbitraire que les grammaires tendent toujours à restreindre est alors au plus haut degré, et, pourvu que l'on respecte l'analogie la plus générale de manière à demeurer intelligible, les analogies particulières sont sacrifiées sans scrupule. Le français n'a guère été écrit que vers le onzième siècle, et peu de temps auparavant le latin était encore la langue générale. On comprend sans peine comment les premiers auteurs se sentaient peu assujettis et peu contraints par la forme d'un mot. Cette forme ne pouvait pas avoir une grande consistance, et l'usage même qu'on en a fait prouverait par soi seul que tel était le sentiment intime de ceux qui s'en servaient. La nature des choses le veut : ce qui est naissant n'est point achevé, ce qui se forme n'est point fixé. Il faut apprécier cette condition et n'y voir ni un sujet de blâme, ni un sujet d'éloge. Peu à peu cependant les règles s'établissent, les formes deviennent définitivement immobiles, et,

aujourd'hui, de toutes ces licences il ne nous reste plus que ce que nous appelons licences poétiques, dernière trace de l'indifférence archaïque sur la fixité des mots.

7. — *De l'hiatus.*

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée,

a dit Boileau. Cette règle n'est pas ancienne dans notre pensée; nos vieux poëtes l'ignorent complétement; chez eux, les hiatus sont perpétuels. Dans cet essai de traduction, j'ai suivi leur exemple, et il est facile de faire voir que la règle ancienne est bonne et que la règle moderne est mauvaise. D'abord remarquons que pour cette question encore se présente la même absurdité qui existe au sujet de la prétendue distinction des rimes féminines et masculines. De même que dans la tragédie anglaise la prédiction des sorcières s'accomplit dans les mots, mais trompe l'espérance de celui qui les avait consultées, de même notre règle moderne de l'hiatus tient parole à l'œil, mais déçoit l'oreille. Ainsi ce vers de Racine :

Rendre docile au frein un coursier indompté

passe pour correct à causer de l'*r* qui termine le mot *coursier;* mais cet *r* ne se prononce pas, la rencontre n'est sauvée que pour l'œil, et, si l'hiatus doit être banni de la versification, on voit que Racine a péché contre la règle. Même remarque pour ce vers de la Fontaine :

Le loup en fait sa cour, daube au coucher du roi.

Le *p* dans *loup* est muet, et cependant on admet que la règle de l'hiatus n'est pas violée. On conviendra, après ces exemples, qu'on pourrait multiplier à l'infini, que l'hiatus existe même dans notre poésie moderne, mais qu'il y est soumis aux conditions les plus bizarres, à celles qui résultent de l'orthographe, non de la prononciation. Et, comme le remarque M. Quicherat dans son *Traité de Versification*, pour rendre harmonieux ces deux désagréables vers de la Fontaine :

> Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur...
> Une vache était là, l'on l'appelle, elle vient,

il suffit de supprimer *l'* ajouté devant *ou* et de rétablir l'hiatus :

> Quand l'absurde est outré, on lui fait trop d'honneur...
> Une vache était là, on l'appelle, elle vient.

Au reste, Voltaire, dans sa *Correspondance*, a jugé avec goût et avec son indépendance habituelle de tout préjugé cette question de l'hiatus, et il en a signalé les inconséquences, faisant remarquer que l'hiatus existe dans le corps des mots. Si la langue craignait la rencontre des voyelles et si l'oreille française s'était habituée au genre d'euphonie qui résulte de l'intercalation constante des consonnes, il eût été raisonnable de suivre en ceci l'analogie et de ne pas permettre que les sons concourussent autrement dans le vers ; mais, bien loin qu'il en soit ainsi, le français affectionne l'accumulation des voyelles, non-seulement, deux à deux, mais même trois à trois. Ainsi, *tuer*, *tua*, *tuons; louer*, *loua*, *louons*, *louant ; haïr ; créer*, *créance ; effrayer*, *effroyable*, etc., montrent que l'hiatus se pré-

sente sans cesse. En cet état, s'il y avait une règle à faire, c'était non de le bannir, mais de le prescrire. Cependant, à vrai dire, il n'y avait d'autre précepte à donner que celui qu'indique Voltaire lui-même : admettre les hiatus qui plaisent et repousser ceux qui déplaisent à l'oreille, par conséquent laisser tout au goût et au jugement de l'écrivain.

Ainsi, à côté de sa rudesse et de sa simplicité, on reconnaît, dans notre vieille poésie, de l'originalité et de la justesse, et, sans se tromper, on peut attribuer cette justesse à son originalité même. Sans institutrice, et dédaignée de tous ceux qui usaient du latin, elle se créa un art particulier, elle se fit un vers indépendant des règles antiques, elle puisa aux sources qui jaillissaient de la société renouvelée, et, s'élevant sur ce monde qui semblait un chaos, sur cet empire romain ruiné, sur ces populations barbares qui se l'étaient partagé, elle se fit écouter de tout le moyen âge européen, qu'elle berça au bruit des chants de guerre, de chevalerie et d'amour. La France du Midi, la France du Nord, l'Espagne, l'Italie, virent fleurir de toutes parts l'art *du gai savoir*, et, quel que soit le jugement porté sur ces compositions, on peut leur appliquer sans trop d'effort ces deux beaux vers que notre chansonnier a, dans sa pensée, appliquées à l'origine de l'histoire et de la poésie :

> Soudain la terre entend des voix nouvelles,
> Maint peuple errant s'arrête émerveillé.

On est très-indulgent pour Homère, on est très-rigoureux pour nos vieux poëtes, et cependant il est bien des points où lui et eux ont besoin des mêmes

excuses devant l'esprit moderne. Il suffit, en effet, de se placer au point de vue qui est devenu le nôtre et de ne pas vouloir se prêter aux conditions mentales qui étaient celles des hommes passés, pour être vivement blessé du merveilleux grossier, inconséquent, inintelligible, qui est le fondement des poëmes antiques. C'est en effet en partant de là que, dans la célèbre querelle des anciens et des modernes, et plus tard encore, on a fait d'Homère le but d'une foule de critiques parfaitement justes et fondées pour un moderne, injustes et illusoires pour un ancien. Mais, si cette excuse est admise pour Homère, elle doit l'être aussi pour nos chansons de geste.

Toute espèce de merveilleux est absurde, je ne dis pas seulement en ce que le merveilleux choque directement notre expérience, désormais certaine, de la régularité naturelle des choses, mais parce qu'il implique nécessairement des contradictions inintelligibles. Prenez seulement le premier chant de l'*Iliade* : Achille, dans sa colère, va frapper du glaive Agamemnon; Minerve, envoyée par Junon, descend, arrête le bras du héros et l'apaise en lui promettant que celui qui l'offense lui payera l'affront au triple et au quadruple. Il semble donc que les deux déesses ont connaissance de l'avenir et savent d'avance à quel prix Achille reviendra prêter son secours aux Grecs. Tout aussitôt, comme si elles ignoraient ce qui vient de se passer, elles s'opposent à Jupiter, qui veut donner la victoire aux Troyens et satisfaire ainsi à la promesse qu'elles mêmes ont faite à Achille. Tout cela est un tissu de contradictions, et il serait facile de montrer que,

dans sa partie merveilleuse, le poëme n'est rien autre chose.

Le merveilleux des chansons de geste ne vaut pas mieux, mais ne vaut pas moins. Dans l'*Énéide*, Énée, pressant du pied le sol pour arracher un arbrisseau, entend une voix lamentable qui sort du fond du tombeau et l'avertit de fuir une terre avare, un rivage inhospitalier. Dans le poëme de Roncevaux, Aude, la sœur d'Olivier, la fiancée de Roland, demande à Charlemagne à voir une dernière fois le corps des deux chevaliers. Agenouillée auprès des deux cadavres, elle voudrait entendre la voix d'Olivier et prie en ces termes :

> Glorieux sire, qui formas toute gent,
> Faites venir aucun demonstrement
> A la chetive, qui au moustier attend
> Que Oliviers me dise son talent (volonté).

Aussitôt Olivier prend la parole et lui annonce qu'elle touche au terme de sa vie :

> Et s'en ira ensenble o (avec) son ami
> Et o son frere qui la douleur souffri.

Quoi de plus comparable que ces deux récits, bien que suggérés par des sentiments différents? Ou bien encore Ajax, entouré dans la bataille par un nuage obscur, supplie Jupiter de dissiper les ténèbres et de le frapper du moins à la clarté du jour, et il obtient du dieu que la lumière soit rendue à la campagne ensanglantée. Semblablement Charlemagne, désespérant de retrouver à Roncevaux, parmi les monceaux de morts, les corps de ses barons, demande au ciel d'intervenir en sa faveur et de les lui désigner ; aussitôt une aubépine fleurit auprès du corps de chaque chrétien.

Digitized by Google

Telle est la tournure générale des conceptions primitives; tandis que, pour nous autres modernes, ce qui constitue la grandeur d'un homme, c'est la pénétration de son esprit, l'élévation de son caractère et l'habileté avec laquelle il use des circonstances, au contraire, dans l'histoire légendaire, c'est l'intérêt que prennent à lui les puissances supérieures, c'est la force qu'elles lui prêtent, c'est le succès qu'elles lui assurent. On crée ainsi une sorte de rouage imaginaire dont l'impulsion décide de tout. L'histoire positive et l'histoire légendaire diffèrent entre elles comme la magie et la science. Pour les peuples enfants, le merveilleux, c'est l'imaginaire; pour la raison mûrie, le merveilleux, c'est le réel.

8. — *Du couplet.*

Les poëmes de chevalerie sont divisés en sections d'un nombre variable de vers; ces sections ont reçu le nom de couplet et elles sont monorimes. Ce n'est pas que l'entre-croisement des rimes fût ignoré ou inusité à la même époque : les poésies légères des trouvères offrent, en fait de croisement, des combinaisons très-variées; mais un usage tout différent avait prévalu pour les chansons de geste : là aucune variété dans la rime, qui ne changeait que de couplet à couplet.

J'ai cru ne devoir complétement ni suivre ni abandonner cet usage. J'ai divisé, il est vrai, en couplets le premier chant de l'*Iliade;* mais il m'a semblé que le système monorime était monotone, et, tout en m'y conformant dans certains couplets très courts, j'ai en

général admis deux ou trois rimes sur lesquelles roule tout le couplet. Ce procédé a l'avantage d'échapper à la monotonie, et cependant d'atteindre le but que se proposaient instinctivement nos anciens poëtes, celui de conformer les consonnances au sentiment, à l'idée qui prédomine dans un certain morceau. De la sorte, chaque fois que le sentiment et l'idée changent, les rimes changent en même temps, et en cela je crois avoir suivi, sinon la lettre, du moins l'esprit de la vieille poésie.

Un ton nouveau est donné de couplet à couplet, car la poésie n'est pas sans affinités avec la musique. Tandis que l'une, emplissant l'oreille de sons harmonieux, a besoin, pour les soutenir, d'éveiller dans l'âme ces sentiments qui n'ont pas de paroles et n'atteint que vaguement la pensée, l'autre frappe directement la pensée et flatte en même temps l'oreille par une cadence qui la satisfait. Toutes deux s'adressent à un de nos sens, mais elles partent de là, l'une pour faire vibrer nos dernières fibres, l'autre pour toucher l'intelligence par le charme de la beauté abstraite et du langage qui, seul, sait la révéler. Toutes deux mettent l'ouïe dans leur intérêt; mais l'une déploie tout ce qu'elle a de puissance et d'habileté pour la captiver, l'autre s'en assure seulement par une sorte de murmure musical.

C'est pour suivre le besoin d'approprier les sons au sujet traité que nos vieux poëtes ont imaginé le couplet. Celui qui étudiera les commencements de notre poésie pour en rechercher historiquement les causes, les conditions et le caractère, sera amplement payé de sa peine. On s'est beaucoup épuisé en conjec-

tures sur la manière dont la langue et la poésie de l'antiquité classique s'étaient formées; mais les tentatives de ce genre n'ont pas toujours été bien conduites. Il ne faut pas s'engager directement dans le problème, il faut l'attaquer par la voie de la comparaison. Il se trouve que, dans un temps historique, il y a eu production spontanée de toutes ces choses qui, pour l'antiquité, sont reculées hors de la portée de notre vue. C'est là qu'on doit demander des renseignements sur la part que prennent, dans ce travail, les aptitudes naturelles de l'esprit humain, sur celle qui appartient aux conditions de l'époque, et sur celle enfin qui est du fait de l'âge antécédent. Après l'examen soigneux du grand avénement des langues et des littératures novolatines, on peut partir de ces données comme d'une base solide pour étudier la formation plus inconnue des langues et des littératures classiques. Cette manière de procéder rétrécit grandement le champ des hypothèses, et, dans une comparaison historique bien menée, la lumière ne manque jamais de se refléter des deux côtés.

Je l'ai déjà dit, le grand intérêt n'est pas à la Renaissance, vers laquelle se sont détournés nos préjugés classiques : il est à l'origine de toutes les choses modernes, dans cette immense rénovation qui succéda à une ruine immense. C'est alors qu'apparurent tant de véritables créations ; c'est alors, pour me tenir dans mon sujet, que les langues et les poésies modernes vinrent remplacer les langues et les poésies de l'antiquité détruite. Le vieil arbre reçut une greffe qui bientôt l'ombragea de rameaux vigoureux. Les

hommes de Rome et de la Grèce n'ont pu (tant pour eux l'histoire était courte) se douter qu'il en dût jamais être ainsi; mais nous, dont désormais le regard plonge dans un passé plus profond, nous apercevons l'arbre tout entier chargé, comme celui de Virgile, d'un feuillage nouveau et de fruits qui ne sont pas les siens: *Novas frondes et non sua poma.*

Comme la légende de la guerre de Troie est à l'origine de toute la poésie antique, même de la poésie latine, de même ici la légende du grand empereur de l'Occident inspire tous les récits. Le souvenir s'en était surtout fixé alors que, parvenu au plus haut point de sa puissance et couronné à Rome, il approchait du terme de sa vie. Aussi est-il représenté d'ordinaire, même au plus fort de ses expéditions, comme un vieillard à la barbe blanche; mais c'est le vieux guerrier de Byron, aux membres de fer, avec qui peu de jeunes gens pourraient lutter :

> Though aged, he was so iron of limb
> Few of our youth could cope with him.

Par une conséquence toute naturelle, la troupe d'élite qui l'accompagnait était composée de barons à la tête blanche et à la *barbe fleurie*, comme disent les chansons de geste. Au milieu des Normands, des Bretons, des Flamands, des Lorrains, des Allemands, qui composaient l'armée de Charlemagne, ceux-là étaient particulièrement les guerriers de France:

> La dime eschelle (le dixième escadron) est des barons de France;
> Dix mille sont à une connoissance (un même blason),
> Corps ont bien faits et fiere contenance,
> Les chefs fleuris, mainte barbe i ont blance (blanche).

Chose singulière ! l'histoire réelle a offert une fois ce que la légende a rêvé, le spectacle d'une armée de vieillards. La phalange macédonienne, qui avait fait les guerres de Philippe et d'Alexandre, figura encore dans les luttes qui suivirent. Parmi ces vétérans qui n'avaient jamais été vaincus, la plupart avaient soixante-dix ans, aucun n'en avait moins de soixante. A une dernière bataille, *ces barons à la barbe fleurie*, comme ceux de Charlemagne, se rangèrent au poste le plus dangereux, et, dans une charge décisive, dispersèrent tout ce qui leur était opposé.

9. — *Conclusion. De l'archaïsme.*

L'érudition, en exhumant des choses oubliées, a soulevé ici, comme en beaucoup d'autre cas, une question et renouvelé un procès qui semblait vidé. L'arrêt de Boileau était adopté et faisait loi universellement. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et l'on se demande si notre antiquité doit dater de Villon et du seizième siècle ou s'il faut la reporter à l'origine de notre langue et de notre littérature. Les textes abondent : chansons de geste, poésies légères, fabliaux, histoires originales, romans, chroniques, tout se trouve avant l'époque fixée par Boileau. D'autre part, la langue antique n'est nullement le patois grossier et informe que l'on prétendait. Ni l'une ni l'autre ne font honte à l'orgueilleuse descendante qui les dédaigne, et, si leur *vêture* (qu'on me permette ce vieux mot) est simple, même parfois enfantine, ce n'est pas de haillons qu'elles sont couvertes.

Ce cas n'est pas le seul où l'érudition bien conduite ait obtenu d'importants résultats. Il lui est arrivé plus d'une fois de dissiper des préjugés, d'exhumer des vérités oubliées et de trouver des démonstrations auxquelles on ne serait arrivé par aucune autre voie. Grâce à elle, il commence à s'établir que nous avons aussi un passé littéraire et que l'arrêt porté au dix-septième siècle est à reviser. C'est certainement un notable triomphe que d'avoir ainsi ébranlé des opinions qui paraissaient fixées irrévocablement. On aurait tort de penser que cette étude des débris de l'antiquité, des vieux textes et des vieux monuments, soit stérile et sans portée ; elle a une action sur les intelligences, elle les modifie, et coopère aussi pour sa part aux mutations successives qui affectent les sociétés. Voir le passé sous un plus véritable jour importe grandement à l'intelligence que l'on a du présent et à l'usage qu'on en fait.

Un penchant naturel conduit l'homme à la contemplation du passé. Les vieux monuments, les vieux livres, les vieux souvenirs, éveillent chez lui un intérêt profond. Les récits traditionnels de la famille et de la tribu enchantèrent les populations primitives, et l'effet des histoires positives n'est pas moindre sur les populations civilisées. La rupture avec les âges antérieurs, qui serait un méfait contre la science, serait aussi un méfait contre le sentiment moral; et, si l'esprit humain s'est complu aux traditions alors même que ces traditions étaient bien courtes, il se sent de plus en plus captivé à mesure que s'agrandit l'espace qu'il aperçoit derrière lui. Le temps est une étendue qui ne s'ouvre à

nous que dans une seule direction, et encore à la condition que nous la parsèmerons de jalons et que nous emploierons notre industrie à y entretenir quelque phare qui nous éclaire. Tout ce qui fait un peu reculer ces ténèbres est bien venu de l'esprit humain. Lorsque Cuvier composa son *Anatomie comparée*, ce livre ne fut que pour les savants ; mais, quand il exhuma des entrailles de la terre une histoire plus ancienne que l'histoire de l'homme, toutes les imaginations l'accompagnèrent dans ses recherches et jouirent avec lui des merveilleux résultats de cette nouvelle archéologie.

De tout ce qui reste des siècles écoulés, les monuments des arts et en particulier ceux de la littérature nous mettent le plus directement en rapport avec les hommes qui ont vécu jadis. Quelle histoire pourrait aussi bien que les poëmes d'Homère nous faire pénétrer au sein de l'âge héroïque ? Quand dans une de ses pages éclate une pensée sublime ou une harmonie, et que le charme nous pénètre, alors nous nous sentons transportés au milieu d'un temps qui n'est pas le nôtre, et c'est le suprême effort de cette poésie antique. Homère, en une de ses plus belles comparaisons qui lui est suggérée par les feux de l'armée troyenne allumés dans la plaine, se représente les astres splendides qui brillent au ciel autour de la lune radieuse. La nuit est paisible ; les sommets aigus, les pentes escarpées, les forêts, les vallons apparaissent sous cette lumière nocturne ; les profondeurs du ciel elles-mêmes s'entr'ouvrent devant le regard, et le berger qui contemple ce grand spectacle sent son cœur ému d'une joie secrète. De même pour le lecteur, quand rayonnent les

flammes de la poésie, les profondeurs du temps s'entr'ouvrent, les choses du passé s'éclairent ; un moment on croit assister à la scène qu'on a devant soi, et, comme le berger du poëte, on est touché d'une émotion inconnue.

DEUXIÈME PARTIE

Après le conseil, l'exemple ; après la théorie, la pratique ; mais le vieux poëte grec est bien difficile à reproduire et le vieux français est un instrument bien peu familier à nos oreilles. Je conviens de tout cela, et je comprends le risque que court la pratique ; cependant je ne m'en tiens que plus fermement à la théorie, et même, en finissant, je prétends que le vieux français n'est point, à vrai dire, une langue absolument morte, qu'il faut peu d'efforts pour en raviver certaines parties, et que l'étude en est salutaire, instructive, attrayante.

ILIADE

CHANT PREMIER

I

Chante [1] l'ire, ô deesse, d'Achile [2] fil Pelée,
[3] Greveuse et qui douloir fit Grece la louée
Et choir [4] ens en enfer mainte âme [5] deseverée,
Baillant le cors as chiens et oiseaus en curée.
Ainsi de Jupiter [6] s'acomplit la pensée,

Du jour où la querelle [7] se leva [8] primerin
D'Atride roi des hommes, d'Achile le divin.

[1] La colère. *Ire* se trouve encore dans les auteurs du dix-septième siècle.

[2] Fils de Pelée. Le rapport que les Latins rendaient par le génitif s'exprimait dans l'ancienne langue par le cas régime sans préposition. *Fil* au régime, *fils* au nominatif.

[3] Qui fait souffrir. Tant fai por lui greveuse penitence, *Couci*, XI.

[4] *Ens en*, préposition composée qui signifie au sein de, au fond de.

[5] Séparée du corps. Nous avons gardé le simple en un sens spécial, *sevrer*.

[6] Li quinze an furent acompli et passé, *Raoul de Cambrai*, p. 16.

[7] S'éleva. Vers Durandal est li chaples (combat) levés, *Roncisvals*, p. 41.

[8] En premier. *Primerain* est un adjectif qui s'emploie aussi adverbialement. Il vous convient primerain despoiller, *Raoul de Cambrai*, p. 293. Il est ici écrit *primerin*, pour rimer à l'œil avec *divin*; les trouvères ayant en effet l'habitude d'introduire dans l'orthographe des modifications qui ne changeaient pas le son.

II

D'entre les immortels qui troubla leur [1] courage ?
[2] Apollons. [3] Vers le roi si [4] eut-il [5] mautalent,
Que mit la peste en [6] l'ost et perissoit la gent,
Puisqu'Atride à Chrysès [7] prouvere fit outrage.
Chrysès s'en vint as nefs [8] qui font lointain voyage,
Jeter à raançon sa fille [9] de servage,
Du dieu de longue [10] archie entre ses mains portant
[11] Bandel et sceptre d'or, et tous les [12] Greux priant,
Surtout les deux Atrides, qui tant ont [13] seignorage.

[1] Ce mot, qui a ici le sens que nous donnons au mot cœur, a conservé cette signification jusque dans le dix-septième siècle, et ne l'a pas encore complétement perdue.

[2] L'*s* indique ici le nominatif singulier, comme dans beaucoup d'autres mots; cette remarque est faite ici une fois pour toutes.

[3] Envers. Onques vers lui n'oi (je n'eus) faus cuer ne volage, *Couci*, XIX.

[4] La forme la plus fréquente est *ot*; cependant on trouve aussi *eut* : Car en lui eut des biens planté (abondance), *Jehan de Condet*, p. 94.

[5] Colère. Mautalent ot li rois, si que tout en rougist, *Berte*, xci. *Mautalent* est encore dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie.

[6] L'armée. L'ost des Grecs, a dit la Fontaine.

[7] Le prêtre. *Li prestre* au nominatif ; *le prouvere*, au régime.

[8] Ναῦς ποντοπόρος, nef qui chemine en mer.

[9] Bien savez que tous trois de servage jetai, *Berte*, vii.

[10] La portée d'un arc. Quatre archies ert loin du manoir et demie. *Berte*, cix.

[11] Bandeau. Nos noms en *eau* avaient, dans l'ancienne langue, *els* ou *aus* au nominatif, et *el* au régime.

[12] Les Grecs. On les nommait *Greus*, *Grieus* (monosyllabe), *Gregeois*, et même *Grifons*.

[13] Autorité. Jamais n'ert rois de si grant seignorage, *Roncisvals*, p. 19. *Tant* signifie si grand.

III

[1] Atride, et vous, portant beaus jambars, Acheen,
Fassent[2] li dieu qui[3] sus ont manoir olympien,
[4] Gastiez la[5] cit Priam et[6] repairiez à bien !
Mais prenez raançon, rendez ma fille amie,
[7] Doutant le fil Latone, Phebus à longue[8] archie.

[1] Atride et Achéen sont nominatif pluriel, ce cas au pluriel n'ayant point d'*s*.

[2] Les dieux.

[3] En haut. Grans fu la noise sus au palais plenier, *Raoul de Cambrai*, p. 198.

[4] Que vous ravagiez. Ravager est l'ancienne signification de gâter. *Que* est sous-entendu ; *vous* l'est aussi ; les pronoms qui sont sujets se suppriment à volonté.

[5] La cité de Priam. Or s'en va la roïne vers la cit de Paris, *Berte*, lxxi.

[6] Repairer, retourner dans son pays.

[7] Craignant. Ce sens est resté dans le composé *re-douter*.

[8] Portée d'arc.

IV

Bien à ce s'assentirent[1] tuit li autre Achein,
Faire honeur au prouvere, et prendre [2]l'amendie
Li[3] seus Agamemnon n'i [4]ot le[5] cuer enclin,
Durement [6]l'arraisonne, et mal le [7]congeïe :
« Vieillars, qu'as creuses nefs je ne te treuve[8] mie
« Ou encore[9] larjant ou venant autre [10]fie ;
« [11]Li dieu bandaus ou sceptre ne te seroit [12]d'aïe.
« Ne la rendrai, [13]ne l'ait vieillesse jà saisie
« En ma maison d'Argos, [14]mout loin de sa patrie,
« Et [15]aroiant mon lit et [16]ouvrant par maistrie.
« Va-t-en et ne [17]m'aïre, [18]s'es doulans pour ta vie.

[1] Tous. *Tuit* est le nominatif pluriel, représentant le latin *tott*.
[2] *Amendie*, d'amender : ce qui est donné pour satisfaire.
[3] Seul. *Seus* au nominatif singulier.
[4] Eut.
[5] Cœur. Dans l'ancienne orthographe, on rendait le son *eu*, non comme aujourd'hui, par *eu*, mais par *ue*. Cependant on trouve aussi, bien que rarement, l'orthographe *eu ;* c'est celle dont je me sers ici le plus souvent, comme étant la plus familière à nos yeux.
[6] Ce mot, qui, bien que vieilli, est encore dans le Dictionnaire de l'Académie, était très-employé pour dire : adresser la parole.
[7] Congédie.
[8] *Mie* renforçait la négation comme pas ou point.
[9] Tardant.
[10] Fois. Tout ainsi com li rois l'ot dit à cele fie, *Berte*, LXXII. On disait aussi fois.
[11] Le bandeau du dieu.
[12] Aide, secours. Là remest toute seule ; Diex li soit en aïe, *Berte*, CIX.
[13] *Que* est sous-entendu : que ne l'ait.
[14] Très, beaucoup ; tout le seizième siècle s'est encore servi de ce mot très-commode.
[15] Préparant. *Aroier*, ou *areer*, était très-usité, ainsi que les substantifs *aroi*, *conroi ;* il ne nous en est resté que le composé *désarroi*.
[16] Participe du verbe *ouvrer*, travailler à l'aiguille ; *par maistrie*, habilement.
[17] *Aïrer*, courroucer, de *à* et *ire*.
[18] Si tu es. *Si* se disait *se*, et l'*e* s'élidait devant une voyelle.

V

Si dit. Li vieillars ot[1] paor et obeit;
Au long la mer[2] bruiant, taisans[3] il se partit;
Mais puis mout reclama, cheminant solitere,
Le seigneur[4] cui Latone as beaus cheveus fu mere :
« [5] Entent-moi, [6] tu dont l'arcs est d'argent, [7] emperere
« En Tenedos et Chryse, et sire debonere!
« [8] Sminthiens! [9] s'onque mis fleurs de mainte maniere
« A ton temple, ou bruslai grasse cuisse [10] pleniere
« De tauraus ou de chevres, [11] otroie ma priere :
« Que ceste genl mes pleurs par tes flesches [12] compere! »

[1] Peur.
[2] Bruyant au féminin.
[3] Même tournure dans l'italien : Tal si partì da cantare alleluia, *Dante*, *Inf.*, XII, 88.
[4] A qui. *Cui* est régime.
[5] Les secondes personnes du singulier de l'impératif ne prenaient point d'*s*, attendu qu'elles n'en ont pas en latin.
[6] Nous dirions aujourd'hui *toi*, moins régulièrement ; car *tu* est nominatif et *toi* est régime.
[7] Empereur. *Emperere* au nominatif, *empereor* au régime
[8] Un des surnoms d'Apollon.
[9] Si onque, si jamais je mis.
[10] Dans leur plénitude.
[11] Octroie. *Otroie* est de trois syllabes, l'*e* se faisant sentir.
[12] *Comperer* signifie payer.

VI

[1] Si parla il priant. Apollons bien[2] l'oï,
Des[3] sommels de l'Olympe courroucés descendi,
Ayant l'arc as espaules et le carquois empli.
[4] Es-vous, au dos du dieu le carquois a[5] tenti
De loin, lui cheminant... Il vient[6] semblans la nuit,
Se met[7] arrier les nefs, et puis[8] trait lire à tire.

Li arcs d'argent sona d'un mout horrible bruit.
Mulets et chiens [9] isnels prent premiers à occire;
Puis, tournant sur les Grecs flesche aporlant [10] martire,
Les frappe... Pour les morts maints buschers tost reluit.

[1] *Si* veut dire ainsi. Dans l'ancien français, on écrit *parla il, aime il*; et il est certain, par la mesure des vers, que dans *aime il* la prononciation n'intercalait pas un *t*, comme nous l'intercalons aujourd'hui. Cependant il est certain aussi que la prononciation d'un *t* remonte fort haut; peut-être même était-elle collatérale, bien que moins usitée.

[2] Généralement on omettait le *t* aux troisièmes personnes du prétérit. De cet usage nous n'avons conservé que la suppression du *t* au prétérit de la première conjugaison, *parla, aima*.

[3] En sommet cele tour, sur ce pilier de marbre, *Travels of Charl.*, v. 607.

[4] Locution très-usitée qui signifie voilà que.

[5] Faire du bruit. Nous n'avons gardé que le composé *re-tentir*.

[6] Ressemblant à la nuit.

[7] En arrière, à l'écart des vaisseaux.

[8] *Traire*, lancer des flèches, des dards; *tire à tire*, sans interruption.

[9] *Isnel*, rapide. — *Premiers*, d'abord.

[10] Tant demene angoisseus martire Du duel (deuil) et du meschef qu'elle a, *Roman de Couci*, v. 8130.

VII

[1] Li dieu carrel volerent neuf jours sans [2] arrestée.
Achile [3] semont l'ost à la [4] disme ajournée;
Si [5] l'inspiroit Junons, la deesse aus bras blans,
[6] Pensive des Gregeois qu'ele voyoit mourans.
Quant fu [7] l'oz assemblée et pleine l'assistance,
[8] En pieds se dresse Achile, si sa [9] raison commence :

[1] Les carreaux (flèches) du dieu.

[2] Sans interruption, sans s'arrêter.

[3] Convoque.

[4] Dixième.

[5] Tant furent espiré del felon susduiant (par le félon trompeur), *Thomas le Martyr*, 136.

[6] Songeant à, pensant à. Et je reviendrai ci pensis de vostre afaire, *Gautier d'Aupais*, p. 14.

[7] L'orthographe complète de ce mot au nominatif serait *osts;* mais, pour éviter l'accumulation de consonnes qui ne se prononçaient pas, on écrivait *os* ou *oz*. Ce mot était du féminin.

[8] Li rois se dresse en piés, n'i volt plus demorer, *Berte*, XVII.

[9] *Raison* avait fréquemment le sens de discours: il commence ainsi son discours. L'italien a aussi ce mot : Ed io: maestro, assai chiaro procede La tua ragione, *Dante*, *Inferno*, XI, 67.

VIII

« Je[1] croi, [2] maugré la mer, qu'alons [3] tourner ariere,
« Atride, se de mort pouvons jà nous [4] retrere,
« Nous que dompte à la fois et la peste et la guerre.
« Mais [5] sus! querons devin, [6] songeor ou [7] prouvere
« (Uns songes quelquefois vient du maistre des dieus),
« Dont Apollons a pris courrous si [8] merveilleus,
« Se l'a pris pour oub'i d'hecatombe ou de veus,
« Et se pour chair bruslée, agneaus, chevres [9] eslies
« De nous veut esloigner les flesches ennemies. »

[1] La première personne n'a point d'*s* (à moins que l'*s* n'appartienne au radical), ce qui est conforme au latin.

[2] Avec le mauvais gré, le courroux de la mer.

[3] Nous en retourner.

[4] Retrere ou retraire, retirer.

[5] Sus est ici notre particule d'encouragement.

[6] Celui qui a des songes (qui révèlent l'avenir).

[7] Voy. II, note 7.

[8] Merveilleux est continuellement employé en ce sens: Merveilleus cops se donent ez escus communaus, *Roncisv.*, p. 16.

[9] Choisi, d'élite.

IX

Ainsi dit et s'assit. [1] Ore en pieds se dressa
Calchas fils de Thestor; [2] meilleur devin n'i a;

Digitized by Google

Il connoit ce qui est, ce qui fut ou sera,
Et les nefs des Gregeois devant Troie amena
Par son très grant savoir qu'Apollons lui dona,
Et [3] si, leur bienvoulant, à parler comença :

[1] Ore ou or signifiait : maintenant. L'italien l'a conservé : Uomini fummo, ed or sem fatti sterpi, *Dante*, *Inf.* XIII, 37.

[2] *Meilleur* au régime, *mieudre* au nominatif. La locution *i a* ou *il i a* gouverne le régime : Ja plus gentil de lui un seul n'i a, *Roncisvals*, p. 8.

[3] Ainsi. *Si* a toujours la signification de : ainsi, de telle sorte que

X

« Tu, cher à Jupiter, Achile, veus [1] je die
« Le courous d'Apollon, seigneur à longue [2] archie.
« Le dirai ; mais [3] promet et me fai [4] serrement
« Me defendre de vois et de bras [5] ensement.
« Car je faire [6] douloir [7] cuide un homme puissant
« Entre les Argiens, et a Grece [8] en baillie.
« Rois [9] qu'hom privés courouce, pouvoir a mout trop grant ;
« Auroit-il [10] dévoré [11] s'ire sur le moment,
« Il la tient vive au [12] cuer si que l'ait assouvie.
« [13] Voi donc se me [14] donras [15] si faite garantie. »

[1] Tu veux que je dise. *Die* est encore dans les auteurs du dix-septième siècle.

[2] Voy. III, note 8.

[3] Impératif; nous écrivons : promets et fais.

[4] Ce mot était de trois syllabes : Salomon de Bretagne le serrement dicta, *Roncisvals*, p. 192.

[5] A la fois, également. Henaut ont trespassé, Vermandois ensement, *Berte*, IX.

[6] *Faire douloir*, causer de la peine, du courroux.

[7] Je pense. Car tel cuide engeigner autrui, Qui souvent s'engeigne soi-même, *la Fontaine*, *Fabl.*, IV, 11.

[8] Il a la Grèce sous son autorité. Puisque je sai mon cuer en sa baillie, *Couci*, II. Italien *balia* : Che purgan se sotto la tua balia, *Dante*, *Purgat.*, I, 66.

[9] Un homme privé, un particulier. *Homme* faisait au nominatif singulier *hom*.

[10] Dévorer était en usage: Li lions en a tel despit, Que li keurt sus sans nul respit, Et si l'estranle et le deveure, *Jehan de Condet*, p. 10.

[11] Sa ire. Nous dirions son ire, sa colère.

[12] Cœur.

[13] Impératif. Vois.

[14] Forme contracte pour donneras.

[15] Une garantie de cette nature. *Si fait* est une locution très-fréquente et qui signifie tel, de telle façon. Il y a une locution parallèle dans l'italien, *cosi fatto :* Intesi ch'a cosi fatto tormento.... *Dante*, *Inf.*, v, 7.

XI

Achile aus pieds legers lui respondit ainsi:
« [1] Di de [2] mout bon courage [3] quanque li dieus t'inspire
« J'en atteste Apollon de Jupiter cheri,
« A qui tu fais priere pour [4] droit oracle dire:
« Moi vivant et voiant sur terre, nuls ici
« Auprès des creuses nefs ne metra main à [5] ti,
« Nuls... quant tu [6] nomeroies Atride enorgueilli
« D'estre ore [7] enmi les Grecs tant le plus [8] seigneuri. »

[1] *Di* est l'impératif de dire.

[2] De mout bon courage, qui rend bien le grec, est une expression fréquente dans nos vieux poëmes: Li fils Geoffroi d'Anjou recovra sa vertu, Et de mout bon courage a reclamé Jesu, *Roncisvals*, p. 196.

[3] Tout ce que. C'est une locution courte et commode.

[4] L'adjectif *droit* était fréquemment employé. On le trouve aussi chez Dante avec le même sens: Là dove'l purgatorio a dritto iuizio, *Purgat.*, VII, 39.

[5] Ne mettra main sur toi. Tai toi, vieille, fait ele ; n'en ferai rien pour ti, *Berte*, LXXXIX.

[6] La conjugaison du conditionnel est : Je nomeroie, tu nomeroies il nomeroit.

[7] Parmi.

[8] Qui a l'autorité de seigneur. Ne mais que li sept comte, qui tant sont signori, *Roncisvals*, p. 191.

XII

Calchas prit bon courage et si dit sa raison :
« Pour hecatombe ou veus n'est l'ire d'Apollon,
« Mais pour Chrysès prouvere, honi d'Agamemnon.
« Qui ne rendit la fille [1] ne ne prit raançon.
« Pour ce nous fait li dieus et nous [2] fera douloir
« Et la peste greveuse ne voudra [3] remouvoir,
« Se n'est sans raançon la [4] pucelle à l'œil noir
« Rendue, et n'est conduite hecatombe sacrée
« A Chryse; pour [5] itant sera l'ire [6] apaïée. »

[1] Notre *ni* était jadis *ne*, comme notre *si* était *se*.
[2] Et s'ele me fait doloir, *Couci*, xv.
[3] Écarter, éloigner. Certes ce dit Gauthiers, removoir ne m'en ploier, *Gauthier d'Aupais*, p. 30.
[4] Pucelle était l'ancien mot pour dire jeune fille.
[5] Pour autant, à ce prix.
[6] Apaïer, aujourd'hui apaiser.

XIII

Si dit, se siet. En pieds se dresse en l'assemblée
Agamemnons puissans, li heros fils d'Atrée,
[1] Dolens et tout pleins d'ire en la noire [2] courée,
Et les deux ieus semblans à feu vif et charbon;
[3] Premiers parle à Calchas [4] o regart de [5] felon.

[1] Peiné, courroucé.
[2] Courée signifiait ce que les Latins nommaient *præcordia*, les viscères de la poitrine. Tout le pourfend de ci qu'en la courée, *Roncisvals*, page 66. *La noire courée* est mot à mot le grec φρένες ἀμφιμέλαιναι. Les anciens plaçaient le siége des passions dans la poitrine Ce mot est dans l'italien : La corata pareva e'l triste sacco, *Dante*, *Infern.*, xxviii, 26. Il est aussi dans le patois bourguignon : Aujodeû que Noei devro regaudi no corée (Aujourd'hui que Noël devrait réouir notre cœur), *Lamonnoye*, *Noel* xvi.

[3] D'abord il parle.

[4] O, avec.

[5] Fel n, méchant. Sorcil ot grant et regart de felon. *Roncisvals*, p. 20.

XIV

« Oncque [1] n'oi, [2] mauprophete, de toi parole [3] lie;
« A predire le mal toujours tu te complais;
« Aucun bien tu n'as dit, tu n'as fait [4] oncques mais.
« Et or tu prophetises es fils de l'Achaïe,
« [5] Pour ce les fait douloir li dieus de longue archie,
« Que raançon n'ai prise pour la fille Chrysès.
« [6] Oil, sui desireus l'avoir en ma [7] maisnie;
« M'est plus [8] de Clytemnestre à [9] cuer et [10] encherie,
« Qu'ai à [11] moillier et pair; et moindre elle n'est mie
« Pour [12] l'ouvrer, pour le sens, pour la face [13] escherie.
« Mais qu'ele soit rendue, se mieus est, je [14] l'otrie;
« J'aime mieux soit la gent sauve que [15] maubaillie.
« Ore tost querez moi un lot pour [16] amendie:
« Car [17] n'est droit je demeure seul à main [18] desgarnie.
« Et tuit m'estes temoin que ma part m'est ravie. »

[1] Je n'eus.

[2] Mauvais prophète. C'est ainsi qu'un certain personnage fut surnommé Mauclerc.

[3] Joyeuse. Nous ne disons plus que faire chère lie.

[4] Jamais. Que il fasse nul bien ne die, *Fabliaux et Contes*, t. III, p. 17.

[5] Que pour cela. Le *que* est sous-entendu. *Li dieus*, au nominatif, le dieu.

[6] Oui.

[7] Famille, maison, compagnons. Dante s'en est servi: E poi rigiugnerò la mia masnada, *Inf.*, xv, 41.

[8] Plus que Clytemnestre. L'ancien français mettait *de* après le comparatif, au lieu de *que*, comme l'italien met *di*.

[9] Cœur.

[10] Chérie. Et lor enfant trestuit l'orent si encherie, *Berte*, LX.

[11] Que j'ai à femme et à égale. Car cele vuel avoir à moillier et à pair, *Berte*, III. On traduit ordinairement κουριδίης ἀλόχου par jeune épouse; mais Buttmann rejette cette interprétation, et il regarde

κουριδίη comme étant, dans Homère, une épithète de la femme légitime par opposition à la concubine. Si l'interprétation de Buttmann est juste, l'expression de nos vieux poëtes rend très-bien la locution homérique. D'après l'ancienne grammaire, *pair* est du féminin aussi bien que du masculin.

[12] Travail à l'aiguille. Tous les infinitifs pouvaient se prendre comme des substantifs.

[13] Gracieuse, belle.

[14] Je l'octroie. Les verbes ainsi terminés avaient deux formes : otroier et otrier. De cet usage il nous reste ployer et plier.

[15] Détruite, perdue. Toute la gent menue et morte et maubaillie, *Romancero*, p. 12.

[16] Compensation. Ces peaus de martre vous doin pour amendie. *Roncisvals*, p. 16.

[17] Car il n'est pas juste que je demeure.

[18] *Romancero*, p. 13 : Mais ja ere pour vous de mon cuer desgarnie.

XV

Or fut dit par Achile mout [1] isnel et divain :
« Atrides li loués, convoiteus de [2] gaain,
« Comment lot te [3] donront li courtois Acheain ?
« Plus n'avons en commun [4] quanque prit nostre main ;
« Partagée est la proie des [5] cits qu'avons gastées ;
« Et n'est droit les part soient par la gent raportées.
« Rent donc au Dieu la fille ; à toi, nous Acheain,
« Rendrons triple et quadruple, [6] s'à Jupiter agrée
« Qu'à mal soit mise Troie la ville bien murée. »

[1] Rapide. L'italien a gardé ce mot, *isnello*. *Divain* (divin) pour l'œil
[2] Gaain, de deux syllabes.
[3] Dorénavant.
[4] Tout ce que.
[5] Des cités.
[6] S'il agrée à Jupiter.

XVI

Lores si [1] parola li rois Agamemnon :
« Achile, noble fils [2] Pelée le [3] baron,
« Ne [4] t'engeigne en ton cuer : ne croirai ta raison.
« Tu veus, gardant ton lot, que sans lot [5] me gesisse.
« Et qu'ainsi bonement la fille je [6] guerpisse?
« Non pas ; à moi donront li Acheen courtois
« Un lot qu'en leur pensée jugeront come est drois :
« Ou [7] se non, de ma main je me ferai justice.
« Prenant le lot de toi, ou d'Ajax ou d'Ulysse ;
« [8] Qui que visiterai, de cuer aura douloir.
« Mais de ce reparler en temps nous doit [9] chaloir.
« Sus ! en la mer divine metons [10] navire noir,
« Hecatombe et rameurs, au mieus nostre pouvoir ;
« Chryseis au [11] vis clair renvoions au manoir.
« Qu'à home [12] de barnage soit remis li [13] conrois,
« Ajax, Idomenée, ou le divin Ulysse ;
« Ou tu [14] meïsme, Achile, qui as si grant [15] bufois,
« Apaie nous le dieu, faisant droit sacrifice. »

[1] Parla. Parler est contracté de *paroler;* nous avons *parole*.

[2] Pelée est de trois syllabes ; l'*e* muet non élidé comptait.

[3] Baron, homme de vaillance et de haut rang. *Ber* au nominatif, *baron* au régime.

[4] Ne t'abuse en ton cœur. Engeigner est rappelé par la Fontaine (*Fables*, IV, 11), qui lo regrette.

[5] Le verbe gésir, latin *jacer;* d'où *ci-gît*...

[6] Guerpir, laisser aller, quitter. Nous avons le composé dé-guerpir.

[7] Sinon.

[8] Quel que soit celui que je visiterai. De la tournure ancienne si courte et si élégante, nous avons gardé : qui que vous soyez, quoi que vous fassiez.

[9] Nous devons tenir à reparler de cela en temps propice. J'i consens, dit la dame, me plaist et doit chaloir, *Berte*, LXV. De ce verbe très-usité, nous avons conservé : il ne m'en chaut.

[10] Navire était souvent féminin, quelquefois masculin.

[11] Au beau visage. C'est une locution toute faite de nos anciens poëmes, qui répond à la locution d'Homère, toute faite également.

Nous avons gardé le mot *vis* dans vis-à-vis, c'est-à-dire visage à visage.

[12] Barnage signifiait le corps des barons consultés par les rois. Enseignez-moi un home de barnage (βουληφόρος ἀνήρ), Qui à Marsile os (ose) porter mon message, *Roncisvals*, p. 13.

[13] Préparatif, disposition, expédition. De retorner ariere fu tost pris li conrois, *Berte*, LXI.

[14] Même, qui est la forme contracte de meïsme.

[15] Orgueil, arrogance. Cis (celui-ci) fu fils Justamon, moult fu de grant bufois, *Berte*, LXI.

XVII

Achile [1] l'esgardant de hautaine maniere:
« Hé! tu qui n'as [2] vergogne et as pensée [3] avere!
« Qui de nous à ta voix s'en ira debonere
« Faire aguet ou combatre en bataille [4] pleniere.
« [5] Je certes, ci ne vin-je aus Troyens courageus
« Guerroier pour raison qui me fust encontre eus.
« Jamais [6] il ne ravirent mes chevaus et mes beus;
« Et jamais dans la Phthie, en nos champs plantureus,
« Ne porterent degast; car gisent entre deus
« La mers au flot bruiant et tant de monts ombreus.
« Mout impudens! ci vinmes pour liesse te faire,
« Conquerant [7] es Troyens honeur à Menelas,
« Et à toi, œil de chien! mais souci tu n'en as,
« Et de ta main menaces le [8] guerredon me traire,
« Octroi des fils de Grece, conquis à grant [9] pourchas.
« Je n'ai oncques un lot qui à ton lot [10] s'afiere,
« Quant de cité troyenne bien [11] garnie est [12] eschas.
« Aus travaus de la guerre plus fait œuvre [13] mes bras;
« Mais ta part, au partage, est mout grant et pleniere;
« Et je part ai petite, et aus nefs [14] m'en repaire,
« Contens, [15] jà soit que j'ai tant [16] peiné dans la guerre.
« Or je vai dans la Phthie; car plus j'aurai [17] soulas
« [18] Atout les creuses nefs m'en aller en ma terre.
« Ci, je croi, grant avour, moi honni, m'acquerras. »

[1] Le regardant. Chascuns i est corus la merveille esgarder, *Berte*, III.

[2] Vergogne était, en ce sens, le mot le plus usité; honte signifiant généralement déshonneur.

[3] Avare. Berte la debonaire qui n'ot pensée avere, *Berte*, IV. Dans l'ancien français, *aver* était formé d'*avarus* comme nous formons cher et amer de *carus* et d'*amarus*.

[4] Complète, rangée. La bataille est pleniere et adurée, *Roncisvals*, p. 66.

[5] Nous dirions *moi*, moins régulièrement, puisque *je* est sujet et *moi* est régime.

[6] Le pronom *il* n'avait point d'*s* au pluriel, venant du latin *illi*.

[7] Chez les Troyens.

[8] Guerredon, de trois syllabes, dont guerdon est la contraction.

[9] Peine, travail.

[10] Qui se compare. N'est feme qui à eles de grant biauté s'afiere, *Berte*, XII.

[11] Encor le maintient on à Paris la garnie, *Berte*, LX. Cela répond assez bien à l'εὐναιόμενον d'Homère.

[12] Eschas au nominatif, eschac au régime : butin, prise de guerre.

[13] Mon bras. Notre pronom *mon* faisait *mes* au nominatif singulier, *mon* au régime singulier, *mi* au nominatif pluriel, et *mes* au régime pluriel.

[14] Je m'en retourne, je me retire.

[15] Bien que, quoique. On le trouve d'ordinaire avec l'indicatif.

[16] De ceste amor qui tant me fait peiner, *Couci*, X.

[17] Satisfaction, aise.

[18] Avec. *Atout* est encore conservé en Bourgogne

XVIII

Atride, rois des homes, si lui fit repartie :
« [1] Fui-t-en, [2] s'ainsi t'agrée; [3] remanoir ne le prie.
« [4] Ne faudra qui m'honore en ce besoin d'aïe,
« Ne surtout Jupiter, qui droit conseil [5] otrie.
« Des rois issus des dieus tu m'es li plus haïs;
« Noise, guerre, bataille, à ce te plais [6] tous dis.
« Si tant [7] par es vassals, d'un Dieu c'est la mercis.
« Retournant au manoir [8] o tes nefs et maisnie,
« Va loin des champs troyens regner en Thessalie.
« [9] T'ire [10] me touche [11] peu; de toi ne me soucie.
« Mais entent ma menace : [12] com du dieu m'est ravie
« Chryseis, que rendrai o ma nef et maisnie,

« J'irai prendre en ta tente Briseis au [13] clair vis,
« [14] A main ton guerredon, si que te soit apris
« Combien sui plus [15] de toi, et qu'on soit [16] alentis
« A moi se faire egal et dire contredis. »

[1] Fuir était, dans l'ancienne poésie, tantôt monosyllabe, tantôt dissyllabe. Fui de ci, rois, tu aies encombrier, *Raoul de Cambrai*, p. 205.
[2] S'il t'agrée ainsi.
[3] Demeurer.
[4] Il ne manquera pas gens qui m'honorent en ce besoin de secours. Qui lui faudra à ce besoin d'aïe, *Romancero*, p. 93.
[5] Octroie.
[6] Toujours, *totos dies*. Nous avons gardé le composé analogue, tandis, *tantos dies*.
[7] Par-vassal, très-vaillant. *Par* était une particule qui avait avec les adjectifs le sens superlatif, et qui pouvait se séparer. Nous n'avons gardé de cet usage de *par* que par trop.
[8] Avec. *O* est encore usité dans plusieurs provinces.
[9] Ta ire, ton ire, ta colère.
[10] Toucher était en usage : Et puis (l'amour) le touche de la flaue. Dont son cuer esprent et enflamme, *Jehan de Condet*, p. 106.
[11] La forme la plus commune était *poi*, et aussi *pou* et *poc;* mais on trouve *peu:* Et un peu vous reposerés, *Jehan de Condet*, p. 85.
[12] Comme. *Com* était aussi usité, au moins, que *comme*.
[13] Voy. XVI, note 11.
[14] Avec la main, de force.
[15] Que toi.
[16] Retardé, découragé. Les fenestres ovrirent, ne sont pas alentis. *Berte*, LXXXIX. Alentir est dans Molière: Et notre passion alentissant son cours.

XIX

Si dit. Tant à ces mots Achile fu dolens,
Que dans son sein [1] velu en balance ot le sens.
Se, le [2] braut [3] esmoulu [4] lez sa cuisse prenans,
Iroit enmi les autres [5] tuer le fil d'Atrée,
Ou [6] freindroit son courage, tiendroit [7] s'ire domptée.
Pendant qu'il balançoit ainsi dans sa pensée
Et [8] traioit le grant glaive, Pallas vint empressée
Des cieux d'où l'envoyoit la deesse aus bras blans,

Junons, [9]d'andeus pensive et andeus les aimans.
Ariere prit [10]la lui chevelure dorée,
Debout, à lui [11]veüe, à tout autre celée.
[12]Es-vous se tourne Achile [13]esbahis ; et [14]à tant
[15]La conut, cui regars flamboioit fierement ;
Et de sa bouche ainsi vint parole [16]empennée.

[1] On voit que j'ai conservé jusqu'aux plus petites particularités du texte homérique.

[2] Épée.

[3] Esmoulu est l'épithète que les trouvères donnent constamment aux brans et aux lances.

[4] Sur la cuisse.

[5] Ocire ou meurdrir étaient les verbes les plus employés. Cependant on trouve aussi tuer : Et dit Ybers : amis, frere ne tu, *Raoul de Cambrai*, p. 77.

[6] Ferait violence à sa passion. Damoisele, fait ele, freignez vostre courage, *Romancero*, p. 14.

[7] Sa ire, son ire, sa colère.

[8] Tirait.

[9] Andeus ou ambedeus, au régime, andui ou ambedui, au nominatif, rendait ce que nous exprimons aujourd'hui moins correctement par la locution composée *tous les deux*. Pour *pensif*, voy. VII, note 6.

[10] Elle prit la chevelure dorée de lui. La lor terre, *Chanson de Roland*, p. 3. *Doré* était usité: Et il out les deux (coffres) dorés pris, Qui les tiennent de grignour pris, *Jehan de Condet*, p. 17.

[11] Veü, contracté en vu.

[12] Voilà que. Voy. VI, note 4.

[13] Moult ai esté longuement esbahis, Qu'onques n'osai chanson emprendre à faire, *Couci*, v.

[14] Et ainsi, cela fait, aussitôt. Ce mot nous manque, il est resté dans l'italien : Tesifone è nel mezzo; e tacque a tanto, *Dante*, *Inf.*, IX, 48.

[15] Il la reconnut, elle à qui le regard flamboyait. Connaître s'employait dans cette acception : Lorsque li garçons l'aperçut, Sans doutance bien la connut, *Roman de Couci*, v. 3011.

[16] Quarrel ne saete empennée, *Benoît*, *Chr. des ducs de Normandie*. v. 1122. Ἔπεα πτερόεντα, dans Homère les paroles ont des ailes.

XX

« Fille [1]au dieu de l'egide, pourquoi [2]jus es [3]saillie ?
« Viens tu [4]veoir combien Atride [5]m'humelie ?

« Mais je te di parole qui tost sera [6] complie :
« Sa grant [7] desmesurance va lui couster la vie. »

[1] Fille à, locution usitée. Vous fustes fils au bon conte Renier, *Roncisvals*, p. 99.
[2] En bas. Les Italiens ont le mot correspondant, *giuso*.
[3] Saillir, sauter. De plaine terre est saillis en l'arçon, *Roncisvals*, p. 52.
[4] Voir.
[5] M'humilie. L'ancienne langue n'aimait pas la même voyelle dans deux syllabes consécutives : *Fenir* au lieu de finir.
[6] Accomplie
[7] Oubli de toute mesure. Or est mort Pinabel par sa desmesurance, *Roncisvals*, p. 197. Ce mot nous manque, il n'a point d'équivalent exact.

XXI

La deesse aus ieus bleus ainsi lui va disans :
« Je sui, pour ton courrous [1] freindre, [2] s'à moi entens,
« Jus saillie ; or m'envoie la deesse aus bras blans,
« Junon, [3] d'andeus pensive et andeus vous aimans.
« [4] Coise-toi ; du [5] fourrel jà ne soit [6] trais li brans.
« Mais [7] laidi, tant que vaille, de langue [8] enfelonie.
« Or entent ma promesse, qui tost sera complie ;
« Viendra jours où le triple donra qui t'humelie ;
« Mais à nous [9] obeï, tien ton cuer en [10] baillie. »

[1] Voy. XIX.
[2] Si tu entends, obéis à moi.
[3] Voy. XIX.
[4] Calme-toi. Bossuet se servait encore d'accoiser.
[5] A ces grosses vielles as despenez forriax, *Chanson de Roland*, *préface*, p. LXIV.
[6] L'épée ne soit tirée.
[7] Injurie.
[8] Devenue felone, furieuse.
[9] Obéis, tiens.
[10] Tiens ton cœur sous ton autorité, commande à ton cœur. Pour baillie, voy. X.

XXII

Achile fils Pelée si lui fit repartie:
« Entendre à vos paroles, tant soit l'ire [1]enaigrie,
« O deesse, il convient; car ainsi ce vaut mieus;
« Qui aus dieus obeit, est escoutés des dieus. »
Sur le [2] pont en argent sa main pesant apuie
Pousse au fourrel l'espée, et ne refuse mie
D'obeir à Minerve, qui [3]reva s'en es cieus,
Au palais Jupiter, [4]ennui les autres dieus.

[1] Aigrie.
[2] La garde, la poignée : *pont*, de *pugnus*. — Sa main pesante.
[3] S'en reva.
[4] Parmi.

XXIII

A [1] laidanger Atride tost Achile reprent,
Et si ne laisse encore [2] tençon ne [3]mautalent:
« [4] Sac à vin, œil de chien, mais [5]cuer de cerf fuiant,
« Oncque prendre à bataille le haubert [6]o la gent,
« Oncque o [7]barons gregeois faire [8]aguet [9]vassaument,
« Tu n'as [10]eü courage, ne t'est mie [11] à talent.
« En [12] la grant ost gregeoise il t'est plus avenant
« De son lot [13]rober home à loi contredisant.
« Tu es, rois mange-peuple, li rois de gent [14]faillie,
« Ou ci tu [15] honiroies pour la derniere [16]fie.
« Mais je te di parole qu'à [17] serrement [18]j'afie;
« J'en jure par ce sceptre qui ne donra scions,
« Ne feuilles ne racines; car sa tige est aus mons,
« [19] L'airains l'a depouillé d'escorce et de bourgeons,
« Et ore il est aus mains des fils de l'Achaïe
« Qui [20]de part Jupiter ont justice et baillie;
« Graus est li serremens dont [21] tu vois je me lie.

« Un jour [23] tuit li Gregeois d'Achile auront desir,
« Un jour... et tu, dolent, ne pourras les servir,
« Quant Hector homicide en viendra maint [25] meurtrir.
« Lors, au dedans, ton cuer rongeras à loisir,
« Tu à qui [24] n'a chalu le plus vaillant honir. »

[1] Laidanger ou dire laid, dire des injures.
[2] Querelle.
[3] Voy. II.
[4] Ces injures ont de la ressemblance avec certaines scènes que Cooper a tracées dans ses romans sur les sauvages de l'Amérique du Nord; les Grecs d'alors étaient, il est vrai, notablement au-dessus des Mohicans; mais il leur restait encore beaucoup de la sauvagerie; c'est une chose qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit en lisant Homère.
[5] Cœur.
[6] Avec.
[7] Baron, dans nos vieux poëmes, désigne un homme de grande vaillance et de haut rang; il rend donc exactement ἀριστῆες de l'original.
[8] L'aguet ou l'embûche était, comme chez les sauvages de Cooper, une des grandes épreuves de la vaillance et de la patience du guerrier
[9] Vassaument ou vassalment, avec vaillance, bravement
[10] *Eü*, de deux syllabes; nous disons par contraction *eu*. Le peup de Paris dit *éu*.
[11] Cela ne te convient pas. *Talent*, comme *talento* dans l'italien, signifie désir, volonté. Quant la vieille l'entend, ne lui vint à talent. *Berte*, LXXXIII.
[12] La *grant ost gregeoise* est mot à mot le grec στρατὸν εὐρὺν Ἀχαιῶν. C'est aussi une locution de nos vieux poëmes: Bien a sept ans, vostre grant oz banie (à bannières)... *Roncisvals*, p. 10.
[13] *Rober*, priver, dépouiller.
[14] Lâche, sans énergie. Puis dit: Or sui trop fols et de cuer trop faillis, *Gauthier d'Aupais*, P. 12. Failli en ce sens est encore usité en plusieurs provinces.
[15] Honir, faire injure, outrage
[16] Fo's.
[17] Serrement, aujourd'hui serment, de *sacramentum*.
[18] J'affirme.
[19] Les instruments tranchants étaient, du temps de la guerre de Troie, en airain.
[20] *Ex parte*, de la part de; nous écrivons *de par*.
[21] Dont tu vois que je me lie. Le *que*, quand le sens le suppléait sans peine, pouvait se supprimer.
[22] Tous. *Tuit*, du latin *toti*, est le nominatif pluriel.

[23] Tuer. C'est le sens primitif de ce verbe, comme le prouve le substantif meurtre. Racine est, je crois, le dernier qui l'a employé avec l'acceptation de tuer : « Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris. »

[24] Toi à qui il n'a importé d'outrager le plus vaillant. Mal fustes conseillée, tant vous en a chalu, *Berte*, LI.

XXIV

Ainsi dit, et le sceptre de clous d'or [1] reluisant
A ses pieds il jeta, s'assit [2] par mautalent.
Atride d'autre part [3] esrageoit durement.
Nestor au [4] douc parler, qui Pyliens bien harangue,
Parlers plus dous [5] de miel lui couloit de la langue;
Nestor... jà deus [6] eages se passer a [7] veü
D'hommes nourris o lui, qui o lui ont vescu
Dans Pylos mout divine, or [8] au tiers a baillie;
Nestor en pieds se dresse, leur dit parole amie.

[1] Sur un escu de fin or reluisant, *Roncisvals*, p. 28.

[2] Avec colère. Par mautalent se leve, qu'ele plus n'atendit, *Berte*, LXXXIX.

[3] Tant li douloit licuers qu'à poi qu'ele n'esrage, *Berte*, LXX.

[4] Doux. *Douc* au régime, *dous* au nominatif, dans les textes les plus corrects. A son douc regart et al vis, *Jehan de Condet*, p. 107.

[5] Que miel.

[6] Ages.

[7] Il a vu.

[8] Ore il règne sur le troisième âge. Tiers et quart signifiaient troisième, quatrième; la Fontaine a encore dit : « Un quart larron survient. »

XXV

« [1] Hémi ! grans deuils menace la terre d'Achaïe !
« Ah ! mout [2] s'esjouiroient Priam et sa [3] mainie,
« Et des autres Troyens seroit la chere [4] lie,
« Se de vos [5] contensons nouvele estoit ouie,

« Vous en guerre et conseil qui tenez seigneurie.
« Escoutez : estes jeune, et je sui chargés d'ans ;
« [6] O plus vaillans de vous ai vescu dans mon tems,
« A cui mepriser moi ne fut onque avenans.
« Tels homes jà ne vi ne verrai de ma vie,
« Comme Pirithoüs, Dryas pasteur de gens,
« Cenée, et Polypheme, et le fier Hexadie,
« Et [7] l'egide Thesée, qui aus dieus fu semblans.
« Très-vaillant, il faisoient la guerre à très-vaillans,
« Les centaures des monts, occis à grant [8] baudie.
« Et je fu un des [9] leur, de loin à leur [10] aïe
« Requis par eus [11] meïsmes et de Pylos venans.
« Des combats [12] j'oi ma part, et ne combattroit mie
« A ces homes passés uns des homes vivans.
« Ma voix il escoutoient au conseil, sans [13] envie ;
« [14] A tant escoutez la ; escouter est [15] duisans.
« Tu, ne reprend la fille, ja soit ce qu'es puissans,
« Mais laisse [16] ester le don des fils de l'Achaïe.
« Tu, Achile, le roi en face ne desfie ;
« Car [17] n'ot ja tel honeur rois un sceptre portans,
« A cui par Jupiter fu donés li haus rans.
« [18] S'es nés d'une deesse et as force et baudie,
« Il qui comande à plus a plus grant seigneurie.
« Tu, Atride, croi-moi, soit [19] laissés mautalens ;
« Et lui, je le suplie que son cuer il [20] maistrie ;
« Lui en guerre [21] felone rempart de l'Achaïe. »

[1] Exclamation de surprise et de douleur. Ce n'est mie ma fille, lasse, dolente, aimi ! *Berte*. LXXXIV.

[2] Se réjouiraient. On en fait maint repas Dont maint voisin s'éjouit d'être, *la Fontaine*. Ne vous éjouissez pas de vos miracles, *Pascal*.

[3] Lamonnoye, *Noel* V : « Grand seute ne meignie. »

[4] Chère veut dire visage, et notre expression « faire chère lie » signifie proprement faire visage joyeux.

[5] Querelles.

[6] Avec plus vaillants que vous.

[7] Fils d'Égée.

[8] Hardiesse. Préface de la *Chanson de Roland*, p. LIV : « Franço chevauchent à joie et à baudie. » Nous avons conservé le composé s'ébaudir.

[9] Leur, lor, venant d'*illorum*, ne prenait aucune flexion.

[10] Aide, secours.
[11] Par eux-mêmes.
[12] J'eus.
[13] *Berte*, II: « Qu'il furent bon ami sans mal et sans envie. »
[14] Voy. XIX. Nous avons gardé le composé analogue, *pourtant*.
[15] Convenable. Duisant est le participe de l'ancien verbe duire.
[16] Rester, demeurer. Bele, ce dist li rois, laisser le duel ester, *Berte*, XVII.
[17] N'eut.
[18] Si tu es nés.
[19] Que colère soit abandonnée. Laisser est employé avec cette acception: Prent ceste acorde, si lai la malveuillance, *Raoul de Cambrai*, p. 71.
[20] Maîtriser. Quant porta tel roïne qui ainsi nous maistrie, *Berte*, LXXII.
[21] Mauvaise, funeste. Assembler plus felon estor (combat), *Chronique des ducs de Normandie*, v. 2704.

XXVI

Si respondit à lui Atride Agamemnon :
« Bien as parlé, vieillars, à droit et à raison;
« Mais [1] cis veut [2] maistrier tous [3] par o et par non,
« A tous [4] estre au-dessus, tous mener [5] à bandun,
« Sur tous avoir [6] comant ; jà n'i aura [7] son bon.
« Se [8] preu l'ont fait li dieu de [9] pardurable vie,
« [10] I ont-il ajouté que [11] laidange il nous die ?

[1] *Cis*, celui-ci ; *cis* au nominatif, *cest* au régime.
[2] Voy. XXV.
[3] Par oui et par non, à tout prix. Que remanoir i doive ne par o n par non, *Gauthier d'Aupais*, p. 4.
[4] Estre au-dessus ou au-deseure, locution fréquente.
[5] A volonté, sans réserve. Toute sa terre (il) vous metra à bandon, *Roncisvals*, p. 21. D'où notre mot *a-bandon*.
[6] Commandement.
[7] Il n'aura pas ce qu'il désire. Se vous ma volenté et mon bon voulez faire, *Romancero*, p. 22.
[8] *Preu* ou *prod*, au régime, preux.
[9] Les dieux dont la vie dure toujours. Corneille se sert souvent de *pardurable* dans l'*Imitation*.
[10] *I*, c'est-à-dire y.
[11] Injures. Voy. *laidir*, XXI.

XXVII

Si li divins Achile à parler recomence :
« Couard me diroit on et [1] failli sans doutance,
« Se [2] j'avoie en toute œuvre à les dits complaisance.
« Comande autres que moi par tel outrecuidance ;
« Car je ne [3] cuide plus te rendre obeissance.
« Je di autre parole, l'aie en ta [4] remembrance :
« Pour la fille, arme en main, ne ferai de defense ;
« La donastes, l'ostez; ainsi soit, sans balance.
« Mais près les noires nefs ce que j'ai de chevance,
« A ce ne toucheras [5] maugré moi par puissance.
« Pourtant essaie, et soit [6] l'oz tesmoin [7] la cheance :
« Tost coulera sans noirs au grant fer de ma [8] lance. »

[1] Voy. XXIII.
[2] La conjugaison était : J'avoie, tu avoies, il avoit.
[3] Tel cuide engeigner autrui... a dit la Fontaine, rappelant un vieux dicton.
[4] En ton souvenir. Les Anglais, qui tiennent ce mot de nous, l'ont gardé.
[5] Malgré.
[6] Le camp, l'armée.
[7] Témoin de la chance. Cheance, dissyllabe : Outre, dit-il, cuivert; tels est vostre cheance, *Chanson des Saxons*, CLIII.
[8] D'or en avant au grant fer de ma lance Est vostre mors escrite sans faillance, *Raoul de Cambrai*, p. 71.

XXVIII

S'estant [1] combateüs de parole [2] ambedeus,
Se levent, [3] dessevrant le [4] plait en la [5] navie.
As tentes et vaisseaus Achile, fils des dieus,
S'en retourne [6] o Patrocle et sa [7] franche mainie.
Atride met en mer nef [8] isnele et estie,
Chryseis au vis clair, vingt rameurs vigoureus,

Hecatombe vouée au dieu de longue archie.
Ulisses i comande, li [9]senés et li preus.
En la nef, [10]cil voguoient es chemins escumeus.
Ore Atrides semont [11]la gent se purifie;
Si font, et [12]ordes choses en mer jetent loin d'eus.
A Phebus hecatombes de choix, chevres et beus,
Il offrent sur la rive de la mer infinie;
Tournans o la fumée, l'odeurs en monte aus cieus.

[1] Combattus.
[2] Voy. XIX.
[3] Séparant, congédiant. Nous avons le simple dans un sens spécial : sevrer.
[4] L'assemblée du peuple.
[5] Flotte. Plus grant navie ne fu appareillées, *Roncisvals*, p. 118. Les Anglais ont gardé ce mot, qu'ils ont de nous, et que nous avons perdu : *Navy*, flotte, marine.
[6] Avec.
[7] Franche maisnie, savez moi conseiller, *Raoul de Cambrai*, p. 61.
[8] Rapide.
[9] Qui a du sens. Nous avons gardé forcené, qui serait mieux écrit forsené. Dit Oliviers: Li preus et li senés, *Roncisvals*, p. 46.
[10] Ceux-ci.
[11] Ordonne que.
[12] *Ord*, sale, souillé, est un mot vieilli qui, pourtant, est encore dans le dictionnaire de l'Académie.

XXIX

Ainsi l'oz [1]besognoit. Or ne fait longue atente
A sa menace Atride, et ne s'en [2]destalente.
Il apele Eurybate et Talthybie, [3]andeus
Qui [4]erent [5]si heraut et [6]sergent mout [7]soigneus :
« Ensemble alez vous en vers Achile à sa tente,
« Et prenez de vos mains Briseis bele et [8]gente.
« S'il refuse, j'irai la prendre à ban nombreus,
« Je [9]meïsme ; et à lui sera plus douloureus. »

[1] L'armée, le camp s'occupait.
[2] Il n'en perd pas le désir. Durement lui deplaist, et moult lui destalente, *Berte*, CXXXIV.

[3] Tous deux. Voy. XIX.
[4] Étaient, du latin *erant*.
[5] Ses, au nominatif pluriel.
[6] Serviteurs, officiers. A cui j'ai esté vrais amans, Et en tout l'en vostre sergeans, *Roman de Coucy*, v. 7026.
[7] Or soiez bien soigneuse de son respassement, *Berte*, XLVII.
[8] Espousa rois Pepins Berte la bele et gente, *Berte*, X.
[9] Moi-même.

XXX

Si les envoie et parle à mout grant violence.
[1]Cil à regret aloient au long la mer immense;
Tost s'en vinrent as tentes et nefs des Myrmidons
Près tente et noire nef [2] sis estoit à plaisance
Achile, qui devint, les voiant, tout [3]embrons.
Mout troublé et portant au roi grant reverence,
Debout il demeuroient devant lui en silence.
Ore il, le comprenant, à parler si comence:
« Heraut, vous messager Jupiter et les [4]homs,
« Vous salue, aprochez; à vous n'est ma raisons,
« Mais à qui vous envoie, li rois Agamemnons.
« Amene et [5]met, Patrocle fils de divin lignage,
« Briseis en [6] leur mains... mais ferez [7] tesmoignage,
« Vous [8] dui, devant les dieus [9]joians en leur [10] manage,
« Devant les homs mortels, devant ce roi sauvage,
« [11] S'onque la gent me quiert la sauver de domage.
« Car [12]cis est emportés d'un malfaisant courage,
« Et [13] pourpenser ne sait en baron droit et [14] sage
« [15] Com Gregeois combatront à salut en la plage. »

[1] Ceux-ci.
[2] Assis.
[3] Triste, affligé.
[4] Messagers de Jupiter et des hommes. *Homme* fait au régime pluriel *hommes;* cependant on trouve parfois, bien que rarement, homs: Perdu ai de mes homs la flor et la bonté. *Roman de Rou*, v. 4055 Toutefois, ici, cette leçon n'est pas sûre; car il serait très-aisé de remplacer *homs* par *homes*, qui satisferait aussi à la mesure. Mais *homs*,

au régime pluriel, se trouve d'une façon indubitable dans *Girart de Rossillon*, poëme du commencement du quatorzième siècle.

[5] Mets, à l'impératif.

[6] *Leur* ou *lor* ne prenait pas la marque du pluriel.

[7] Marie de France, *le Chien et la Brebis:* Faus tesmoignage avant traient.

[8] Deux. *Dui* au sujet, *deus* au régime.

[9] Heureux, jouissants.

[10] Manoir, séjour. En la terre hongroise, en un leur bel manage, *Berte*, LXX.

[11] Si jamais la gent me requiert de...

[12] Celui-ci.

[13] Méditer, préparer dans la pensée. Ne trahison ne fit, ne ne la porpensa, *Roncisvals*, p. 192.

[14] Rolanz est preus, et Oliviers est sage, *Chanson de Roland*, LXXXV.

[15] Comment.

XXXI

Tost obeit Patrocle à [1] son ami comant,
Fait [2] issir de la tente Briseis au corps [3] gent,
Et la done aus heraus, qui, près le flot bruiant,
S'en revont [4] o la femme à regret les suivant.
Pleurant se siet Achile arriere sa mainie,
L'œil sur la mer profonde, près la rive blanchie,
Et, les bras estendus, [5] reclaint sa mere amie:
« Mere, tu m'engendras à mout peu longue vie.
« Jupiter Olympien, qui tone au haut des cieus,
« Promit du moins honeur; sa promesse est faillie;
« Car outrage m'a fait Atrides orgueilleus :
« Il tient mon guerredon, l'a [6] tollu par [7] maistrie. »

[1] Au commandement de son ami. En son pere verger, *Romancero*, p. 11.

[2] Sortir.

[3] A sa suer prent congé, Berte qui ot cors gent, *Berte*, IX.

[4] Avec.

[5] Réclame, implore. *Reclamer* se conjuguait: *je reclain, tu reclains, reclaint*, comme *amer* (aimer), *j'ain, tu ains, il aint*.

[6] Pris, enlevé, du verbe *toldre* ou *tollir*, du latin *tollere*.

[7] D'autorité.

XXXII

Si parla il pleurant. Bien l'entendit sa mere,
Assise au font des floz près du vieillart son pere;
Tost saillit hors de l'onde come brume legere,
S'assit au devant lui, qui versoit larme amere,
A main lui fit caresse, et lui dit debonere:
« [1] Beaus fils, qu'as à gemir? [2] Dont viens tant [3] deuil à fere?
« Di, ne me cele rien, si qu'à nous deus [4] apere. »

[1] Beau fils est une locution d'amitié très-fréquente dans nos vieux poëmes.
[2] D'où, pourquoi.
[3] Faire deuil, être affligé et exprimer son affliction. Pourquoi faites tel duel? n'i poez recovrer, *Chanson des Saxons*, *Préf.*, p. XXVII.
[4] De sorte que cela nous apparaisse, nous soit connu. Le subjonctif d'*aparoir* était *apere*. Ainz que guere de jour là en droites apere, *Berte*, XLIV.

XXXIII

Achile lui respont, qui gemit tout pleins [1] d'ire:
« Tu le sais; ce que sais, à quoi bon tout redire?
« Nous primes Thebes sainte, la [2] cit d'Eetion;
« Et tout en raportames grant [3] eschac [4] à bandon.
« Entre eux la gent en firent droite [5] division;
« Chryseis au vis clair eut Atrides en don;
« Tost vint Chrysès, li prestre du dieu de longue archie,
« Es vaisseaus des Gregeois aus tunique d'airain
« Offrir grant raançon pour sa fille cherie;
« Et, tenant sceptre d'or et bandel en sa main
« De Phebus Apollon, tous les Gregeois [6] suplie,
« Surtout les deus Atrides, qui ont grant seigneurie.
« A ce très bien s'assentent [7] tuit li autre Acheen,
« Faire honeur au [8] prouvere et prendre l'amendie.

« Li [9]seus Agamemnon n'i a le cuer enclin,
« Durement l'arraisone, et mal le congeïe.
« Couroucés s'en reva li vieillars ; mais ouïe
« Sa voix est d'Apollon, qui l'aimoit [10]en certain.
« Sur nous li dieus [11]vengere lança flesche enemie ;
« Ore à foule mouroit la gent ; et tout [12]à plein
« [13]Li dieu carrel [14]feroient la grant ost d'Achaïe.
« Le dieu vouloir nous dit devins de grant [15]clergie.
« Tost premiers je comande soit l'ire au dieu flechie.
« [16]Lores [17]esrage Atride, et, se levant soudain,
« Il m'adresse menace qui jà est accomplie :
« Acheen aus yeus noirs, avec ofrande eslie,
« Ramenent Chryseis à Chryse la [18]garnie,
« Et [19]orains de ma tente par heraus est ravie
« Briseis, que je tien des enfans d'Achaïe.
« Mais tu, prent, se tu peus, ton [20]fil sous ta baillie ;
« Implore Jupiter, en l'Olympe [21]saillie,
« Se de fait ou de vois lui donas onque [22]aïe.
« [23]Ens au manoir mon pere t'ai mainte fois ouïe
« Te vanter que tu, seule de [24]l'immortel maime,
« Le dieu des noirs nuages, fil Saturne, sauvas,
« Quant Junons et Neptune et Minerve-Pallas
« Et li autre tenterent de le charger de [25]las.
« Mais tost des las tu vins delivrance lui faire,
« En l'Olympe apelant le geant aus cent bras,
« Qui Briarée au ciel, Egeon sur la terre
« A nom, et si est il plus vaillans que [26]son pere ;
« Près Jupiter s'assit à contenance fiere ;
« Li dieu fortuné tremblent, et il laissent les las.
« Va, prent-lui les genous ; et, pour ce souvenir,
« Qu'il fasse grant vigueur as Troyens [27]revestir,
« Et Gregeois jusqu'aus poupes de leur vaisseaus s'enfuir
« Sanglans, si que bien puissent de leur roi s'esjouir,
« Et qu'Atrides son dam reconnoisse à loisir,
« Il à qui n'a chalu le plus vaillant honir. »

[1] Ire avait aussi bien le sens d'affliction que celui de colère.
[2] La cité.
[3] Butin.

[4] Sans réserve, avec ardeur. Puis il chevauche à force et à bandon, *Roncisvals*, p. 85.

[5] Qu'il nous en fasse voire division, *Roncisvals*, p. 155.

[6] Et qu'eus veulent tuit suplier, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 1587.

[7] Tous. Voy. IV

[8] Prêtre. Voy. IV.

[9] Le seul. Voy. IV.

[10] Certainement. Soissante sous cousta, un an a, en certain, *Berte*, LXXIII.

[11] Vengeur. *Vengere* au nominatif, *vengeor* au régime.

[12] Pleinement. De qui la gent se plaignent de toutes pars à plein, *Berte*, LXXIII.

[13] Les carreaux du dieu.

[14] Frappaient. *Le dieu vouloir*, la volonté du dieu.

[15] De grand savoir

[16] Lores ou lors.

[17] Se courrouce.

[18] Pour *garnie*, voy. XVII.

[19] Tout à l'heure. Uns ermites me dit orains tout doucement, *Berte*, XLVII.

[20] Ton fils. *Fis* ou *fils* ou *fieus* au nominatif, *fil* au régime.

[21] Étant montée en l'Olympe.

[22] Aide, secours Voy. XVIII.

[23] Dans le manoir de mon père.

[24] Immortel est au féminin, comme le serait *immortalis*.

[25] Lacs, que d'ailleurs on prononce là.

[26] Les érudits ne savent pas au juste ce qu'Homère entend par le père de ce géant.

[27] Moult refu Blancheflors de joie revestie, *Berte*, CXXVIII.

XXXIV

Or en versant des pleurs lui respondit Thetis :
« [1] Hemi ! [2] mar t'engendrai, mar te nourri, beaus fils!
« Que n'es-tu ci seans sans larmes ni soucis,
« Tu à qui par destin peu de temps est promis !
« Mais as tant moins à vivre et tant plus à douloir;
« Par [3] male destinée t'engendrai au manoir !
« J'irai porter au dieu qui se plaist au tonerre,
« En l'Olympe neigeus ta plainte à bone fin.

« Tu, sis aus noires nefs, en lon courous ariere
« Demeure, et de la guerre evite le chemin.
« Li dieus est [4] o les autres, [5] hier allés repas fere
« [6] Es bons Ethiopiens vers l'Ocean lointain,
« Douze jours [7] en après à l'Olympe il [8] repere.
« J'irai lors en sa sale, dont li [9] seuils est d'airain,
« Embrasser ses genoux; il m'entendra, j'espere. »

[1] Voy. XXV.
[2] Ce mot, très-fréquent dans les vieux poëmes, signifie d'une manière funeste, à la male heure. Guenelon sire, mar fustes engendrés. *Roncisvals*, p. 18. *Mar* paraît être une contraction de *mala hora*, et a pour opposé *buer*, qui veut dire d'une manière heureuse, à la bonne heure.
[3] Cuens Guis amis, com male destinée... *Romancero*, p. 37.
[4] Avec.
[5] Hier est toujours monosyllabe dans nos anciens poëmes; Molière le fait souvent monosyllabe.
[6] Chez les bons Ethiopiens.
[7] Et en après Gerart de Roussillon, *Roncisvals*, p. 88.
[8] Il retourne.
[9] Qu'ele un jour s'asist sur le seuil, MARIE DE FRANCE, *la Souris et la Raine* (grenouille).

XXXV

A ces moz se partit de son fil, qui endure
Grant courous pour la dame à la bele ceinture,
La dame qui lui fut ravie à male injure.
Ore Ulysse [1] aprochoit Chryse en droite aventure.
Tost dans le havre où l'eaue est profonde et [2] seüre,
La gent amene et range en la nef la voilure,
Lasche [3] haubans, abat au [4] coursier la masture,
Puis, rame en main, [5] acoste le navire en droiture,
Jete [6] pieres à fond, lie amares à bort,
Et [7] à tant met le pied sur la berge du port.
[8] O la sainte hecatombe, Chryseis [9] la louée
[10] Ist de la nef couriere en la mer azurée.
Par Ulysse à l'autel est la fille menée;

Il la remet au pere et dit sans [11] demeurée:
« [12] J'amein de part Atride à toi ta fille aimée,
« Chrysès, et à Phebus hecatombe sacrée,
« Si qu'uns drois sacrifice apaise le seigneur
« Qui versa sur Gregeois et mal et grant douleur. »

[1] Approchait de Chryse.
[2] Sûr, qui est une contraction de l'ancienne forme : *seür*, de *securus*.
[3] Estrems traire, hobens termer, *Roman de Brut*, v. 11485.
[4] On appelait coursier, dans les galères, le passage entre les deux rangs de rames, dans lequel on couchait le mât. Tous les termes sont techniques.
[5] Les nefs fist à terre acoster, *Roman de Brut*.
[6] Au lieu d'ancres on se servait de grosses pierres.
[7] Cela fait. Voy. XIX.
[8] Avec.
[9] Cette épithète est fréquente dans nos vieux poëmes: Voiez l'orgueil de France la loée, *Chanson de Roland*.
[10] Sort.
[11] Sans retard. Dites moi se c'est vrai sans longue demorée, *Berte*, cxv.
[12] J'amène.

XXXVI

Si dit et la remit dans les mains de son pere,
Et [1] cil reçut à joie sa fille [2] qu'il eut chere.
Tosl l'hecatombe est [3] lez l'autel en bele piere.
On se lave les mains, on prent l'orge; à vois claire
Fait Chrysès, bras levés, pour les Gregeois priere :
« Entenl-moi, tu dont l'arcs est d'argent, emperere
« En Tenedos et Chryse, et sire debonere,
« M'as ci-devant ouï, quant, pour me croistre honeur,
« Durement sur Gregeois s'est ta mains estendue.
« Que de toi soit encore ma priere entendue :
« Detourne des Gregeois tes flesches de douleur. »

[1] Celui-ci
[2] Car je l'ai en couvent Margiste que j'ai chere, *Berte*, xx
[3] A côté de l'autel.

XXXVII

Si pria ; la priere fut ouïe en certain.
Puis [1] cil, aiant prié et jeté l'orge, à plein
Tendent le col des bestes, et si les out ferues,
Les escorchent, et puis sur les cuisses [2] tollues
Arrangent double rang de graisse et de chairs crues.
Chrysès sur bois fendu les brusle, espant le vin ;
[3] Les lui broche à cinq pointe tienent jeune [4] mesquin.
Quant sont cuisses bruslées, et entrailles goustées,
On decoupe le reste, et les chair embrochées
[5] Sont lors à point rosties et à point retirées.
Or est prets li repas, et la peine est à fin ;
On festine, à [6] nessun parts ne [7] faut au festin.
Contenté quant on eut et la soif et la faim,
Mesquin prenent [8] hanaps, les emplissent de vin,
Et les font par la destre aler de main en main.
Chantant bele chanson, l'acheenne [9] jouvente
Tout le jour apaisa du dieu la male entente,
Du dieu de longue archie, qui, l'oiant, se contente.

[1] Ceux-ci.
[2] Enlevées, détachées.
[3] Auprès de lui.
[4] Ce mot, que nous avons conservé, mais dans un tout autre sens, signifiait jeune homme. Et li viet home et li jeune mesquin, *Roncisvals*, p. 155.
[5] On comprend que tout le détail de ce sacrifice et de ce repas est traduit mot à mot ; il en est de ces détails, comme, ci-dessus, des détails de la marine.
[6] A aucun.
[7] Ne manque.
[8] Coupes
[9] La jeunesse achéene. Prenoit on toute la jouvente, *Chronique de ducs de Normandie*, v. 553.

Digitized by Google

XXXVII

Quant [1] jus vint li soleils et que la nuit fut close,
Tout le long des amares chascuns lors s'endormit.
Mais quant parut au ciel l'aurore aus doiz de rose,
De la grant ost gregeoise le chemin on reprit.
Apollon leur envoie un vent qui leur agrée.
Tost ont le mast dressé, toile blanche larguée;
La brise enfle les voiles; et la [2] vague empourprée
Gronde aux flans du navire, qui fuit [3] sans arestée.
Faisant route la nefs si couroit sur les floz.
Retourné quant il furent où se tient la [4] grans oz,
Haut fut la noire nefs [5] au rivage tirée
Es sables, et en place calée à lons rouleaus;
Puis il se [6] departirent es tentes et vaisseaus.

[1] En bas : quand le soleil descendit.
[2] Vagues crurent et reverserent, *Roman de Brut*.
[3] Se leve li messages, n'i veut faire arestée, *Berte*, LXVII.
[4] La grande armée. *Oz* au nominatif singulier, *ost* au régime.
[5] Cil virent la flotte au rivage, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 1329.
[6] Ce mot, avec cette acception, est dans l'italien. E della schiera tre si departiro, *Dante*, *Inf.*, XII, 59.

XXXIX

Ore esrageoit, assis près de la [1] flote ailée,
Achile as pieds [2] isnels, li vaillans fils Pelée;
Plus n'aloit aus conseils de la gent [3] honorée,
Plus n'aloit à la guerre, se rongeant [4] d'aïrée,
Oisifs, mais desirant et bataille et [5] huée.
Cependant en l'Olympe, la douzieme [6] ajournée,
[7] Tuit ensemble revinrent li dieu qui toujours sont,

Et Jupiter en tesle. N'oubliant sa pensée,
Thetis saillit, dès l'aube, hors de l'onde azurée
Devers le vaste ciel et l'Olympe en amont.
Seuls [8] erl li dieus dont l'œils voit toute [9] chose née,
Sis au [10] som le plus haut de l'Olympe à maint som.
Devant lui s'assit ele, el lui prit, mout grevée,
Genous à main senestre, à main destre menton,
Si au roi fil Saturne, priant, dit sa raison :

[1] Cil virent la flote au rivage, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 1329.

[2] Rapides. *Rapide* était dans le vieux français, mais sous la forme de *rade*.

[3] Franc, dit Rolans, bone gent honorée, *Roncisvals*, p. 48. Cette locution de nos vieux poëmes rend exactement le κυδιάνειρα de l'original. Dante a dit aussi, *Purg.*, VIII, 128 : Che vostra gente onrata non si sfregia.

[4] De ressentiment. Geris lait courre par moult grant aïrée, *Raoul de Cambrai*, p. 117.

[5] Lors recomence li cris et la huée, *Roncisvals*, p. 143. *Huée*, dans nos anciens poëmes, est le cri de la bataille.

[6] L'ajournée, bon mot que nous avons perdu, est la venue du jour. L'endemain, à matin, droit après l'ajornée, *Berte*, LXVIII.

[7] Tous ensemble.

[8] Était.

[9] *Toute chose née*, locution familière à nos vieux poëmes.

[10] Sommet. Notre mot est le diminutif du mot ancien. *Som* a été gardé dans le nom de quelques montagnes du Dauphiné : le grand Som, le petit Som. Si m'emporta en som un pin moult grant, *Roncisvals*, p. 164.

XL

« [1] Dieux pere, se jamais ou de fait ou de vois
« T'ai servi dans le ciel, ma priere [2] m'octrie :
« Honore moi mon [3] fil, né à peu longue vie ;
« Honni l'a malement Agamemnons li rois,
« Tient [4] le lui guerredon, l'aiant pris par [5] maistrie.
« Mais tu, fai lui honeur, dont li conseils est drois ;
« Et [6] graante aus Troyens grant vigueur et baudie,

« Tant que [7] croissent barnage à mon fil li Gregeois.
Li dieus qui nue assemble ne lui respondoit mie,
Mais demeuroit taisans. Or dit ele autre [8] fie,
Lui tenant les genous [9] com s'en estoit saisie :
« Fai moi promesse vraie, et de teste [10] l'afie ;
« Ou bien (car tu n'as crainte) tout à plein me denie ;
« Qu'entre les dieux je sache que sui la plus honnie. »

[1] Dient Franceis : Dieus pere, que ferons? *Roncisvals*, p. 71.
[2] Octroye moi.
[3] Mon fils. Voy. XXXIII.
[4] Il tient son guerredon.
[5] Voy. XXXI.
[6] *Graanter*, accorder. — *Baudie*, hardiesse ; voy. XXV.
[7] Honneur de baron, haut rang, dignité. Croistre vous vett d'honor et de barnage, *Roncisvals*, p. 159.
[8] Fois. Voy. IV.
[9] Comme.
[10] Et donne-moi assurance par un signe de tête. Que jamais prendrai femme, je vous afie... *Berte*, CVIII.

XLI

Li dieux qui nue assemble respondit mout [1] marris :
« Grans sera li meschefs, quant m'auras mis contraire
« A Junon, se me [2] point de sa parole amere.
« Jà [3] el, de soi [4] meïsme, parmi les dieux [5] tous dis
« [6] Tense à moi, disant [7] j'aide aus Troyens en la guerre.
« Mais, pour n'estre [8] veüe, en ta demeure [9] ariere
« Retourne ; et que du reste li soins ne soit remis.
« De teste à toi [10] dourai, si que te soit plevis,
« Un signe, le plus grant qu'on puisse à moi [11] requerre ;
« Onque mais n'est [12] retrais, decevans ne faillis
« Chez les dieux [13] quanque j'ai de la teste promis. »
A ces moz inclina li dieus ses noirs sourcis ;
En sa teste immortel li chevel à lons plis
Ondoierent, trembla [14] l'Olympes bien assis.

[1] Affligé. *Marri*, qui est encore dans le dictionnaire de l'Académie, vieillit, et c'est dommage. La Fontaine s'en est servi.

[2] Si elle me pique.

[3] Elle. *El* se trouve souvent pour *elle*, entre autres dans le *Roman de la Rose*.

[4] De soi-même.

[5] Toujours, continuellement.

[6] Me fait querelle.

[7] Disant que j'aide. *Aider*, dans les anciens textes, est tantôt de trois syllabes, tantôt de deux : Guenes respont : bien i povez aider, *Roncisvals*, p. 35 ; Fust abatus, j'en seroie aidans, *Ib.*, p. 27.

[8] Vue.

[9] Que nous l'ocions tost, puis retournions ariere, *Berte*, xx.

[10] Je donnerai. — *Plevi*, donné pour gage.

[11] C'est l'ancien infinitif de requérir.

[12] Retiré, révoqué.

[13] Tout ce que j'ai... Mot très-commode et très-malheureusement perdu.

[14] On se rappelle les vers de la Fontaine :

> Jupiter leur parut avec ces noirs sourcils,
> Qui font trembler les cieux sur leurs pôles assis.

XLII

S'estant si conseillés, se partirent. Thetis
Du haut du [1] clair Olympe es flos profons repere ;
Et il à son palais s'en reva. Vers leur pere
A l'encontre se dressent li dieu ; ja si hardis,
Qui ne soit, lui venant, du siege en pieds saillis.
En son trone il s'assied. Mais bien par tel maniere
Junons avait [2] veü à lui [3] devise faire
La fille au [4] vieil des mers, à pieds d'argent, Thetis,
Et au fil de Saturne dist tost parole amere :

[1] Brillant.

[2] Vu.

[3] Discours, entretien. C'est le substantif du verbe deviser. Que vous croie autres devises ? *Chronique de Normandie*, v. 770. Sire, ce dist Girarz, or oiez ma devise, *Chanson des Saxons*, xxiii.

[4] Au vieux. *Li viex* ou *vieus* au nominatif *le viel* au régime.

XLIII

« Quels dieux, [1] fel Jupiter, t'a fait tantost devise?
« Loin de moi tu te plais en secret et feintise
« Te conseiller tousjours, et par bone franchise
« Une tienne pensée oncque ne m'as aprise. »

[1] *Fel* au nominatif, *felon* au régime, méchant, faux, rusé.

XLIV

Si li pere des hommes et des dieus fist [1] respons :
« Savoir tous mes conseils n'espere pas, Junons ;
« Seroit, [2] meisme à toi, ma [3] moillier, mout à faire.
« Conseil qu'entendre [4] esteut, tu le sauras premiere
« Avant aucun des dieus, avant aucun des [5] homs ;
« Mais conseil que je [6] veuil sans les dieus prendre ariere,
« Sur ce n'essaie pas de me [7] metre à raisons. »

[1] Réponse.
[2] Même à toi.
[3] Femme, épouse.
[4] Qu'il est convenable qu'on entende. *Esteut* est l'indicatif présent du verbe *estouvoir*.
[5] Des hommes. Voy. XXX.
[6] Je veux.
[7] Mettre à raison, c'est demander compte.

XLV

De la dame ans grans yeux, Junon, fut repartis :
« Quels mots, tant [1] pesme [2] fis de Saturne, as-tu dis?
« Je guere de long tems à raison ne t'ai mis.
« Tout en paix tu pourpenses quanque faire t'est [3] vis.

« Mais mout crain-je en mon [4] cuer, trop bien ne t'ail requis
« La fille au vieil des mers, à pied d'argent, Thetis;
« Lez toi dès l'aube assise, tes genous ele a pris.
« Je cuide, as [5] foi plevie qu'honeur aura [6] ses fis,
« El près gregeoises nefs seront [7] plusieur occis. »

[1] Très-méchant, du latin *pessimus*. Si pesmes jors vous est hui ajornés, *Roncisvals*, p. 101.
[2] Fils.
[3] Tout ce qu'il te paraît bon de faire. *Vis*, de *visus ;* nous n'avons plus que le composé *a-vis*.
[4] Cœur. *Cuer* se prononçait d'ailleurs comme nous prononçons *cœur*.
[5] Tu as engagé ta foi. Cil descendent à pied, qui ont lor foi plevie, *Roncisvals*, p. 191.
[6] Son fils. *Ses* au nominatif masculin singulier, *son* au régime.
[7] Plusieurs; le pluriel au nominatif ne prenant pas l'*s*.

XLVI

Si respondit li dieus qui nuages espant :
« Tu vas [1] cuidant tousjours, [2] bele amie! et [3] m'entente
« Ne t'eschape; et si bien t'esforces vainement.
« Mais moins te tiendrai chere, et plus seras dolente.
« S'il advient [4] que tu penses, c'est qu'ainsi [5] m'atalente.
« Sied-loi silencieuse, fai mon commandement;
« De tous les dieus d'Olympe n'auras [6] defendement,
« Se mes main tant [7] doutées vont sur loi s'estendant. »

[1] Imaginant toujours.
[2] Bele amie est une locution fréquente, qui rend le δαιμονίη. L'épithète grecque, qui est ordinairement amicale, est prise ici ironiquement.
[3] Mon entente, mon intention. *M'* pour *ma*.
[4] Ce que tu penses.
[5] C'est qu'ainsi il me plaît.
[6] Protection. J'aurai assez defendement, Anges, archanges, plus de cent, *Du Cange*, *Defensivum*.
Redoutées.

XLVII

Si dit il, et trembla Junons, dame aus grans yeus,
Se tut, s'assit, domtant son [1] cuer imperieus.
Ore aus dieus en la sale fut la [2] chere esmarie;
Et tost prit à parler Vulcains l'industrieus,
Pour consoler Junon aus bras blans, mere amie:
« Grans sera li [3] meschefs, à ne suporter mie,
« Se noise pour mortels se leve entre vous deus,
« Et se trouble et [4] grevance jetez [5] en mi les dieus.
« Bons repas est sans joie, quant [6] li mals a maistrie
« Je conseille à ma mere, sans qu'ele m'en [7] desdie,
« Porter au pere ami [8] douceur, si qu'autre [9] fie
« Li pere, par [10] tenson, repas ne trouble es cieus.
« Jupiters Olympiens, qui lance esclair et feus,
« S'il veut briser nos sieges... sa force est infinie.
« Mais tu, flate son cuer de parole adoucie;
« L'Olympiens tost après nous sera gracieux. »

[1] Tant a vers els le cuer feton, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 605.
[2] Le visage attristé. La chere, c'est le visage. Blancheflors la roïne est forment esmarie, *Berte*, xc.
[3] Meschef ou méchef, qui signifie mal et désordre, pour lequel nous n'avons pas d'équivalent, que nous perdons et que les Anglais ont conservé, *mischief*.
[4] Ce qui est grief, affliction. Ne me doit pas trop torner à grevance, *Conci*, xvii.
[5] Parmi.
[6] Quand le mal a domination.
[7] Sans qu'ette m'en dédise. Onc n'ot que deux enfans, n'est droit qu'on m'en desdie, *Berte*, ii.
[8] Chascuns li porte honor, douçor et compaignie, *Berte*, ix.
[9] Une autre fois. Voy. IV.
[10] Par querelle.

XLVIII

Si dit, et, se dressant, es mains [1] sa mere amie
Il met double [2] hanap, et à tant [3] l'araisnie :
« Ma mere, endure, et [4] tien ton cuer, bien que marie;
« Ne [5] soies, tu que j'aime, sous mes yeus [6] maubaillie;
« Lors t'aider ne pourroie, jà soit qu'aurai douleur;
« Car on [7] contreste mal à l'Olympe seigneur.
« Et jà quant je tentai de te porter [8] aïe,
« Me prit aus pieds, et jus lança du seuil divin;
« [9] Devalai tout le jour, si [10] qu'à soleil declin
« Je [11] cheï dans Lemnos, aiant mout peu de vie.
« Gisant me recueillirent bientost gens de [12] Sinthie. »

[1] De sa mère.
[2] Coupe.
[3] Et, cela fait, il lui adresse la parole. *Araisnier* est une forme contracte d'*arraisoner*. Ses homes en a araisniés, *Lai de Melion*, p. 54.
[4] Tiens, contiens.
[5] *Soies* est de deux syllabes.
[6] Maltraitée, mise à mal.
[7] Contrester, résister, lutter contre (*contra stare*).
[8] Aide, secours.
[9] Je roulai en bas.
[10] Au déclin du soleil. Li jors va à declin, si aproche la nuis. *Berte*, XXXVI.
[11] Je tombai. *Cheï* est le parfait du verbe *choir*.
[12] Nom de peuple.

XLIX

Si dit; à lui sourit et reçut sourians
Le hanap presenté la deesse aus bras blans.
[1] Ore il aus autres dieus, à destre començans,
Verse le [2] douc nectar, qu'en l'urne il va puisans.

Uns ris inextinguibles se leve es dieus [2] joians,
Quant Vulcains par la sale est veüs clopinans.

[1] Alors lui.
[2] Doux. Voy. XXIV.
[3] Heureux, jouissants.

L.

Si [1] il, le jour entier jusqu'à soleil declin,
Festinent ; et ne [2] faut ne la pars au festin,
Ne la lyre mout bele qu'Apollous tient en main,
Ne les chanson des Muses se respondant à plein.

[1] Ainsi eux.
[2] Manque.

LI

Quant [1] jus est du soleil la tant bele clartés,
Il s'en vont, pour dormir, aus manoirs [2] dessevrés,
Que d'un très grant savoir à chascun a dressés
Li renommés Vulcains, [3] clopins des deus costés.
Li dieus qui lance esclairs est à son lit alés,
Où, quant vient dous someils, [4] seut estre [5] reposés ;
Là se git ; et Junons à trone d'or, [6] delez.

[1] Est en bas, est descendue.
[2] Séparés.
[3] Boiteux.
[4] Il a coutume ; du verbe souloir, mot très-digne de regret et encore employé par la Fontaine.
[5] Dist la dame : Vous mangerés, Et un peu vous reposerés, *Jehan de Condet*, p. 83.
[6] A côté. Chascun ira al regne où il fu nés, Ou à Estampes ou à Paris delés, *Roncisvals*, p. 3. Li rois Hues li fors et sa moillier delez, *Travels of Charlem*, v. 401.

IV

ÉTUDE SUR DANTE

Sommaire. (*Journal des Débats*, 11 janvier 1857; 13 janvier; 17 janvier). — Cette étude s'est faite à propos de deux nouvelles traductions de la *Divine Comédie*, l'une par Lamennais (la *Divine Comédie* de Dante Alighieri, précédée d'une introduction sur la vie, les doctrines, les œuvres de Dante, Paris, 1855), l'autre par M. Mesnard, premier vice-président du Sénat (la *Divine Comédie* de Dante Alighieri).

1. — *Style de Dante.*

Dante est admiré en Italie depuis plus de cinq siècles. Tantôt rentrant davantage dans l'ombre, comme au dix-huitième siècle, où le moyen âge était traité avec mépris, tantôt reparaissant avec éclat, comme de notre temps, où chaque période historique est mieux appréciée, il n'a jamais cessé de vivre dans la mémoire des hommes. Ses contemporains (les contemporains se trompent parfois soit dans leurs dédains, soit dans leurs enthousiasmes) ne commirent ici point de méprise : leur jugement a été ratifié par une tradition non interrompue. Depuis lors, toutes les générations se sont recommandé l'une à l'autre Dante et son œuvre.

Ce poëme, sombre, difficile, hérissé d'allusions aux choses et aux hommes du temps, tout empreint des passions politiques, tout enchevêtré de théologie, n'en captive pas moins d'âge en âge les esprits de ceux qui, l'ayant lu, le relisent et ne se lassent pas d'en contempler certaines beautés singulières. D'où lui vient donc ce charme qui jamais ne s'épuise? d'un style qui, dans ses excellences, n'est la prérogative que des plus grands maîtres. Mais quoi! Dante n'a-t-il pas écrit en 1300? n'est-il pas du treizième ou du quatorzième siècle, comme on voudra? n'appartient-il pas au moyen âge et pouvait-il trouver dans ce moyen âge quelque grand style digne de rivaliser avec tout ce qu'on connaît de plus beau avant ou après? n'y a-t-il pas là une contradiction entre la splendeur de la diction et la barbarie attribuée généralement à cette époque?

C'est donc du grand style au moyen âge, style dont le type est dans le poëme de Dante, que je veux m'occuper. Mais peut-être, sous l'influence d'une erreur très-répandue, objectera-t-on que l'Italie échappa aux ténèbres du moyen âge, ou du moins que, si elle s'y enfonça quelque peu, elle y échappa longtemps avant les autres, de sorte que Dante est le poëte souverain (je me sers ici du titre que lui-même donne à Homère), venant couronner une époque de culture et de préparation inconnue ailleurs. Il n'en est rien, l'Italie n'a point devancé les autres populations latines, la France du moins. Le préjugé est fortement soutenu, je le sais, soit par la gloire des trois noms de Dante, de Pétrarque, de Boccace, dont les œuvres sont restées classiques, soit par l'éclat des arts dans le seizième siècle, soit

par le souvenir de l'incontestable prééminence de l'Italie antique sur le reste de l'Occident, soit par l'opinion qui, confondant jusqu'à un certain point le latin avec l'italien, admet que tel mot que nous avons dans notre langue a d'abord été italien avant d'être français. Non, la langue française n'est pas fille de la langue italienne; toutes deux sont sœurs et se sont développées par un travail contemporain. Mais ce qui est vrai, et ce qui heurte directement la croyance générale, c'est que le développement poétique fut antérieur dans la France. Il y eut dès le onzième siècle, et surtout dans le douzième, un épanouissement incroyable de poésie dans la langue d'oc et dans la langue d'oïl. L'Italie n'a rien de pareil à montrer pour une date si reculée. Ces poésies provençales et françaises, ces grandes compositions qui redisent les gestes des preux carlovingiens ou les exploits des chevaliers de la Table-ronde, ces romans rimés où l'on raconte les aventures de héros imaginaires, ces fabliaux malins, ces chansons d'amour, de guerre et de courtoisie, ont alors joui, dans toute l'Europe, de la plus grande faveur. L'Italie elle-même ne les a ni ignorés ni méconnus; Dante, dont nous parlons, était très-versé dans la connaissance du français et du provençal et dans toute cette littérature, et des critiques ont même dressé une liste de gallicismes trouvés en ses écrits.

Les textes et les témoignages établissent donc l'antériorité de la France, antériorité qui d'ailleurs est en rapport avec la teneur de toute l'histoire de cette époque. Mais, cela posé, j'ai hâte de déclarer que, si Dante n'est pas le plus ancien, il est le premier parmi

ces poëtes, et que son génie, pour me servir d'une comparaison empruntée à celui qu'il nommait son maître, s'élève parmi eux *autant que les cyprès parmi les viornes flexibles*,

Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

Je ne veux pourtant pas dire trop de mal des troubadours et des trouvères. Il y a là une page de notre histoire, page qu'on a crue longtemps blanche et vide, et qui ne l'est aucunement. Elle mérite d'être lue. A la vérité, je me suis jeté dans ces études non sans ardeur, et l'on peut me soupçonner d'une certaine faiblesse partiale. Mais il est en France et hors de France nombre d'hommes bien plus autorisés que moi et qui en reconnaissent le prix. Puis si, comme on voit, il serait facile de citer, en faveur de notre vieille littérature, des noms accrédités, il n'est pas moins facile de citer des raisons bonnes et décisives. Notre histoire, nos lettres, notre langue y sont intéressées : notre histoire, car quelle lumière ne reçoit-elle pas quand on en connaît et qu'on en comprend le développement réel? nos lettres, car quelle négligence barbare n'est-ce pas de dater nos origines du quinzième siècle, époque de décadence, quand elles remontent aux onzième, douzième et treizième siècles avec un succès qui rendit l'Europe entière tributaire? notre langue, car quelle notion profonde en a-t-on si on lui ravit une si bonne part de son passé?

Les Italiens ont, au commencement du quatorzième siècle, leur grand triumvirat, Dante, Pétrarque et Boccace, qui ouvrent merveilleusement pour l'Italie l'ère

des poëtes, des écrivains, des artistes, des savants; l'Italie, qui, malgré ses malheurs, n'a jamais cessé de tenir une haute égalité avec les nations, ses sœurs, plus favorisées par le sort. Ces trois noms ne sont pas de même valeur : Pétrarque a certainement du charme; mais, quand on voudra, on trouvera dans notre vieille langue, sans parler de celle de la Provence, de quoi rivaliser sans désavantage avec lui. Les chansons du sire de Couci, de Quenes de Bethune, du roi de Navarre et de bien d'autres, appartenant aux douzième et treizième siècles, et par conséquent bien antérieures à Pétrarque, ne craindraient pas la comparaison avec lui, soit pour la grâce des pensées, soit pour le charme de l'expression. Quant au conteur Boccace, qui ne s'est pas fait faute de puiser aux sources françaises, un bon recueil de fabliaux pourrait être mis dans la balance. Mais, en venant à Dante, il faut tenir un autre langage. Dans la foule des chansons de geste et des poëmes d'Arthur, rien n'est digne de lui être comparé. Les plus éminentes parmi ces compositions, remarquables par l'invention, par les caractères, par les scènes, par le style, montrent un vrai talent; mais ce n'est que du talent; et quelle est la mesure entre le talent et le génie?

Dante est le modèle suprême de la haute poésie au moyen âge. Elle est là dans toute sa sévère et subtile beauté. Qui veut la connaître ouvrira la *Divine Comédie*. Sans songer à rien ôter à chacune des grandes nationalités qui depuis la chute de l'empire romain et la conquête de la Germanie par Charlemagne se partagent l'Europe, il ne faut pas les croire indépendantes

l'une de l'autre, ni admettre que chacune produise ce qu'elle produit par ses seules forces et sans le concours de toutes. Cela est évident dans la culture des sciences; il n'est pas une science qui puisse se dire italienne, ou française, ou allemande, ou anglaise, ou espagnole; chacun de ces peuples est venu apporter sa pierre à l'édifice commun; et, quand on veut faire l'histoire des mathématiques ou de l'astronomie, par exemple, on voit que l'ensemble de la doctrine, qui n'appartient pas à un seul homme, quelque génie qu'il ait eu, n'appartient pas non plus à une seule nation, quelque favorisée qu'elle ait été. De même pour les lettres, bien que cela soit moins apparent. Des influences secrètes émanent de chacune sur chacune; elles se donnent, sans qu'elles s'en doutent, de puissants secours. Quand un foyer se développe en un point, il échauffe les points circonvoisins, et il y crée des foyers qui à leur tour rayonnent de toute part, sans que jamais s'arrête cet échange réciproque. Elles forment un système dans lequel l'équilibre tend toujours à se rétablir. Les abaissements ne sont que temporaires, non plus que les élévations. Ce ne sont jamais ni des chutes durables ni des grandeurs isolées; tout se tient par une sorte de gravitation intellectuelle qui corrige incessamment ces inévitables perturbations. Pour avoir une vue à la fois exacte et profonde des sciences et des lettres parmi les cinq grandes nationalités de l'Europe, il faut les considérer comme un ensemble infiniment diversifié, mais un essentiellement, dont les parties, assez séparées pour ne s'influencer que de période en période, sont assez liées pour se communiquer la chaleur et la vie.

Dante, quoiqu'il donne à Homère la souveraineté et qu'il le nomme *ce Grec allaité par les Muses, plus que jamais nul autre*, ne le connaissait pourtant qu'imparfaitement; mais il connaissait et admirait Virgile; c'est lui qu'il a choisi pour guide dans son voyage sombre; et quand le Mantouan s'est nommé, il lui adresse en beaux vers la sensible expression du culte intime qu'il lui avait voué : « Es-tu ce Virgile, cette source d'où s'épanche un si large fleuve du parler? O des autres poëtes honneur et lumière! que me soit compté le long désir et le grand amour qui m'ont fait chercher ton volume! Tu es mon maître et mon père; de toi seul je pris le beau style qui m'a fait honneur. » Quand, avec son guide, il eut laissé derrière lui les portes qui menaient à la cité dolente, à l'éternelle douleur et à la gent perdue, et rencontré la région où sans joie ni sans tristesse errent les âmes des païens vertueux, il signale un lieu et un groupe privilégiés : c'est le lieu et le groupe des poëtes; le monde retentit de leurs noms glorieux, et pour cette gloire le ciel leur accorde la faveur qui tant les élève. Homère, Horace, Ovide, Lucain et Virgile, qui arrive de son excursion sur la terre, composent cette petite et illustre société Je me sers de la traduction de Lamennais : « Ainsi je vis se rassembler la belle école du roi des chants élevés, qui, au-dessus des autres, vole comme l'aigle Lorsqu'ils eurent ensemble un peu discouru, ils se tournèrent vers moi, me saluant du geste, et mon maître en sourit. Et plus d'honneur encore ils me firent, me recevant en leur compagnie, si bien que je fus le sixième parmi ces grands esprits. » Que de délicatesse et aussi

que de confiance! Dante n'a pas douté de son génie. Développant un vers de Virgile sur les poëtes pieux et dont le parler fut digne de Phébus (*pii vates et Phœbo digna locuti*), il fléchit quelque peu en leur faveur la rigueur du ciel chrétien. Le roi des chants élevés lui ouvre son école; cette haute compagnie l'admet, et son maître en sourit.

Entrons un peu plus avant dans ce beau style que Dante dit lui avoir fait honneur, et pour lequel il fut accueilli, lui dernier venu, en sixième dans l'étroit cénacle des grands poëtes; et entrons-y par la comparaison. Virgile (car à qui le comparer, sinon à celui qu'il nomme son maître et son père?) a quelques vers splendides où il décrit le souffle de l'aquilon hyperboréen :

Qualis hyperboreis aquilo quum densus ab oris
Incubuit, Scythiæque hiemes atque arida differt
Nubila; tum segetes altæ campique natantes
Lenibus horrescunt flabris, summæque sonorem
Dant silvæ, longique urgent ad littora fluctus;
Ille volat, simul arva fuga, simul æquora verrens.

Delille a traduit ainsi, faiblement et pauvrement :

Tel le fougueux époux de la jeune Orythie
Vole et disperse au loin les frimas de Scythie,
Fait frémir mollement les vagues des moissons,
Balance les forêts sur la cime des monts,
Chasse et poursuit les flots de l'Océan qui gronde,
Et balaye en fuyant les airs, la terre et l'onde.

Dans l'original ce morceau, j'allais dire ce paysage, est d'une beauté merveilleuse; l'aile du vers suit le vol de l'aquilon rapide, et, à mesure que l'un et l'autre passent, tout s'émeut à son souffle puissant.

Écoutons Dante à son tour décrivant, lui aussi, le vent qui s'abat sur la terre :

Non altrimenti fatto che d'un vento
Impetuoso per gli avversi ardori,
Che fier la selva, e senza alcun rattento
Li rami schianta, abatte e porta fori,
Dinanzi polveroso va superbo,
E fa fuggir le fiere e li pastori.

Ce qui captive singulièrement dans le tableau de Virgile, c'est la peinture de ce grand mouvement qui se communique de proche en proche, et, si je puis dire ainsi, ce frissonnement qui parcourt successivement toute la nature; l'œil voit tour à tour les nuages s'enfuir, les moissons profondes et les campagnes liquides s'agiter, la cime des forêts s'incliner et les longues vagues rouler vers le rivage. Autre, chez Dante, est le tableau : le vent qu'il décrit est un vent d'orage qui se soulève pendant les chaleurs malignes; rien ne l'arrête en sa course impétueuse; il heurte et fracasse la forêt; roulant des tourbillons de poussière, il va devant soi et fait fuir les troupeaux et les pasteurs. Enfin tous deux, touchant au terme de leur peinture, arrivent à ce point où la pensée poétique, devenant, par le progrès même de l'inspiration, plus vive et plus lumineuse, jaillit en un dernier trait qui achève et couronne. L'un veut figurer la vitesse :

Ille volat, simul arva fuga, simul æquora verrens;

l'autre peint la superbe de l'ouragan poudreux :

Dinanzi polveroso va superbo.

Qui donnerait la préférence entre le Mantouan et le

Florentin? entre le vers latin du siècle d'Auguste et le vers italien du moyen âge?

Encore un exemple, et je finis. Il y a dans Virgile une description de la nuit d'une suavité infinie :

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras; silvæque et sæva quierant
Æquora; quum medio volvuntur sidera lapsu;
Quum tacet omnis ager; pecudes pictæque volucres,
Quæque lacus late liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas et corda oblita laborum.

Le repos silencieux de la nature endormie, pénétrant jusqu'à l'âme du poëte, s'est insinué dans le style et a fait rendre à la langue latine des accents qui glissent de vers en vers comme les sphères célestes et qui semblent respecter le sommeil des créatures fatiguées. Le Tasse, qui ne s'élève jamais à une telle poésie, mais qui manie avec habileté la langue italienne, a traduit ces beaux vers dans sa *Jérusalem* :

Era la notte allor ch'alto riposo
Han l'onde e i venti, e parea muto il mondo.
Gli animai lassi, e quei che' l mare ondoso,
O de' liquidi laghi alberga il fondo,
E chi si giace in tana o in mandra ascoso,
E i pinti augelli nell' obblio profondo
Sotto il silenzio de' secreti orrori
Sopian gli affanni, e raddolciano i cori.

Ceci est une traduction, non une imitation. Si Dante avait imité, il eût voulu ajouter un trait à ce tableau, un son à cette harmonie; et c'est sans doute en ce sens que Virgile trouvait aussi difficile d'arracher un vers à Homère que la massue à Hercule. Le spectacle de la nuit sombre n'est pas retracé dans la *Divine Co-*

médie; mais le soir, cette heure qui change le désir et attendrit l'âme du voyageur; cette heure qui rappelle le souvenir de l'adieu dit aux doux amis; cette heure où la cloche qui sonne au loin semble plaindre le jour qui se meurt, lui a inspiré ces beaux vers :

Era già l'ora che volge il disio
A' naviganti e 'ntenerisce il cuore,
Lo dì ch' han detto a' dolci amici addio,
E che lo nuovo peregrin d'amore
Punge, se ode squilla di lontano,
Che paia 'l giorno pianger che si muore.

Rien n'égale le charme de ces vers et leur douceur mélancolique. Si l'on voulait pénétrer plus avant dans le procédé des deux poëtes, on y apercevrait des différences sensibles. Virgile est visiblement plus frappé des beautés extérieures de la nature; son âme les embrasse dans leur grandeur, son regard en voit toute la lumière, son oreille en saisit toutes les harmonies; et le vers, vibrant à l'unisson, exprime ce que Byron, admirateur, lui aussi, des grandes scènes, disait ne pouvoir ni exprimer jamais ni cacher tout à fait. Dante sent autrement; le flot de poésie que lui apporte la nature, au lieu de se dérouler paisiblement, comme dans Virgile, et d'exposer toutes ses ondes et tous ses reflets, se brise dans son âme comme contre un écueil sonore, et revient sur lui-même. Virgile représente la nuit cheminant dans son solennel silence et s'étendant sur tout ce qui dort. Dante ne peint pas le soir ni ses teintes variées, ni le soleil suspendu au bord de l'horison, mais il entend la cloche qui semble pleurer la fin du jour. Il n'y a point à mettre de préfé-

Digitized by Google

rence entre les deux manières; mais qui ne sent que des deux parts la beauté s'idéalise autant qu'il se peut faire par la pensée et par la langue humaine?

Les vers de Dante ont éveillé un écho digne d'eux. Un grand poëte les a traduits et leur a laissé leur charme infini. Je ne crains pas de citer ici le texte de Byron; suivant moi, il importe qu'on s'habitue à considérer les littératures des cinq grandes nations européennes comme un bien commun, comme le patrimoine de chacun de nous. Un des objets de l'éducation doit être de tendre là. Voilà mon excuse pour les citations que je fais; je demande qu'on la pèse et qu'on la juge.

Soft hour! which wakes the wish and melts the heart
Of those who sail the seas, on the first day
When they from their sweet friends are torn apart,
Or fills with love the pilgrim on his way,
As the far bell of vesper makes him start,
Seeming to weep the dying day's decay;
Is this a fancy which our reason scorns?
Ah! surely nothing dies but something mourns!

Byron, en grand poëte qu'il était, ne s'est pas contenté d'imiter son modèle. Je ne dis pas qu'il l'ait embelli; car cela me paraît impossible; mais il se laisse inspirer par lui; une tendresse mélancolique le pénètre à son tour et s'exhale en deux vers incomparables et intraduisibles, où, se demandant si c'est une illusion que la raison dédaigne, il s'écrie que sûrement rien ne meurt sans que quelque chose pleure. On éprouve un plaisir à s'arrêter sur ces vers du poëte italien ou du poëte anglais comme devant un tableau ou une statue de quelque grand maître; l'émotion

qu'ils ressentaient en écrivant se communique à celui qui les lit; car c'est leur privilége de transmettre ainsi à travers tous les temps une part de leur âme. Dante songe au soir, aux adieux du matin, au navigateur qui regrette d'être si loin, au pèlerin dont le cœur se serre, et, sous l'empire de ces tristesses pénétrantes, il entend, dans la cloche qui sonne, une plainte pour le jour qui finit, faisant apparaître devant la pensée émue le merveilleux spectacle d'un rapport suprême qu'elle ne soupçonnait pas. Byron à son tour, pour qui Dante a ouvert cette perspective, la prolonge, et, sous le jour poétique, montre dans la nature entière un deuil pour tout ce qui succombe. Ici se fait voir d'une façon sensible l'analogie entre le génie poétique et le génie scientifique, tous deux révélant des rapports que le vulgaire des esprits ne trouve pas. Il serait facile de développer cette comparaison; mais ce n'est pas le lieu, et il me suffit de remarquer comment le beau suscite le beau et comment de siècle en siècle les perfections naissent des perfections. Ainsi parmi les hommes se transmet la tradition d'une beauté qui ne vieillit jamais.

Les grands poëtes donnent la perpétuité à ce qu'il y a de plus fugitif, le sentiment, l'émotion, le charme du moment. Leur œuvre demeure éternellement, et, pour parler la langue de Malherbe, *garde de périr* ces choses frêles et précieuses. Ils emportent une âme aux temps qui ne sont plus, aux âges lointains, aux époques primitives. Ils nous font asseoir au bord de la mer écumante, et entendre ce qu'ils entendaient dans le bruit de ses flots; ils nous introduisent parmi les

joies et les tristesses des hommes disparus; ils nous font toucher ce rapport qui nous émeut si profondément entre une nature toujours la même et une humanité toujours croissante. Dans Homère, le héros troyen, pressentant l'avenir et la gloire, voit les navigateurs futurs longeant les rives du large Hellespont et se montrant du doigt la plage illustrée par ses exploits. L'oracle n'a pas été trompeur. La poésie nous conduit incessamment sur cette plage déserte, la repeuple pour la satisfaction de nos yeux, et jette dans notre vie présente et passagère quelques touchants et suaves reflets d'une vie désormais ensevelie et immobile.

2. — *Différents modes de traduction.*

Lamennais a laissé dans ses papiers une traduction de Dante, publiée aujourd'hui par M. Forgues. Ce vigoureux esprit que la vieillesse n'avait pas atteint, employa ses derniers jours à méditer sur l'œuvre du poëte toscan. Mais la vieillesse avait affaissé son corps; et je ne puis pas ne pas me représenter, en ce moment même, ce frêle et débile vieillard attaché à la lecture de la *Divine Comédie* jusqu'à ce qu'il eût achevé ce long et difficile travail qu'il ne devait pas lui-même donner à la publicité. Combien de fois, pour me servir des expressions d'un autre grand poëte italien, dut tomber sa main fatiguée? *Cadde la stanca man*, a dit Manzoni. Combien de fois, en luttant contre son redoutable modèle, a-t-il pu regretter, comme le héros d'Homère, de n'être plus dans la vigueur de l'âge pour mener à terme sa laborieuse entreprise? Mais combien

de fois aussi, sans doute, n'a-t-il pas été ranimé par le souffle inspirateur de son poëte, suscité par la contemplation de ses beautés, encouragé par le désir d'en rendre le trait et le dessin?

Un ancien assurait que celui-là avait beaucoup profité qui se plaisait à la lecture d'Homère. On peut en dire autant de Dante. Ces grands poëmes, à cause de leur grandeur même, ne sont pas d'un accès facile à tous. Une étude y est nécessaire. Ce qui se fait de nos jours entre sans effort dans nos esprits; les compositions présentes sont imprégnés de nos idées, de nos sentiments, de nos goûts, de nos mœurs, de notre histoire entière; nous les comprenons, nous les sentons sans intermédiaire et sans obstacle. Tout cela fait défaut avec Homère ou Dante : idées, sentiments, mœurs, histoire, rien ne se ressemble; et, pour se plaire, il faut se familiariser. Mais que satisfait est celui qui, suffisamment attiré par les premières impressions, se plonge dans ces eaux vives et profondes! Plus croît la familiarité, plus le charme agit. Il n'en est pas autrement qu'avec les compositions musicales des maîtres. On ne les goûte bien qu'à mesure qu'on les entend davantage; loin de lasser, c'en est le propre de devenir plus claires et plus sensibles. C'est aussi le propre de la grande poésie de se faire plus sentir à qui plus converse avec elle; les nuages s'écartent, les lointains se rapprochent, la lumière et l'harmonie se manifestent, et l'âme silencieuse est parcourue par des joies pénétrantes (*tacitum pertentant gaudia pectus*).

Ces joies pénétrantes, c'est justement ce qui disparaît le plus vite sous une traduction. Elles dépendent

d'un certain accord de la poésie avec l'expression, le mot, le son, le rhythme. Traduisez ce vers qui vous plaît tant; qu'en reste-t-il? Vous ne trouverez plus dans les mots français, quelque bien choisis qu'ils soient, ni le même nombre ni la même couleur; le charme s'est évanoui. Comme ces formules magiques qui n'avaient d'efficacité qu'étant répétées textuellement et sans erreur, de même le vers n'a qu'une forme satisfaisante et qui tient complétement parole à l'oreille et au cœur: c'est la forme que lui a donnée le poëte.

Pourtant traduire a son plaisir comme son utilité. Ces luttes assidues avec un modèle, même inimitable, sont salutaires et à l'esprit qui les subit, et au lecteur qui compare, et à la langue qui s'assouplit. Plus le passage est beau et par conséquent difficile, plus on est tenté de s'y appliquer. La pensée n'est pas à chercher puisqu'elle est toute donnée : c'est l'expression seule qu'il s'agit de trouver. L'expression! mais elle échappe quand on croit la tenir : celle-ci est exacte, mais elle n'a point d'éclat; celle-là est heureuse, mais l'harmonie n'en est pas suffisante. Ainsi l'on va cherchant sans cesse le mot qui fuit; on pèse à chaque instant la traduction avec l'original, et, si elle n'est pas trouvée trop légère, on est satisfait.

Il est aussi une autre raison pour laquelle plus d'un traducteur a éprouvé beaucoup de peine à se contenter; celle-ci s'applique particulièrement aux œuvres qui appartiennent à des époques anciennes : c'est la différence entre une langue moderne et une vieille langue. La langue moderne est plus abstraite, les mots y sont plus éloignés de leur racine, plus réduits au simple

rôle de signes conventionnels, et par conséquent, si je puis dire ainsi, moins parlants. Les qualités mêmes qu'elle possède la servent peu; elle sait à la fois analyser et généraliser; mais son analyse est trop subtile et trop avancée, sa généralité est trop élevée et trop savante pour s'accommoder facilement aux pensées archaïques. La pensée humaine, telle qu'elle était aux temps d'Homère, n'est pas celle des temps de Dante; et, à son tour, celle des temps du poëte florentin n'est pas celle du dix-neuvième siècle. La langue la reflète d'époque en époque; les nuances varient; et, quand on les rapproche et qu'on veut les faire accorder, on est frappé des disparates entre la nuance antique et la nuance moderne.

Justement, afin de conserver, s'il était possible, une certaine fleur d'antiquité, quelques-uns ont tenté de modifier profondément le système de la traduction. Paul-Louis Courier, très-fin connaisseur des beautés de la langue grecque, ne trouvait pas qu'on pût rendre en français moderne le livre d'Hérodote; non pas que ce livre eût rien d'intraduisible, puisqu'il s'agissait d'un historien, sorte de Froissard grec, qui conte avec amour les traditions et les hauts faits de son peuple. Mais, suivant lui, quand la phrase de son auteur favori était mise dans l'idiome actuel, elle perdait sa simplicité un peu enfantine, sa grâce un peu naïve, sa négligence non cherchée, enfin tout ce qui en faisait une phrase du cinquième siècle avant l'ère chrétienne et une prose commençant à se former. Aussi, pour retrouver quelqu'une de ces qualités, pour jouer l'archaïsme, et pour reproduire quelques-uns des

effets qu'il sentait si bien, il essaya de *translater* (je me sers exprès de ce terme vieilli) un chapitre d'Hérodote en français du seizième siècle; non sans succès à mon avis, mais il est vrai que je suis un juge partial en cette affaire.

Peut-être même eût-il eu plus de facilité à réussir si, remontant plus haut, il avait pris la langue de Froissard. Les récits si vivants du vieux chroniqueur français, les aventures du temps qu'il a racontées, les *emprises* guerrières et les batailles sanglantes, les prouesses des chevaliers, les agitations des communes de Flandres, leurs orageuses libertés et leurs vaillantes corporations d'ouvriers constituaient un texte où Courier aurait eu à choisir pour rendre les récits du vieux chroniqueur grec. On ne se méprendra pas, j'espère, sur la portée de ma comparaison. La lutte entre la France et l'Angleterre, que le livre de Froissard a pour sujet, quelque grave qu'elle ait été, n'a pas, il s'en faut de beaucoup, l'importance historique de la guerre médique et des journées de Marathon et de Salamine; aussi l'essor de l'écrivain grec est-il plus élevé. Je veux dire seulement que des analogies nombreuses permettraient d'user du style de l'un pour imiter le style de l'autre.

Lamennais n'a point suivi l'exemple de Courier; c'est à une autre manière qu'il a demandé des effets qui accusassent, plus que ne fait la traduction ordinaire, les os et les muscles du modèle. La construction française ne se prêtait pas; il l'a brisée. Les tournures équivalentes ne le satisfaisaient pas; il a adopté une sorte de mot-à-mot. Puis, faisant choix d'expressions

vives, brillantes, énergiques, il a pu les disposer de manière à correspondre aux endroits lumineux du poëte. Le lecteur est à chaque instant arrêté par cette espèce de mot-à-mot et par cette construction brisée. L'art du traducteur est alors de disposer la phrase de manière que ces arrêts du lecteur, ces sortes d'achoppements tombent justement sur les points qu'il veut relever et faire remarquer. Par cet arrangement, l'attention est dirigée. Si bien que, malgré son apparence rude et négligée, malgré le mot-à-mot auquel elle est astreinte, cette traduction comporte mille artifices dont la combinaison exige une grande connaissance des ressources de la langue, beaucoup d'habileté à les manier, et non moins d'audace à les employer. Lamennais avait tout cela à son service.

A côté de noms comme ceux de Paul-Louis Courier et de Lamennais, il est hasardeux de se citer; et certes je ne me citerais pas si la question des traductions, ainsi envisagée, n'était pas un terrain où très-peu de gens encore se sont engagés, et où il est permis aux moindres de rappeler ce qu'ils ont tenté. Il y a une dixaine d'années, j'essayai, dans une dissertation, de montrer qu'Homère ne pouvait être traduit dans le français moderne; que toute cette beauté archaïque s'effaçait, et que, de deux choses l'une, ou l'on était traducteur inexact, et alors on donnait ce qui plait au dix-neuvième siècle en place de ce qui plaisait dans les temps héroïques; ou bien l'on était traducteur exact, et les procédés d'un art aussi antique, mis à nu dans une langue qui ne les comporte pas, manquaient tous leurs effets et s'approchaient de la puérilité. J'ajoutai

que le français du treizième siècle, accoutumé, dans les chansons de geste, à chanter les hauts faits des chevaliers, appartenant, lui aussi, à une sorte d'époque héroïque, et étant dans la fleur de la simplicité, offrirait des affinités dont on pourrait user; et, poussant jusqu'au bout l'argumentation, je traduisis un chant de l'*Iliade* en ce vieux langage. C'était le système de Courier, mais étendu à un autre ordre de compositions et employant un autre instrument. Il est clair que cet instrument peut s'appliquer surtout à Dante. Dante est né en 1265; l'Italie et la France avaient les communications les plus suivies, il connaissait très-bien la langue d'oïl, et la langue d'oïl sa contemporaine a des ressources toutes naturelles pour se prêter aux tournures et aux expressions de la langue italienne de ce temps-là.

Les premiers vers de la *Divine Comédie*, lesquels je prends pour exemple, peuvent donc se traduire dans trois systèmes différents. Voici ces vers, pour que le lecteur apprécie plus facilement:

Nel mezzo del cammin di nostra vita,
Mi ritrovai per una selva oscura,
Che la diritta via era smarrita.
Ahi quanto a dir qual era è cosa dura,
Questa selva selvaggia ed aspra e forte,
Che nel pensier rinnova la paüra;
Tanto era amara, che poco è più morte.

Lamennais traduit :

« Au milieu du chemin de notre vie, ayant perdu la droite voie, je me trouvai dans une forêt obscure. Ah! que chose dure est de dire combien cette forêt était

sauvage, épaisse et âpre; dans la pensée cela renouvelant la peur. Si amère elle était, que guère plus ne l'est la mort. »

Je traduirais à peu près ainsi qu'il suit :

En mi chemin de ceste nostre vie,
Me retrouvai en une selve oscure;
Car droite voie ore estoit esmarrie.
Ah! ceste selve, dire m'est chose dure,
Com ele estoit sauvage et aspre et fort,
Si que mes cuers encor ne s'asseüre;
Tant ert amere que peu est plus la mort.

Le moindre regard montre que le vieux français est bien du français; il n'est pas difficile de passer de l'un à l'autre; et quelques mots suffiront pour expliquer ce que cette traduction peut avoir d'obscur. *Ore* signifie *maintenant*. *Fort* et non pas *forte*, quoique se rapportant à *selve* qui est féminin, parce que, les adjectifs latins en *is* n'ayant qu'une forme pour le masculin et le féminin, les adjectifs français qui en dérivaient n'avaient non plus qu'une forme pour les deux genres; d'où l'archaïsme longtemps conservé en chancellerie : *lettres royaux*, où *royaux* est au féminin, non au masculin. *Mes cuers* (le son que nous peignons par *eu* se peignait alors le plus souvent par *ue*) est au sujet et signifie *mon cœur*; au régime il faudrait dire *mon cuer*. *Asseürer* est notre mot *assûrer*, où l'accent circonflexe indique la fusion des deux voyelles anciennement distinctes : *securus*, *seür*, *sûr*; *maturus*, *meür*, *mûr*; *rotundus*, *reond*, *rond*, etc. *Ert* est l'imparfait du verbe être, lequel imparfait avait deux formes : *je estoie*, *tu estoies*, *il estoit*, et *je ere*, *tu eres*, *il ert* (de *eram*, *eras*, *erat*).

La versification de ces temps anciens, bien que mère de la nôtre, en diffère cependant en quelques points, par exemple la liberté de mettre à l'hémistiche (voyez *selve*, *amere*) une syllabe muette non élidée; liberté excellente, qu'on aurait dû garder, que l'on devrait reprendre, puisque l'oreille est satisfaite; et en versification, c'est l'oreille qui doit commander.

M. Mesnard a traduit : « A moitié du chemin de la vie, ayant perdu la bonne voie, il arriva que je m'égarai dans une forêt sombre, forêt sauvage, âpre, immense, dont le souvenir renouvelle ma terreur! Raconter ce qu'elle était serait une tâche si cruelle, que la mort seule me paraît plus affreuse. »

Ainsi rapprochées, ces traductions montrent aussitôt en quoi elles l'emportent l'une sur l'autre. Celle que je propose et qui est un jeu d'esprit et un essai littéraire se recommande par son extrême exactitude; elle suit de très-près le mouvement de l'original; et, comme à ce moment de leur évolution les deux langues étaient plus voisines, plus sœurs qu'elles ne le sont devenues, parfois le vers français est un calque du vers italien. A la vérité, une telle conformité ne pourrait pas toujours être atteinte; dans maint passage l'équivalence entre les deux idiomes ferait défaut, et il faudrait recourir à des artifices de traduction. Toutefois, quelque succès que l'on obtînt dans ce genre de reproduction, avec quelque fidélité que fût reflété l'original, on n'échapperait pas au vice qui y est inhérent, c'est qu'elle n'est pas facilement intelligible à la plupart, et qu'une pareille traduction a besoin d'une traduction à son tour. Cela est vrai; néanmoins le vieux français, tout

obscur qu'il peut paraître à une première lecture, ne l'est point autant que l'est la langue étrangère la plus voisine de la nôtre, par exemple l'italien ou l'espagnol. L'homme le moins familier avec nos anciens auteurs comprend tout d'abord, sans étude préalable, la moitié, les trois quarts des mots et des tournures. Le vieux français n'est donc pas une langue absolument morte. Puis voyez : il n'est personne qui ne prenne un vif plaisir à la lecture de Montaigne, d'Amyot, de Rabelais et de tant d'auteurs du seizième siècle; cette langue pourtant n'est plus exactement la nôtre; elle en diffère notablement. Faites un pas de plus; allez à Froissard, cet auteur favori de Walter Scott, qui y a puisé une bonne part de son inspiration générale; vous aurez plus de peine sans doute, car la langue s'éloigne encore davantage; cependant cette lecture vaut la peine d'être faite, et nul ne se repentira de l'avoir menée à bout. Eh bien! pourquoi ne pas franchir un degré de plus? Pourquoi ne pas aller aux écrivains des treizième et douzième siècles, à cette grande époque littéraire de la France du moyen âge, à ces œuvres diverses qui furent alors traduites dans toute l'Europe, et qui procurèrent dès ces temps reculés un tel crédit à notre langue et à notre littérature? C'est une gradation non interrompue et facile à remonter. Dans une certaine mesure, l'archaïsme, dont le goût s'oblitère quelquefois mais ne s'éteint jamais, est salutaire à l'âme et à l'esprit.

Autant une traduction du genre dont je parle ici rebute par son obscurité, autant celle de M. Mesnard attire par sa facilité. Elle est claire et coulante : une

élégance suffisante y est répandue ; rien ne trouble l'arrangement de la phrase; aucune aspérité n'y arrête, et elle est un bon échantillon de la traduction en français actuel. Pourtant combien, à mon gré, elle s'écarte de son original, et combien elle lui est peu fidèle! D'abord j'y perçois une dissonance : *Une tâche si cruelle*, ainsi employé, est une locution moderne, et le vieux poëte florentin ne s'en est pas servi. Puis l'ordre des phrases n'est pas suivi. Remarquez que je fais ici non pas tant la critique de ce passage en particulier que du français moderne en général, qui, appliqué à rendre un vieil auteur, exige beaucoup de sacrifices. C'est dans un sacrifice de ce genre qu'a péri jusque dans son dernier reflet le sentiment de ce vers si singulièrement beau :

Ahi quanto a dir qual era è cosa dura,

où l'émotion profonde se fait sentir dans l'interruption qu'y éprouvent la construction naturelle et la marche des idées. Ce n'est pas que je songe à attribuer à Dante le dessein formel d'arranger ses mots en vue d'un certain effet. Non, je conçois autrement comment les grands poëtes parviennent à mettre leur parole en harmonie avec leurs sentiments, ce qui est le don suprême. L'émotion qui les saisit s'incorpore dans l'expression, fait bégayer le vers, si, comme ici, il s'agit de trouble et d'épouvante, ou le fait rouler impétueux et rapide, ou l'adoucit en un suave murmure. C'est elle, non la réflexion, qui produit les effets; seulement, quand ils sont trouvés, le goût et la correction viennent y retoucher quelques traits. Le poëte sait spontanément

faire frémir la parole mesurée, comme son âme frémit elle-même au pressentiment du beau qui va naître.

Autre est l'aspect de la traduction de Lamennais. Elle est pénible à lire; car la phrase en est heurtée, rompue, irrégulière; mais ces bosselures, si je puis m'exprimer ainsi, doivent indiquer, et dans le fait, quand il y a réussite, indiquent quelque vigoureux relief de l'original. Puis cette teneur d'un style à moitié français et dantesque chez un homme qui, on le sent, pourrait si bien trouver le bel arrangement des mots, n'est pas sans captiver l'attention. On s'y familiarise, et en s'y familiarisant on y sent de la saveur. Le système une fois admis, j'ai quelques observations à y faire. Au fond, Lamennais a entendu certainement que sa traduction fût un mot-à-mot relevé çà et là par des expressions éclatantes; et c'est de la sorte que je le conçois; mais, par cela même, je désire un mot-à-mot très-rigoureux, plus rigoureux même que celui auquel Lamennais s'est astreint. Ainsi, dans le premier vers de l'inscription de l'enfer,

Per me si va nella città dolente,

Lamennais met : *Par moi l'on va dans la cité des pleurs.* Je n'hésiterais pas à mettre : *Par moi l'on va dans la cité dolente.* Pour le troisième vers :

Per me si va tra la perduta gente,

que Lamennais rend : *Par moi l'on va chez la race perdue;* je n'hésiterais pas non plus à dire : *Par moi l'on va parmi la gent perdue.* Dante, parlant des âmes misérables de ceux qui vécurent sans infamie et sans louange, ajoute :

Mischiate sono a quel cattivo coro
Degli angeli che non furon ribelli,
Nè fur fedeli a Dio, ma per se foro.

Ce qui dans Lamennais est ainsi : « Mêlées elles sont à la troupe *abjecte* de ces anges qui ne furent ni rebelles, ni fidèles à Dieu, mais furent pour soi. » *Abjecte* est de facture trop moderne et ne va pas ici. Le mot-à-mot vaut mieux : *à la troupe chétive*. Ces remarques tiennent par un certain côté à l'emploi des termes archaïques. Lamennais en a usé, et avec grande raison suivant moi. J'aurais même voulu qu'il en usât davantage, avec discrétion, c'est-à-dire en ne se servant que de mots qui, bien qu'en désuétude, sont cependant compris sans peine; car pour lui, dans sa manière, là est la limite.

Traduire un auteur contemporain est chose simple, bien que parfois très-difficile; la grande conformité de pensée entre les nations européennes donne aux langues une conformité correspondante; mais traduire un auteur de l'antiquité héroïque ou du moyen âge est une entreprise qui se complique de la différence des temps. C'est surtout en traduisant qu'on s'aperçoit qu'un écrivain du treizième ou du quatorzième siècle, par exemple, ne pense ni ne s'exprime comme nous faisons. A chaque instant il nous surprend par ses idées, ses tournures, ses locutions inattendues. Tant qu'on a cru qu'il n'y avait qu'une bonne manière, qui pour nous était celle du dix-septième siècle, il n'y a eu qu'un mode de traduction : rendre les auteurs anciens non tels qu'ils étaient, mais tels qu'ils auraient dû être, c'est-à-dire les conformer à ce type unique

de correction et d'élégance; aujourd'hui l'histoire, en faisant comprendre le rapport nécessaire entre les temps et les formes, a changé le goût et montré la tradition des types de beauté. Aussi les traductions qui plaisaient à nos aïeux nous déplaisent, et l'on tente des voies diverses pour satisfaire davantage à ce qu'exige le sentiment de ces vieilles compositions.

3. — *Grandeur et caractère de la* Divine Comédie.

« Plus on étudie le Dante, dit M. Mesnard dans sa préface, plus on admire la puissance de son génie, et, à mesure qu'on l'admire davantage, la séduction devient plus forte de reproduire dans un autre idiome les beautés encore si neuves de la *Divine Comédie*. Toute version paraît incomplète, infidèle, et chacun porte en soi, selon sa manière de sentir, le besoin d'une traduction nouvelle. Il semble toujours que cette étrange et magnifique épopée, qui résume toutes les conceptions du moyen âge, où tout est mêlé, la fable et la théologie, les guerres civiles et la philosophie, le vieil Olympe et le Ciel chrétien, n'a pas encore trouvé d'interprète d'un esprit assez patient ou assez flexible pour se prêter aux formes si variées d'un drame qui touche à tout, d'une poésie qui chante sur tous les tons. On se persuade que faire autrement, c'est faire mieux, et on se laisse aller au plaisir de redire, dans une langue nouvelle, la pensée tour à tour si naïve et si raffinée, si gracieuse et si terrible du poëte gibelin. »

Une des plus belles *canzoni* de Dante commence par ce vers que lui-même cite dans le *Purgatoire* :

Amor che nella mente mi ragiona,

L'amour qui discourt en mon âme... On peut en dire autant de la *Divine Comédie*. Ce poëme, s'emparant de celui qui le lit et relit, ne cesse de *discourir en son âme*. Le volume s'ouvre de lui-même aux endroits plus particulièrement aimés; l'oreille, qui s'est familiarisée avec cette poésie si sonore et si forte, rappelle à tout propos le vers qui concorde le mieux avec la sensation présente; et la pensée se laisse pénétrer, non toujours sans résistance, par tout ce moyen âge devenu une épopée mystique et merveilleuse. La difficulté suprême, pour le poëte, est toujours de rendre, non pas avec des couleurs comme le peintre, non pas avec le marbre comme le statuaire, mais avec des paroles et des sons la beauté indécise que l'esprit aperçoit, et qui, dans son indécision, en paraît d'autant plus radieuse. L'idéal flotte brillant devant les yeux; il échappe à qui croit le saisir; saisi, quelque regret reste encore d'avoir laissé s'évanouir, en le fixant, une part de ce qui semblait vêtu de tant de lumière; et, comme il est dit quelque part :

De ces formes sans corps, de ces formes sans nombre,
Heureux si je pouvais et voir une couleur,
Et saisir un regard, et retracer une ombre !

A leur tour, les beaux vers qui sont sortis de cette lutte du génie avec l'idéal deviennent pour le traducteur un idéal secondaire avec lequel il faut se mesurer. Le mérite, c'est d'en approcher; l'impossibilité, c'est

d'y atteindre et de l'égaler. Tantôt l'expression est au-dessous de l'original, tantôt la phrase n'en a pas le mouvement, tantôt le son ne remplit pas l'oreille. Le style de pareils maîtres est une pierre dure qui ou bien résiste à l'instrument ou bien saute en éclats. Le travail y est pénible et minutieux. La récompense est de les admirer de plus près.

Le nom de *splendeurs* que Dante donne aux biens de la terre, je le donnerais volontiers aux beautés poétiques. Il y a dans l'*Enfer* un passage célèbre sur la Fortune; il est propre à montrer l'imperfection de toute traduction et les mérites très-différents des deux traductions que j'ai sous les yeux. Je citerai l'original, bien sûr que tous ceux qui sont familiers avec la littérature italienne le liront avec plaisir :

Colui, lo cui saver tutto trascende,
Fece li cieli, e diè lor chi conduce,
Si ch'ogni parte ad ogni parte splende,
Distribuendo ugualmente la luce :
Similemente agli splendor' mondani
Ordinò general ministra e duce,
Che permutasse a tempo li ben vani
Di gente in gente e d'uno in altro sangue,
Oltre la difension de' senni umani :
Perchè una gente impera, e l'altra langue,
Seguendo lo giudicio di costei,
Che è occulto, come in erba l'angue.
Vostro saver non ha contrasto a lei :
Ella provvede, giudica, e persegue
Suo regno, come il loro gli altri dei.
Le sue permutazion' non hanno triegue ;
Necessità la fa esser veloce,
Si spesso vien, chi vicenda consegue.
Quest'è colei, ch'è tanto posta in croce

Pur da color, che le dovrian dar lode,
Dandole biasmo a torto e mala voce.
Ma ella s'è beata, e ciò non ode :
Con l'altre prime creature lieta
Volve sua spera, e beata si gode.

On voit tout de suite que la plus grande difficulté sera de rendre les trois derniers vers. La béatitude éternelle de cette créature supérieure qui va sans nous écouter, tournant sa roue fatale, est épanchée dans cette phrase sereine, dans le choix des mots qui la composent, dans leur son grave et tranquille. Comment faire passer tout cet effet en une traduction? Dante a eu certainement là un ressouvenir des deux vers où Virgile, je ne dirai pas dépeint, mais fait sentir le calme pur et infini du paradis des païens :

Devenere locos lætos et amœna vireta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas;

et, dans une lutte aussi redoutable, c'est beaucoup que de n'être pas vaincu. Dante excelle toujours à représenter l'âme dominatrice, sereine en soi-même, fermée à ce qui l'assaille, et non sans dédain pour les choses inférieures. C'est ainsi que l'ange qui vient forcer à la soumission les démons révoltés et ouvrir à Virgile et à Dante le chemin ultérieur, écartant de la main l'air impur qu'il traverse, ne paraît fatigué que de cette seule angoisse :

Dal volto rimovea quell' aer grasso,
Menando la sinistra innanzi spesso,
E sol di quell' angoscia parea lasso.

Ou bien encore Farinata, couché comme hérésiarque dans les tombes ardentes, quand il ouït le langage

toscan, se lève pour interroger le voyageur des lieux sombres : il se dressait de la poitrine et du front comme s'il eût eu l'enfer à grand mépris :

> Ed el s'ergea col petto e colla fronte,
> Com' avesse lo inferno in gran dispitto.

Lamennais, cherchant le mot-à-mot, a ainsi traduit, non sans succès : « Celui dont la science s'élève au-dessus de tout, a fait les cieux, et leur a donné qui les conduise, de sorte que sur chaque partie resplendisse chaque partie, distribuant également la lumière. Pareillement, aux splendeurs mondaines il a préposé un chef et ministre général pour transférer de temps en temps les biens fragiles de nation à nation, d'une race à l'autre, quoi que puisse faire pour s'y opposer l'industrie humaine. C'est pourquoi une nation domine et une autre languit, selon le jugement de celle-ci, lequel est caché comme le serpent sous l'herbe. Votre savoir ne peut rien contre elle; elle prévoit, juge et poursuit son règne comme les autres dieux le leur. Nulle trêve à ses changements; la nécessité hâte sa course, d'où vient que si fréquentes sont les vicissitudes. C'est là celle que tant mettent en croix, qui lui devraient des louanges, et qui à tort la blâment et la maudissent. Mais elle subsiste, heureuse, et n'entend rien de cela; avec les autres créatures premières, joyeuse, elle roule sa sphère, et jouit en soi de sa félicité. »

On voit que Dante a fait entrer dans le domaine de son voyage imaginaire la Fortune païenne, devenue un ministre des volontés divines. Il a songé, on ne peut guère en douter, à la Fortune d'Horace qui se complaît

dans son rigoureux office (*sævo læta negotio*), comme le rappelle M. Mesnard dans une note. En outre, je trouve à ce morceau une ressemblance singulière avec un passage d'un auteur qui appartient à une époque de décadence, qui écrit péniblement la langue latine, qui était demeuré païen au milieu du triomphe du christianisme, mais qui se lit avec intérêt comme narrateur des choses qu'il a vu faire et qu'il a faites, Ammien Marcellin. « Adrastée, dit-il (Adrastée est un des noms de Némésis), comme reine des causes, comme arbitre et juge des affaires, gouverne l'urne du sort et alterne les chances des événements. Souvent elle amène à une autre issue que celle où nous tendions les projets de nos volontés, et emmêle par ses changements les actions diverses. Elle enchaîne du lien indissoluble de la nécessité l'orgueil des mortels qui se soulève en vain, et règle comme elle l'entend les moments des succès et des revers; tantôt faisant plier la tête superbe des insensés, tantôt appelant les bons du fond de leur obscurité et les élevant pour bien vivre. » Je n'oserai soutenir que Dante ait connu ce passage, car Ammien Marcellin était peu lu durant le moyen âge. Quoi qu'on en pense, Dante, en de beaux vers dignes d'être mis à côté de ceux d'Horace, a, lui aussi, évoqué une Fortune pour expliquer les instabilités terrestres. La fonction de cette *créature première* est de rouler de main en main les biens tant ambitionnés par les hommes; elle les fait tourner sur sa roue comme les autres anges font tourner les astres radieux, ces *splendeurs* de la voûte éthérée. Voilà pourquoi tout est en un change éternel; voilà pourquoi ni la prudence ne

peut se défendre, ni le savoir ne peut prévaloir contre ses jugements mystérieux; voilà pourquoi enfin c'est folie de s'attacher à des possessions qu'un agent impassible, sourd à toutes nos prières et plus fort que toutes nos résistances, a pour mission divine de ne laisser jamais à qui les tient. Les biens terrestres n'ont pas plus de pause que ces âmes condamnées à un labeur éternel que Dante rencontre : « Tout l'or qui est et fut jamais sous la lune, ne pourrait procurer ne fût-ce qu'une pause à une seule d'entre elles. »

Chè tutto l'oro, ch'è sotto la luna
E che già fù, di queste anime stanche
Non poterebbe farne posar una.

On va voir, en comparant ici M. Mesnard, combien deux traductions d'un même texte peuvent différer. « Celui dont le savoir est au-dessus de tout créa les cieux et les fit se mouvoir par une loi qui, distribuant également la lumière, fait que chaque point lumineux du ciel correspond tour à tour à un point de la terre. Ainsi, pour les splendeurs terrestres, il établit un ministre souverain qui, au moment voulu, déconcertant la résistance et les conseils de la sagesse humaine, fait passer la vanité des biens périssables de telle nation à telle nation, de telle famille à telle famille. C'est ainsi qu'une nation domine et qu'une autre s'éteint, obéissant l'une et l'autre aux secrets desseins de cette puissance invisible comme le serpent caché dans l'herbe, et sur laquelle votre prudence ne saurait prévaloir. Elle pourvoit, juge et gouverne son empire comme les autres divinités; ses révolutions n'ont pas de trêve; et la nécessité, qui la fait si rapide, la précipite

sans cesse à de nouvelles vicissitudes. Telle est cette puissance que mettent si souvent en croix ceux qui devraient le plus la bénir et qui l'accablent à tort de leurs outrages. Mais elle est heureuse et ne les entend pas; sereine au milieu des créatures primitives, elle donne le branle à sa roue et se complaît dans ce mouvement. » Cette traduction est certainement élégante et soignée. Elle s'efforce de rendre justice à l'original : tout en évitant ce qu'une exactitude rigoureuse pourrait avoir de rude, elle ne s'égare pas loin du texte à la recherche d'un éclat étranger. Toutefois, si le lecteur veut me prendre pour guide, je lui indiquerai quelques points où il me semble que, plus fidèle, elle serait plus heureuse. Je voudrais qu'en parlant de la révolution des cieux le mot *loi* fût effacé, mot qui ne se trouve pas dans le vers, et qui est abstrait et moderne en ce sens. Pour Dante, ce n'est pas une loi qui régit les orbites célestes, c'est une *créature première* qui les meut de manière que la lumière d'en haut vienne toujours éclairer les choses d'en bas. Je voudrais encore que *de telle nation à telle nation*, *de telle famille à telle famille* fût modifié; *tel*, ainsi employé, n'est pas de ce style, et est vulgaire : le simple doit être cherché, le vulgaire doit être évité. Enfin je voudrais que le vers *Vostro saver non ha constrato a lei*, si bien détaché, n'eût pas été fondu et mêlé dans la phrase. J'examine de près, et j'entre dans de petits détails. Mais qu'est-ce qu'une traduction? *In tenui labor*.

Quant aux trois derniers vers du morceau, ni Lamennais ni M. Mesnard (ailleurs ils prennent leur revanche) n'y ont réussi. Le *subsiste* de Lamennais est

chétif à côté de l'italien, et M. Mesnard, ajoutant, pour compléter sa phrase, *dans ce mouvement*, n'est pas dans l'intention de son auteur. Tous deux ont manqué à rendre ce que Dante a exprimé, la sérénité tranquille et bienheureuse. Dante, évidemment, a voulu changer le type de la Fortune ancienne; ce n'est pas pour lui la déesse aveugle qui distribue sans y voir les biens aux mortels, et ne s'inquiète que de tourner rapidement sa roue toujours mobile. La Fortune de Dante est un génie sage, une créature première dont les yeux sont vigilamment ouverts sur son immense empire; un peintre qui voudrait la représenter aurait à mettre en cette figure, avec la béatitude infinie, une sagesse sévère et sûre de soi, à ouvrir l'empyrée devant son vol éternel, et à rendre par le trait et la couleur ce que quelques paroles choisies et cadencées expriment à l'oreille.

J'ai cité plusieurs passages de l'une et de l'autre traduction, afin que le lecteur pût se faire son jugement à lui-même, indépendamment de ma critique et de ma louange, et aussi, je l'avouerai, pour donner satisfaction au goût vif que j'ai pour le poëte italien et au penchant qui m'entraîne vers sa poésie. Lui et les autres grands poëtes, les écrivains qui ont illustré la pensée, les savants qui ont fait les découvertes, en un mot, pour me servir d'une de ses expressions, les maîtres de ceux qui savent (*maestri di color che sanno*), j'aime à me les représenter comme des sommets élevés qui resplendissent échelonnés dans le long espace des temps. Tout est autour d'eux dans l'ombre et le silence; mais eux, assis dans leur gloire éternelle, lais-

sent, comme les monts sourcilleux, tomber les eaux vives et fécondantes. Les générations y mouillent leurs lèvres et passent; mais le flot, désormais perpétuel, apporte à celles qui suivent la saveur toujours nouvelle des hautes et lointaines régions d'où il descend. Ainsi en est-il de Dante, à la fois type de beauté antique pour tous les Occidentaux, et type de langue pour les Italiens. Nul plus que lui n'a contribué à fixer ce bel idiome, que j'appellerais avec Byron *le doux bâtard du latin*, si je ne prétendais que l'italien, avec les autres idiomes romans ses frères, l'espagnol et le français, sont des fils légitimes qui, ayant été livrés pendant leur minorité à la violence des voisins, ont fini par reprendre le rang dû à leur haute origine. C'est grâce à lui que les Italiens entendent couramment leur langue du quatorzième siècle; nous qui n'avons pas eu de Dante, nous avons vu la nôtre, dont alors la culture était plus ancienne et plus étendue, tomber rapidement en désuétude, si bien qu'elle est reléguée aujourd'hui dans le domaine de l'érudition. Dante a défendu le vieil italien contre la vieillesse; Dante, et non comme on dit d'ordinaire présentement, mais à tort, le Dante; dans le seizième siècle, nous ne mettions pas l'article à son nom; c'est plus tard que cette mauvaise habitude s'est introduite, par une fausse connaissance de l'usage italien : les Italiens mettent l'article devant le nom de famille, l'*Alighieri*, *il Tasso*, mais jamais devant le prénom; et comme *Dante*, contraction de *Durante*, est un prénom, il ne prend pas l'article en italien et ne doit pas le prendre en français.

L'extrême exactitude, cela est certain, me plait par-

dessus tout. Mais il faut définir ce terme et ne pas l'entendre au sens étroit. L'exactitude ne porte pas seulement sur les mots, elle comprend aussi la reproduction, autant que cela se peut, du mouvement, de la couleur, de l'harmonie, en un mot, de l'effet. Un soin y est de quelque secours, du moins, dans les traductions d'auteurs aussi anciens que le poëte de Florence, c'est d'éviter les mots qui ont une marque de néologisme, soit qu'ils proviennent de fabrique nouvelle, soit qu'appartenant au domaine purement scientifique, ils aient été depuis peu introduits dans le langage ordinaire. Il faut puiser rigoureusement dans le vocabulaire de nos classiques; par quoi on évitera plus d'une dissonance. C'est à ce titre que je ne suis pas satisfait du mot *affluent*, employé par M. Mesnard dans la traduction de ces deux vers :

> ..... La marina, dove'l Po discende,
> Per aver pace co' seguaci suoi.

(*La mer où se jette le Pô pour se reposer avec ses nombreux affluents*). Et, à vrai dire, j'ai un plus grave reproche à faire à cette phrase, c'est que le sens de l'auteur n'a pas été bien saisi. Lamennais, qui met : *La mer où descend le Pô pour s'y reposer avec son cortége*, a commis même erreur. A mon avis, le sens est : *Le rivage où descend le Pô pour avoir paix avec sa suite de fleuves*. Dante a voulu peindre et a peint, en effet, ces eaux rapides qui, venant derrière le grand fleuve, ne lui laissent la paix qu'autant qu'il s'achemine d'un cours précipité vers la mer. Un mot, et c'est là un de ses suprêmes mérites, un seul mot lui suffit pour

tracer un tableau immense. J'ai rencontré dans un auteur anglais un très-heureux emploi de ce vers détourné de sa signification propre pour représenter le mouvement progressif de la civilisation, et le grand fleuve de l'humanité roulant ses ondes :

Per aver pace co' seguaci suoi.

Dante est subtil, et il l'est non-seulement dans la pensée, mais aussi dans l'expression, et c'est là un des caractères de son style, trouvant maintes fois la beauté dans la subtilité. Ainsi, quand il se peint, lui et son guide, mettant le pied sur les ombres vaines étendues par terre sous la pluie froide et éternelle :

..... Ponevam le piante
Sopra lor vanità, che par persona,

l'expression est subtile, mais belle. Lamennais a reculé devant le mot-à-mot, disant : « Nous posions les pieds sur leur vide apparence qui paraît une personne. » Et M. Mesnard a détruit la fine trame de ce vers : « Nous mettions les pieds sur ce vide qui simule un corps. » Mais peut-être n'y a-t-il pas moyen de bien faire. A cet égard, quand on examine Dante de près, on comprend que la scolastique a façonné les esprits des Occidentaux pendant des siècles et leur a donné une empreinte durable. Comparé avec Homère, quelle différence ! Le vers d'Homère est une eau tranquille et pure qui laisse aussitôt arriver le regard jusqu'au fond ; tout est simple et droit ; la pensée et l'expression sont limpides, car il était le chantre inspiré d'une race qui n'avait pas encore une longue histoire. Longue, au contraire, était l'histoire des races romanes, quand à

leur tour elles eurent leur chantre inspiré; l'homme avait fait sur lui-même ce grand retour qu'on nomme le moyen âge; et cela se marque dans la pensée comme dans l'expression. On a souvent rapproché Dante et Milton. Les Anglais, fiers, à juste titre, de leur grand poëte, sont disposés à le mettre au-dessus de l'illustre Toscan; ils lui trouvent un essor plus élevé, une sublimité plus vraie, plus de puissance poétique. Malgré ma profonde admiration pour Milton, je ne puis souscrire à ce jugement. On cède en ceci, je crois, à une illusion, prenant l'agrandissement de la pensée générale au dix-septième siècle pour une marque qui fixe l'infériorité du poëte du quatorzième. Qu'on les mette tous deux à leur temps, qu'on les rapporte tous deux à leur type de beauté, et l'on ne trouvera chez Dante ni moins d'essor, ni moins de sublimité, ni moins de puissance poétique.

On a dit, et cela est vrai, que Dante, dans ses peintures de démons, n'a rien qui soit comparable au Satan de Milton. Mais remarquons ici l'influence des temps et des milieux sur les génies les plus puissants. Milton est sans doute un chrétien pieux et convaincu; toutefois il appartient au protestantisme qui a brisé l'antique unité catholique; il s'est trouvé mêlé aux luttes politiques, et il a figuré parmi ces révolutionnaires ardents qui, au dix-septième siècle, tentèrent de fonder une république anglaise. Eh bien! qu'est Satan, sinon un révolté indomptable que Milton condamne comme l'ennemi du Très-Haut, mais qu'il n'aurait jamais conçu dans sa funeste et sombre grandeur si lui-même n'avait vécu, le cœur palpitant et déchiré, dans ce

tourbillon d'insurrections opiniâtres, de convictions inébranlables, de pensées indépendantes? C'est le côté par lequel son poëme, véritablement épique, reflète son époque; mais ce côté, tout effectif qu'il est et tout splendide, combien moindre paraît-il que l'ensemble immense où Dante nous déploie le moyen âge! Lamennais a raison de dire : « Le poëme entier, sous ses nombreux aspects, politique, historique, philosophique, théologique, offre le tableau complet d'une époque, des doctrines reçues, de la science vraie ou erronée, du mouvement de l'esprit, des passions, des mœurs, de la vie enfin dans tous les ordres, et c'est à juste titre qu'à ce point de vue la *Divine Comédie* a été appelée un poëme encyclopédique... Dans cette vaste conception, Dante toutefois ne pouvait dépasser les limites où son siècle était enfermé. Son épopée est tout un monde, mais un monde correspondant au développement de la pensée et de la société en un point du temps, et sur un point de la terre, le monde du moyen âge. Si le sujet est universel, l'imperfection de la connaissance le ramène en une sphère aussi bornée que l'était, comparée à la science postérieure, celle qu'enveloppaient dans son étroit berceau les langes de l'école. » Cette dernière restriction qu'indique Lamennais, je voudrais non pas l'effacer, mais l'expliquer. La vraie philosophie de l'histoire, concevant que le moyen âge, héritier de la civilisation gréco-romaine, fille elle-même des civilisations asiatiques, enferme en substance et représente tout ce qui le précède, conçoit aussi qu'à ce titre l'épopée de Dante est universelle, du moins jusqu'à l'époque

qu'atteint le poëte. C'est pour être en dehors de la série que les épopées des civilisations collatérales, par exemple de l'Inde, malgré d'incontestables beautés, demeurent toujours à un rang inférieur. Rien, même pour le génie, ne peut remplacer cette condition suprême d'appartenir au courant direct de la grande série historique.

Digitized by Google

TABLE

DU PREMIER VOLUME

Introduction. . . . . .

I. De l'étymologie de la langue française, de la grammaire française et de la correction des vieux textes. 1

§ 1. Remarques générales sur la langue d'oïl. 2

§ 2. Considérations générales sur l'étymologie. 22

§ 3. Quelques discussions étymologiques. 39

§ 4. Continuation du même sujet. 56

§ 5. Peut-on étudier la langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues européennes, et quel est ce rapport. 76

§ 6. Examen d'une grammaire de la langue d'oïl. . . . 96

§ 7. Continuation du même sujet. 117

§ 8. Continuation du même sujet. 135

§ 9. Analyse de cinq chansons de geste : *le Couronnement de Louis; le Charroi de Nimes; la Prise d'Orange; le Vœu de Vivien*, et *la Bataille d'Aleschans*. 160

§ 10. Suite du même sujet. 186

§ 11. D'un recueil de poésies en langue d'oïl traitées suivant les procédés de la critique. 215

Digitized by Google

§ 12. Récapitulation des principales idées écrites dans les onze articles précédents 255

II. De la poésie épique dans la société féodale 256

III. La poésie homérique et l'ancienne poésie française 301

Première partie 302

§ 1. L'ancien français est-il un patois barbare? 302

§ 2. De la langue du treizième siècle et des facilités qu'elle offre pour la traduction d'Homère 312

§ 3. De la grammaire 318

§ 4. De l'orthographe 322

§ 5. Du vers et de l'hémistiche 327

§ 6. Rime 334

§ 7. De l'hiatus 340

§ 8. Du couplet 345

§ 9. Conclusion. De l'archaïsme 349

Deuxième partie 352

Premier chant de l'Iliade traduit en langue du treizième siècle 352

IV. Étude sur Dante 394

§ 1. Style de Dante 394

§ 2. Différents modes de traduction 407

§ 3. Grandeur et caractère de la *Divine Comédie* 420

ERRATUM

Page 301, au lieu de II, lisez III.

FIN DU PREMIER VOLUME

PARIS. — IMP. SIMON RACON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

C 5700 182

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie

ŒUVRES DE M. VILLEMAIN

SOUVENIRS CONTEMPORAINS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. Nouvelle édition. (1re et 2e parties) 2 vol. in 8 . . . . . 14 fr.

LA RÉPUBLIQUE DE CICÉRON, traduite et précédée d'une introduction et de suppléments historiques. 1 vol. in 8 . . . . . 7 fr.

CHOIX D'ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE : *Rapports académiques. Études sur Chateaubriand, J. de Broglie, Nettement,* etc 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, comprenant : *le Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle* et le *Tableau de la Littérature au moyen âge.* Nouv. édit. 6 v. in-8. 36 fr.

TABLEAU DE L'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE AU IVe SIÈCLE. Nouvelle édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

DISCOURS ET MÉLANGES LITTÉRAIRES: *Éloges de Montaigne et de Montesquieu. — Notices sur Fenelon et sur Pascal. — Sur la Critique. — Rapports et Discours académiques.* Nouvelle édition. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

ÉTUDES DE LITTÉRATURE ANCIENNE ET ÉTRANGÈRE: *Hérodote. — Lucrèce. — Lucain. Cicéron. — Tibère. — Plutarque. — De la corruption des lettres romaines. — Essai sur les romans grecs.—Shakspeare, Milton, Wicherley, Young, Pope, Byron.* Nouv. édit. 1 v. in-8. 6 fr.

ÉTUDES D'HISTOIRE MODERNE: *État de l'Europe au quinzième siècle. — Lascaris. — Essai historique sur les Grecs. — Vie du chancelier de L'Hôpital.* 1 vol. in-8. . . . . 6 fr

SAINT-MARC GIRARDIN

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIe SIÈCLE, suivi d'études sur la littérature du moyen âge et de la Renaissance. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

E. GÉRUZEZ

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE depuis ses origines jusqu'à la Révolution. (*Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Gobert.*) 5e édition. 2 vol. in-8. 14 fr.

F. GODEFROY

LEXIQUE COMPARÉ DE LA LANGUE DE CORNEILLE et de la langue du XVIIe siècle, en général. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

LIVET

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE ET LES GRAMMAIRIENS DU XVIIe SIÈCLE. (*Mention honorable de l'Académie des Inscriptions*) 1 fort vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

PRÉCIEUX ET PRÉCIEUSES. Caractères et mœurs du XVIIe siècle. 1 vol. in-8. . . . 7 fr.

PELLISSON ET D'OLIVET

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Nouvelle édition avec une Introduction, des notes et éclaircissements, par M. Ch. L. Livet. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

VICTOR DE LAPRADE

QUESTIONS D'ART ET DE MORALE. 1 vol. in-8.. . . . . 7 fr.

LÉON FEUGÈRE

LES FEMMES POÈTES DU XVIe SIÈCLE, étude suivie de notices sur Mlle de Gournay, d'Urfé, Montluc, etc. 1 vol in-8. . . . . 7 fr.

Sous presse

BOISSONADE

CRITIQUE ET ÉRUDITION. 2 vol. in-8
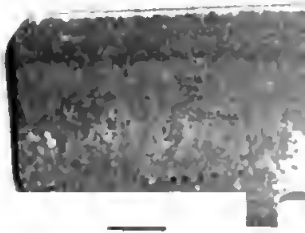
PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.